BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,

OU

HISTOIRE DES OUVRAGES

DES SCAVANS DE LA

GRANDE-BRETAGNE:

Pour les Mois

D'AVRIL, MAI ET JUIN.

M D C C X L.

TOME QUINZIEME,

PREMIERE PARTIE.

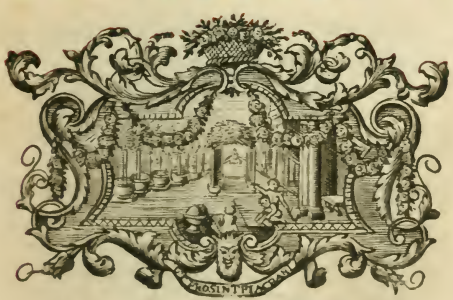

A LA HAYE,

Chez PIERRE DE HONDT.

M. DCC. XL.

TABLE
DES
ARTICLES.

ART. I. ROSALINDE, *Piéce Dramatique de* Mr. Jean LOCKMAN, &c. *précedée d'un Discours sur l'origine & les progrès de l'*Opera *& de l'*Oratorio, *sur la* Poëtie Lyrique *& sur la* Musique. pag. 1.

II. *Ebauche d'un Catalogue Historique & Chronologique des* Operas Anglois, *& des autres* Piéces Angloises *qui ont du rapport avec* l'Opera. 75.

III. FRANÇOIS BACON; *Nouvelle Edition de ses Oeuvres, dans laquelle on a inseré plusieurs Piéces qui n'ont jamais été imprimées auparavant; avec une* nouvelle Vie de l'Auteur, *par* Mr. MALLET. 128.

TABLE DES ARTICLES.

ART. IV. Mr. DE MISSY; *ſes Réflexions ſur* l'Onction dans les Sermons, *telles qu'elles ont été lues dans une Societé de quelques Théologiens* 176

V. *Eſſai ſur l'Utilité de la* Littérature Orientale. 186

VI. *Nouvelles Littéraires.* 210

BIBLIO-

BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,

OU

HISTOIRE DES OUVRAGES

DES SAVANS DE LA

GRANDE BRETAGNE.

POUR LES MOIS D'AVRIL, MAI ET JUIN. MDCCXL.

ARTICLE PREMIER.

ROSALINDA: A Musical Drama, as it is performed at Hickford's Great Room in Brewer's Street; By Mr. LOCKMAN. Set to Music by Mr. John Christopher SMITH. To which is prefixed, An Enquiry into the Rise and Progress of Operas and Oratorios, with so-

me Reflections on Lyric Poetry and Muſic: &c.

C'eſt-à-dire:

ROSALINDE, Piéce Dramatique de Mr. [Jean] *LOCKMAN, miſe en Muſique par Mr.* Jean-Chriſtophle *SMITH; telle qu'elle ſe repréſente dans la Salle de Hickford: & précedée d'un DISCOURS ſur l'Origine & ſur les Progrès de l'*Opéra *& de l'*Oratorio, *ſur la* Poéſie Lyrique [*ou chantante*] *& ſur la* Muſique. *A Londres, Imprimée pour l'Auteur: & ſe vend chez C. Corbett, vis-à-vis l'Egliſe de St. Dunſtan dans Fleet-Street &c.* [*Dédiée dans cette deuxième Edition à Madame la Ducheſſe de* Newcaſtle.] *MDCCXL. In quarto.* Pages *XXIV, pour le Diſcours préliminaire: Et* pages 15 [*marquées* 19.] *pour la Piéce méme.*

NOUS ne pouvons, ni parler de toutes les nouvelles Piéces Dramatiques qui ſe publient en Angleterre, ni nous croire obligez de garder inviolablement le ſilence ſur cette partie de la Littérature Angloiſe. D'ailleurs il y a ici

ici quelque chose de plus qu'une simple Piéce de Théâtre : & s'il ne nous convenoit pas de donner un Article à la ROSALINDE de Mr. LOCKMAN, au moins nous conviendroit-il de faire mention du DISCOURS dont elle est précedée.

On peut distinguer dans ce Discours, outre ce qui concerne en propre le Poème de l'Auteur, trois sortes de Remarques moins particulieres, qui font d'une Préface une Dissertation Historique & Critique, dont les matières ne sçauroient être absolument indifférentes qu'à un très-petit nombre de Lecteurs, s'il y en a pourtant à qui elles le soient. Il est vrai que Mr. *Lockman* ne prétend pas avoir écrit pour les Sçavans ; mais il ne laisse pas de dire des choses dont les Sçavans même ne seront pas fâchez qu'on leur rende compte.

J'ai déja insinué, que les diverses Remarques qui composent sa Dissertation, pouvoient toutes se ranger sous trois chefs principaux.

Celles qui intéressent le plus directement son dessein, & pour lesquelles surtout il paroit avoir pris la plume, appartiennent à l'Histoire & à la Critique de l'*Opéra des Anglois*, & de leur *Oratorio*, qui est une espece d'Opéra.

Mais celles-là en ont insensiblement amené d'autres qui regardent l'*Opéra en général*.

Et celles-ci enfin en ont introduit quelques-unes sur la *Musique* même, sur son Origine, sur ses Progrès, sur son Pouvoir, sur ses différentes *especes*.

Ces dernieres Remarques étant les plus générales, commençons par elles.

§. I.

[1.] Quelque opinion que l'on embrasse touchant l'ORIGINE de la MUSIQUE parmi les Hommes, on ne sçauroit nier que cette Origine ne soit très-ancienne. [On est presque tenté de conjecturer, sur le récit de la Genèse, qu'Adam même vit naître ce *Jubal*, qui est appellé *le Pere de ceux qui touchent le Violon & les Orgues*, où tels autres Instrumens. Encore ne s'ensuit-il pas de-là que cet Homme si ancien ait été à la lettre le premier Inventeur de la Musique instrumentale. La vocale au moins doit être censée beaucoup plus ancienne que lui: Et je ne doute pas que tout ce qu'on pourroit dire là-dessus ne se trouve dans certains Livres. Je me souviens même d'en avoir vû un autrefois, imprimé à *Halle*, si je ne me trompe, qui avoit pour titre, ou dont une partie étoit intitulée, *De Musicâ Ante-Diluvianâ*. Mais ce n'est pas de quoi il s'agit. Mr. *Lockman* n'étoit point obligé de s'engager dans ces détails. Peut-être même ne les a-t-il évitez que par

par un effet de ſon bon goût, qui aura craint juſqu'à l'apparence de la pédanterie. Et quoique la remarque par laquelle je viens d'indiquer ces détails, ſoit un peu mieux à ſa place dans un Journal Littéraire que dans la Préface d'un Opéra, je la ſupprimerois vraiſemblablement, ſi elle ne me paroiſſoit propre à faire naître une reflexion plus importante: c'eſt que lorſqu'on veut remonter à l'origine des choſes, & en parler ſérieuſement, la vraye Philoſophie & la bonne Critique, indépendamment du Chriſtianiſme, exigeroient que l'on ne negligeât point, comme on le fait tous les jours, le plus ancien & à tous égards le plus reſpectable monument qui nous reſte touchant l'Hiſtoire des premiers ſiécles du monde.

On ſeroit fort fâché de paſſer pour mauvais Critique, pour mauvais Philoſophe, pour mauvais Chrétien: on fera profeſſion de croire, non ſeulement que le Livre de la Genèſe eſt un morceau d'Hiſtoire fort curieux & aſſez autentique, mais que c'eſt l'Ouvrage de Dieu même, ou d'un Homme au moins dirigé par l'Eſprit de Dieu; & cependant, quel uſage en fera-t-on dans l'occaſion? Pour une perſonne qui s'attachera à régler ſes idées & ſes expreſſions ſur les éclairciſſemens qu'on peut tirer de Moyſe par rapport à l'origine de la Societé, des

Loix, de la Religion, de la Parole; il s'en trouvera dix qui ſembleront n'avoir conſulté que leur imagination, ou leur métaphyſique, ou les fictions, peut-être encore mal entendues, de quelques Auteurs Payens, qu'on pourroit appeller modernes en comparaiſon de Moyſe. Cela ſoit dit en paſſant. Je reviens à Mr. *Lockman* & à la Muſique.

[2] Si ſon deſſein l'avoit demandé, il n'auroit pas manqué ſans doute de nous donner quelque lumiere ſur ce que l'Hiſtoire nous indique, par exemple, au ſujet des PROGRÈS de ce bel Art parmi les *Egyptiens* & parmi les *Hébreux*, dès le tems que ceux-ci ſortirent d'Egypte. Leur Poéſie étoit aſſez belle dès ce tems-là pour faire juger que leur Muſique ne devoit pas être mépriſable. Mais Mr. *Lockman* ne voulant pas faire une Diſſertation dans les formes ſur les Progrès de la Muſique dans tous les Siécles & chez tous les Peuples, rien n'empêchoit qu'il ne deſcendît par le chemin le plus court aux *Grecs* & aux *Romains*: noms toûjours agréables, & qui, par une eſpece de charme preſque magique, font aiſément oublier au commun des Lecteurs les autres noms les plus fameux de l'Antiquité. Il y a peu de traits auſſi glorieux pour la Muſique dans l'Hiſtoire ancienne, que ce qu'elle nous apprend du goût & des talens de *David* pour cet Art, &

de

de l'établiſſement que fit ce Prince pour entretenir quatre-cens Lévites Muſiciens, conſacrez aux exercices publics de la Religion. Mais ce triomphe de la Muſique n'eſt pas aujourd'hui ce qui flate le plus la multitude de ſes Admirateurs; & la gloire de ce triomphe ſemble s'anéantir, dès qu'on voit la Muſique briller du nouveau luſtre qu'elle acquit dans la *Grèce*, où elle parut effectivement avec un ſuccès admirable.]

„ De tous les Peuples qui la cultive-„ rent, dit Mr. *Lockman*, il n'y en a au-„ cun qui l'ait honorée autant que firent „ les *Grecs*, ou qui l'ait portée par ce „ moyen à un auſſi haut degré de per-„ fection. Cette ſcience étoit parmi eux „ une partie eſſentielle de la belle édu-„ cation .... On eſt ſot aujourd'hui dans „ une compagnie de beau monde, ſi l'on „ ne ſçait pas jouer à Quadrille: on l'au-„ roit été autrefois chez les Grecs, ſi l'on „ n'avoit pas ſçû jouer de quelque Inſtru-„ ment. Vous allez faire une viſite, & „ l'on vous préſente des cartes. Chez les „ Grecs on vous eût préſenté une Lyre. „ Leurs Héros, leurs Philoſophes, leurs „ Légiſlateurs, étoient Muſiciens ". Leurs Poetes l'étoient. La Poéſie etoit regardée comme une branche de la Muſique. Elles étoient encouragées également, & même en commun, par des prix de fondation dans les Jeux ſolemnels. Point de

Spectacles, point de Nôces, point de Fêtes, point de Sacrifices, où la Musique ne tint un rang considerable: & si vous la prenez dans son usage le plus ancien, rien de plus noble. Destinée principalement au service ou à la louange des Dieux, elle étoit grave; son caractère étoit une sublime simplicité. Elle imprimoit un respect religieux; calmoit le trouble des passions; adouciſſoit les mœurs; animoit aux belles actions; allumoit dans les armées une ardeur martiale. [Et si dans la suite elle perdit quelque chose de l'estime des gens sages, ce fut en un sens pour s'être trop perfectionnée. Les rafinemens d'expression dans le *Chant* commencerent apparemment le désordre; ou s'il commença par les Instrumens, il y a lieu de croire que ce fut par la *Flute*. On pourroit en alléguer des preuves de droit & des preuves de fait. La *Lyre* suivit. Les trous de la Flute s'étoient multipliez.] Les cordes de la Lyre se multiplierent: elle enfanta des Accens nouveaux, des Airs [plus variez, moins simples que les anciens, mais aussi] moins majestueux, plus délicats, mais dont la délicatesse [portée à l'excès ou mal employée] servit à inspirer des sentimens dangereux, à corrompre l'ame, & à exciter les passions les plus vicieuses. Ce fut pour avoir ainsi perfectionné la Musique, que le fameux *Timothée* fut banni de

de *Sparte*. [N'oublions pourtant pas que ce même *Timothée* eſt fameux auſſi, pour avoir mérité qu'un *Euripide* l'exhortât à tenir bon contre le jugement aveugle du peuple, qui condamnoit les nouveautez de ſa Muſique *; & pour avoir excellé dans ces Airs mâles & vigoureux qui rendoient le

* Voyez *Plutarque*, dans le Diſcours intitulé, ſelon la Verſion d'Amyot : *Si l'Homme d'auge ſe doit encore entremettre & meſler des affaires publiques*. f. m. 188. H. A quoi l'on peut ajouter ce que dit le même *Plutarque* dans ſon Diſcours *du Banniſſement ou de l'Exil* : f. 130. C. *Et n'y a Homme de ſi bas cœur & ſi peu ſoucieux d'honneur, qu'il n'aimât mieux eſtre.... Timotheus, qui fut contraint d'abandonner ſon païs, que Ariſtophon ſon Accuſateur qui le lui fit abandonner*. *Platon* déconſeilloit aux jeunes gens, ſelon Plutarque, l'*Harmonie Lydienne*, parce qu'elle abattoit l'ame par la triſteſſe qu'elle excitoit ; & la *Phrygienne*, parce qu'elle ſervoit à inſpirer des ſentimens trop voluptueux. Il préféroit la *Dorienne*, comme mieux ſéante à des Hommes vaillans & moderez. Mais il ne laiſſoit pas de reconnoitre qu'il y avoit dans les deux autres quelque choſe d'utile à la République. PLUT. *Inſtruction pour ceux qui manient les affaires d'Etat* : f. 178. F. Et conferez le Traité *de la Muſique*, attribué à Plutarque : fol. 669. D. Ces paſſages au reſte confirment ceux qu'on pourroit tirer des Livres mêmes *de la République* de *Platon*, pour prouver que la Muſique n'étoit point bannie de la République de ce Philoſophe, comme on le dit quelquefois. Le célèbre Mr. *Addiſon* a fait cette faute dans la feuille dix-huit du *Spectateur*.

le Soldat intrépide, actif & amoureux de la gloire. On dit même que la *Lyre* étoit l'Inſtrument d'où il ſçavoit tirer ces Airs ſi militaires, ſi héroïques. Ne les tiroit-il que de la *Lyre* ancienne, ou bornée à ce nombre de cordes qui étoit autoriſé par la ſévérité Lacedémonienne? Les cordes nouvelles ne pouvoient-elles prêter leur ſecours qu'à une Muſique molle & luxurieuſe? L'*Harmonie* ou Mélodie *Phrygienne*, ou ſi l'on veut, le *Mode Phrygien*, qui fourniſſoit les Airs délicats, efféminez & lubriques, ne fourniſſoit-il pas auſſi les Airs guerriers? Je me contente de propoſer ces queſtions; car les approfondir & les décider pertinemment, ſeroit un ouvrage au deſſus de mes forces, & qui d'ailleurs m'écarteroit trop. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que ſelon Mr. *Lockman*,] „ divers Auteurs racon-„ tent le puiſſant effet que produiſit la „ *Lyre* de *Timothée* ſur *Alexandre le Grand*, „ lorſqu'à l'ouïe d'un de ces Airs de „ meſure *Phrygienne* qui échauffoient le „ courage, & dans leſquels Timothée *ex-„ celloit*, le Prince, tout-à-coup enfla-„ mé du déſir d'exercer ſa valeur, cou-„ rut aux armes, comme ſi l'Ennemi eût „ été-là, prêt à fondre ſur lui ". [Je ne ſçais ſi Mr. *Lockman*, en parlant d'un Air de meſure *Phrygienne*, a eu des raiſons particulieres de préférer le terme de *Meſure* à celui de *Mode*, car les *Anglois* paroiſ-

ſent

ſent employer indifféremment l'un & l'autre. Quoi qu'il en ſoit, il y a d'habiles gens qui conjecturent, que les différens Modes des Anciens n'étoient autre choſe que leurs différentes eſpeces de Meſure & de Mouvement. Je ne ſçais pas non plus, ſi le *Timothée* de cette Hiſtoriette paſſe conſtamment pour le même qui avoit été banni de *Sparte*, & qui devoit être bien vieux, s'il n'étoit pas mort, quand *Alexandre* vint au monde. Je ne ſçais pas enfin, ſi l'Hiſtoriette, en cas qu'elle ſoit véritable dans le fait principal, l'eſt auſſi dans toutes ſes circonſtances. *Freinshemius*, dans le premier Livre de ſes *Supplémens* ſur *Quinte-Curce*, nomme *Timothée*, ſans ſpécifier l'Inſtrument dont *Timothée* ſe ſervit. Et *Plutarque*, qui ſemble avoir voulu faire le même conte, au lieu de *Timothée* & de ſa *Lyre*, nomme *Antigénidas* & ſa *Flute* *. Mais à cela près, le récit de *Plutarque* s'accorde avec celui des Auteurs de Mr. *Lockman*: de ſorte qu'on ne peut gueres conteſter aux Partiſans de l'Antiquité le fonds de cette Hiſtoire, ni même la poſſeſſion où ils ſont de la mettre en œuvre, pour nous donner quelque idée des Progrès conſiderables de la Muſique chez les Anciens; car je ne m'arrête pas à la profane raillerie d'un Moderne, qui, à l'ouïe de

* Dans ſon deuxième Traité *de la Fortune ou Vertu d'Alexandre*: fol. 317. A, B.

de cette Hiſtoire conſacrée, diſoit l'autre jour: *Alexandre courut aux armes? Je le crois bien! il avoit, bû & il aimoit à ſe battre* .... Gliſſons là-deſſus. Cette raillerie après tout ne peut que modifier la preuve en queſtion, & ne porte abſolument point contre une foule de preuves d'un autre genre que fourniſſent de concert l'ancienne *Grèce* & l'ancienne *Italie.*]

Les charmes de la Muſique ne furent certainement ni inconnus, ni negligez à *Rome*. *Néron* pouſſa la paſſion qu'il avoit pour elle, juſqu'à l'extravagance. Il chantoit en plein Théâtre, & empêchoit que perſonne ſe retirât tant que cela duroit. Et ce n'eſt pas au reſte la faute de la Muſique, ſi un Empereur fou ne l'a pas aimée en homme ſage. Les Spectateurs faiſoient de leur mieux pour s'échaper. Il y en avoit qui faiſoient ſemblant d'être morts, afin qu'on les emportât. Ils fuyoient & mépriſoient leur chantant Monarque. Ils n'en eſtimoient & n'en aimoient pas moins la Muſique. Tout le monde ſçait que les *Romains* la regardoient comme eſſentielle dans les Chœurs de leurs Tragédies, & peu de gens doivent ignorer aujourd'hui qu'elles étoient même notées d'un bout à l'autre: que la Déclamation ainſi réglée par des notes, avoit quelque rapport avec le Récitatif moderne [des *Italiens*,] & étoit accompagnée d'une eſpece de Baſſe-continue : que la Muſique à cet égard étendoit ſon empire ſur la Comédie

médie même: & que les plus fins Connoiſſeurs en étoient extrêmement ſatisfaits, quoique nous ayons ſouvent beaucoup de peine à le concevoir .... Mais à quelque degré de perfection & de gloire que la Muſique ſoit parvenue chez les *Romains*, c'eſt aux *Grecs* qu'elle en a la principale obligation. Elle ne brilla en *Italie*, que depuis que l'uſage ſe fût introduit d'aller chercher dans la *Grèce* une connoiſſance fine des beaux Arts.

[3.] C'eſt aux *Grecs* auſſi que la Muſique paroit être redevable de tout ce qu'on a dit de plus fort ſur ſes merveilleux effets, ou ſur ſon POUVOIR. Mr. *Lockman* eſtime fort les *Grecs*; mais il n'eſt pourtant pas d'humeur à croire, que tout ce qu'ils ons debité des miracles de la Muſique, ſoit vrai: ou s'il ſauve leur bonne-foi, c'eſt en inſinuant qu'ils n'ont pas prétendu eux-mêmes qu'on prît tout au pied de la lettre.

On a une tentation de crédulité en faveur de ces merveilles, lorſqu'on lit les relations ordinaires des Modernes touchant les ſymptômes cauſez par la piquûre de la *Tarentule*, & la cure de ce mal par la Muſique. Mr. *Lockman* oppoſe à ces rélations, une *Lettre d'un Medecin de Naples*, extraite des *Tranſactions Philoſophiques* de MDCLXXIII, après laquelle il ne ſemble preſque pas permis de douter que toutes les cures de cette eſpece ne doivent être regardées, ſoit comme un jeu

joué,

joué, où les prétendus Patiens n'ont point été piquez d'une Tarentule, & le ſçavent bien; ſoit comme la guériſon d'une eſpece de folie où la Tarentule n'a part que dans l'imagination de la perſonne malade, & dans un préjugé populaire, démenti par les obſervations des gens habiles. Mr. *Lockman* toutefois ne tire point de cette Lettre une conſequence formelle contre ceux qui voudroient faire valoir la cure en queſtion, pour prouver l'efficace de la Muſique. Peut-être a-t-il ſenti que cette Lettre ne nie pas qu'il n'y ait réellement une folie qui ſe guérit au ſon des Inſtrumens. Cela pourroit même lui avoir rappellé la *Folie* de *Saül*, & la *Harpe* de *David*.

Ce qu'il rapporte de *Timothée* & *d'Alexandre*, lui rappelle un fait de l'An MDLXXXI, dont *Bayle* a orné ſon Dictionaire dans l'Article de *Claude* GOUDIMEL.

Et pour ce qui eſt du pouvoir de la Muſique ſur les Animaux, voici un fait atteſté à Mr. *Lockman* par un témoin oculaire; par ce même Mr. *Smith* qui a compoſé la Muſique de ſa *Roſalinde*. „ Il s'agit d'un Pigeon du Colombier de „ Mr. *Lee*, dans le Comté de *Cheſh*. Mr. „ *Lee* avoit une fille ... qui touchoit fort „ joliment le Claveſſin. Le Colombier „ n'étoit pas loin de l'apartement où „ le Claveſſin ſe tenoit. Elle jouoit dif„ férens Airs, & entre autres celui de „ *Spera ſi* dans l'Opéra d'*Othon*, muſique

„ de

„ de Mr. *Handel*. C'étoit-là l'Air favori du „ Pigeon. Dès qu'il l'entendoit, il voloit „ du Colombier à la fenêtre. Là il ex- „ primoit à ſa manière les émotions les „ plus agréables: & au moment que ſon „ Air ne ſe jouoit plus, il voloit ailleurs. „ Sa fantaiſie marquée pour le *Spera ſi* „ plut ſi fort à la jeune Muſicienne, qu'el- „ le ne voulut plus appeller cet Air que „ *l'Air du Pigeon*, & le copia ſous ce titre „ dans ſon Livre de Piéces choiſies.

[4] Il y a différentes ESPECES de Muſique. Il y en a une qu'on pourroit définir *Muſique toute pure*, qui attache l'ame, & qui eſt capable de l'émouvoir fortement, d'y reveiller même diverſes paſſions, quoiqu'elle ne ſoit faite proprement que pour le plaiſir des oreilles. [Telle étoit par rapport au Pigeon de Mr. *Lee* la muſique du *Spera ſi*: au moins peut-on aſſurer que ce n'étoit pas des paroles de cet Air, ni de la convenance de l'Air avec les paroles, que le ſenſible Animal étoit touché. Quelles n'auroient pas été ſes émotions ſi, ſaiſiſſant dans cet Air-là, ou dans un autre, quelque choſe de plus que l'Air même, il y avoit reconnu tout ce que des Hommes peuvent reconnoître dans les ouvrages d'un ſçavant Muſicien?]

Il y a une Muſique que nous définirons *Muſique d'imitation*. Rivale de la Peinture & de la Poéſie, elle repréſente, ou elle exprime à ſa manière, tout ce qui eſt de ſon reſſort dans la Nature: je veux dire, tout

tout ce qui peut être repréſenté ou exprimé par des ſons. Ainſi elle repréſente le bruit d'une Tempête: Ainſi elle exprime les ſoupirs de l'Amour ou de la Douleur, & les accens ou tons de voix qui ſont propres à chaque paſſion.

Mais il y a une troiſième eſpece de Muſique plus touchante encore, plus intéreſſante que les deux autres. Je l'appellerai *Muſique parlante*, parce qu'elle prononce des paroles, & que c'eſt-là ce qui la diſtingue. Si les paroles ſont dignes d'être chantées, & qu'elle les chante dignement, cet accord forme une harmonie qui ſatisfait à la fois la raiſon & les ſens. „ Elle captive toutes les facultez; „ elle fait ſentir ſon pouvoir à la partie „ inférieure de l'ame: mais elle le fait „ ſentir en même tems à la partie ſupé„ rieure. Elle eſt, en comparaiſon d'u„ ne Muſique ſans paroles, ce qu'eſt une „ belle Femme avec tous les charmes „ d'un eſprit accompli, en comparaiſon „ d'une belle Femme qui n'a que de la „ beauté, ſans autres charmes que ceux „ d'une figure aimable ". D'où l'on me permettra de tirer cette concluſion, que ſi l'idée d'*Opéra*, c'eſt-à-dire d'un Ouvrage où cette derniere eſpece de Muſique domine ſans exclure les deux premières, eſt une de ces idées enchantereſſes qui nous plaiſent toûjours, quoique rarement bien exécutées, il ne faut pas en être ſurpris: il ne faut pas l'être

par

par conſequent, ſi tant d'honnêtes gens ſont naturellement portez à y prendre aſſez d'intérêt pour s'amuſer quelquefois à ce qui concerne non ſeulement la *Critique* ou les Règles du Théâtre de l'Opéra, mais même l'*Hiſtoire* de ce Théâtre.

§ II.

I. [La *Tragédie* ancienne avec ſa Déclamation notée, qui devoit approcher du *Récitatif Italien* de notre ſiécle ; & avec ſes Chœurs, ainſi qu'avec ſes Monologues, dont la Muſique répondoit ſans doute, ſoit à nos Airs de mouvement, ſoit à notre Récitatif chantant, au *Cantabile* ou à l'*Arioſo* des Italiens: la *Tragédie* ancienne, dis-je, a tant de rapport avec l'OPÉRA moderne, que l'on ne pourroit gueres ſe diſpenſer de remonter juſqu'à elle, ſi l'on vouloit marquer d'une façon bien curieuſe d'où il a tiré ſon Origine proprement ainſi nommée. Mais n'allons pas ſi loin ; & pour rentrer dans les bornes que notre Auteur s'eſt préſcrites à lui-même, arrêtons-nous à ce qu'on entend communément par l'ORIGINE *de l'Opéra.*]

„ C'eſt une opinion aſſez générale que „ l'Opéra fut inventé par *Ottavio Rinuccini* de Florence . . . vers l'an MDC *.

„ Il

* *Creſcimbeni*, Iſtoria della volgar Poeſia. p. 149.

„ Il y a des gens néanmoins qui en attri-
„ buent l'invention à *Emilio Cavaliere*, qui
„ en MDXC fit repréſenter à Florence,
„ dans le Palais du Grand-Duc, deux
„ Paſtorales en Muſique; l'une intitulée
„ *Il Satiro*; & l'autre, *La Diſperazione de*
„ *Fileno* *. On voit même par l'Epître dé-
„ dicatoire du Vitruve de *Jean Sulpitius*,
„ Italien auſſi, que l'Italie avoit eu des
„ Repréſentations en Muſique dès l'an
„ MCCCCXC, ou environ †. Ce *Sul-*
„ *pitius*, homme ſçavant & le premier
„ Editeur de Vitruve, parle de lui-mê-
„ me comme de celui qui auroit renou-
„ vellé ces Repréſentations. Peut-être
„ a-t-il voulu inſinuer que les Anciens
„ avoient eu ſur leur Théâtre quelque
„ choſe de ſemblable ". Cela confirme ce que je diſois tout-à-l'heure : mais cela n'empêche pas, ſauf meilleur avis, que l'on ne puiſſe dire auſſi dans un bon ſens avec Mr. *Lockman*, que *Sulpitius paroît avoir été l'Inventeur de l'Opéra.* Mr. *Lockman* témoigne cependant beaucoup d'égard pour l'autorité de Mr. *Riccoboni*, qui prétend que le premier Opéra fut celui dont les *Vénitiens* régalerent *Henri III.* de Erance, à ſon retour de Pologne en MDLXXIV;

* *Erythræus*, Pinac. I. p. 62.

† *Meneſtrier*, des Repréſentations en Muſique : p. 155, 156.

MDLXXIV *; [ſi toutefois on peut ſuppoſer que Mr. *Riccoboni*, dans l'Ouvrage cité par Mr. *Lockman*, ait voulu declarer au juſte & poſitivement ce qu'il penſe ſur la matière en queſtion. Quoiqu'il en ſoit,] cet Opéra des Vénitiens fut repréſenté dans le Palais de leur Doge. Les Princes d'Italie, de ce tems-là, donnoient des Operas dans leurs Palais. La première Piéce de ce genre qui ait paru ſur un Théâtre public, fut exécutée à *Veniſe*, ſous le titre d'*Andromaque*, en MDCXXXVII. [Mais ſi, entre ces différentes dates d'un établiſſement qui ne s'eſt fait que par degrez, il faut s'arrêter par préférence à celle qui indiquera l'époque la plus brillante, & ſe déterminer dans ce choix ſur les lumieres que notre Auteur nous fournit, nous pourrons nous fixer, ce me ſemble, à l'an MDC.] Ce fut dans le cours de cette année, ou de la précedente, que *Rinuccini*, qui étoit, dit-on, bon Poëte, & dont les Opéras ſurpaſſerent à tous égards tout ce que l'on connoiſſoit en ce genre, fit jouer à Florence ſa *Daphné* en préſence de la Grand-Ducheſſe: & peu de tems après, il ſuivit en France *Marie de Medicis*, dont on dit qu'il étoit amoureux. *Henri IV*, [qui épouſa cette Prin-

* *Riccoboni*, Refléxions Hiſtoriques & Critiques ſur les différens Théâtres de l'Europe. p. 40.

Princeſſe en MDC, & qui apparemment n'étoit pas jaloux du Poète,] lui fit bon accueil : & *Rinuccini* eut même le plaiſir de contribuer avec éclat aux divertiſſemens des Nôces. On y repréſenta l'*Euridice*, autre Opéra de ſa façon : [& voilà qui rend l'époque de MDC. doublement remarquable, ſi le fait eſt bien avéré. A propos de quoi j'obſerverai que Mr. *Riccoboni*, qui, dans l'endroit cité ci-deſſus, fait mention de l'*Euridice de Rinuccini* comme d'une Piéce jouée en mil ſix-cens, & à l'occaſion du mariage de *Marie de Medicis* avec *Henri IV*, ne dit point que la Piéce fut donnée à *Paris*, & dit qu'elle le fut à *Florence*. Il en parle même comme du premier Opéra de ce Poète, dont il ne cite point la *Daphné*, ou la cite ſans en nommer l'Auteur, & ſans la mettre au nombre des *Opéras* ; à moins que l'on ne veuille les confondre avec les Piéces d'*Intermèdes*, parmi leſquelles il la range au bas de la page 38 de ſes *Refléxions*. J'indique ces petites diverſitez, mais je me contenterai de les avoir indiquées, quoiqu'elles intéreſſent l'hiſtoire des PROGRÈS de l'Opéra, & que ſon Introduction en France ne ſoit certainement pas un de ſes moindres progrès.]

„ En MDCXLVII, ſelon quelques-uns, „ ou en MDCXLV, ſelon Mr. *Riccoboni*, „ le Cardinal *Mazarin* ayant envie d'in- „ troduire en France les divertiſſemens

„ de

„ de ſon Païs, fit venir d'Italie pluſieurs
„ Muſiciens, un Architecte, & tous
„ les Artiſtes ou Ouvriers néceſſaires
„ pour accomplir ſon deſſein : Et ſoit
„ que le premier Opéra, exécuté par ces
„ Italiens, ait été *La Feſta teatrale della*
„ *finta pazza di Giulo Strozzi*, comme le
„ dit Mr. *Riccoboni*; ou l'Opéra d'*Orphée*
„ *& Euridice*, comme le dit Mr. *Des-*
„ *Maiſeaux* dans ſa *Vie de St. Evremont*...;
„ toûjours eſt-il vrai que les Spectateurs
„ furent enchantez du nouveau Specta-
„ cle.... La mort du Cardinal en arrêta
„ les progrès. Mais les François, ſenſi-
„ bles au ſouvenir des charmes qu'ils a-
„ voient trouvez à la repréſentation
„ d'*Orphée & Euridice* & de quelques autres
„ Piéces ſemblables, ſouhaiterent forte-
„ ment, & avec raiſon, d'avoir des
„ Opéras en leur propre langue... Et ils
„ en vinrent à bout. L'*Opéra François*, ſous
„ le nom d'*Académie de Muſique*, fut établi
„ à *Paris* en MDCLXIX, par Lettres
„ patentes du Roi, accordées à l'Abbé
„ *Perrin*.... Et l'ouverture du Spectacle ſe
„ fit en MDCLXXI ".... [Sur quoi j'ob-
ſerverai encore en paſſant, que cette der-
niere année, s'il faut s'en rapporter aux
Reflexions de Mr. *Riccoboni*, p. 138. n'eſt
point différente de celle où l'Abbé *Per-*
rin obtint ſon privilege: Mais ce qui eſt
plus digne d'attention que la date pré-
ciſe de cet établiſſement, c'eſt le ſuccès

qu'il eut en peu de tems ; car dès l'an MDCLXXII,] „ le Privilege passa entre „ les mains de *Lulli* : & ce célèbre Musi- „ cien venant à travailler de concert avec „ *Quinault*, les travaux réunis du Musi- „ cien & du Poète porterent l'Opéra „ François à un si haut point de perfection, „ que les Piéces qu'ils ont ainsi compo- „ sées font encore aujourd'hui les délices „ des François....

Tel a été le fruit de l'introduction de l'Opéra Italien en France. L'introduction du même Opéra en *Angleterre* n'y a pas eu tout-à-fait les mêmes suites. Mais les particularitez sur ce sujet doivent être reservées pour la fin, & nous n'y serons que dans quelques momens.

Nous pouvons reserver aussi pour le dernier article, ou même pour un article distinct des trois autres, les Remarques de Mr. *Lockman* sur l'ORATORIO : car quoique ce soit une espece d'*Opéra*, qu'on ne définiroit pas mal si on le nommoit l'Opéra-*Spirituel* ou l'Opéra *Sacré*, ce n'est pourtant pas tellement un Opéra, qu'il ne mérite d'être envisagé aussi comme faisant un genre à part.

Ce qui doit nous occuper dans cet endroit, si nous voulons nous y arrêter plus long-tems, ce sont diverses Remarques répandues dans le Discours de notre Auteur, lesquelles n'intéressent l'Opéra *Sacré* & l'Opéra des *Anglois*, que parce qu'elles

les intéreſſent l'Opéra en général; mais qui diffèrent au reſte de celles qu'on vient de lire, comme la Critique diffère de l'Hiſtoire.

II. Donnons-en le précis puiſque nous y ſommes. Elles pourront être inſtructives pour quelques Lecteurs; & ceux pour qui elles n'auront pas l'agrément de la nouveauté, pourront au moins y obſerver avec plaiſir une choſe dont je m'apperçois en les rapprochant les unes des autres: c'eſt que, comme autant de branches d'une tige commune, & d'une belle tige, elles ſemblent toutes partir d'un même principe, & n'être qu'un développement de cette maxime favorite des grands Maîtres du Goût; que dans les Ouvrages les plus compoſez, la *Compoſition* doit être ramenée à la *Simplicité* par une certaine *Union* des parties, conformément au mot d'Horace: *Denique ſit quodvis ſimplex duntaxat & unum.* Je m'explique.

[1.] Trois choſes conſtituent un Opéra. Il eſt fait pour le plaiſir des *Oreilles*; c'eſt un grand Concert de Voix & d'Inſtrumens. Il eſt fait pour le plaiſir des *Yeux*; de-là les dépenſes en habits & en décorations, les danſes & les machines: c'eſt un Spectacle. Il eſt fait enfin pour le plaiſir de l'*Eſprit*; c'eſt un Drame, & un Drame en vers. La Loi de la *Simplicité* ou de l'*Union* demande d'abord que ces trois parties marchent, pour ainſi dire, d'un pas égal vers leur but com-

mun, qui eſt de plaire, & même de *délecter*. Ce ſeroit une eſpece de monſtre qu'un Opéra où on les auroit raſſemblées ſans les aſſortir, ou de manière qu'il y eût de la méſalliance dans leur union. C'eſt une certaine égalité de mérite, c'eſt une certaine convenance, qui fait le bon aſſortiment, & l'*Union* agréable dont il s'agit ici. Un Spectacle ridiculement groſſier n'aſſortit point, ou aſſortit mal une Muſique excellente. Une Poéſie excellente eſt mal aſſortie par une mauvaiſe Muſique: & c'eſt encore pis, lorſqu'une Muſique excellente ne ſert qu'à accompagner une mauvaiſe Poéſie. Le *Spectacle* doit être beau: la *Muſique* & la *Poéſie* doivent être belles. Ou s'il y a quelque différence à cet égard entre les trois parties de l'Opéra, ce ne peut être qu'à raiſon de leur ſupériorité ou infériorité naturelle; qu'à raiſon du plus ou moins de dignité qu'elles ont à ſoutenir, en vertu des différens degrez de nobleſſe établis entr'elles par la Nature. L'alliance d'une Poéſie divine avec une Muſique paſſable, laiſſera quelque choſe à déſirer; mais au moins n'aura-t-elle rien de choquant: au lieu que l'alliance d'une Muſique divine avec une Poéſie médiocre, ſera regardée comme une impertinence. Les vrais Connoiſſeurs aiment mieux voir la Poéſie, forte & ſublime, ſouffrir une Muſique qui ne lui fait point honneur, que de la voir, foible

ble & rampante, se déshonorer elle-même. Le bon-sens & le bon-goût demandent que la Poésie sur-tout mérite l'honneur d'être portée sur le Théâtre: Et c'est aussi ce que paroît exiger en plus d'un endroit notre Auteur, qui loue beaucoup les *François*, parce que *chez eux*, dit-il, *une mauvaise Pièce ne réussit jamais, fût-elle ornée de toutes les graces de l'harmonie.* On peut au reste avoir de la sévérité sur cet article, sans être relâché sur les deux autres: & Mr. *Lockman* ne l'est point.

[2.] Mais si la loi de la simplicité ou de l'union veut que le Spectacle, la Musique & la Poésie concourent à l'envi pour nous plaire, la même loi veut que ce soit, si j'ose ainsi dire, sans ambition, ou avec une émulation exempte du désir de prédominer. Toute association demande, plus ou moins, une subordination mutuelle: & pour ajuster les trois Parties de l'Opéra, de manière qu'elles fassent un Tout-ensemble digne de l'approbation des Connoisseurs, il faut que le *Poète*, le *Musicien* & l'*Ordonnateur du Spectacle*, se soûmettent réciproquement à certaines règles, qui limitent la liberté qu'ils auroient si chacun d'eux ne travailloit que pour lui-même, ou dans le seul dessein de faire briller ce qui est de son département.

Ce qu'il y a de plus frappant dans le SPECTACLE, ce sont les *Machines*. Y

font-elles bien, ou y ſont elles de trop? C'eſt une queſtion ſur laquelle d'habiles gens, citez par notre Auteur, ſemblent n'être pas d'accord: Il ne prend point parti: & en effet, je doute que la queſtion ſoit ſuſceptible d'une déciſion formelle; car quelques raiſons que l'on allegue contre les *Machines*, je conçois toûjours qu'il y a des ſujets où elles entrent naturellement, & dont on ne ſçauroit en bonne Critique interdire le choix à ceux qui travaillent pour un Divertiſſement auſſi *fictice* ou auſſi artificiel que l'eſt l'Opéra, indépendemment des Machines. Sans condamner donc les *François*, qui en ont conſervé l'uſage juſqu'à ce jour, ni les *Anglois* qui n'en ont pas banni l'uſage, & ſans prétendre que les *Italiens*, qui l'ont quitté depuis quelques années, doivent être imitez en cela par les autres Nations; Mr. *Lockman* ſe contente de remarquer, que cet uſage peut facilement dégénérer en abus, & qu'il eſt vicieux toutes les fois que les jeux du Machiniſte ſont de nature à donner le change à l'attention des Spectateurs, à la rendre languiſſante pour le reſte, à empêcher qu'elle ne s'intéreſſe facilement & avec plaiſir aux paroles & à l'action entiere de la Partie Dramatique. Mr. *Wright*, dans le premier Volume de ſes *Voyages*, imprimez à Londres en MDCCXXX, fait la deſcription d'une

Machi-

Machine qu'il avoit vûë avec admiration dans un Opéra en Italie. L'Empereur *Néron*, l'un des perſonnages de cet Opéra, veut régaler d'un Spectacle Romain *Tiridate* Roi d'Arménie. L'Empereur & l'Impératrice paroiſſent pour cet effet ſur une Machine qui repréſente un Char de triomphe, traîné par un Eléphant. La tête, la trompe & les yeux de l'Animal, font des mouvemens où la Nature eſt ſi bien imitée, que *Tiridate* n'y ſoupçonne aucun artifice; quand tout-à-coup le Char de triomphe devient un Amphithéâtre rempli de Spectateurs, & l'Eléphant, tombant en piéces, ſe trouve comme métamorphoſé en une Troupe de Gladiateurs qui ſe battent en cadence au ſon des Inſtrumens. On dira peut-être que cela étoit aſſez naturellement amené par le ſujet; & l'on pourra dire de plus avec Mr. *Lockman*, que cela pouvoit ne pas mal convenir en *Italie*, où un Opéra dure pluſieurs heures, & où les Spectateurs prennent leur chocolat, & cauſent à leur aiſe. Mais il croit, après tout, que ces ſortes de Spectacles ſont plutôt une belle *Rareté*, une belle *Curioſité*, qu'une belle partie de l'Opéra: pourquoi? Parce qu'ils y introduiſent en quelque ſorte une duplicité d'action, ou une duplicité d'intérêt, contraire à la grande Loi de la Simplicité: Loi qui oblige l'*Ordonnateur du Spectacle* auſſi étroitement tout

tout au moins que ceux qui ſont chargez de la Compoſition de la *Muſique* & de la *Poéſie*.

La même Loi ordonne au *Muſicien* de n'oublier jamais qu'il travaille pour faire valoir l'Ouvrage du *Poète*. Nous avons diſtingué, d'après notre Auteur, trois eſpeces de Muſique: & quoique celle qui a été nommée *Muſique Parlante* ſoit proprement la ſeule eſſentielle à l'Opéra, il faut avouer que ſi les deux autres y ſont admiſes avec elle, cela ſe fait par de bonnes raiſons, qu'il eſt aſſez facile d'imaginer. Le Muſicien, en un mot, a droit de compoſer des morceaux de Muſique ſi peu deſtinez au chant des paroles, qu'ils n'appartiennent pas même à l'accompagnement du chant. Ce ſont des *Préludes* & des *Interludes*, qui, ſans être abſolument néceſſaires, peuvent néanmoins faire un très-bon effet. Or s'il eſt jamais permis au *Muſicien* de ſe donner carriere, de ſe livrer à ſon genie, & comme s'exprime Mr. *Lockman*, de diſpoſer de ſes ſons en Maître abſolu, ou qui ne reconnoît d'autres règles que celles de ſon Art, c'eſt aſſurément dans ces ſortes de Piéces preſqu'iſolées. Et cependant la Loi de la *Simplicité* ou de l'*Union*, lorſqu'elle eſt ſcrupuleuſement expliquée, nous dicte, que même dans ces ſortes de Piéces le Muſicien doit ſonger aux intérêts du Poète; qu'il ne doit pas interrompre l'action

Dra-

Dramatique auſſi long-tems que ſa fantaiſie pourroit le lui conſeiller: que quelque impreſſion qu'il faſſe ſur les eſprits par ſa Muſique, il ne doit pas de gayeté de cœur les tirer bruſquement de l'aſſiète où ils viennent d'être mis par les paroles: & que s'il les en tire, ce doit être au moins pour les y ramener, ou pour les préparer à ce qui va ſuivre. Auſſi voyons-nous que ſi Mr. *Lockman* ſemble d'abord accorder au *Muſicien* une liberté ſans bornes dans tout ce qui n'eſt pas *Muſique Parlante*, il ne laiſſe pas d'inſinuer bientôt après, que le Muſicien uſera de cette liberté *avec jugement*. Mais enfin, quelque libre qu'il ſoit, lorſqu'il ne s'agit que de *Muſique toute pure*, ou de *Muſique d'imitation*, entant que celle-ci eſt diſtincte & ſeparée de la *Muſique Parlante* & des Symphonies qui l'accompagnent; il eſt certain que dès qu'il vient à cette derniere eſpece de Muſique, & aux Symphonies dont elle peut être accompagnée, il n'eſt plus libre, ou l'eſt beaucoup moins. Ici il faut un Muſicien capable de ſacrifier ſes plus belles penſées, ſes plus heureuſes ſaillies, au deſſein de bien entrer dans l'intention du Poète; un Muſicien qui réſiſte à la tentation de briller ſans ceſſe par des *Diviſions* & des *Repétitions*, ſouvent nuiſibles à la vraye expreſſion des ſentimens. Il y auroit de bonnes choſes à dire ſur ce ſujet, ſi l'on vouloit l'approfondir. Le

but

but de Mr. *Lockman* ne demandoit apparemment pas qu'il allât si loin. Il ne nous dit point, par exemple, ce qu'il pense du *Récitatif ordinaire des François*; Récitatif qui, au gré de bien des Connoisseurs, est en général trop chantant; au lieu que celui des *Italiens* ne l'est pas toûjours autant qu'il devroit l'être pour l'intérêt des paroles. Mais comme celui-ci, tel qu'il est, paroît encore assez ridicule à bien des gens, qui souhaiteroient que certaines choses ne se chantassent point du tout; Mr. *Lockman* leur oppose le goût des Anciens, qui étoient charmez d'entendre leurs Tragédies, & même leurs Comédies, chantées d'un bout à l'autre: d'où il a sans doute voulu nous faire conclure, qu'à plus forte raison auroient-ils été contens d'une Musique continuelle dans nos Opéras, dont le Récitatif est fréquemment coupé par des Airs, & qui, tenant beaucoup plus de la fiction que la Comédie ou Tragédie ordinaire, souffre beaucoup mieux que l'on ajoute à la supposition d'un Dialogue ou Dramatique *versifié*, celle d'un Dialogue ou Dramatique *chanté*. On chante des Maximes, des Reflexions, des Sentimens, des Imprécations, des Louanges, des Plaintes passionnées, des Transports de joye: pourquoi ne chanteroit-on pas le reste? Et si la fiction autorise le chant des Airs, pourquoi n'autoriseroit-elle pas celui du Récitatif? La Loi de la Simplicité

plicité s'accommodera-t-elle moins d'une Fiction uniforme & *homogène*, ſi j'oſe ainſi dire, dans laquelle tout ſe chante, que d'une bigarrure de Chant & de Déclamation ? Ce qu'il y a de conſtant, ce me ſemble, c'eſt que cette Loi ſera ſuffiſamment obſervée, pourvû que le Chant ſoit plus ou moins muſical, plus ou moins artificiel, plus ou moins au deſſus de la Déclamation naturelle, ſelon la diverſité des paroles.

Le *Muſicien* au reſte, pour peu qu'il entende raiſon, ne murmurera point de la néceſſité qu'on lui impoſe de conſulter le Poëte, ou de s'aſtraindre au ſens & à l'eſprit des paroles. Car outre que c'eſt l'unique moyen qu'il ait d'exceller dans une eſpece de Muſique qu'il doit conſiderer tout au moins comme une des plus belles branches de ſon Art ; la Loi qui préſcrit au Muſicien certains égards pour le Poëte, eſt une Loi équitable, qui ordonne que le POETE de ſon côté ait de grands égards pour le Muſicien : que ſa Piéce ne ſoit ni aſſez longue, ni aſſez intriguée, pour épuiſer elle ſeule une attention qu'elle doit partager avec la Muſique : qu'il choiſiſſe un ſujet fertile en choſes propres à être heureuſement exprimées ou imitées par l'Art du Muſicien : qu'il les menage & les diſpoſe, pour les Airs ou pour le Récitatif, ſelon qu'elles ſont plus ou moins ſuſceptibles des beautez de la Mélodie ;

lodie: qu'il donne à ſes Vers une Cadence muſicale: qu'il les compoſe harmonieux & coulans, autant que la Raiſon le permettra: qu'il en banniſſe, autant qu'il lui ſera poſſible, tous les ſons ingrats pour la Muſique .... Mr. *Lockman* eſt entré dans quelque détail là-deſſus, conformément à ſon titre, qui promet des Reflexions ſur la *Poéſie Lyrique*, ou faite pour le Chant. Mais comme il ſemble n'être preſque entré dans ce détail que rélativement à la Verſification *Angloiſe*, & qu'il me faudroit peut-être pluſieurs feuilles de papier pour rendre l'expoſition de ce même détail véritablement intéreſſante; paſſons à un nouvel Article.

§ III.

Nous avons vû les Remarques de notre Auteur ſur l'Opéra en général. Voyons ce qu'il dit de l'OPÉRA DES ANGLOIS en particulier.

„ L'introduction de l'*Opéra Italien* en „ *Angleterre*, & les viciſſitudes qu'il y a „ éprouvées, ſont connues de quantité „ de perſonnes encore pleines de vie. Il „ y parut avec les charmes d'une Syrène. „ Il enchanta les oreilles au point d'en„ dormir la Raiſon, qu'il rendit aveugle „ ſur ce qu'il avoit de propre à la cho„ quer, ſoit dans les Poëmes qui ſer„ voient comme de véhicule à ſa Muſique, „ & qui n'étoient preſque tous qu'un aſ-

„ ſem-

„ ſemblage d'abſurditez mal couſues en-
„ ſemble ; ſoit dans le reſte de ſon Or-
„ donnance, mal entendue à plus d'un
„ égard. Il ſe trouva des gens néanmoins
„ que leur bon-goût ; leurs belles con-
„ noiſſances, & la ſupériorité de leur
„ eſprit, revolterent contre l'étrange ſuc-
„ cès de ce Divertiſſement. Ils réſolu-
„ rent de faire tous leurs efforts pour ex-
„ tirper en *Angleterre* l'*Opéra Italien*. Mr.
„ *Addiſon* le tourna agréablement en ri-
„ dicule dans quelques-unes des premiè-
„ res feuilles du *Spectateur* ; & cette ten-
„ tative ne fut pas une des moins heu-
„ reuſes qui ſe firent. Mais ſi quelque cho-
„ ſe ſembla rompre le charme, ce fut la
„ repréſentation de l'*Opéra du Gueux* ....
„ Mr. *Riccoboni* dit, que dans les Opéras
„ de *Hambourg* les *Récitatifs* ſont en *Alle-*
„ *mand*, & les *Ariettes* le plus ſouvent en
„ *Italien*. On avoit vû une bizarrerie ſem-
„ blable dans les Opéras de *Londres*. Elle
„ avoit ſuccedé à celle de donner des
„ Piéces entieres en langue inconnue, &
„ avoit excité à ſon tour la riſée de tou-
„ tes les perſonnes de bon-ſens. On don-
„ na après cela des Traductions Angloi-
„ ſes de ces Piéces Italiennes : & le re-
„ mede fut pire que le mal. Les défauts
„ dont elles étoient remplies n'avoient
„ pû choquer que foiblement juſqu'alors
„ la multitude des Spectateurs, à qui l'i-
„ gnorance de la langue Italienne ſervoit
„ au moins d'abri contre toutes les ſo-

„ tiſes qui demeuroient encore renfer-
„ mées pour eux dans les bornes d'une
„ langue étrangere : mais, graces à l'uſage
„ des *Traductions*, ils ſe ſentirent comme
„ inondez d'un déluge d'impertinences,
„ & rougirent d'avoir couru & défendu
„ avec chaleur un Amuſement ſi ridicule.
„ Il eſt vrai que le ridicule venoit en par-
„ tie de la rare platitude & de la ſingu-
„ liere lourdiſe des Traducteurs. Mais il
„ faut avouer auſſi, que les Traductions de
„ ces Meſſieurs, ſi elles eûſſent été beau-
„ coup moins mauvaiſes, auroient été des
„ copies fort infidèles de leurs informes
„ originaux". [La Muſique cependant ne perdoit pas ſes droits. Elle conſervoit un aſcendant qui pouvoit, indépendamment du mérite de la Poéſie, entretenir dans le Public un certain goût pour l'Opéra *Italien*; & ce goût, tel qu'il étoit encore, pouvoit ſe fortifier par l'habitude de ſe ſatisfaire malgré les murmures de la Raiſon.] „ Quelques-uns de nos plus ingé-
„ nieux Ecrivains conſidererent, qu'un
„ goût trop vif ou trop ſoutenu pour un
„ Divertiſſement exotique auſſi mal or-
„ donné que celui-là, pouvoit être d'u-
„ ne conſequence fâcheuſe pour le Théâ-
„ tre en général : & comme ils ne laiſ-
„ ſoient pourtant pas d'avoir eux-mê-
„ mes beaucoup de goût pour les gran-
„ des beautez de la Muſique Italienne, à
„ laquelle il ne manquoit que d'être em-
„ ployée raiſonnablement . . ; ils conçu-

„ rent

„ rent que ce qu'il y avoit de mieux à
„ faire, c'étoit de fournir à notre Théâ-
„ tre de bonnes *Piéces Angloiſes*, qui, avec
„ le ſecours d'un Muſicien habile, fûſſent
„ dignes d'une Aſſemblée de gens raiſon-
„ nables dont le goût n'eſt pas barbare.
„ Mr. *Addiſon*, Mr. *Gay*, & quelques au-
„ tres, prirent la plume; & cela produi-
„ ſit des Poèmes, dans leſquels il fut re-
„ connu que les Auteurs ne dérogeoient
„ en aucune façon à la reputation qu'ils
„ avoient acquiſe par d'autres Ouvrages.
„ Mais, ſoit que la Muſique & l'exécution
„ ne répondiſſent pas à la bonté des Piéces,
„ ſoit que le préjugé des Spectateurs en
„ faveur de l'Opéra Italien eût encore
„ trop de force, ces Piéces Angloiſes n'eu-
„ rent pas le ſuccès déſiré; ſi l'on ex-
„ cepte celle d'*Acis & Galatée*, qui fut
„ reçue avec un applaudiſſement géné-
„ ral, & qui ne reparoît jamais ſans être
„ applaudie de nouveau. Le ridicule des
„ Opéras Italiens & des mauvaiſes Tra-
„ ductions qu'on en avoit, leur attira un
„ mépris qui ſembloit réjaillir d'avance
„ ſur toutes les Piéces qu'on pourroit
„ faire en ce genre. Ceux qui étoient
„ capables d'en faire de bonnes, ne ſe
„ ſoucioient pas d'exercer leurs talens
„ dans un genre chargé du mépris pu-
„ blic. Ils étoient d'ailleurs aſſez mal en-
„ couragez par les Muſiciens, qui s'ar-
„ rogeoient quelquefois un pouvoir trop

„ arbitraire ſur ce qu'ils mettoient en „ Muſique, ſoit qu'ils ne connûſſent pas „ les beautez naturelles du Drame, ou „ qu'ils fûſſent réſolus de les ſacrifier à de „ beaux ſons toutes les fois qu'ils le juge- „ roient à propos. On ne laiſſa pourtant „ pas d'avoir toûjours des Opéras An- „ glois, & des Opéras même qui n'avoient „ peut-être pas tout le ridicule des Ita- „ liens; mais ils en avoient toute la fa- „ deur: Piéces où l'on ne trouvoit ni „ conduite, ni mœurs, ni ſentimens: „ Piéces deſtituées, en un mot, de tout „ ce qui forme un vrai Poème Dramati- „ que. Il y avoit cependant, & dans ces „ Piéces Angloiſes, & dans les Traduc- „ tions des Italiennes, pluſieurs Airs dont „ les paroles, à la faveur de la Muſique, „ paſſoient heureuſement du Théâtre à „ la Table & dans les Cercles du plus „ beau monde, qui voyant une ſucceſ- „ ſion perpétuelle de ces Riens mélo- „ dieux, s'imagina aſſez naturellement „ qu'il n'y auroit jamais rien de mieux „ à attendre de l'Opéra. La Poéſie qui, „ comme ſœur de la Muſique, devroit „ au moins marcher à côté d'elle & la „ tenir par la main, fut regardée com- „ me une petite Suivante, à qui il n'apar- „ tenoit que de lui porter la queuë. On „ a fait néanmoins quelques efforts dans „ ces dernieres années pour réhabiliter „ la Poéſie ſi indignement dégradée. On

„ a

„ a mis en Muſique des Piéces excellen-
„ tes en elles-mêmes; on les a portées
„ en cet état ſur le Théâtre, & elles y
„ ont eu le ſuccès qu'elles méritoient.
„ Tel eſt, par exemple, le *Feſtin d'Alexandre*; & tel encore le *Comus*, repré-
„ ſenté en Muſique au moyen des chan-
„ gemens qu'on a eſtimez néceſſaires pour
„ cet effet. Je ne parlerai point de di-
„ verſes Piéces miſes en Muſique par
„ quelques-uns de nos plus habiles Com-
„ poſiteurs, & qui ont été exécutées
„ moins publiquement. Mais je dirai un
„ mot de la *Roſemonde* de Mr. *Addiſon*. Un
„ homme de mérite, & à qui ſes compo-
„ ſitions de Muſique, ont fait honneur ",
[c'eſt Mr. *Smith*] „ a jugé que ſi cette
„ Piéce, malgré toutes les graces de la
„ Poéſie, ne plaiſoit pas ſur le Théâtre
„ autant qu'on auroit pû s'y attendre,
„ cela venoit d'une circonſtance qui fait
„ une beauté dans la Piéce même; ſça-
„ voir que *Roſemonde* eſt cenſée morte
„ par le poiſon dès la fin du deuxième
„ Acte, en ſorte qu'elle ne reparoit plus
„ ſur le Théâtre ": [C'eſt-à-dire que ſon abſence choquoit les Spectateurs, ou les laiſſoit languir, parce qu'elle les privoit du plaiſir d'entendre une Chanteuſe favorite, chargée du rôle de *Roſemonde*.]
„ Et je viens d'apprendre que Mr. *Arne*,
„ en reduiſant la Piéce de Mr. *Addiſon* à
„ un ſeul Acte ", [ou plutôt en reduiſant

ſant les trois Actes de la Piéce à deux,]
„ a tellement arrangé les choſes, que
„ *Roſemonde* y paroitra juſqu'au bout.
„ On dit auſſi qu'il y a fait une muſi-
„ que "[preſque],, toute nouvelle, & qui
„ n'eſt pas moins agréable que celle qu'il a
„ compoſée pour une autre Piéce ", [pour
cette Maſcarade de *Comus*,] „ à laquel-
„ le le Public prend actuellement tant
„ de plaiſir. Je ſerois fort fâché au reſte,
„ que l'on me regardât comme un Bar-
„ bare qui n'auroit aucun goût pour les
„ Opéras Italiens en général. L'Italien
„ eſt une langue muſicale, dont les a-
„ grémens ne me ſont pas tout-à-fait in-
„ connus: & j'ai aſſiſté avec beaucoup
„ de ſatisfaction à quelques Opéras é-
„ crits dans cette Langue par un galant
„ homme de ma connoiſſance, dans leſ-
„ quels il me ſembloit que les penſées
„ étoient juſtes & intéreſſantes, la Mu-
„ ſique judicieuſement adaptée aux pa-
„ roles, & l'Action gracieuſe, comme l'é-
„ toit ſur-tout, & de l'aveu de tout le
„ monde, celle du *Seneſino* .... Ma Criti-
„ que enfin ne tombe que ſur la ridicule
„ Ordonnance de pluſieurs des Opéras
„ Italiens que nous avons vûs en *Angle-*
„ *terre*, & ſur ce qu'ils ſont écrits dans
„ une langue que la majeure partie de
„ l'Audience n'entend point du tout.....
„ Avant que l'on eût en *France* des Opé-
„ ras François, bien des François s'ima-
„ ginoient

„ ginoient que leur langue n'étoit pas
„ ſuſceptible des modulations & des or-
„ nemens qui font une belle Muſique.
„ Mais la raiſon fut plus forte que le pré-
„ jugé ; & lorſque *Lulli* & *Quinault* travail-
„ lerent enſemble, l'expérience fit voir
„ que les Paroles & la Muſique s'entr'ac-
„ cordoient d'une façon merveilleuſe.
„ Cet exemple mériteroit quelque atten-
„ tion de la part de ces Anglois qui ſont
„ ſi prodigieuſement amoureux de l'O-
„ péra Italien, qu'ils ſe perſuadent que
„ la langue Angloiſe ne convient abſo-
„ lument point à la Muſique, ou qu'au
„ moins elle ne vaut rien pour une Mu-
„ ſique d'Opéra. L'Italien, à tout pren-
„ dre, eſt une langue plus douce que
„ l'Anglois ; on ne ſçauroit le nier : mais
„ ſi l'on conſidere la langue Angloiſe
„ dans toute ſon étendue, & que l'on con-
„ noiſſe les Ouvrages des meilleurs Poè-
„ tes Anglois, outre que l'on y trouvera
„ des Vers d'une extrême douceur ; on
„ jugera que la langue eſt très-capable
„ de ſe perfectionner de plus en plus à
„ cet égard. Il ſuffit, pour s'en convain-
„ cre, de comparer les Poéſies de *Wal-*
„ *ler* avec celles de ſes Prédeceſſeurs.
„ D'ailleurs il me ſemble que l'on peut
„ tirer avantage ici de la rudeſſe même
„ de la langue. L'Opéra n'eſt pas borné
„ à ces ſentimens tendres qui ne deman-
„ dent que des expreſſions douces &

„ molles. Il admet ces paſſions violentes „ qui aiment à s'exprimer par des ſons „ forts, & plutôt durs que foibles. Si l'Ita- „ lien l'emporte ſur l'Anglois pour les „ unes, l'Anglois à ſon tour doit l'em- „ porter ſur l'Italien pour les autres. „ Mais ce qu'il y a peut-être de plus rai- „ ſonnable à dire ſur ce ſujet, c'eſt que „ comme un bon Poète Italien peut fai- „ re des Vers pleins de force, non ob- „ ſtant la douceur qui domine dans ſa „ langue; de même un bon Poète An- „ glois, non obſtant la rudeſſe de la ſienne, „ peut faire des Vers pleins d'aiſance & „ de délicateſſe..... Le bonheur de l'O- „ péra en *France*, c'eſt d'avoir eu avec „ un *Lulli* un *Quinault*: le Poète étoit „ digne du Muſicien.... On a même vû „ quelque choſe de ſemblable en *Angle-* „ *terre*, lorſque *Purcel* & *Dryden* travail- „ loient l'un pour l'autre. C'étoit l'uſage „ vers ce tems-là, avant la Reſtauration „ & quelques années après; les meil- „ leurs Poètes écrivoient pour les meil- „ leurs Muſiciens. Mais depuis l'intro- „ duction de l'Opéra, Divertiſſement „ qu'on auroit pû rendre le charme des „ Eſprits les plus ſublimes, nos Muſi- „ ciens n'ont preſque été occupez qu'à „ dorer, pour ainſi dire, les balayures „ du Parnaſſe.

Ce qu'on vient de lire doit être regardé, à fort peu de choſe près, comme une

Tra-

Traduction exacte de tout ce qu'on trouve de Remarques sur l'Opéra des Anglois dans la Dissertation de Mr. *Lockman*: & quoique cela fasse déja un assez long morceau, je pense que la plupart des Lecteurs étrangers ne me sçauront pas mauvais gré d'y joindre quelques observations dont ils peuvent avoir pressenti la nécessité ou l'utilité. Mr. *Lockman* écrivoit pour des gens qui sont sur les lieux, qui sont au fait, ou à portée de s'y mettre. J'écris au contraire principalement pour ceux qui n'ont pas le même avantage. Cela seul autorise les petits éclaircissemens que je vais leur donner.

I. La première chose qui demande quelque explication, c'est que Mr. *Lockman*, débutant par l'Opéra *Italien* qui a été introduit en *Angleterre* de nos jours, & ne parlant de l'Opéra *Anglois* que comme d'une suite de cette introduction, il semble insinuer que l'Opéra, quel qu'il soit, a seulement été connu dans ce Païs depuis un assez petit nombre d'années, & n'a commencé à l'être que par des Piéces Italiennes. La vérité est, qu'il l'a été par des Piéces Angloises long-tems auparavant; & que lors même qu'il le fut sous le nom & sous la forme d'*Opéra*, il y avoit déja longtems qu'il l'étoit en quelque sorte sous un autre nom, & sous une forme un peu différente. Les MASCARADES, qui eu-

rent tant de vogue ſous *Jaques premier* & ſous les deux *Charles*, juſques au milieu du régne de *Charles II*, ſont certainement (à bien prendre la choſe) une eſpece d'Opéra. Et je ne ſçais ſi l'on ne pourroit pas en dire autant des INTERMÈDES, qui, depuis *Henri VIII* juſques à *Jaques I*, ſemblent avoir été plus à la mode que les Maſcarades. Le détail là-deſſus me meneroit trop loin : je le reſerve pour un Morceau à part que j'ai ébauché, & que je donnerai peut-être par voye de Supplément. Ce ſera un Catalogue Hiſtorique & Chronologique des Piéces Angloiſes parvenues à ma connoiſſance, qui peuvent être compriſes ſous la dénomination générale d'Opéra. Je me contenterai de faire ici deux ou trois remarques ſur les OPÉRAS formellement ainſi nommez, qui ont précedé en *Angleterre* l'introduction de l'Opéra Italien.

[1] J'ai ouï dire à Mr. *Lockman* lui-même, que Mr. *Leveridge*, Comédien, Chanteur, Poëte & Muſicien fort connu depuis long-tems en Angleterre, a dans ſon cabinet en manuſcrit une Piéce Dramatique Angloiſe, toute en Vers, notée d'un bout à l'autre, laquelle eſt un véritable OPÉRA, & qui paroit être du tems de *Charles I.* Peut-être n'eſt-ce dans le fond que quelqu'une de ces Maſcarades dont je parlois tout-à-l'heure ; mais

mais alors cela confirmeroit au moins ce que j'ai dit du rapport de ces sortes de Piéces avec l'Opéra: & si c'est un Opéra à la rigueur de la lettre (comme il y a tout lieu de le croire, vû l'Ordonnance entiere de la Piéce) cela mérite doublement d'être observé. J'avoue que cet exemple est le seul que je puisse alleguer de ce tems-là: mais ce que je ne trouve pas sous *Charles premier*, je le trouve suffisamment sous ses Successeurs.

[2] On seroit peut-être surpris, si je disois que l'Opéra fut introduit sous *Cromwel* en MDCLVI, pendant que la Comédie étoit défendue; & que ce fut même la suppression de la Comédie qui donna lieu à l'introduction de l'Opéra. Cela a tout l'air d'un paradoxe. Cela n'est pourtant pas sans fondement. On en jugera par le Catalogue que j'ai promis. Mais comme, après tout, je ne suis pas bien assuré si les Représentations en musique introduites alors étoient des Opéras dans les formes, ni si elles remplacerent la Comédie à titre d'OPÉRA; je me contenterai de dire qu'elles furent un acheminement considerable à l'introduction des Opéras expressément ainsi nommez.

[3] Ce fut sous *Charles II*, proprement, que l'Opéra fut introduit sous le nom d'*Opéra*; & cela, si je ne suis fort trompé, l'an MDCLXXIV, par la représentation d'ARIADNE,

ou

ou du *Mariage de Bacchus*, Opéra traduit du François. Celui de PSYCHÉ parut en MDCLXXV: & je ne ſçais s'il n'y en eut pas quelque autre encore dans le cours de ces deux années & de la ſuivante. Mais ce qu'il y a de certain, c'eſt que cela prit aſſez bien. La Comédie du Chevalier *George Etherege*, intitulée *The Man of mode*, & donnée au public en MDCLXXVI, ſuffiroit pour le prouver. *Dorimant*, l'un des Perſonnages de la Comédie, vers la fin du premier Acte, reçoit un Billet d'une de ſes Maîtreſſes, dont la concluſion eſt: *Je vous prie de m'envoyer une guinée pour aller voir* l'OPÉRA. Et dans la premiere Scene de l'Acte ſecond, *Medley* dit à *Emilie*: *Quoi! êtes-vous de ces Dames dont les oreilles, depuis nos* OPÉRAS, *ſont devenues ſi délicates?*

[4] Je renvoye au Catalogue dont j'ai parlé, ce que je pourrois dire des Opéras mis au Théâtre depuis MDCLXXVII juſques à l'époque de Mr. *Lockman*. J'ajouterai ſeulement, que les Piéces d'*Arſinoé*, de *Roſemonde*, de *Camille*, & quelques autres qui furent faites ſous la Reine *Anne*, ſont des Opéras formellement ainſi nommez, des Opéras écrits en Anglois, & des Opéras qui ont été repréſentez, comme on le verra tout-à-l'heure, avant ce que notre Auteur appelle *l'Introduction de l'Opéra Italien.*

II. Cette

II. Cette *Introduction* eſt le ſecond point ſur lequel un mot d'éclairciſſement ne ſera pas inutile. Mr. *Lockman* n'en indique le tems que d'une manière fort vague : & Mr. *Riccoboni*, ſans le fixer bien préciſément, le détermine de façon à faire croire, qu'au moins à préſent l'on peut compter, depuis cette Introduction, une quarantaine d'années. Je me trompe peut-être : mais je n'en compte que trente pour le plus. Je me fonde ſur ce qu'en dit Mr. *Addiſon*. Il en parle comme d'une choſe toute nouvelle dans la feuille dix-huit du *Spectateur* : & cette feuille eſt datée du vingt-&-un de Mars mil ſept-cens dix, vieux ſtile. Mais ce n'eſt pas tout.

Il parle, dans la même feuille, de l'Opéra d'ARSINOÉ. J'ai la Piéce entre les mains ; & j'en ai la première Edition, s'il y en a plus d'une. Or il paroît par le titre & par la Préface de cette Piéce, 1. Qu'elle eſt de l'an mil ſept-cens ſept, date de l'impreſſion. 2. Que comme les Paroles ſont Angloiſes, quoique traduites ou imitées de l'Italien, la Muſique auſſi eſt d'un Anglois, ſçavoir de *Thomas Clayton*, quoique compoſée dans le goût Italien. 3. Que *le deſſein de ce Divertiſſement étoit, d'introduire la Muſique à l'Italienne ſur le Théâtre Anglois, & que cela n'avoit jamais été tenté auparavant* : ce qui eſt vrai, bien que ſuſceptible peut-être de quelque modification. 4. Que les Acteurs

Acteurs qui exécuterent cette Piéce étoient tous des Anglois.

Mr. *Addiſon* parle enſuite de *quelques eſſais* ou de quelques tentatives qui ſe firent pour donner au Théâtre Anglois d'autres Piéces qui fûſſent plus propres à divertir des gens de goût & des eſprits raiſonnables. Il ne dit point quelles Piéces ont été le fruit de ces tentatives; mais je ſuis perſuadé qu'il avoit en vûë ſa ROSEMONDE: car elle avoit ſuivi de près *Arſinoé*, encore que le diſcours de Mr. *Lockman* ſemble ſuppoſer qu'elle parut beaucoup plus tard. L'Edition originale de *Roſemonde*, ainſi que celle d'*Arſinoé*, eſt datée de l'an MDCCVII.

L'Opéra de CAMILLE, & quelques autres de la même ſorte, ſelon l'expoſé de Mr. *Addiſon*, ſont après cela les premiers en ordre; poſtérieurs à *Roſemonde*, mais antérieurs aux Piéces Italiennes, leſquelles ne s'introduiſirent que par degrez.

On dira, ſi l'on veut, que le premier degré ſenſible de cette Introduction, ce fut la réuſſite de l'Opéra d'ARSINOÉ, annoncé au Public comme une Piéce originairement Italienne, & miſe en muſique dans le goût Italien. Cet Opéra n'eſt certainement rien moins qu'un chef-d'œuvre: mais malgré tous les défauts; malgré la mauvaiſe entente du Drame; malgré le trivial, le faux & l'informe des caractères; malgré la foibleſſe de l'expreſſion

preſſion & des penſées; malgré la proſaïque bizarrerie de la verſification, il eut un ſuccès des plus brillans. On dit même que la Reine le voulut voir, & le fit repréſenter au Palais de *St. James*, dans un tems que la Cour étoit en deuil: à telles enſeignes que cela donna lieu par accident à une équivoque dont on parle encore dans l'occaſion. L'Acteur chargé du rôle qui commence la Piéce, s'imagina qu'il étoit de ſon devoir de ſaluer une Audience ſi diſtinguée. Il le fit en chantant le premier vers. La Reine eut pour ſa part une profonde revérence; ceux qui étoient avec elle en eurent une pour eux: & le vers, dont une moitié ſembloit ainſi s'addreſſer à la Reine, l'autre à ſa Cour en deuil, étoit une apoſtrophe qui diſoit: *Reine des Ténèbres — Noire Nuit!* en Anglois: *Queen of Darkneſs — Sable Night!* Tout le monde ſent l'équivoque. Cela vaut mieux cependant en Anglois qu'en François, parce que le terme de *Nuit* dans la langue Angloiſe, ſignifie ſouvent une Soirée, & qu'appliqué à la Comédie, qui ſe joue toûjours le ſoir, il ſe confond preſque avec celui d'*Aſſemblée* ou d'*Audience*. Les Comédiens, pour dire qu'ils ont eu un grand concours de Spectateurs tel ou tel ſoir, diſent qu'ils ont eu une *bonne Nuit*: de ſorte que *Noire Nuit*, addreſſé par un Comédien à une foule de Spectateurs toute en deuil, étoit à-peu-près auſſi

auſſi bon que *Noire Aſſemblée.* On en rit: mais cela n'empêcha pas qu'*Arſinoé* ne continuât à produire ſon effet, qui étoit de mettre les Anglois en goût pour la Muſique Italienne, & de les diſpoſer à voir un jour avec plaiſir l'Opéra même Italien ſur leur Théâtre. Les paroles d'*Arſinoé* ſont attribuées à un nommé Mr. *Scot*: mais ſon nom ne ſe trouve ni dans le titre de la Piéce, ni dans la Préface, qui eſt du Muſicien, & dans laquelle il avoue avec une ingénuité admirable (qui n'étoit pourtant pas tout-à-fait ſans exemple) qu'il s'eſt fait faire à deſſein une Piéce d'un ſtile auſſi médiocre, parce que les expreſſions foibles, triviales & proſaïques dont elle fourmille, ſont les plus convenables pour cette muſique à l'Italienne qu'il ſe féliciteroit de pouvoir introduire ſur le Théâtre Anglois. Il y avoit une eſpece d'équité, après un pareil aveu, à faire abſtraction des paroles d'*Arſinoé*, pour ne l'enviſager que comme une nouveauté en fait de Muſique. Quoi qu'il en ſoit, cette nouveauté eut le bonheur de plaire. Et il eſt facile de concevoir comment ce ſuccès peut s'appeller un des degrez par leſquels l'Opéra Italien monta ſur le Théâtre Anglois: car qu'importe que les paroles ſoient Angloiſes ou Italiennes, ſi ce n'eſt pas pour elles qu'on va au Théâtre, & s'il faut même qu'elles ſoient mauvaiſes afin que la Muſique ſoit bonne?

Le

Le second degré, ce fut le succès médiocre des tentatives qui se firent pour donner à ce même Théâtre des Opéras dont la Poésie ne fût pas mépriſable. Tout le monde n'étoit pas assez sot pour croire bonnement que celle d'*Arsinoé* fût un modèle de ce qu'il y avoit de mieux à faire en ce genre. De-là les tentatives dont parle Mr. *Addison*, & de-là sa ROSEMONDE; Piéce infiniment supérieure à *Arsinoé*, & qui fut mise en Musique (à ce qu'on m'a dit) par le même Musicien, & dans le même goût. Si cette Piéce avoit eu sur le Théâtre un succès proportionné à son mérite, & que ce succès (ainsi que cela seroit naturellement arrivé) eût été suivi de celui de quelques autres bonnes Piéces Angloises; il y a toute apparence que les Anglois, charmez d'avoir avec de la Musique Italienne de bons Opéras dans leur langue, n'auroient pas été assez fous pour en préférer de mauvais en langue étrangere. Ils auroient pû, sans en venir-là, satisfaire leur curiosité pour les belles voix d'Italie. Mais, soit que la Musique de *Rosemonde* ne valût pas celle d'*Arsinoé*, & ne fût pas autant dans le goût Italien, comme on pourroit l'inférer de ce qu'en disent quelques Auteurs; soit que la conduite de la Piéce ne fût pas réglée de la manière la plus avantageuse pour la représentation, comme en ont jugé Mrs.

Smith & *Arne*; ſoit qu'il y eût dès lors une eſpece de Cabale intéreſſée à traverſer toute entrepriſe ſemblable à celle de Mr. *Addiſon*, comme lui-même l'inſinue dans la feuille citée du *Spectateur*; ſoit que la majeure partie de l'Audience ſe trouvât dominée par un caprice fatal à *Roſemonde*, ou par un préjugé contraire à tout ce qui ne ſerviroit pas d'acheminement à l'Opéra Italien; ſoit enfin que ces différentes cauſes fûſſent réunies: le ſuccès de *Roſemonde*, quoiqu'aſſez heureux, fut ſi peu glorieux en comparaiſon de celui d'*Arſinoé*, que bien loin d'être en obſtacle à l'introduction de l'Opéra Italien, il contribua plutôt à la faciliter. Une tentative inutile en faveur du bon-goût, tourne toûjours plus ou moins à l'avantage du mauvais. On ſe familiariſa de plus en plus avec cette idée, que la Poéſie dans un Opéra ne doit être que le jouet de la Muſique. On alla même, ſi nous prenons littéralement ce qu'en dit Mr. *Addiſon*, juſques à admettre comme un Axiome, qu'il ne ſe peut faire de bonne Muſique à chanter que ſur des paroles qui ſoient ſottes ou impertinentes: *That nothing is capable of being well ſet to Muſick, that is not Non-ſenſe.*

Un troiſième degré, ce fut le ſuccès de CAMILLE & de quelques autres Piéces ſemblables. Ce ſont des Opéras originairement Italiens, dont on conſervoit

voit la Muſique, après en avoir fait traduire les Paroles de telle manière, que la Traduction pût ſe chanter avec les mêmes notes que l'Original. Mr. *Addiſon* réleve ſpirituellement les burleſques incongruitez qui en réſultoient. Il arrivoit ſouvent, par exemple, que le plus bel endroit d'un Air ſe rencontroit avec les paroles les moins eſſentielles. Un *Donc*, un *Car*, un *De*, à la gloire éternelle des Particules Angloiſes, dit Mr. *Addiſon*, avoient quelquefois en partage les cadences & les diviſions les plus brillantes. Mais outre que les inconvéniens même de ces ſortes de Traductions diſpoſoient l'Audience à préférer un jour les Originaux, on avoit toûjours, moyennant ces Traductions, & de la Muſique qui étoit Italienne à tous égards, & de la meilleure qu'il y eût en *Italie*. Celle de *Camille* paſſe pour le chef-d'œuvre du célèbre *Bononcini*. Elle dut naturellement rendre plus vif & plus général que jamais, le goût que l'on avoit déja conçu pour l'Opéra Italien.

Un quatrième degré fut l'envie d'entendre une ſi belle Muſique, exécutée encore par de belles Voix Italiennes. On en eut bientôt quelques-unes. Mais comme les Chanteurs Italiens ne vouloient ou ne pouvoient pas chanter en Anglois, & que l'on vouloit toutefois leur donner des rôles dans les Opéras, on leur

permit de chanter leurs rôles dans leur propre langue, ou tels qu'ils étoient dans le Texte original, dont les Acteurs Anglois continuoient à ne chanter que la Traduction. „ Ordinairement, dit Mr. *Addiſon*, „ le Roi ou le Héros de la Piéce „ parloit en Italien à des Eſclaves qui „ lui répondoient en Anglois: & il n'é„ toit pas rare de voir un Amant qui fai„ ſoit ſa cour, & gagnoit le cœur de ſa „ Princeſſe, dans une langue qu'elle n'en„ tendoit point. On a peut-être de la pei„ ne à s'imaginer comment les Interlocu„ teurs, dans de pareils Dialogues, pou„ voient ſe paſſer d'un Interprête : mais „ tel étoit alors l'état du Théâtre Anglois ; „ & cela a duré environ trois ans.

„ Mais à la fin, continue Mr. *Addiſon*, „ les Spectateurs ſe ſont ennuyez d'en„ tendre la moitié d'un Opéra: & pour „ ſe débaraſſer entierement de la fatigue „ de penſer, ils ont tellement réglé les „ choſes à préſent, que l'Opéra s'exécu„ te d'un bout à l'autre en langue in„ connue.

Voilà ce que diſoit Mr. *Addiſon* dans un Diſcours daté, comme je l'ai remarqué, du 21 de Mars MDCCX—XI. On peut juger à-peu-près par-là en quel tems l'Opéra Italien, proprement ainſi nommé, fut introduit ſur le Théâtre Anglois. J'ai ouï dire que la premiére Piéce toute

Ita-

Italienne qu'on y mit, fut l'Opéra d'HYDASPE. Je ne l'ai point vû, & je n'ai pû apprendre d'ailleurs le tems précis où l'on fut régalé de cette nouveauté. Mais Mr. *Addiſon* en parle dans la feuille du quinze de Mars de la ſuſdite année, comme d'une Piéce qui avoit déja été exécutée pluſieurs fois, & depuis environ un an, ſi je l'ai bien compris. Il fait mention de l'Opéra de RENAUD ET ARMIDE dès la feuille du ſix du même mois ; mais il en parle comme d'une Piéce plus nouvelle. Tels ſont, pour ce qui regarde l'Introduction de l'Opéra Italien, tous les éclairciſſemens que je me trouve actuellement en état de donner.

III. Il en faudroit quelques-uns, en troiſième & dernier lieu, ſur les *Suites de cette Introduction*, ou ſur ce que Mr. *Lockman* appelle les *Viciſſitudes de l'Opéra Italien en Angleterre*. Le Lecteur ſe contentera des Remarques ſuivantes.

Première Remarque. Mr. *Lockman* dit qu'on a vû dans les Opéras de *Londres* une bigarrure d'Italien & d'Anglois, ſemblable à celle des Opéras de *Hambourg*, où les *Récitatifs* ſont en Allemand, & les *Ariettes* communément en Italien. Ou je ſuis fort trompé, ou l'on ne doit point conclure de-là (quoique la concluſion ſemble d'abord fort naturelle) que l'on ait jamais eu à *Londres* des Opé-

ras dont les Ariettes ſe chantaſſent en Italien & les Récitatifs en Anglois. La Bigarrure dont Mr. *Lockman* a voulu parler, eſt la même dont j'ai parlé d'après Mr. *Addiſon*, & qui a ſans contredit quelque choſe de beaucoup plus bizarre que celle des Opéras de *Hambourg*.

Deuxième Remarque. Notre Auteur dit que cette bizarrerie ſucceda à celle de donner des Piéces entieres en langue inconnue. *The Operas being* FIRST *performed in an unknown Tongue, and* AFTERWARDS *both in Italian and Engliſh* &c. Je ſuis preſque aſſuré qu'il y a là quelque inadvertence. Au moins paroît-il par l'expoſé de Mr. *Addiſon*, que l'on a eu des Opéras bigarrez d'Italien & d'Anglois, avant que d'avoir des Opéras tout Italiens.

Troiſième Remarque. Mr. *Lockman* dit, qu'on donna enſuite des TRADUCTIONS des Piéces Italiennes. Cela ne doit point s'entendre des Traductions chantées, comme étoit celle de *Camille*. Cela regarde les Traductions imprimées à l'oppoſite du Texte Italien qui ſe chantoit, & deſtinées uniquement à mettre au fait les Spectateurs qui n'entendoient pas l'Italien. Traductions, au reſte, dont je crois que l'uſage a commencé avec celui des Piéces Italiennes, & ſubſiſte juſqu'à ce jour.

Quatrième Remarque. Mr. *Lockman* ſemble parler de Mr. ADDISON & de Mr.

Mr. GAY, comme ſi ces Meſſieurs avoient travaillé tous deux à-peu-près dans le même tems, à compoſer quelque bon Opéra Anglois; ou du moins, comme s'ils y avoient travaillé l'un & l'autre depuis l'introduction de l'Opéra Italien. Mr. *Gay* l'a fait depuis cette époque; on le verra tout-à-l'heure: mais Mr. *Addiſon* l'avoit fait auparavant, puiſque l'Opéra de *Roſemonde*, ſon unique ouvrage en ce genre, eſt, ainſi qu'on l'a vû, de l'an MDCCVII.

Cinquième Remarque. Ce que Mr. *Lockman* nous dit du ſuccès diſtingué de la Piéce Angloiſe qui a pour titre ACIS ET GALATÉE, peut faire ſouhaiter d'en ſçavoir quelque choſe de plus. C'eſt une *Paſtorale Héroïque* que je trouve citée comme une *Maſcarade*, mais dont j'ai une Edition où elle eſt qualifiée *Opéra Paſtoral*: & je tiens de bon lieu, qu'elle fut compoſée originairement pour contribuer aux plaiſirs du magnifique Duc de *Chandos* dans ſa maiſon de *Canons*, où elle fut repréſentée en MDCCXVI, long-tems avant que d'être expoſée ſur un Théâtre public. Le nom de l'Auteur, je ne ſçais comment, a été pluſieurs années une énigme qui s'expliquoit diverſement. Le *Poetical Regiſter*, imprimé en MDCCXXIII, attribue poſitivement la Piéce à Mr. *Le Motteux*: mais on ne paroît plus douter aujourd'hui qu'elle ne ſoit de feu Mr. *Jean* GAY, le bon ami de l'illuſtre Mr. *Pope*,

le même dont il s'agit dans la Remarque précedente, l'un des plus agréables Poètes de l'Angleterre, & qui entre autres Poéſies a écrit quelques Piéces de Théâtre, parmi leſquelles au reſte il y a plus d'un Opéra, ſans en compter une à laquelle le nom d'Opéra ne doit peut-être pas ſe donner ſérieuſement, & cela pour une raiſon qui va ſe découvrir d'elle-même.

Sixième Remarque. Mr. *Lockman* dit, que ſi quelque choſe ſembla rompre le charme de l'Opéra Italien, ce fut la repréſentation de l'OPÉRA DU GUEUX: en Anglois, *The Beggar's Opera*. Cet *Opéra du Gueux*, auſſi-bien qu'*Acis & Galatée*, eſt de la façon de Mr. *Gay*, bien que Meſſieurs *Pope* & *Swift* (à ce qu'on dit) y ayent fourni quelques traits; mais ce n'eſt point un Opéra qui ſoit proprement ni ſérieuſement ainſi nommé: c'eſt plutôt une Parodie de l'Opéra, aſſez ſemblable pour la forme aux *Opéras Comiques* de *Paris*. Les Perſonnages n'en ſont rien moins que nobles. Ils parlent en proſe, & chantent ſur des airs de *Vaudevilles*. Cette Piéce fut miſe ſur le Théâtre en MDCCXXVIII, par Mr. *Rich*, Maitre du Théâtre de *Covent-Garden*, ou du *Commun-Jardin* (s'il faut prononcer comme la plupart des François:) & elle y fut tellement courue deux ans de ſuite, que les avantages qui en revinrent, & à Mr. *Rich* & à l'Auteur, firent dire à quelqu'un, en

en jouant sur la signification grammaticale de leurs deux noms : *Par l'Opéra du Gueux*, RICHE *est gay*, & GAY *est riche*. Il est bon d'observer toutefois, que je n'ai écrit *Riche* que pour faire sentir en François le jeu de mots ; car selon la régle qui veut qu'on n'altère pas les noms propres, il falloit écrire *Rich*, sans *e* à la fin.

Septième Remarque. Mr. *Lockman* ne dit pas en quel tems la Piéce d'ACIS & GALATÉE a commencé à se jouer publiquement : & j'ai différé jusqu'ici de le dire, afin d'éviter toute confusion dans le peu de dates que je puis placer de distance en distance pour éclairer notre route. Mr. *Handel*, qui avoit mis la Piéce en Musique, ne la produisit sur le Théâtre qu'en MDCCXXXII, s'il en faut juger par la date de l'Edition qu'on en a faite pour la Représentation. Cette Piéce au reste a été exécutée de plus d'une manière. On avoit vû dans des Opéras précedens, comme je l'ai rapporté, une bigarrure d'Italien & d'Anglois, qui n'étoit fondée & réglée que sur la nécessité que l'on s'imposoit de distribuer les rôles d'une même Piéce à des Acteurs de différente Nation : les uns Italiens, qui ne pouvoient bien chanter que dans leur langue : les autres Anglois, à qui il convenoit aussi de chanter dans la leur. Cette nécessité avoit abouti à faire admettre des paroles Angloises dans des Opéras

Italiens. Elle forma dans celui d'*Acis & Galatée* en MDCCXXXVI (à ce que m'ont assuré plusieurs témoins du fait) une bigarrure plus originale encore. Elle fit admettre en Angleterre, dans un Opéra Anglois, des paroles Italiennes, des rôles traduits & jouez en Italien.

Huitième Remarque. Après *Acis & Galatée* Mr. *Lockman* cite le FESTIN D'ALEXANDRE. Qu'on ne s'imagine pourtant pas que ce soit, ni un Opéra, ni une Piéce nouvelle. C'est une *Ode*, ou pour mieux dire une *Cantate* de *Dryden*, qu'il avoit faite pour être chantée le jour de *Sainte-Cécile*. Mais Mr. *Handel* a composé pour ce morceau de Poésie lyrique une Musique nouvelle, & au lieu que ces sortes de Piéces s'exécutoient autrefois solemnellement dans une Eglise, il a fait exécuter celle-ci sur le Théâtre. Et si ce n'est pas un ouvrage dramatique, le succès qu'il a eu n'en prouve pas moins ce que Mr. *Lockman* vouloit prouver, qu'une excellente Poésie n'est point incompatible avec une excellente Musique. Le *Festin d'Alexandre*, si je ne me trompe, fut mis sur le Théâtre en MDCCXXXVI.

Neuvième Remarque. Le COMUS, que Mr. *Lockman* allegue immédiatement après le *Festin d'Alexandre*, est originairement une *Mascarade* du célèbre *Milton*. Elle n'avoit été jouée qu'une seule fois en mil six-cens trente-quatre, & cela dans

la maiſon d'un Seigneur. Elle l'a été très-ſouvent en public depuis deux ans ou environ qu'elle fut portée ſur le Théâtre, à la faveur des changemens dont Mr. *Lockman* dit un mot, & qui paroiſſent venir de bonne main. On les attribue à un homme de mérite qu'on appelle Mr. *Dalton*, & qui eſt chargé de l'éducation de Mylord *Beauchamp*, fils du Comte de *Hertford*. L'ancienne Muſique de la Piéce étoit de *Henri Laws*; la nouvelle eſt de Mr. *Arne*. Le nouveau *Comus* fut donné au Public, & par la repréſentation & par l'impreſſion, en MDCCXXXVIII.

Dixième Remarque. Après avoir parlé en général avec aſſez de mépris des OPÉRAS ITALIENS exécutez à *Londres* juſqu'à préſent, Mr. *Lockman* fait une exception en faveur de quelques-uns de la façon d'un galant homme de ſa connoiſſance. Cela regarde certainement Mr. *Paul Rolli*, Membre de la Societé Royale, & le même dont j'ai eu occaſion de dire un mot dans l'éloge du *Paradis Perdu* de *Milton**. Au moins ſçais-je de bonne part, & qu'il eſt des amis de Mr. *Lockman*, & que c'eſt Mr. *Lockman* qui a fait la Traduction Angloiſe de ſon Opéra Italien d'ORPHÉE. A propos de quoi il me ſera permis de remarquer, que

* Biblioth. Brit. T. VIII. p. 183.

que ſi l'on admet une exception à la cenſure générale des Opéras Italiens, on peut en admettre une auſſi à la cenſure générale des Traductions Angloiſes de ces Opéras. La Traduction de PHARNACE, par exemple, & celle de LOTHAIRE, non plus que celle d'*Orphée*, n'ont point été confondues dans la foule. Il s'eſt même trouvé des gens qui ont cru reconnoître, à certains traits de la Traduction de *Pharnace*, le ſtile d'un Poète célèbre, que je déſignerois peut-être trop clairement, à ſon gré, ſi je le qualifiois le premier de la première volée. La Traduction de *Lothaire* paſſe pour être de feu Mr. *Samuel Humphreys*, Ecrivain eſtimé, & le même qui a traduit du François le premier Volume du *Spectacle de la Nature* de Mr. l'Abbé *Peluche*. *Pharnace* a été imprimé & repréſenté en MDCCXXIII, *Lothaire* en MDCCXXIX; & *Orphée* en MDCCXXXV.

Derniere Remarque. Mr. *Lockman* dit, qu'il ne parlera point de diverſes Piéces Angloiſes miſes en Muſique par d'habiles Compoſiteurs, leſquelles ont été exécutées moins publiquement que les précedentes. Parlons-en pour lui. Il s'agit de pluſieurs Piéces, en différens genres, dont quelques-unes s'exécutent aujourd'hui dans des lieux publics où l'on entre pour ſon argent, mais dont la plupart n'ont été exécutées juſqu'ici (au moins avec

avec éclat) que dans certaines Societez ou *Académies de Muſique*, aux Concerts deſquelles on n'eſt admis, ou qu'en qualité de Membre, ou qu'à la faveur des billets que les Membres ont droit de donner à leurs amis. Je connois deux de ces Societez, & je ne ſçais s'il n'y en a pas davantage. L'une eſt celle qu'on appelle communément du *Crown-and-Anchor* : Elle a pour Directeur de ſes Concerts le Docteur *Pépuſh* ; elle eſt célèbre : mais je ne voudrois pourtant pas aſſurer que Mr. *Lockman* l'ait en vûë. Je ne ſçais point de quelles Piéces on pourroit dire qu'elles n'ont été exécutées que dans cette Societé. Il y en a une autre qui eſt fort connue ſous le titre qu'elle a pris de *Societé d'Apollon* : Mr. *Lockman* en eſt. On vient d'imprimer, pour l'uſage de celle-ci, un Recueil des Piéces qui ont été miſes en Muſique pour ſes Concerts ; & parmi ces Piéces il y en a deux qui ſont de la façon de Mr. *Lockman*. La plus nouvelle eſt une ODE *pour la Féte de Sainte-Cécile*, chantée en grand concert, & imprimée pour la première fois ſeparement, en MDCCXXXIX. La Muſique eſt de Mr. *Boyce*, l'un des *Compoſiteurs* de la Chapelle du Roi. L'autre, miſe en Muſique par le même, & intitulée, COMPLAINTE DE DAVID *ſur la Mort de Saül & de Jonathan*, avoit été exécutée & imprimée d'abord en MDCCXXXVI.

J'au-

J'aurai occaſion de dire encore un mot de cette Piéce dans l'Article des *Oratorios*, auquel il eſt tems de venir.

§ IV.

J'ai déja obſervé que l'ORATORIO eſt une eſpece d'Opéra qu'on pourroit définir l'*Opéra Sacré* ou l'Opéra *Spirituel*; & que ce n'eſt pourtant pas tellement un Opéra, qu'il ne puiſſe être enviſagé auſſi comme faiſant un genre à part. Mais pour mettre les Lecteurs au fait, il faut que je diſe à préſent quelque choſe de plus.

Premièrement donc il eſt à remarquer, que les Anglois n'ont pas toûjours donné à leurs Opéras Sacrez le nom d'*Oratorio*. La Piéce que *Dryden* publia en MDCLXXVIII, intitulée l'*Etat d'Innocence*, & une autre qu'*Edouard Eccleſton* publia en MDCLXXIX, ayant pour titre *le Déluge de Noé*, quoique les ſujets ſoient tirez de l'Hiſtoire Sainte, n'ont jamais été appellées que des Opéras. La plus ancienne Piéce connue en Angleterre ſous le nom d'*Oratorio*, eſt celle d'ESTHER, compoſée (à ce qu'on a dit) par Meſſieurs *Pope* & *Arbuthnot*, miſe en Muſique par Mr. *Handel*, & qui fut exécutée vers l'an MDCCXX, dans la Chapelle du Duc de *Chandos* à *Canons*; lieu ſitué à environ dix milles de Londres, & où

où ce Seigneur a une belle maiſon, dans laquelle il entretenoit autrefois un nombre conſiderable d'habiles Muſiciens. Mr. *Pepuſh*, Docteur en Muſique, & Docteur très-docte, en étoit un. Mr. *Handel*, après avoir fait ajouter quelques paroles à ſon *Eſther* par Mr. *Humphreys*, & les avoir miſes en Muſique, porta la Piéce ſur le Théâtre : mais ce ne fut qu'en MDCCXXXI, ou XXXII ; & le Public n'avoit eu aucun *Oratorio*, que je ſçache, avant ce tems-là. Il en eut d'autres bientôt après. Ceux d'ATHALIE, de DEBORAH & de JUDITH, ſont de MDCCXXXIII.

Obſervons, en ſecond lieu, que comme l'*Oratorio* eſt particulierement deſtiné à remplacer l'Opéra, & tout Spectacle profane, les Mercredis & Vendredis de Carême ; il s'exécute auſſi d'une maniére qui lui eſt propre, & qui dans le fond eſt aſſez ridicule ; mais qui ne tenant preſque rien de la pompe ordinaire du Théâtre, ni de l'Action théâtrale, aura vraiſemblablement paru la mieux ſéante pour des jours extraordinaires de devotion, & la moins incompatible peut-être avec certains Réglemens touchant les Spectacles. Quoi qu'il en ſoit, l'*Oratorio* n'admet ni Habillemens de Théâtre, ni Machines, ni changemens de Décorations, ni Danſes, ni allées & venues de la part des Acteurs. Le Théâtre entier n'eſt qu'un grand Orqueſ-

tre

tre rempli par les Muſiciens; & les Acteurs, ou Muſiciens chantans, ne ſont diſtinguez des autres qu'en ce qu'ils occupent le bord du Théâtre. Là ils ont chacun leur place, & chantent chacun à leur tour, ſelon la diſtribution de leurs rôles. Cela eſt imité de ce qui ſe pratique dans les Egliſes d'Italie, où l'on repréſente d'une manière ſemblable certaines Piéces Sacrées, dont il ſera parlé plus amplement dans la ſuite. Or on juge bien que cette manière d'exécuter des Piéces dramatiques influe, ou doit influer ſur la compoſition même de ces Piéces; & que les Opéras François de *Jephté*, par exemple, & de *Samſon*, ne ſeroient pas fort propres à faire des *Oratorios*.

Auſſi peut-on obſerver, en troiſiéme lieu, qu'il n'eſt point abſolument néceſſaire qu'un *Oratorio* ſoit une Piéce dramatique, ni même une Piéce en Dialogue. LA COMPLAINTE DE DAVID *ſur la Mort de Saül & de Jonathan*, porte le nom d'*Oratorio* ſans qu'on y trouve à redire; & elle n'eſt cependant ni dramatique ni dialoguée. C'eſt proprement ce que nous appellerions en François une *Cantate Spirituelle*, avec ces deux différences ſeulement, que cela n'eſt pas borné, comme ſemblent l'être nos Cantates, à trois ou quatre Récitatifs, entremélez d'un pareil nombre d'Airs; & que le Poème commence par un Chœur, qui, après

après avoir invité le Poète à chanter, chante avec lui dans les endroits convenables. Notez au reſte, que quand je dis *avec lui*, cela doit s'entendre de ce qui paroît à la lecture : car à la repréſentation ce n'eſt pas la même perſonne qui chante l'Action toute entiere. Peut-être ſeroit-ce trop pour une ſeule voix : peut-être auſſi en faut-il plus d'une pour ſatisfaire les Auditeurs. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que cette Piéce (avec une nouvelle Muſique de Mr. *Smith*) s'exécute actuellement par pluſieurs voix, dans la ſalle de *Hickford*, & que c'eſt ainſi qu'elle avoit été exécutée avec la Muſique de Mr. *Boyce*, ſoit dans la *Societé* d'*Apollon* en MDCCXXXVI, ſoit dans un Concert public qui ſe fit à *Windſor* en MDCCXXXVII. Il y a quelque choſe de dramatique dans l'exécution. Mais la Piéce même n'en eſt pas plus un ouvrage dramatique : ce qui eſt ſi vrai, que lorſqu'elle fut imprimée pour le Concert de la Societe en 1736, ce fut ſous le nom de *Poème Lyrique*. Elle n'a paru ſous celui d'*Oratorio* que dans les autres Editions ; & il faut avouer au reſte, que quelque droit qu'on ait de donner ce nom à des Poèmes qui ne ſont pas du genre dramatique, il apartient à ceux de ce genre par la premiére inſtitution. Au moins cela eſt-il déterminé par le titre de la Piéce d'*Eſther*,

laquelle je regarde toûjours comme la première que les Anglois ayent euë ſous le nom d'*Oratorio*. Les termes du titre ſont: ESTHER: *Oratorio, ou Drame Sacré.*

J'ai cru ces remarques néceſſaires pour ceux qui ne ſçavent pas d'ailleurs ce que c'eſt que l'*Oratorio* des Anglois. Sçavoir à préſent ce qui leur en a fourni le nom & l'idée, & quelle eſt l'origine de la choſe même, ce ſont deux queſtions ſur leſquelles je me contenterai preſque de rapporter le précis de ce que je trouve dans le Diſcours de Mr. *Lockman*.

I. Tout ce que j'y vois de rélatif à la première queſtion, eſt renfermé dans un aſſez long paſſage qu'il cite du deuxième volume des *Voyages* de Mr. *Wright*, imprimez, comme je l'ai déja dit, en MDCCXXX. Traduiſons l'eſſentiel. „ Les Italiens [dit Mr. *Wright*] ont dans „ leurs Egliſes un Divertiſſement reli- „ gieux qu'ils appellent l'ORATORIO. „ C'eſt un Drame *en Muſique*, à la façon „ des *Opéras* du Théâtre. Les Airs ſont „ ſeparez les uns des autres par des Ré- „ citatifs. La Piéce entiere eſt de deux „ Actes. Le ſujet eſt tiré, ou de l'Hiſtoi- „ re Sainte, ou de l'Hiſtoire des Saints, „ & généralement de celle-ci. Entre „ les deux Actes il y a Sermon . . . . . „ Et le tout commence par un Diſcours „ (*Diſcorſo*) déclamé d'une manière un „ peu muſicale par quelque petit Garçon.

„ Nous

„ Nous entendimes deux de ces jeunes „ Orateurs. Le premier étoit âgé d'en„ viron ſix ans. Il parut ſur la tribu„ ne avec la gravité d'un homme fait, „ ſalua l'Audience, retrouſſa ſon cha„ peau . . . & prononça un *Silentio*, ac„ compagné d'un mouvement de bras „ qui impoſoit ſilence d'un air important. „ Le ſecond, autant qu'on en pouvoit „ juger par ſa ſtature & par ſa prononciation, bien qu'il fût parvenu à arti„ culer diſtinctement ſes paroles, n'a„ voit gueres que quatre ans. Il étoit „ habillé en Prêtre, & fit des merveil„ les. . . . . On apprend à ces petits „ Orateurs, non ſeulement à donner le „ ton aux choſes, mais à y ajuſter toute „ leur action; & ils y réuſſiſſent extrê„ mement bien ". [Ne ſeroit-ce pas des Diſcours ou *Oraiſons* de ces petits *Orateurs*, que l'*Oratorio* auroit pris ſon nom? On appelle *Déclamations* en France, dans les Colleges des Jéſuites, certaines petites Piéces dramatiques, qui ne ſont appellées de la ſorte, que parce qu'elles ſont faites pour exercer les jeunes gens à la *Déclamation*. Il ne ſeroit pas étonnant que celles qui portent le nom d'*Oratorio* fûſſent ainſi nommées par quelque raiſon peu différente. Mais l'origine du nom nous intéreſſe moins que celle de la choſe même.]

II. Le ſentiment de Mr. *Lockman* ſur

ce ſecond point paroît être, en deux mots : Que les *Oratorios* des Italiens ont la même origine que les *Jeux* & *Myſtères* des François ; & que ce furent les Pélérinages qui introduiſirent ces Spectacles de dévotion, comme en a jugé le Pere *Meneſtrier*, dans ſon Ouvrage *Des Repréſentations en Muſique*, pp. 153, 154.

„ Ceux qui revenoient de Jeruſalem & „ de la Terre Sainte, de Saint-Jaques de „ Compoſtelle . . . & de quelques au„ tres lieux de pieté, compoſoient des „ Cantiques ſur leurs voyages, y mê„ loient le récit de la vie & de la mort „ du Fils de Dieu, ou du Jugement „ dernier, d'une manière groſſiere, mais „ que le chant & la ſimplicité de ces „ tems-là ſembloient rendre pathétique ; „ chantoient les miracles des Saints, leur „ Martyre, & certaines Fables à qui la „ créance du Peuple donnoit le nom de „ Viſions & d'Apparitions. Ces Pélerins, „ qui alloient par troupes, & qui s'arrê„ toient dans les rues & dans les Places „ publiques, où ils chantoient le bour„ don à la main, le chapeau & le man„ telet chargez de coquilles & d'images „ peintes de diverſes couleurs, faiſoient „ une eſpece de Spectacle qui plut, & „ qui excita la pieté de quelques Bour„ geois de Paris à faire un fonds pour „ acheter un lieu propre à élever un „ Théâtre, où l'on repréſenteroit ces

„ myſ-

„ myſtères les jours de fête, autant pour „ l'inſtruction du Peuple, que pour ſon „ divertiſſement .... " [Ceci arriva ſur la fin du quatorzième ſiécle.] Le quinzième & le ſuivant virent naître de toutes parts en Europe des Spectacles qui étoient à-peu-près dans le même goût. Je remarquerai toutefois que l'Angleterre paroît avoir devancé la France même à cet égard, comme l'a fait voir Mr. *Riccoboni*, p. 154. de ſes Refléxions. Finiſſons. Mais que ce ne ſoit pourtant pas ſans dire un mot de la Piéce de Mr. *Lockman*, à l'occaſion de laquelle nous avons parlé de tant d'autres choſes.

§. V.

ROSALINDE eſt une Piéce d'un ſeul Acte, & ne contient que cent ſoixante-huit vers. Ce ſeroit peut-être trop peu pour un Opéra dans les formes. Mais, outre qu'il s'agit ici d'une Piéce qui n'eſt annoncée que ſous le nom vague de *Poème dramatique en Muſique*, celle d'*Acis & Galatée*, qui porte le nom d'*Opéra*, & qui eſt de trois Actes, n'a pas deux-cens vers; encore ſont-ils, à tout prendre, plus petits que ceux de *Roſalinde*. D'ailleurs Mr. *Lockman* n'a proprement pas écrit pour le Théâtre. Sa Piéce étoit deſtinée à la *Salle de Hickford*. Cette Salle eſt publique, à cela près qu'il n'y a que

les gens d'une certaine façon qui y entrent : Et avec cela elle eſt grande, puiſque ſans galeries, & ſans compter l'eſpace deſtiné aux Muſiciens, elle a des places pour quatre-cens perſonnes. Mais après-tout, ce n'eſt point une Salle de Comédie ni d'Opéra. La Piéce de *Roſalinde* n'y devoit être exécutée qu'à la manière des *Oratorios*, moins comme une Piéce de *Théâtre* que comme une Piéce de *Concert*. Mr. *Lockman* enfin a ſuivi la régle qu'il propoſe dans ſa Diſſertation ; où il eſt d'avis, qu'en général les Drames compoſez pour la Muſique, doivent être plutôt courts que longs.

Il n'a pas péché non plus contre la régle qui regarde le choix des ſujets. Il veut que le Poète prenne un ſujet fertile en choſes propres à être heureuſement exprimées par l'art du Muſicien ; & il entend principalement par-là un ſujet fertile en ſentimens tendres & paſſionnez. Point d'Opéra ſans amour. Au moins l'Amour & l'Opéra s'accordent-ils ſi bien, qu'ils ſemblent avoir été faits l'un pour l'autre : c'eſt l'opinion commune. Et pourquoi Mr. *Lockman* ne s'y conformeroit-il pas ? On pourroit aſſez bien, je penſe, appliquer aux Poètes ce qu'on a dit aux Amans :

Ce n'eſt pas l'Amour qui vous perd,
C'eſt la manière de le faire.

Le

Le grand art, c'eſt de traiter l'Amour d'une manière qui n'ait rien de choquant pour les honnêtes gens qui ſont raiſonnables. Il n'eſt pas aiſé, je l'avoue, de bien fixer les bornes dans leſquelles le Poëte doit ſe renfermer. Je doute au moins qu'elles ſoient exactement les mêmes dans tous les Païs. Mr. *Lockman* fait dire à ſa *Roſalinde* certaines choſes qui ne ſont, à la vérité, ni groſſieres, ni obſcenes, ni libertines; mais telles néanmoins, que la délicateſſe des oreilles Françoiſes les trouveroit peut-être un peu trop libres ou trop naïves dans un ouvrage dramatique: & je ne vois pourtant pas que les oreilles Angloiſes en ayent été choquées le moins du monde. Quoi qu'il en ſoit, ſans perdre plus de tems en reflexions, voici le ſujet & le plan de la Piéce.

Roſalinde, fille unique de *Ferdinand* Roi de Caſtille, eſt aimée en ſecret de *Dom Garcie*, Seigneur Caſtillan & Officier des Gardes du Roi. Il aime & il eſt aimé. Mais la diſparité des conditions ſembloit avoir condamné les deux Amans à ne jamais voir leurs vœux accomplis. *Dom Garcie* cependant, en recompenſe de ſes grands ſervices, ayant été fait Généraliſſime des Troupes de ſon Maître, a remporté une victoire éclatante & déciſive, mais qui coûte la vie au Vainqueur, ſi les premières nouvelles qu'on en a reçues ſont véritables, comme le croit

Rosalinde, à qui il ne reste d'autre consolation que les songes flateurs qu'elle peut faire dans les momens où sa douleur lui permettra de sommeiller. Elle s'est retirée dans un petit Bois, où elle vient de trouver un de ces momens heureux sur un lit de fleurs où elle s'est endormie. Elle se réveille, se leve, & pleine encore d'un songe agréable, elle en parle avec un transport qui exprime une joye bientôt suivie de regrets. C'est par-là que l'action commence: & c'est le sujet de la première Scene, terminée par cet Air, que chante *Rosalinde*.

The Maid who waking pin'd
For Love, with ceaseleſſ ſighs,
In ſleep, Redreſs may find,
For ſleep no Bliſs denies.
Why, Viſions, do ye gleam
Thus, tranſiently, delight?
Happy, could ſuch a Dream
For years ſuſpend its flight!

C'est-à-dire, au moins à-peu-près:

Une tendre & fidèle Amante
Dont l'Amour a trahi les vœux,
Triomphe dans un ſonge heureux
Du ſort cruel qui la tourmente.
Hélas! d'une erreur ſi charmante
J'éprouvois le puiſſant ſecours!
Faut-il, Erreur trop ſéduiſante,
Que vous ne duriez pas toûjours?

Dans

Dans la seconde Scene paroît un Page qui est de la confidence, qui a entendu *Rosalinde*, & qui tâche de lui persuader, que le songe qu'elle vient de faire est un heureux présage. Elle n'ose accepter l'augure: elle se croit trop infortunée, & déplore en termes naturels & touchans, le sort de celles qui, avec un cœur capable d'aimer, ont le malheur d'être nées filles de Roi. Le Page espère pour elle; & après l'avoir recommandée à la Déesse des Bois, il part, impatient d'apprendre des nouvelles qui répondent à ses espérances. Il y a dans cette Scene un Air, où *Rosalinde*, occupée de l'image de *Dom Garcie*, l'apostrophe en présence du Page en ces mots: *My Garcia!*

To my Lips thun Nectar sweeter!
Whereso'er I turn my Eyes,
Thee I only view, dear Creature,
Every other Object dies, &c.

Comme qui diroit:

Charmant & doux Objet, que mes levres sensibles
Trouvoient plus doux cent fois que le Nectar des Dieux!
Ton image sans cesse est présente à mes yeux!
Et pour tout autre objet mes sens inaccessibles,
C'est toi seul que je vois, en tout tems, en tous lieux!

Ou bien en moins de paroles:

A mes levres plus doux que le Nectar des Dieux,
Cher Amant! c'eſt toi ſeul que je vois en ces lieux.

Ces *Levres* & ce *Nectar* ne paſſeroient peut-être pas en France auſſi facilement qu'en Angleterre. Un Critique François ne manqueroit pas de dire que le *Paſſionné* & le *Senſuel* ſont deux choſes différentes . . . . . Mais j'ai promis que je ne ferois plus de refléxions.

Dans la troiſième Scene, *Dom Garcie* paroît. Dans la quatrième, les deux Amans ſe reconnoiſſent; & dans la cinquième, le Page de retour, agréablement ſurpris de les voir enſemble, leur annonce que puiſque *Dom Garcie* n'eſt pas mort, la Princeſſe eſt à lui: que le Roi la lui avoit deſtinée, avec tous les honneurs néceſſaires pour faire diſparoître préalablement l'inégalité de leurs conditions, &c. Les Amans expriment leur joye, & vont chercher aux pieds du Roi la confirmation de leur bonheur. Le Chœur invite les Graces à aller préparer le lit nuptial, & chante une ſentence qui finit la Piéce; dont le ſujet au reſte eſt de pure imagination, & dont le ſuccès doit avoir contenté l'Auteur.

ARTI-

ARTICLE II.

Ebauche d'un Catalogue Hiſtorique & Chronologique des Opéras Anglois, & des autres Piéces Angloiſes qui ont du rapport avec l'Opéra.

LES PIECES que les Italiens ont nommées MASCARADES, & dont on a un Recueil publié à Florence par *Le Laſca* en MDLIX, ont aſſez d'analogie avec l'OPERA, pour entrer en ligne de compte lorſqu'il s'agit de ce Spectacle; & les INTERMEDES, ſoit ſimples ou de pluſieurs Actes, dont parle Mr. *Riccoboni* aux pages 38 & 39 de ſes *Refléxions*, étoient des Piéces auxquelles il ne manquoit, pour être des Opéras, que d'être repréſentées à part, ou tout de ſuite. J'entrevois même que quelques-unes de ces Piéces, ainſi repréſentées, ont paſſé pour des Opéras. Il me ſemble, en un mot, que les Maſcarades, les Intermedes & les Operas d'Italie, peuvent être regardez comme diverſes *eſpeces* d'un même *genre*. Or quelle que ſoit l'origine des Intermedes & des Maſcarades en Angleterre, & quelque différence qui puiſſe ſe rencontrer entre les Piéces Angloiſes ainſi nommées & les Italiennes que je viens d'indiquer, trois choſes ſont certaines: La première, que les Anglois ont

ont aujourd'hui quelques Intermedes & diverſes Maſcarades qui ſe chantent, en tout ou en partie; la ſeconde, qu'il y a cent-cinquante à deux-cens ans, ſi-non davantage, qu'ils ont commencé à avoir des Piéces dont les noms répondent à ceux de Maſcarade & d'Intermede, uſitez vers ce tems-là en Italie; la troiſième enfin, que ſi je puis juger de toutes les Piéces Angloiſes ainſi nommées dont je ne connois que les titres, par celles dont la forme ou la conſtruction m'eſt connue, elles ont en général, ainſi que les Italiennes, aſſez de rapport avec l'Opéra, pour devoir être placées (aumoins proviſionellement) dans ce Catalogue. Si cela produit quelque erreur, ce ne ſera, je penſe, qu'à l'égard des *Intermedes*, ſorte de Piéces dont le nombre ne ſera pas fort conſiderable. Quoi qu'il en ſoit, je marquerai ici, autant qu'il m'eſt actuellement poſſible de le faire, les titres & les dates des Intermedes, auſſi-bien que des Maſcarades & des Opéras.

„ Le ſept de Mai MDXX, *Henri VIII.* „ fit préparer une MASCARADE, & ordon- „ na qu'on élevât un Théâtre dans ſa „ grande Salle de *Greenwich*... Le Roi, la „ Reine & les Seigneurs y vinrent à la „ repréſentation d'une bonne *Comédie de* „ *Plaute*".... C'eſt un fait rapporté, ſur la foi de *Hollingshead*, Hiſtorien Anglois, par Mr. *Riccoboni*, à la page 155. de ſes *Reflé-*

Refléxions. Or ſi nous ſçavions le détail de ce Divertiſſement, je ne doute preſque pas que nous n'y trouvaſſions, outre la Comédie de Plaute, quelque choſe qui reſſembleroit, ou aux Maſcarades d'Italie qui étoient à la mode & admirées vers ce tems-là, ou aux Maſcarades Angloiſes que nous verrons qui eurent beaucoup de vogue dans la ſuite, & qui doivent entrer dans ce Catalogue. Mai comme, après tout, je n'ai juſqu'ici que des conjectures à propoſer ſur cette Maſcarade de MDXX, j'aime mieux m'arrêter à ce que je viens d'en dire, que de m'engager dans une Diſſertation qui me meneroit trop loin.

Le *Poëtical Regiſter*, Ouvrage en deux volumes in octavo, dont le premier contient, ou du moins promet, *les Vies des Poëtes Dramatiques Anglois*, cite comme un INTERMEDE, dans l'Article de *Nicolas Breton*, une Piéce de cet Auteur, intitulée *La Leçon du Vieillard* &c. en Anglois, *The Old Man's Leſſon, and Young Man's Love*. Et dans une Liſte de Piéces anonymes qui ſert de ſupplément à ce même Volume, le Paragraphe dixième de la Lettre I, nous offre ce titre : *The Interlude of Youth*; c'eſt-à-dire, *L'Intermede de la Jeuneſſe*. Mais tout ce que le Compilateur nous apprend touchant la date de ces deux Piéces, c'eſt qu'elles ſont fort anciennes. Ou je ſuis extrêmement trompé, ou cela

la ſignifie au moins qu'elles ſont du ſeizième Siécle; & il y en a quelques autres dont j'entrevois qu'on en peut dire autant, quoiqu'on n'en ſçache pas l'année. Je les laiſſe à part. Je ne veux mettre dans ce Catalogue que celles dont je pourrai indiquer le tems d'une manière un peu moins vague.

Jean Heywood, Poète qui vivoit ſous les régnes d'*Edouard VI*, & de *Marie I*, a écrit diverſes Piéces *qu'il appelle des* INTERMÈDES, à ce que dit *Gérard Langbaine* dans ſon Livre des Poètes Dramatiques Anglois, imprimé à *Oxford* en mil ſix-cens quatre-vingt-onze; ou dont *la plupart* ſont des *Intermedes*, s'il faut ſe régler ſur ce qu'en dit Mr. *G. J.* c'eſt-à-dire *Giles Jacob*, Auteur de la Compilation dont je parlois tout-à-l'heure, imprimée en mil ſept-cens vingt-trois. Mais dans la Liſte qu'il donne de ces Piéces, je n'en vois que deux qui portent en titre le nom d'*Intermede*. Et pour ce qui eſt du tems, je ne le trouve marqué qu'au titre de la derniere, daté de MDXXXIII, ſoit dans *Giles Jacob*, ſoit dans *Charles Gildon*, qui paſſe conſtamment pour le principal Auteur des *Vies & Caractères des Poètes Dramatiques Anglois*; Ouvrage que l'on peut regarder comme un Abregé critique, & en même tems comme une Continuation de celui de *Langbaine*; Ouvrage au reſte qui paroît avoir été publié

blié en mil ſix-cens quatre-vingt-dix-neuf ou environ, quoique l'année de la publication n'y ſoit point marquée. *Edouard Phillips*, dans ſon *Theatrum Poetarum*, aſſez mauvais ouvrage imprimé en mil ſix-cens ſoixante-&-quinze, attribue à notre ancien Poète deux *Comédies* & quatre *Intermedes*. Je pourrois commencer mon Catalogue par ces Piéces de *Jean Heywood*. Mais comme j'ai quelques raiſons de douter ſi elles ſont autre choſe dans le fond que des *Farces*, je ne m'y arrêterai pas. Le nom Anglois d'*Interlude*, que je rends par celui d'*Intermede*, eſt équivoque. Je me bornerai, en fait d'*Interludes*, à ceux que je conçois qui peuvent être des *Intermedes* dans le ſens dont il s'agit ici : je veux dire dans un ſens où la Muſique & la *Muſique parlante* ſoient intéreſſées (plus ou moins) comme elles le ſont dans les Opéras.

Le deſſein de ce Catalogue eſt proprement, de donner une idée générale de ce qu'on pourroit appeller, *L'Hiſtoire de l'Aſſociation de la Muſique & de la Poéſie ſur le Théâtre Anglois*; & je dois avertir le Lecteur, que par cette raiſon je cotterai, outre les *Opéras*, *Maſcarades* & *Intermedes*, quelques-unes des *Tragédies* ou *Comédies* Angloiſes qui me paroîtront remarquables par cette aſſociation de la Muſique & de la Poéſie, ainſi que je l'expliquerai en tems & lieu.

L'or-

L'ordre que je ſuivrai, ſera celui des années dans leſquelles, ou avant leſquelles, je croirai pouvoir déterminer que les diverſes Piéces en queſtion ont été imprimées ou repréſentées. Toutes les années qui me fourniront la date de l'impreſſion ou de la repréſentation de quelqu'une de ces Piéces, ſeront marquées ſelon leur ordre naturel en chiffres Romains: & ſous chacune de ces Années, dont les chiffres ſerviront de titre aux Articles de ce Catalogue, on trouvera le titre de la Piéce ou des Piéces qui s'y rapportent, accompagné de quelques éclairciſſemens hiſtoriques, lorſque j'en aurai quelques-uns à donner, & que cela me ſemblera n'être pas inutile. Je commencerai par l'an MDLVI, & par une *Tragédie*. Mais j'avertis d'avance, que je ne donnerai que peu de choſe ſur le ſeixième ſiécle. Ce que j'en ſçais actuellement n'eſt ni aſſez certain, ni aſſez clair, pour mériter que j'y arrête long-tems le Lecteur. Je n'en dirai qu'autant qu'il en faudra pour ne pas paſſer trop bruſquement des Piéces du ſeizième ſiécle, dont j'ai parlé juſqu'ici, à celles du dix-ſeptième; leſquelles après tout ſont notre principal objet dans ce Catalogue, & qui me ſont auſſi un peu mieux connues que celles par où je vais débuter.

MDLVI.

MDLVI.

TRAGÉDIE, intitulée JOCASTE: Traduite du Grec d'*Euripide*, & partagée en cinq Actes par *George Gaſcoigne* & par *François Kinwelmerſhe*, tous deux Membres du College des Juriſconſultes connu ſous le nom de *Gray's Inn*: Repréſentée dans ce même College, & imprimée in quarto à *Londres* en 1556. C'eſt-là au moins la date que je trouve dans *Langbaine*; & je m'en rapporte à lui, en attendant que j'apprenne ſi *Giles Jacob* (qui ſe pare ſouvent de ſes plumes ſans en avertir, qui copie juſqu'à ſes fautes tout en faiſant ſemblant d'être original, mais qui ſçait auſſi ſe rencontrer en contradiction avec lui ſans dire pourquoi) a eu des raiſons, & des raiſons valables, pour marquer la date de cette Piéce, comme ſi elle étoit de dix ans plus moderne. Il eſt vrai que l'un & l'autre marquent leurs dates en chiffres Arabes; & ces chiffres ſont ſujets à tant d'inconvéniens, que malgré leur commodité, & en certains cas leur néceſſité, j'aimerois preſque mieux les voir bannis de l'Imprimerie que de les y ſouffrir à ce prix. Mais quoi qu'il en ſoit de la date de JOCASTE, ce qui m'engage à parler ici de cette Tragédie, c'eſt ce qu'en dit *Langbaine*: „ Que chaque Acte

„ de la Piéce eſt annoncé par un Jeu „ de Pantomime (ſelon la mode des Tra- „ gédies de ce tems-là) & terminé par un „ CHOEUR". *Each Act of this Play is introduced by a Dumb Shew (which in thoſe times was the mode in Tragedies) and concluded by a* CHORUS. Il ne dit point que les paroles du Chœur ſe chantaſſent; mais il me ſemble que cela doit naturellement ſe ſuppoſer.

MDLXV.

INTERMEDE, intitulé DARIUS, dont le ſujet eſt tiré du quatrième Chapitre d'*Eſdras*. Piéce cottée par *Giles Jacob*, avec la date de cette année, dans ſa *Liſte des Piéces Anonymes: Lettre D.* § 1. De quelque nature que ſoit cette Piéce, je m'imagine qu'on ne ſçauroit au moins la regarder comme un de ces *Interludes* qui peuvent paſſer ſous le nom de *Farce*.

MDLXVII.

INTERMEDE, dont le titre eſt, MARY MAGDALEN, *her Life and Repentance*: C'eſt-à-dire: *La Vie & la Converſion de Marie-Magdelaine*. L'Auteur ſe nommoit *Louis Wager*. *Langbaine* en parle comme d'un ſçavant homme.

MDLXXIII.

MDLXXIII.

INTERMEDE, ſans nom d'Auteur, intitulé *La Nouvelle Mode:* En Anglois, A NEW CUSTOM. *Langbaine* obſerve que cette Piéce, imprimée à *Londres* in-quarto cette année, a été écrite en faveur de la Reformation contre le Papiſme, qu'elle a trois Actes, & qu'elle eſt toute en vers. Voyez *Langbaine:* Liſte des Piéces écrites par des *Auteurs inconnus: Lettre N. Gildon & Jacob*, parlant des Actes de cette Piéce, diſent qu'*elle n'en a que trois*, comme ſi ces ſortes de Piéces en avoient ordinairement davantage. Je ne ſçais ce qui en eſt.

MDLXXV.

TRAGI-COMÉDIE avec des CHOEURS entre les Actes, & un Prologue, par *George Gaſcoigne:* Imprimée à *Londres* in-quarto, intitulée GLASS OF GOVERNMENT: ce qui ſignifie, je penſe, *Miroir* ou *Tableau d'un bon Gouvernement*; car *Langbaine* donne à entendre que la Piéce étoit deſtinée à faire l'éloge du gouvernement de la Reine *Eliſabeth*. La Piéce au reſte eſt en proſe : mais il dit que le Prologue & les Chœurs ſont tout en vers.

MDLXXX.

MASCARADE, intitulée PLEASURE *at Kenelworth Caſtle* : C'eſt-à-dire, *Les Plaiſirs au Château de Kenelworth. Langbaine* en parle comme d'une Piéce qu'il trouve attribuée à *George Gaſcoigne*, mais qu'il n'a point vûë. *Giles Jacob* ajoute au titre, tel qu'on vient de le lire, que c'eſt une Piéce *jouée devant la Reine pour ſon Divertiſſement*. Mais ni l'un ni l'autre n'en donnent la date. Je ne la place ſous cette année que proviſionellement, & pour dire que je ne crois pas qu'elle ait été écrite plus tard. Cette année marque à-peu-près le *milieu* du régne d'*Eliſabeth:* & mes deux Auteurs conviennent en ce qu'ils ne repréſentent *George Gaſcoigne* que comme un Poëte qui vivoit au *commencement* de ce régne.

MDLXXXVII.

INTERMEDE, portant pour titre : LIKE WILL TO LIKE &c. par *Ulpien Fulwell:* Piéce morale, imprimée à *Londres* ; toute en vers, & en vers rimez, avec un Prologue en vers alternatifs. *alternate Verſe.* Les Anglois appellent ainſi les vers dont les rimes ſont mêlées. Ces vers-là ſont ordinairement de différente meſure, & ſont auſſi ceux qu'on employe le plus communément dans la Poëſie Lyrique. Le titre & le ſujet de la Pié-

Piéce ſe trouvent au long dans *Langbaine*, *Lettre* F. *Article* de *Fulwel*.

NB. J'avoue que je ne ſçaurois *décider*, ni à l'égard de cet *Intermede*, ni à l'égard d'aucun des précedens, qu'il s'agiſſe d'un Divertiſſement caractériſé par l'alliance de la Muſique avec la Poéſie. Le Lecteur, après cet aveu, ne peut me ſçavoir mauvais gré de les avoir fait entrer en ligne de compte ſur une ſimple probabilité. C'eſt toûjours quelque choſe par rapport à l'*Hiſtoire générale du Théâtre Anglois*: & cela donnera peut-être occaſion à quelque Ecrivain mieux inſtruit, de nous fournir des éclairciſſemens qui nous manquent. Quoi qu'il en ſoit, la Piéce citée de *Fulwell* eſt le dernier *Intermede* dont je puiſſe indiquer la date ſous le ſeixième Siécle, & même ſous le régne d'*Eliſabeth*. Il eſt cependant à préjuger, que ſi l'on cherchoit bien, il ne ſeroit pas impoſſible d'en trouver quelques autres, & tels qu'il nous les faudroit, dans les années ſuivantes de ce régne. C'eſt vers ce tems-là principalement, ſi je ne me trompe, que les *Intermedes* en Muſique étoient à la mode en Italie. Les *Intermedes* ſont expreſſément ſpécifiez dans le Privilege accordé par *Jaques Premier* à une Troupe de Comédiens l'an MDCIII, qui, ſelon le nouveau ſtile, eſt la même année où mourut *Eliſabeth*: Et Mr. *Riccoboni*, qui cite ce Privilege, en

conclut, que les Comédiens Anglois embraſſoient dès ce tems-là *tous les genres de Repréſentations théâtrales.* Voyez ſes *Réflexions*, p. 160, & 161. On peut remarquer toutefois que les *Maſcarades* n'y ſont point ſpécifiées : mais cela ne forme point une difficulté réelle. Les *Maſcarades* (autant que j'en puis juger) n'étoient pas encore alors, & ne furent même que long-tems après, au moins ſous le nom de *Maſcarades*, un Divertiſſement pour les Théâtres publics.

Ce nom ne s'eſt appliqué d'abord qu'à des Piéces qui ſe jouoient, ou à la Cour, ou dans les maiſons des Seigneurs, pendant le Carnaval, & dans certains jours de réjouïſſance, lorſqu'on célébroit avec éclat un mariage, ou lorſqu'à quelque autre occaſion l'on donnoit une fête. Les Rois, les Princes, les Seigneurs, les Dames de la Cour, étoient Acteurs dans ces ſortes de Piéces. Les *Maſcarades*, en un mot, me paroiſſent avoir été dans les commencemens, ce que les François auroient appellé des *Ballets* : Il me ſemble même que l'on en a repréſenté quelques-unes ſous le nom de *Ballets* à la Cour de France. Et pour ce qui eſt des Piéces produites ſur des Théâtres publics en Angleterre ſous le nom de *Maſcarades*, je ne vois rien en France à quoi l'on puiſſe mieux les comparer qu'aux *Ballets de l'Opéra*; avec cette différence, à la vérité, que les *Maſcarades*

carades ne ſont pas néceſſairement, ni même ordinairement, tout en Muſique: Mais elles ont en cela quelque choſe de commun avec l'Opéra même des Anglois, puiſqu'ils ont eu des Opéras qui n'étoient qu'un mêlange de Chant & de ſimple Déclamation. Je ne prétens point, au reſte, définir ici les choſes bien préciſément. Cela ſeroit un peu difficile. Le Lecteur en jugera par la ſuite de ce Catalogue, & formera des définitions comme il lui plaira, quand il aura parcouru la Liſte que je vais lui donner d'un aſſez grand nombre de Piéces du ſiécle paſſé.

J'ajouterai néanmoins, avant que d'en venir-là, que ſi j'avois pû découvrir ſûrement les dates des Ouvrages de *Shakeſpear*, j'aurois vraiſemblablement eu lieu d'en citer pluſieurs du ſiécle à la fin duquel nous touchons, & vers la fin duquel ce fameux Comédien avoit déja acquis beaucoup de réputation. Au moins remarquerai-je, ſans deſcendre dans aucun détail, que de quatorze *Comédies* de ſa façon qui m'ont paſſé par les mains, il n'y en a pas trois où il n'ait fait entrer quelques morceaux de *Muſique Vocale*; & qu'il en a uſé de même dans quelques-unes de ſes *Tragédies*. Venons maintenant à la clôture du ſeixième ſiécle, & paſſons de-là au dix-ſeptième.

MDC.

COMÉDIE, ou comme l'Auteur, *Ben Johnſon*, l'appelle, *Satire Comique*, intitulée, *Les Divertiſſemens de Diane*: CYNTHIA'S REVELS &c. Jouée pour la première fois cette année par les Enfans de la Chapelle de la Reine &c. Je donne ici une place à cette Comédie, en conſideration de pluſieurs Airs dont elle eſt parſemée.

MDCI.

COMÉDIE, ou *Satire Comique*, par le même: intitulée *le Poëtereau*; POETASTER &c. Repréſentée pour la première fois cette année par les Enfans de la Chapelle de la Reine &c. Piéce mêlée, comme la précedente, de pluſieurs morceaux qui ſe chantent.

MDCIII.

DIVERTISSEMENT donné à la Reine, Epouſe de *Jaques Premier*, à *Althrope*, chez le Lord *Spencer*, le Samedi vingt-cinq de Juin de cette année, ſur ſa route d'Ecoſſe en Angleterre &c. ENTERTAINMENT *in particular of the Queen and Prince* &c.

NB. Le nom Anglois d'*Entertainment*, que je traduis par celui de Divertiſſement, déſigne ici une ſorte de Piéces qu'on pourroit définir, ce me ſemble, de *petites Maſcarades*, où il entre ordinairement

ment quelques vers à chanter. Je dis *ordinairement*, parce que j'en ai vû une au moins où il n'y a rien qui ſe chante, laquelle, par conſequent, n'apartient point à ce Catalogue. Celle dont je viens de rapporter le titre, & deux autres que j'ai vûës du même Auteur, qui eſt *Ben Johnſon*, ſe reſſemblent en ce qu'elles ſont terminées par un Air. Je ne mets point en ligne de compte un *Divertiſſement* de cette même année donné au *Roi Jaques* dans les rues de *Londres*, le jour de ſon Couronnement. Il ne s'agit ici que de *Divertiſſemens Dramatiques*: Il y en a qui ne ſont pas de ce genre, & celui-ci en particulier n'en eſt pas. *Langbaine* cependant, & *Giles Jacob* après lui, le placent parmi les ouvrages dramatiques de *Ben Johnſon*. Mais *Langbaine* a la précaution d'avertir, qu'il n'en uſe ainſi qu'à l'exemple de quelques autres faiſeurs de Catalogues, & il donne à entendre qu'en cela ils ſe ſont trompez. *Jacob* la met au nombre de vingt Piéces qu'il appelle formellement des *Piéces Dramatiques*, & ſupprime la remarque néceſſaire de *Langbaine*; mais en revanche il en fait une autre: il avoue avec une ſçavante naïveté, qu'il ne ſçait point le tems de l'exécution d'un Divertiſſement donné à *Jaques Premier* le jour de ſon Couronnement. Au moins cet aveu eſt-il implicitement renfermé dans l'Aver-

tiſſement général qui ſe lit au bas de la page 151.

MDCIV.

I. DIVERTISSEMENT de *Ben Johnſon*, donné au Roi & à la Reine le matin du premier jour de Mai, dans la maiſon du Chevalier *Guillaume Cornwallis* à *High-gate*. ENTERTAINMENT *in private of the King and Queen* &c. *Jacob* met cette Piéce en mil ſix-cens quatorze. Je ne ſçais pourquoi: mais il y a apparence que c'eſt encore la faute des chiffres Arabes.

II. MASCARADE ROYALE: en Anglois, ROYAL MASQUE *at Hampton-Court*. C'eſt le titre de la Piéce. Elle eſt imprimée à *Londres* in-quarto. Elle fut repréſentée à *Hampton-Court* le Dimanche au ſoir, huitième de Janvier de cette année, par la Reine & onze Dames d'honneur. *Langb. Auteurs inconnus: Lettre R.*

MDCV.

I. COMÉDIE de *Ben Johnſon*, jouée pour la première fois cette année par les Serviteurs du Roi &c. intitulée *Vulpone, ou le Renard:* VULPONE, *or* THE FOX: & dans laquelle il y a pluſieurs Airs.

II. MASCARADE DE LA REINE, par

par le même, intitulée autrement, *Maſcarade de la Noirceur*: QUEEN'S MASQUE *of Blackneſs*: Repréſentée à la Cour à *Whitehall*, le ſoir de la fête des Rois: & imprimée avec une autre ſous le titre commun de *Maſcarades de la Reine*. *Giles Jacob* donne la date de MDCV, à la repréſentation de l'une & de l'autre. Mais comme il ne dit pas pourquoi, je m'en rapporte, ſoit à *Langbaine* & à *Gildon* qui aſſignent à ces deux Piéces deux dates différentes, ſoit à l'Edition que j'ai entre les mains des Œuvres de *Ben Johnſon* imprimées de ſon vivant, & ſelon toutes les apparences ſous ſes yeux, à *Londres* par *Guillaume Stansby*, en mil ſix-cens ſeize. Le titre de la ſeconde Maſcarade en queſtion viendra dans ſon rang.

MDCVII.

I. MASCARADE, intitulée, A PARLIAMENT *of Bees*: c. à d. *Le Parlement des Abeilles*. *Langbaine* en parle ſimplement comme d'une Piéce imprimée à *Londres* in 4°. en mil ſix-cens quarante, & ne dit point que ce ſoit une *Maſcarade*. Mais *Jacob*, qui paroît avoir ſçû des particularitez ignorées de *Langbaine* ſur l'article de *Jean Day*, Auteur de cette Piéce, la nomme expreſſément une *Maſcarade*, & la date de l'an MDCVII. Leurs expoſez diffèrent ſans ſe contredire. Conférez cependant ce que dit *Gildon*.

II.

II. DIVERTISSEMENT de *Ben Johnſon*, donné au Roi & à la Reine dans la maiſon du Comte de *Salisbury* à *Théobalds*, le vingt-deux de Mai, jour que la Reine entra dans cette maiſon pour en prendre poſſeſſion. ENTERTAINMENT *of King James and Queen Anne at Theobalds* &c.

MDCVIII.

I. MASCARADE DE LA REINE, intitulée autrement, *Maſcarade de la Beauté*: QUEEN'S MASQUE-*of Beauty:* Repréſentée à *White-hall* le ſoir du Dimanche après les Rois; & l'une des deux Piéces qui ont le titre commun de *Maſcarades de la Reine*. Voyez An. MDCV. Il n'y a dans la première que quatre Airs. Il y en a ſept dans la ſeconde.

II. MASCARADE de *Ben Johnſon*, ſous le titre Latin d'HYMENÆI &c. Outre les Airs de cette Maſcarade, qui ſont au nombre de cinq, il y a pour concluſion un long Epithalame qui devoit être chanté tout entier, mais dont l'Auteur dit qu'on ne chanta que le commencement. Cette Piéce au reſte n'a point de date marquée. Mais comme dans l'Edition de *Ben Johnſon*, citée ci-deſſus, & dans laquelle la plupart des Piéces ſont viſiblement rangées ſelon l'ordre chronologique, cette Maſcarade ſe trouve placée

cée entre deux autres de MDCVIII; j'ai cru pouvoir la ranger de même en la mettant sous cette année.

III. MASCARADE du même, représentée à la Cour, le Mardi-gras, à l'occasion du mariage du Lord Vicomte *Hadington*. Tout ce qui se chante dans cette Piéce, mais qui se chante à diverses repriſes, ſeparées par des Danſes, c'eſt un long Epithalame. Les Danſes (pour le dire en paſſant) ſemblent être auſſi eſſentielles pour le moins à la Maſcarade qu'à l'Opéra. Je ne ſçais au reſte pourquoi *Jacob*, Copiſte preſque perpétuel de *Langbaine* & de *Gildon*, a prétendu ignorer la date de cette Maſcarade, à moins que ce ne ſoit parce que le métier même de Copiſte demande une certaine habileté que tout Copiſte n'a pas. MASQUE *at the Lord Viſcount Hadington's marriage at Court*, &c.

MDCIX.

MASCARADE DES REINES; en Anglois: MASQUE OF QUEENS: Repréſentée à *White-hall* par la Reine avec ſes Dames, le deux de Février. *Ben Johnſon*, Auteur de la Piéce, fut aſſiſté du célèbre Architecte *Inigo Jones* dans ce qui regardoit l'ordonnance du Spectacle. A propos de quoi il ne ſera peut-être pas inutile de dire une fois pour toutes, que les

les Décorations & les Machines, ainſi que les Danſes & le Chant, ſemblent entrer néceſſairement dans la Compoſition d'une Maſcarade parfaite. Le Chant au reſte ne domine pas dans celle dont je viens de donner le titre; mais il y entre toûjours pour quelque choſe. Ce ſont trois Airs qui ſont la clôture de la Piéce.

NB. Il ſe trouve parmi les Maſcarades de *Ben Johnſon*, entre cette derniere & celle qui a pour titre *Oberon*, une Piéce qui par cette ſeule raiſon apparemment a paſſé plus d'une fois ſous le nom de *Maſcarade*. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que ce nom ne ſe lit point dans le titre particulier de la Piéce; & que, non obſtant l'autorité de *Jacob*, elle n'eſt point du genre Dramatique. C'eſt la deſcription d'une eſpece de Carrouſel ou d'une Courſe de Barriere, où l'ouvrage du Poëte ſe réduit à des Complimens en vers, que l'on pourroit comparer aux Vers de Ballet des François. SPEECHES *at Prince Henry's Barriers* &c.

MDCX.

MASCARADE de *Ben Johnſon*, intitulée *Oberon* &c. OBERON, *the Fairy Prince, a Maſque of Prince Henries* &c. Les Airs répandus dans cette Maſcarade ſont au nombre de huit.

NB.

NB. Elle n'a point de date : mais par le rang qu'elle occupe parmi les autres, on peut conjecturer qu'elle eſt de cette année ou environ. Le Prince Henri, pour qui elle fut faite, mourut en mil ſix-cens douze.

MDCXI.

I. TRAGÉDIE avec des CHOEURS entre les Actes, à la manière des Anciens; intitulée PHILOTAS.

NB. J'ignore la date préciſe de cette Piéce : mais elle exiſtoit certainement cette année, & peut-être pluſieurs années auparavant. Au moins *Langbaine* aſſure-t-il qu'elle eſt la première de la façon de *Samuel Daniel* : & parmi les autres il en met une dont il paroît avoir vû une Edition de MDCXI.

II. TRAGÉDIE avec des CHOEURS comme la précedente, & par le même, intitulée CLÉOPATRE ; Imprimée à *Londres* pour la première fois cette année, ſelon *Langbaine*, in-octavo ; & réimprimée depuis avec des changemens conſiderables en mil ſix-cens vingt-trois, in-quarto, avec les autres Piéces de l'Auteur.

III. MASCARADE du même, dont je reſerve le titre pour l'an MDCXXIII.

IV. TRAGÉDIE de *Ben Johnſon* avec des CHOEURS : intitulée CATILINA : Re-

Repréſentée cette année pour la premiè-re fois.

MDCXIII.

I. MASCARADE, dont les deux Colleges ou Societez de Juriſconſultes, de *Middle-Temple* & de *Lincoln's-Inn*, régalerent la Cour à *White-hall* le quinze de Février de cette année, à la célébration des Nôces de la Princeſſe *Eliſabeth* avec *Fréderic* Comte Palatin du Rhin. MASQUE *of the two honourable Houſes* &c. La Piéce fut imprimée l'année ſuivante, ou, ſelon le nouveau ſtile, la même année, ſçavoir en MDCXIV, in 4°. à *Londres*, avec un Hymne à l'Hymen &c. La Poéſie eſt de *George Chapman*, ami de *Ben Johnſon*, & Auteur de divers autres ouvrages dramatiques. Les Décorations & les Machines étoient de l'invention d'*Inigo Jones*. *Langbaine* inſinue que cette Piéce ne vaut pas grand' choſe. NB. *Gildon* croit que cette Maſcarade & une autre qu'on trouve dans quelques Catalogues ſous le titre de TEMPLE, ſont une ſeule & même Piéce.

II MASCARADE *de Meſſieurs du College de* GRAYS INN & de celui d'INNER-TEMPLE, écrite par *François Beaumont*, & repréſentée dans le Palais de *White-hall*, devant le Roi & la Reine, à la même occaſion que la précedente.

Je

Je ne vois point au reſte laquelle des deux fut la première. MASQUE of GRAYS-INN *Gentelmen and the* INNER TEMPLE, &c. *Langbaine* Art. de *Fletcher & Beaumont*: p. 212, 213.

III. MASCARADE *des Fleurs*: Piéce que je crois de cette année, mais dont je puis renvoyer le titre à l'an MDCXXXI.

MDCXIV.

NB. Je ne trouve aucune Piéce dont la date ſoit ſûrement de cette année. Mais entre la Maſcarade de *Ben Johnſon* que j'ai miſe en MDCX, & une autre qu'il date de MDCXV, j'en trouve quelques-unes ſans date, qui vraiſemblablement ont été écrites & repréſentées dans cet intervalle. Les voici.

I. MASCARADE: L'*Amour délivré de l'Ignorance & de la Folie* &c. LOVE *free'd from Ignorance*, &c. Cette Piéce finit par une cinquantaine de vers dialoguez, que chantent entre eux le Prêtre des Muſes, les Graces, & le Chœur.

II. MASCARADE, mêlée de proſe & de vers, Piéce fort courte, dans laquelle il y a quatre endroits qui ſe chantent: intitulée, l'*Amour Rétabli*. LOVE RESTOR'D &c.

NB. J'omets ici une Piéce qui a pour titre, *Challenge at Tilt*; parce que je la crois fauſſement nommée *Maſcarade* par *Langbaine*

baine & par ſes deux Copiſtes. Elle eſt tout en proſe, & ne porte point en titre le nom de *Maſcarade* dans mon Edition de *Ben Johnſon*, où ce nom ne paroit être donné proprement qu'à des Piéces où il y a des vers, & des vers chantez.

III. MASCARADE IRLANDOISE, repréſentée à la Cour, &c. IRISH MASQUE, &c. Proſe & vers: Deux Airs: Piéce très-courte.

IV. MASCARADE, intitulée, *Mercure Vengé des Alchymiſtes*: MERCURIE VINDICATED, &c. Proſe & vers, & tous les vers chantez, au nombre de ſoixante-huit.

MDCXV.

MASCARADE, de *Ben Johnſon*: *L'Age d'Or renouvellé*: THE GOLDEN AGE RESTOR'D &c: Repréſentée à la Cour par les Seigneurs & Gentilshommes du Roi.

MDCXVI.

MASCARADE DE NOEL, par le même, repréſentée à la Cour. CHRISTMASS HIS MASQUE. *Langbaine.*

NB. Ayant indiqué ci-deſſus diverſes Piéces de *Shakeſpear*, dont quelques-unes apparemment doivent être cenſées de ce ſiécle, il ne ſera pas mal-à-propos de re-

remarquer qu'elles ſont toutes antérieures à cette année, qui fut celle où il mourut à *Stratford*, lieu de ſa naiſſance, le vingt-trois d'Avril, après y avoir même paſſé, dit-on, quelques années depuis qu'il avoit quitté le Théâtre.

MDCXVII.

I. MASCARADE, repréſentée le vingt-deux de Février de cette année, par diverſes Perſonnes de qualité, dans la maiſon du Lord *Haye*, pour le Divertiſſement de Mr. *Le Baron de la Tour*, Ambaſſadeur Extraordinaire de *France*. *G. Jacob* met cette Piéce au nombre de celles dont il ignore la date. Mais il auroit dû voir dans *Langbaine*, Article de *Ben Johnſon* Auteur de la Piéce, qu'elle eſt de l'an, du mois & du jour que j'ai dit. *Langbaine* paroit en avoir pris le titre d'après une Edition in-folio de l'année même de la repréſentation.

II. MASCARADE du même, intitulée, *Viſion de Délices:* VISION OF DELIGHT: Repréſentée à la Cour dans les fêtes de Noël de cette année. Cette Piéce eſt une de celles dont *Jacob* dit qu'il ignore la date. J'aurois dû au reſte la placer au deſſus de la précedente.

MDCXVIII.

INTERMEDE, intitulé, HANS BEER-POT, &c. c. à. d. *Jean Pot-à-Biere:* compoſé par *Dawbridge-Court Belchier* à *Utrecht*, & imprimé à *Londres* cette année. Le titre ſemble annoncer quelques Airs à boire pour le moins. Quoi qu'il en ſoit, comme c'eſt le premier *Intermede* que je rencontre dans ce Siécle, j'ai cru devoir l'indiquer. *Langb.* Art. de *Belchier.* p. 24. Notez cependant, que je ne trouve cette Piéce ſous le nom d'*Intermede* ou *d'Interlude* que dans *Jacob.*

MDCXIX.

I. MASCARADE, de *Thomas Middleton*, exécutée le vingt-neuf Octobre de cette année, & imprimée à *Londres* in-quarto, ſous le titre de *Triomphes de l'Amour & de l'Antiquité* : en Anglois, THE TRIUMPHS *of Love and Antiquity*, &c.

NB. *G. Jacob*, d'après d'autres, fait de cette Piéce une *Maſcarade:* mais j'avoue que c'eſt l'unique raiſon que j'aye de la mettre ici comme telle. Il faut, ou qu'il n'ait pas lû ce que dit *Langbaine* pour prouver que ce n'en eſt point une; ou qu'il n'y ait fait nulle attention; ou qu'il ait eu bien bonne opinion de ſon autorité, pour s'imaginer qu'il lui ſuffiſoit de negliger la Remarque de *Langbaine*, ſans dire pourquoi. *Langbaine* étoit un ſçavant hom-

homme; & ſon Ouvrage, quelque éloigné qu'il ſoit de la perfection, paroit avoir été compoſé avec ſoin. Il méritoit bien l'honneur d'un mot de critique. Ce *Gérard Langbaine* (pour le dire en paſſant) étoit fils du *Gérard Langbaine* qui eſt connu par ſes *Notes ſur Longin*, & dont *Boileau* a parlé avec éloge.

II. MASCARADE, de *Ben Johnſon*, repréſentée à la Cour en préſence du Roi *Jaques*, &c. Le titre ſignifie, *Le Plaiſir reconcilié avec la Vertu*: PLEASURE RECONCIL'D &c.

MDCXX.

I. MASCARADE, de *Thomas Middleton*: *Repréſentée pluſieurs fois, au contentement de pluſieurs nobles Spectateurs, par les Serviteurs du Prince*: Imprimée à *Londres*, in-quarto, 1620. &c. Le titre, dans *Langbaine*, eſt tel: WORLD LOS'T AT TENNIS: & dans *G. Jacob*, THE WORLD TOSS'D AT TENNIS: De ſorte que c'eſt, ou *Le Monde perdu au jeu de Paûme*, ou *Le Monde Balloté*. Sçavoir quelle eſt la véritable leçon, c'eſt ce que j'ignore.

II. MASCARADE du même, intitulée, INNER-TEMPLE MASQUE, *or* MASQUE OF HEROES: c. à. d. *Maſcarade du College d'Inner-Temple, ou Maſcarade de Héros, repréſentée par des Meſſieurs du dit ancien & noble College, pour le divertiſſement*

de plusieurs Dames de distinction: Et cela en *mil six-cens quarante*, si l'on en juge par le Livre de *Jacob*; mais *vingt ans plus tôt*, si l'on s'en rapporte à *Langbaine*, qui ne donne l'an mil six-cens quarante que pour l'année de l'impression, & qui dit au moins, que *la Piéce avoit été écrite vingt ans avant que d'être imprimée.* C'en est assez pour nous autoriser à la mettre en *mil six-cens vingt.*

III. MASCARADE représentée à la Cour, en présence du Roi, intitulée: *Nouvelles du nouveau Monde découvert dans la Lune*: NEWS FROM THE NEW WORLD, &c. La Piéce est de *Ben Johnson.*

NB. J'ai réglé au hazard le rang de ces trois Piéces, faute d'en sçavoir les dates avec assez de précision.

MDCXXI.

MASCARADE, de *Ben Johnson*, représentée devant le Roi, à *Burleigh on the Hill*, à *Belvoyr*, & enfin à *Windsor*, au mois d'Août de cette année: Ayant pour titre, *Les Egyptiennes métamorphosées*: METAMORPHOS'D GYPSIES. *Langbaine.*

MDCXXII.

MASCARADE *des Augures*: en Anglois, *Masque* OF AUGURS, &c: Repré-

préſentée le ſoir des Rois de cette année, ſelon *Langbaine*. La Piéce eſt de *Ben Johnſon*.

MDCXXIII.

I. MASCARADE, repréſentée à *Hamptoncourt*, le huit de Janvier.... par la Reine & par ſes Dames: Intitulée, *Les douze Déeſſes:* En Anglois, VISION OF THE TWELVE GODDESSES. Imprimée à *Londres* in-quarto cette année. L'Auteur eſt *Samuel Daniel*.

NB. Je laiſſe en blanc l'année de la repréſentation, parce que je ne la trouve pas marquée, & que je ne crois pas qu'il faille la confondre avec celle de l'impreſſion. C'eſt ici la Maſcarade dont j'ai parlé ſous l'an MDCXI: & *Langbaine* paroît avoir vû une Edition des Oeuvres de l'Auteur de cette même année; mais comme il ne dit point, ſi la Piéce dont il s'agit ſe trouve dans cette ancienne Edition, j'aime mieux ſuivre la date certaine de l'Edition de MDCXXIII.

II. MASCARADE, de *Ben Johnſon*, repréſentée à la Cour le ſoir des Rois de cette année: & ayant pour titre: TIME *vindicated to himſelf, and to his Honours.*

MDCXXV.

MASCARADE, de *Ben Johnſon*, repréſentée cette année devant le Roi *Jaques*: compoſée avec l'aſſiſtance d'*Inigo Jones* pour les Décorations: & intitulée, *L'Anniverſaire de Pan*, ou *la Fête des Bergers*: PAN'S ANNIVERSARY, &c.

MDCXXVI.

I. MASCARADE, de *Ben Johnſon*, intitulée *Maſcarade de Hiboux, à Kenelworth*, &c. MASQUE OF OWLS, &c.

II. MASCARADE du même, deſtinée au Divertiſſement de la Cour, pour le ſoir des Rois de cette année, ſous ce titre: *Les Iſles Fortunées, &c.* FORTUNATE ISLES, *and their Union celebrated in a Maſque deſign'd for the Court*, &c.

MDCXXX.

I. MASCARADE, de *Ben Johnſon*, repréſentée par le Roi, & par des Seigneurs ou Gentilshommes de la Cour. Cette Piéce eſt une de celles où l'on a marqué que l'Auteur avoit été aſſiſté du fameux Architecte *Inigo Jones*. Elle a pour titre: *Le Triomphe de l'Amour à Callipolis*. LOVES TRIUMPH *tho Callipolis*.

II. MAS-

II. MASCARADE du même, intitulée *Les Cloridies, ou Cérémonies en l'honneur de Cloris*: CLORIDIA, &c: Repréſentée par la Reine & par ſes Dames, dans le Carnaval de cette année.

Je ne ſçais laquelle de ces deux Piéces eſt la première en date.

MDCXXXI.

I. MASCARADE, ſans nom d'Auteur, intitulée *Maſcarade des Fleurs*: en Anglois, MASQUE OF FLOWERS: Repréſentée à *White-hall* le ſoir des Rois 1631, aux Nôces du Comte de *Sommerſet*, & de *Françoiſe* fille du Comte de *Suffolk*: Dédiée au Chevalier *François Bacon*, Procureur général du Roi *Jaques* I: & imprimée à *Londres* in-quarto en 1614.

NB. Ce qu'on vient de lire eſt extrait de *Langbaine*, p. 540. Mais qui ne voit qu'il y a là une tranſpoſition de chiffres, & qu'il a mis ou laiſſé mettre à l'Imprimeur 1631 pour 1613? Cette faute, après avoir été copiée par *Gildon*, n'a point échapé à *Giles Jacob*: Au moins peut-on dire qu'il s'en eſt emparé, pour en orner ſon Livre, où elle ſert à augmenter le nombre de ſes bévues: Encore a-t-il eu ſoin de s'en faire honneur de la manière la plus propre à tromper ceux qui ſe fieroient à ſon exactitude. Il a copié *Langbaine*: cela ſaute aux yeux;

mais comme la faute, dans *Langbaine*, ſe découvre d'elle-même par la ſuite du diſcours, il n'a eu garde de copier l'article tout entier : il a copié la faute qui s'y trouvoit, & s'en eſt tenu-là préciſément. Je le comparerois volontiers à une Abeille, inſtruite par un inſtinct particulier à extraire des fleurs de *Langbaine* le ſuc dont elle compoſe ſon ouvrage : mais ce ſuc, ce ſont les fautes. Il y a apparence, au reſte, qu'il n'auroit point eu cette faute à copier, ni quelques autres plus importantes, ſi *Langbaine* ne s'étoit point ſervi de chiffres Arabes.

II. MASCARADE, ſans nom d'Auteur, intitulée, *Le Triomphe d'Albion* : Angl. ALBION'S TRIUMPH, &c : Repréſentée à la Cour par le Roi, la Reine & les Seigneurs, le Dimanche après les Rois de cette année : & imprimée la même année à *Londres* in 4°. *Inigo Jones* a eu part à l'invention de cette Maſcarade.

III. MASCARADE, imprimée à *Londres* in 4. cette même année, qui eſt auſſi celle de la repréſentation. Elle a pour titre TEMPE RESTOR'D : Ce qui ſignifie, je penſe, *La Nouvelle Vallée de Tempé*. Elle fut exécutée en préſence du Roi par la Reine & quatorze Dames, la veille des Cendres. Le ſujet & l'allégorie de cette Maſcarade, avec la Deſcription

tion & l'ordonnance des Scenes, ſont de l'invention d'*Inigo Jones*. Les vers ſont d'*Aurélien Townſend*. Au moins *Langbaine* le dit-il poſitivement: mais comme il ne le dit que dans ſa liſte des Piéces écrites par des *Auteurs inconnus*, à la tête de laquelle il ne promet d'en nommer quelques-uns que par conjecture, je ne ſçais pas s'il étoit bien ſûr de ſon fait par rapport à celui-ci.

MDCXXXIII.

I. DIVERTISSEMENT DU ROI *à Welbeck*, ſur ſa route d'*Angleterre* en *Ecoſſe*, &c. KING'S ENTERTAINMENT *at Welbeck*, &c. Piéce de *Ben Johnſon*, dont *Langbaine* & *Jacob* marquent la date 1633. Cela répond à l'Hiſtoire. *Charles Premier* partit pour *Edimbourg* au mois de Mai de cette année.

II. MASCARADE du même, repréſentée à la Cour le ſoir du jour des Rois: Intitulée NEPTUNE'S TRIUMPH, &c: c. à. d. *Triomphe de Neptune au ſujet du Retour d'Albion*.

NB. Cette Piéce, que je n'ai point vûë, eſt ſans date dans *Jacob*: & la date de mil ſix-cens quarante-quatre, qui ſe trouve en chiffres Arabes dans *Langbaine*, eſt certainement fauſſe, puiſque l'Auteur de la Piéce étoit mort en mil ſix-cens trente-ſept. Je la place ici proviſio-

visionellement, parce qu'elle paroît avoir été faite pour le retour du Roi de son voyage d'*Ecosse*, & que le titre de *Triomphe de Neptune* semble se rapporter à la querelle de la Souveraineté des Mers, qui commença vers ce tems-là à faire du bruit. *Gildon* cependant date la Piéce de mil six-cens vingt-quatre, mais c'est par des chiffres Arabes.

III. MASCARADE, intitulée, *Le Triomphe de la Paix*: TRIUMPH OF PEACE: Représentée à *White-hall* le trois de Février, en présence du Roi & de la Reine, par les quatre Colleges de Jurisconsultes: & imprimée la même année à *Londres* in 4°. Les vers de *Jaques Shirley*, qui étoit alors du College de *Grays-Inn*: Les Décorations d'*Inigo Jones*: Et la Musique, de *Guillaume Laws* & *Simon Ives*.

NB. Il y a eu deux Musiciens du nom de *Laws* dans le même tems: l'un, *Guillaume Laws*, qui vient d'être nommé: l'autre, *Henri Laws*, dont il s'agira bientôt. *Langbaine* au reste remarque ici, d'après *Shirley*, Auteur de la Piéce, que cette Mascarade fut la plus magnifique qu'on eût vûë du tems de ce Poëte, par rapport à la varieté des Décorations ou des Machines, & à la richesse des habits.

IV. PASTORALE, intitulée, *la Bergere fidèle*, par *Jean Fletcher*: Représentée à la Cour cette année, le soir des Rois: Avec une espece

eſpece de Prologue *chanté* en forme de Dialogue entre un Prêtre & une Nymphe. Voyez *Langbaine*, Article de *Fletcher & Beaumont*. THE FAITHFULL SHEPHERDESS, &c. Le Dialogue étoit du Chevalier *Guillaume d'Avenant*.

V. MASCARADE, ſous le titre Latin de COELUM BRITANNICUM: Repréſentée à *White-hall* le ſoir du Mardi-gras, dix-huitième jour de Février de cette année, par le Roi, le Duc de *Lénox* & pluſieurs autres Seigneurs ou Fils de Seigneurs. J'en ai une Edition de mil ſix-cens ſoixante-&-dix in-octavo, laquelle fait partie de la quatrième Edition des Poéſies de l'Auteur, donnée au Public cette même année ou la ſuivante. L'Auteur eſt *Thomas Carew*: L'Architecte, *Inigo Jones*, nommé dans le titre comme l'un des *Inventeurs*: Le Muſicien, *Henri Laws*, Gentilhomme de la Chapelle du Roi, & l'un de ceux de la Muſique particuliere de *Charles I.* Je crois que cette Piéce eſt une des plus remarquables par les Décorations, les Machines & les Danſes. Mais la Muſique Vocale n'y vient que vers la fin, où il ſe chante environ cent quatre-vingt vers. Le reſte eſt un mêlange de vers déclamez & de proſe. *Momus* y parle en proſe d'un bout à l'autre. Le ſujet de la Fable eſt une Reformation du Ciel ou de la Cour de *Jupiter*, ſur le modèle de celle

celle du Roi d'*Angleterre*. De-là le titre de *Celum Britannicum*. Il paroit au reſte par l'*Athenæ Oxonienſes* de *Wood*, que cette Maſcarade a été attribuée au Chevalier *Guillaume d'Avenant*.

Cette Piéce ſe trouve auſſi attribuée au Chevalier *Guillaume d'Avenant* dans le Recueil de ſes Oeuvres, imprimé après ſa mort en mil ſix-cens ſoixante-&-treize. Peut-être y avoit-il eu part: Mais cela n'empêche pas qu'elle ne ſoit de *Thomas Carew*. Le Recueil des Oeuvres de d'*Avenant* n'a pas été fait avec ſoin. L'Editeur lui donne une Piéce qui n'eſt pas de lui, & en omet d'autres dont il devoit lui faire honneur. L'Edition n'eſt ni exacte ni complette.

VI. MASCARADE, de *Jaques Shirley*, imprimée à *Londres* in-quarto cette année, ſous le titre de CONTENTION *for Honour and Riches*.

NB. *Jacob*, d'après *Gildon*, donne à cette Piéce le nom de *Maſcarade*. Je doute cependant que c'en ſoit une, vû ce que dit *Langbaine* p. 478. Art. de *Jaques Shirley*.

MDCXXXIV.

I. MASCARADE, du célèbre *Milton*, repréſentée au Château de *Ludlow*, le ſoir de Noël en préſence du Comte de *Bridgwater*, &c: Imprimée à *Londres* in-quar-

quarto en mil fix-cens trente-ſept, & dédiée au Vicomte de *Brakley*, fils du Comte de *Bridgwater*, par l'Editeur *Henri Laws*. C'eſt la même Piéce qu'on appelle communément *la Maſcarade de Comus*, parce que *Comus* en eſt dans un ſens le principal Perſonnage. J'ai eu occaſion d'en dire un mot ailleurs *: & je la déſignai alors ſous le titre de MASQUE *de Comus*, employant le terme de *Maſque* au lieu de celui de *Maſcarade*, que je crois à préſent qui convient mieux, ſauf les égards que je dois à l'autorité de l'habile homme qui a traduit en François le *Paradis Perdu*, & qui, dans ſon *Abregé de la Vie de Milton*, avoit dit avant moi *le* MASQUE *de Comus*. Il y a dans les expreſſions dont je me ſervis au même endroit par rapport à cette Maſcarade, quelqu'autre choſe encore qui demanderoit d'être expliqué ou rectifié. Mais que cela ne nous arrête pas à préſent. J'aurai peut-être occaſion d'y revenir.

II. DIVERTISSEMENT (que j'aurois dû placer au deſſus de la Piéce précedente) donné au Roi & à la Reine à *Bolſover* chez le Comte de *Newcaſtle*, *le trente de Juillet* de cette année, ſelon *Langbaine*. La Piéce eſt de *Ben Johnſon*.

NB. Ce *Divertiſſement* eſt le premier que

* Bibl: Br. T. VI. p. 69.

que je rencontre avec un titre particulier qui en indique le sujet, à la façon des Masscarades & autres Piéces Dramatiques. Le titre de celle-ci est, *La Bien-venue de l'Amour*: en Anglois, LOVE'S WELCOME.

MDCXXXV.

MASCARADE, par le Chevalier *Guillaume d'Avenant*, intitulée *Les Triomphes du Prince d'Amour*: THE TRIUMPHS OF THE PRINCE *d'Amour*, &c: Représentée le vingt-quatre de Février de cette année; & imprimée in 4°. l'année même de la représentation: La Musique Vocale & les Symphonies par *Henri Laws & Guillaume Laws*.

MDCXXXVI.

MASCARADE, intitulée *Divertissement du Roi & de la Reine après leur départ d'Oxford*, &c. THE KING AND QUEENS *Entertainment at Richmond... in a* MASQUE, &c. Piéce sans date dans *Jacob*; mais représentée, selon *Langbaine* & *Gildon*, le douze de Septembre 1636, & imprimée in-quarto à *Londres* la même année. Cette Mascarade fut faite principalement pour donner à la Reine le plaisir d'y voir danser son fils le Prince *Charles*, qui n'avoit gueres alors que six ans. On ne nom-

nomme point l'Auteur de la Piéce ; mais on nomme *Simon Hopper* & *Charles Hopper* : le premier comme Inventeur des Danſes, le ſecond comme Compoſiteur de la Muſique.

MDCXXXVII.

I. MASCARADE, du Chevalier *G. d'Avenant*, ſous le titre Latin de BRITANNIA TRIUMPHANS : compoſée avec l'aſſiſtance d'*Inigo Jones :* Repréſentée à *White-hall* le ſoir des Rois de cette année, qui eſt auſſi celle de l'Edition originale, à *Londres*, in 4°. Cette Piéce n'eſt point dans *Langbaine*.

II. MASCARADE, de *Thomas Nabbes*, intitulée, MICROCOSMUS : Repréſentée avec ſuccès ſur le Théâtre de *Salisbury-Court* : & imprimée à *Londres* in-quarto, cette année. *Langb.* Art de *Nabbes*. NB. Cette *Maſcarade* eſt la premiére, à ce qu'il paroît, qui ait été exécutée ſur un Théâtre public. Voyez cependant ci-deſſous, An. MDCLVII.

III. MASCARADE, ſans nom d'Auteur, intitulée, *La Féte de la Lumiere :* LUMINALIA, *or The Feſtival of Light :* Repréſentée par la Reine avec ſes Dames, le ſoir du Mardi-gras de 1637, ſelon *Langbaine* : & imprimée à *Londres* in-quarto, cette même année. *Inigo Jones* a eu part à l'invention de cette Piéce.

MDCXXXVIII.

MDCXXXVIII.

I. MASCARADE, de *Thomas Nabbes*: SPRING'S GLORY &c: c. à. d. *La Gloire du Printems*, &c. Imprimée à *Londres* avec d'autres Poéſies de l'Auteur, in 4°., cette année.

NB. Je trouve les titres de deux autres Piéces du même qui devroient peut-être entrer dans ce Catalogue. Voyez *Langbaine*, *Gildon* & *Jacob*. La première, jointe à la précedente, & déſignée ſous le nom d'*Intermede* dans quelques Catalogues, porte pour titre, A PRESENTATION *as intended for Prince Charles 's Birth-Day*: La ſeconde eſt un *Divertiſſement* pour la même occaſion, ou pour une occaſion ſemblable: ENTERTAINMENT *on the Prince Charles 's Birth-Day*. *Langbaine* avoit mis le titre de la première dans le *Catalogue* de Piéces de Théâtre, publié avant ſon Livre *des Poètes Dramatiques Anglois*, & il l'a omis enſuite dans ce Livre. *Gildon* s'en étonne: Mais peut-être *Langbaine* a-t-il cru que les deux Piéces en queſtion n'étoient au fond qu'une ſeule & même Piéce; & peut-être ne s'eſt-il pas trompé.

II. MASCARADE, du Chevalier G. *d'Avenant*, intitulée, *Le Temple de l'Amour*: THE TEMPLE OF LOVE: Repréſentée par la Reine avec ſes Dames, &c, à *White-*

White-hall: & l'une des plus magnifiques que l'on eût vûës en *Angleterre*.

NB. Je ne ſuis pas bien aſſuré ſi elle eſt de cette année: mais *Wood*, qui range les Piéces de d'*Avenant* ſelon l'ordre Chronologique, place celle-ci, quoique ſans en marquer la date, entre deux autres, dont l'une eſt de MDCXXXVII, & l'autre de MDCXXXIX. Voyez WOOD, *Athen. Oxon. Vol. II. col. m.* 294. J'ai entre les mains les Oeuvres du Chevalier, imprimées après ſa mort, en un volume in-folio, l'an mil ſix-cens ſoixante-&-treize. Mais l'Editeur paroît n'avoir pas même ſçu qu'il y a des Lecteurs qui ſouhaitent de ſçavoir le tems des Ouvrages qu'ils liſent. Je trouve au reſte dans cette Maſcarade environ cent-cinquante vers à chanter, répandus çà & là: & il n'y en a gueres moins dans les *Triomphes du Prince d'Amour*, autre Maſcarade du même, citée ſous l'an mil ſix-cens trente-cinq.

MDCXXXIX.

I. MASCARADE, repréſentée le ſoir des Rois de cette année, à *Brethie* en *Derbyſhire*, &c. Voyez *Langbaine*, Article du Chevalier *Aſton Cokain*, Auteur de cette Piéce.

II. MASCARADE, intitulée SALMACIDA SPOLIA: Repréſentée le vingt-

& un de Janvier à *White-hall*, par le Roi & la Reine : & imprimée la même année à *Londres*, in 4°. Les Paroles par le Chevalier *G.* d'*Avenant* : La Muſique par *Louis Richard*, Maitre de la Muſique de la Reine : L'Invention, les Décorations, les Machines, par *Inigo Jones*. Voyez *Langbaine*, *Gildon* & *Jacob*, qui s'accordent tous trois (je ne ſçais pas trop par quelle raiſon) à ne mettre cette Piéce que dans leurs Liſtes des Auteurs Anonymes ou inconnus.

MDCXL.

MASCARADE, imprimée à *Londres* in 4°. cette année, ſous le titre François de MASQUERADE DU CIEL. Voyez *Langbaine* & *Gildon*, Liſte des *Auteurs ſuppoſez* : c'eſt-à-dire des Auteurs qui ne ſont déſignez que par des lettres initiales. Celles du nom de l'Auteur de cette Maſcarade ſont J. S.

MDCXLVI.

MASCARADE, intitulée, *Le Triomphe de la Beauté* : TRIUMPH OF BEAUTY, &c. : Repréſentée en particulier (je ne ſçais quand) par quelques jeunes Gentilshommes : mais imprimée in 8°. cette année, à *Londres*, avec les Poéſies diverſes de l'Auteur, qui eſt *Jaques Shirley*. Voyez *Langbaine*.

MDCXLVII.

MDCXLVII.

I. INTERMEDE, imprimé in 4°, cette année, selon *Langbaine* & les autres: Ecrit par quelque Royaliſte, qui a pris le nom de *Mercurius Pragmaticus*; & intitulé, THE LEVELLERS LEVELLED, *or The Independents Conſpiracy to root out Monarchy*, comme qui diroit: *Les Niveleurs nivelez: ou Conſpiration des Indépendans pour extirper la Monarchie.* Le nom de *Niveleurs* ſe donnoit vers le tems dont il s'agit, à ces Indépendans qui vouloient en quelque ſorte mettre tout au même *niveau* dans le Royaume.

NB. *Langbaine* & ſes Copiſtes diſent, que cette Piéce eſt dédiée à *Charles II.* Il faut, ou qu'ils ayent dit *Charles II.* par anticipation, ou qu'ils ayent mal marqué la date de la Piéce.

II. MASCARADE, ſous le titre Latin de DEORUM DONA, par *Robert Baron*. *Langbaine* remarque que cette Piéce, & une autre du même Auteur, n'ont jamais été données au Public qu'avec un Roman dont elles font partie, imprimé à *Londres* in 8°. cette année, intitulé, *The Cyprian Academy*. L'autre Piéce que je viens d'indiquer eſt une PASTORALE: eſpece de Poème où l'on peut aſſez naturellement ſuppoſer quelque alliance de la Muſique avec la Poéſie, & qui par

cette raiſon devroit peut-être entrer ici en ligne de compte.

MDCXLIX.

PASTORALE, intitulée, *Le Paradis des Bergers:* THE SHEPHERDS PARADICE : Imprimée in 8°. cette année : & compoſée par *Gaultier Montaigu*, ou *Montague.*

NB. *Langbaine* dit, que cette Piéce fut jouée en préſence du Roi *Charles I*, avant la Guerre Civile : & il ajoute au reſte, qu'il ne la critiquera pas, parce que certains vers imprimez à la louange de la Piéce l'ont averti, qu'il falloit l'entendre avant que d'en dire du mal.

MDCLI.

INTERMEDE, ayant pour titre : THE JOVIAL CREW, *or The Devil turn'd Ranter:* C'eſt-à-dire : *La Bande joyeuſe, ou le Diable extravagant:* Imprimé in 4°. cette année, ſelon *Gildon*, Lettre J. des *Auteurs inconnus.*

MDCLVI.

I. INTERMEDE, D'ACTEON & DIANE, par *Robert Cox:* Imprimé *pour la ſeconde fois* cette année in 4°. avec d'autres petites Piéces du même. Voyez *Gildon:*

don: Car pour *Langbaine*, il ne diſtingue point cette Piéce des autres: Il les appelle toutes en général des *Farces*.

NB. Les Théâtres furent ſupprimez ſous *Cromwel*. Mais *Langbaine* nous apprend, que cette ſainte rigueur n'empéchoit pas qu'on ne ſouffrît les Danceurs de corde, & qu'on ne leur permît de jouer à la derobée les Farces dont ils ont coûtume de régaler leurs Spectateurs. Ce fut à la faveur de cette connivence que *Cox*, excellent Comédien, trouva le moyen de s'occuper, & de divertir le Public par les petites Piéces que je viens d'indiquer. Je ne ſçais ſi le Chant entroit pour quelque choſe dans celle d'*Actéon & Diane*: Mais je ſuis fort trompé s'il n'y en avoit au moins dans une autre, dont le titre Anglois, SINGING SIMKIN, ſignifie, à ce que je crois, *Simonet le Chanteur*. Je me ſouviens au reſte d'avoir vû quelque Piéce moderne ſous le nom de *Farce*, qui étoit entrelardée de pluſieurs Chanſons.

II. DIVERTISSEMENT *du premier jour à l'Hôtel de Rutland dans la Cour de la Chartreuſe; conſiſtant en Déclamations & en Muſique* [tant inſtrumentale que vocale] *à la manière des Anciens.* THE FIRST DAYES ENTERTAINMENT *at Rutland Houſe in Charter-Houſe Yard, by Declamations and Muſic, after the manner of the Ancients.* Les Paroles, ſoit proſe ou

vers, par le Chevalier G. d'*Avenant*: La Muſique, par le Docteur *Charles Coleman*, le Capitaine *Henri Cook*, le Sr. *Henri Laws*, & le Sr. *George Hudſon*.

NB. Il ne ſera pas mal-à-propos de traduire ici un paſſage de *Wood*. Après avoir parlé de ce qui étoit arrivé au Chevalier *G.* d'*Avenant* en mil ſix-cens cinquante-&-un, „ Dans ce tems-là [dit-„ il] les Tragédies & les Comédies étant „ défendues, le Chevalier trouva moyen „ d'établir un *Opéra Italien*, qui s'exécu-„ teroit par un mêlange *de Déclamations „ & de Muſique* ". Et un peu plus bas: „ Cet *Opéra Italien* commença à l'*Hôtel „ de Rutland, dans la Cour de la Chartreuſe*, „ d'où il fut enſuite tranſporté au *Cock-„ pit* dans *Drury-Lane*: Et ce Spectacle, „ qui charmoit les yeux & les oreilles, „ eut la foule pendant pluſieurs années. „ Ainſi d'*Avenant*, par ce Drame en Mu-„ ſique [*by this Muſical Drama*] jetta les „ fondemens du Théâtre Anglois: Et „ après la Reſtauration il le reſſuſcita, „ l'embellit par des Décorations, & établit „ une nouvelle Troupe d'Acteurs ſous la „ protection de *Jaques Duc d'Tork* ". Voyez *Athen. Oxon. Vol. II. col. m.* 293. Comme je ne trouve en *Angleterre*, dans ce tems-là, aucune trace d'un *Opéra Italien*, à prendre ces termes dans le ſens qu'on y attache aujourd'hui, il y a toute apparence, ſelon moi, que cet *Opé-*

ra

ra Italien, compoſé de Déclamations & de Muſique, lequel commença à l'*Hôtel de Rutland dans la Cour de la Chartreuſe*, n'eſt autre choſe au fond qu'une eſpece d'*Opéra Anglois*, lequel commença dans ce même Hôtel par ce Divertiſſement mêlé de Déclamations & de Muſique dont je viens de donner le titre, & qui n'aura été intitulé *Divertiſſement du premier jour*, que parce qu'il fit l'ouverture du nouveau Spectacle appellé par *Wood* un *Opéra Italien*. Sçavoir pourquoi il eſt ainſi appellé, c'eſt une queſtion à part, & qui ne me paroît pas inſoluble. Il avoit vraiſemblablement été déſigné ſous ce nom dès le tems de ſon origine. Or tout ce qui pouvoit dans ce tems-là porter le nom d'Opéra, pouvoit bien auſſi ſe nommer Opéra Italien, vû qu'il n'y avoit alors d'autre Opéra connu que celui d'Italie. Reſte ſeulement à ſçavoir, ſi le nom d'Opéra pouvoit convenir au nouveau Spectacle de d'*Avenant*. La convenance n'étoit pas parfaite; mais elle étoit ſuffiſante. On en jugera par la ſuite: ſans compter que d'*Avenant* lui-même, quoiqu'il n'ait fait imprimer ſous le nom d'*Opéra* aucune des Piéces repréſentées ſur le nouveau Théâtre dont il s'agit, pouvoit avoir eu intérêt à les annoncer ou à les faire paſſer en général ſous ce nom, afin qu'on ne les confondît pas avec celles qui étoient proſcrites ſous celui de *Tra-*

gédies ou de *Comédies*. Le *Bayle* Anglois de Messrs. *Bernard*, *Birch*, & *Lockman*, a un Article de G. D'AVENANT, où il eſt parlé du prétendu Opéra Italien, & où il eſt dit qu'il commença le vingt-trois de Mai MDCLVI. Cette date coincide aſſez bien avec celle que je trouve indirectement aſſignée à l'Opéra *Italien* de nom, mais réellement *Anglois*, dont j'ai inſinué que l'ouverture ſe fit par la Piéce intitulée, *Divertiſſement du premier jour à l'Hôtel de Rutland*. Il eſt vrai que *Wood* indique une Edition de ce Divertiſſement datée de MDCLVII: Mais ſoit qu'elle ait été ainſi datée par anticipation, ce qui n'eſt pas ſans exemple, ſoit que *Wood* en connût une plus ancienne; il a eu ſoin d'ajouter, que la Piéce fut *publiée en Septembre MDCLVI, nonobſtant la délicateſſe de ce tems-là*. On conçoit facilement, que par reſpect pour cette délicateſſe, & par quelques autres raiſons peut-être, d'*Avenant* pouvoit avoir mis un intervalle de trois mois entre la premiére repréſentation vers la fin de Mai, & la publication dans le cours de *Septembre*. J'avoue au reſte, que ce *Divertiſſement du premier jour* étoit moins un Opéra proprement ainſi nommé, qu'une Piéce deſtinée à ſervir d'introduction ou de préparation à d'autres Piéces qui devoient ſuivre, & mériter mieux qu'elle d'être comparées ou confondues avec les Drames Italiens auxquels ce nom eſt conſacré.

On

On peut dire toutefois que ce Divertiſſement, par le mêlange de Déclamations & de Muſique dont il eſt compoſé, avoit au moins beaucoup de rapport avec cette eſpece d'Opéra que les Italiens appellent *Oratorio*. Voici en deux mots ce que c'eſt. Après un Prélude ſuivi d'un Prologue en vers, mais non en Muſique, le Rideau ſe baiſſe; & l'Audience eſt régalée d'un Concert, juſques à ce que le rideau étant rélevé, on voit ſur le Théâtre deux Hommes aſſis dans des Chaires dorées, l'un repréſentant *Diogène le Cynique*, & l'autre *Ariſtophane*. Le premier prononce un Diſcours en proſe contre les Spectacles ou contre les Repréſentations Dramatiques. Il eſt cenſé haranguer le Peuple d'*Athènes*: Et ſon harangue finie, les Inſtrumens jouent de nouveau. Le ſecond parle à ſon tour, & cela en faveur des mêmes Repréſentations. Là-deſſus vient un Perſonnage qui chante des vers, dont il y en a quelques-uns qui ſont chantez auſſi par le Chœur. C'eſt-là comme qui diroit le premier Acte de la Piéce. Elle n'en a que deux, & ils ſont tous deux ſur le même plan. C'eſt d'abord un Concert d'Inſtrumens. Le Rideau, qui étoit tombé, ſe réleve: L'on apperçoit deux nouveaux Orateurs: L'un repréſente un *Pariſien*; il étale les avantages de *Paris* ſur *Londres*: L'autre eſt un *Anglois*, qui établit la prééminence de *Londres* ſur *Paris*.

ris. Entre leurs deux Oraiſons ou *Déclamations* (pour me ſervir du terme de l'Auteur) il y a, comme entre celles du premier Acte, un intervalle rempli par un Concert de Muſique inſtrumentale: Et le dernier Acte, comme le premier, finit par des Vers qui ſe chantent. Après quoi vient un Epilogue qui ſe prononce, & pour concluſion une eſpece de Fanfare ou de Marche, ou de Prélude, ſi l'on peut dire *Prélude* en parlant d'une concluſion. Les Muſiciens en uſent ainſi, & leur exemple fait autorité en ces ſortes de choſes. Le terme Anglois eſt, *A Flouriſh.* Quoi qu'il en ſoit, voilà en gros l'ordonnance de ce *Divertiſſement du premier jour.* J'indiquerai en tems & lieu quelques-unes des Piéces dont ce Divertiſſement ne ſemble avoir été qu'une eſpece d'annonce & d'échantillon.

MDCLVII.

MASCARADE, repréſentée pluſieurs fois ſous le régne de *Charles premier*, au Théâtre du *Cock-pit* dans *Drury-Lane*: mais imprimée ſeulement cette année, & après la mort de l'Auteur ou des Auteurs, s'il en faut croire ce que dit *Langbaine* dans les Articles de *Jean Ford* & *Thomas Decker* ou *Deckar*, Poëtes aſſociez dans la compoſition de cette Piéce. Elle a pour titre, THE SUN'S DARLING, &c. c'eſt-

c'eſt-à-dire, ſi j'en juge bien, *Les Amours du Soleil.*

NB. Tout ce que je ſuis en état de dire touchant la date de la repréſentation de cette *Maſcarade*, c'eſt que j'entrevois qu'elle pourroit bien être auſſi ancienne pour le moins que la Maſcarade de *Thomas Nabbs* ou *Nabbes*, qui fut repréſentée en mil ſix-cens trente-ſept. Quoi qu'il en ſoit, voilà les deux plus anciennes de ma connoiſſance qui ayent été miſes ſur un Théâtre public.

MDCLVIII.

INTERMEDE, ſelon *Langbaine*, ou MASCARADE, ſelon *Gildon*: Piéce imprimée in 8°. cette année, ſous le titre de *Diſpute d'Ajax & d'Ulyſſe pour les Armes d'Achille*: THE CONTENTION *of Ajax and Ulyſſes*, &c: Repréſentée en particulier par quelques jeunes Gentilshommes, & compoſée par *Jaques Shirley*.

MDCLIX.

I. DIVERTISSEMENT, ſelon *Langbaine*, ou MASCARADE, ſelon *Gildon*: Piéce imprimée, ſelon l'un & l'autre, in 4°. cette année, & ſelon *Jacob*, l'année précedente: Intitulée, *Cupidon & la Mort*: CUPID AND DEATH: Repréſentée en particulier, mais *avec des Décorations & de la Muſi-*

Muſique vocale & inſtrumentale, dit *Langbaine*, dans l'Article de *Jaques Shirley*, Auteur de la Piéce.

NB. Je trouve dans *Jacob* (Article de *Thomas Betterton*) que le Libraire *Rhodes*, qui avoit eu certaines liaiſons avec une Troupe de Comédiens du feu Roi, obtint cette année un privilege pour établir au *Cock-pit* dans *Drury-Lane*, une nouvelle Troupe, à la tête de laquelle il mit *Betterton*, qui étoit, ou avoit été chez lui en apprentiſſage, & qui devint bientôt un des plus fameux Comédiens qu'il y ait eu en Angleterre. *Jacob* a tiré cela, ſans en dire mot, de la *Vie de Betterton*, imprimée à Londres in-octavo en mil ſept-cens dix: Ouvrage attribué à ce même *Charles Gildon* que j'ai cité plus d'une fois. Je n'ai pas le Livre: mais je le trouve cité ſur le fait en queſtion dans le *Bayle* Anglois: Article BETTERTON, Note [B]. On a vû ſous l'an MDCLVI, ce que dit *Wood*, que l'Opéra établi d'abord par d'*Avenant à l'Hôtel de Rutland*, fut transféré enſuite *au Cock-pit dans Drury-Lane*. Il faut, ſi cela eſt vrai, que la Troupe du Chevalier d'*Avenant* & celle du Libraire *Rhodes* ſe ſoient aſſociées, avant que le Chevalier obtînt en MDCLXII (comme on le verra dans la ſuite) les Patentes en vertu deſquelles il établit le Théâtre de la Maiſon de *Lincoln's-Inn-Fields*. *Jacob*

cob en parle cependant comme ſi d'*Avenant* n'avoit pris dans ſa Troupe les Acteurs de celle *Rhodes*, qu'après avoir obtenu ces mêmes Patentes. J'ignore ſi c'eſt *Jacob* ou *Wood* qui ſe trompe: mais le préjugé n'eſt pas en faveur de *Jacob*.

II..... Avant que de paſſer de la derniere année de l'Interrégne à celle de la Reſtauration, il ſeroit à propos de donner les titres de quelques-unes des Piéces annoncées par le *Divertiſſement du premier jour à l'Hôtel de Rutland*: Mais comme je n'ai pû découvrir les dates des Editions originales, & que je ne ſuis pas même bien aſſuré ſi je connois les titres de ces Editions, il me convient mieux de remettre cela aux années ſuivantes. J'en parlerai ſous les années MDCLXII, & MDCLXXIII.

MDCLX.

MASCARADE SACRÉE, portant pour titre: *La Joye des Sujets, ou le Rétabliſſement du Roi, &c.* THE SUBJECTS JOY, *or The King's Reſtauration, cheerfully made Known in a* SACRED MASQUE, &c. Imprimée in 4°. à *Londres*, & dédiée au Général *Monck*.

NB. *Gildon* (Lettre S des *Auteurs inconnus*) dit que cette Piéce a été omiſe par *Langbaine*. Mais je ſoupçonne fort qu'il

qu'il se trompe; & que cette Piéce est la même dans le fond que *Langbaine* a indiquée sous le titre de DIVINE MASQUE, dans ses *Auteurs inconnus*, Article dernier de la Lettre D.

(La Suite une autre fois.)

ARTICLE III.

The Works of FRANCIS BACON, Baron of Verulam, Viscount St. Alban, Lord High-Chancellor of England: In four Volumes: with several additional Pieces never before printed in any Edition of his Works. To which is prefixed a new Life of the Author, by Mr. MALLET. C'est-à-dire: *Les Oeuvres de* FRANÇOIS BACON, *Baron de Verulam, Vicomte de St. Alban, Grand-Chancelier d'Angleterre; en quatre Volumes in Folio: dans lesquels on a inseré plusieurs Piéces qui n'avoient jamais été imprimées dans aucune Edition de ses Oeuvres. Le tout précedé d'une nouvelle Vie de l'Auteur, composée par Mr.* MALLET. A Londres, chez A. Millar, vis à vis l'Eglise de S. Clément. 1740.

ON nous apprend dans un court Avertissement qui est à la tête de cette

te Edition, qu'elle contient toutes les Piéces du Chancelier *Bacon* qui ont déja paru, mais dont plusieurs n'avoient pas été inserées dans les Editions précedentes. On a aussi imprimé dans celle-ci diverses Lettres qui n'étoient pas dans la derniere Edition, & dont quelques-unes même n'avoient jamais été publiées.

Ces Piéces qu'on a ajoutées à cette Edition, & plusieurs des Traitez qui regardent le Droit civil, ont été imprimez sur les Manuscrits de l'Auteur, que le Comte d'*Oxford* a eu la bonté de communiquer, & qui ont été collationnez avec soin par le sçavant Mr. *T. Birch.*

Les Traitez de Droit, qui dans toutes les Editions précedentes avoient été imprimez si peu correctement qu'ils étoient presque inintelligibles en plusieurs endroits, ont été revûs par un Sçavant de cette profession: & les changemens qu'il y a faits sont fondez sur l'autorité des Manuscrits, ou tels que le sens le demandoit nécessairement.

On a trouvé à propos de changer toute la disposition du quatrième Tome, & les Lettres qui en sont la clôture, sont rangées dans l'ordre Chronologique.

Les Ouvrages du Chancelier *Bacon* étant assez connus, nous nous contenterons de rendre compte de la *nouvelle Vie* de ce grand Homme, qu'on a mise à la tête de cette Edition. On nous as-

ſure qu'elle ne contient rien qui ne ſoit fondé ſur de bonnes preuves.

FRANÇOIS BACON étoit le fils de *Nicolas Bacon*, Chevalier, le premier Garde des Sceaux qui ait joui de tous les honneurs & de tout le pouvoir d'un Grand-Chancelier. Il a poſſedé cet Emploi près de vingt ans ſous la Reine *Elizabeth*: il avoit beaucoup de ſçavoir, de prudence & de vertu. Il ſervit ſa Patrie en homme intègre, & durant tout le cours de ſa proſperité il conſerva toûjours cette moderation & ces manières ſimples qui font tant d'honneur à ceux qui ſont élevez aux plus hautes dignitez. Sa ſeconde Femme, de laquelle eſt né notre *François Bacon*, étoit fille du Chevalier *Antoine Cooke*, qui avoit été Précepteur d'*Edouard VI.*; les Hiſtoriens parlent avec éloge de ſon ſçavoir. Sa fille auſſi entendoit le Latin; car le Jéſuite *Parſons* lui reproche comme un crime, d'avoir traduit du Latin en Anglois l'Apologie de l'Egliſe Anglicane, compoſée par l'Evêque *Jewel*.

François Bacon nâquit à Londres le 22. de Janvier 1561. dans un ſiécle où les Arts & les Sciences étoient eſtimez & cultivez par les Grands, autant, dit l'Auteur, qu'ils ſont maintenant mépriſez & negligez; & il vint au monde avec toutes les diſpoſitions néceſſaires pour faire de grands progrès dans les connoiſſances uti-

utiles. Il avoit un genie supérieur, formé, non pour recevoir implicitement les pensées & les notions de ceux qui étoient venus avant lui, mais pour préscrire lui-même des Loix dans l'Empire des Lettres, tant pour son siécle, que pour les âges les plus reculez.

Il donna de bonne-heure des preuves de son esprit. La Reine *Elizabeth* se plaisoit fort à lui faire des questions, & elle étoit si satisfaite du bon-sens qui régnoit dans ses réponses, qu'elle avoit coûtume de l'appeller *son jeune Chancelier.*

Son Pere l'envoya étudier à Cambridge sous le Dr. *Whitgift*, qui fut ensuite Archevêque de Cantorbery, & il fut immatriculé au College de la Trinité à l'âge de douze ans. Avant l'âge de quinze il avoit déja fait son Cours de Philosophie, selon qu'on l'enseignoit alors; mais ce qu'il y a de plus-surprenant, c'est qu'il apperçut dès lors le peu de solidité de cette Philosophie. Il comprit que, pour arriver à quelques connoissances utiles, il falloit bâtir sur d'autres fondemens, & employer d'autres matériaux que ceux dont on s'étoit servi depuis plusieurs siécles. Son genie, soutenu d'un discernement exquis, fut son seul précepteur: car l'autorité d'Aristote étoit encore reconnue pour infaillible dans les Ecoles en matière de Raisonnement, comme celle du Pape l'étoit presque par-tout dans

l'Egliſe en matière de Religion. On peut à juſte titre nommer *Bacon* le *Reformateur de la Philoſophie.* Il avoit à combattre les préjugez, la lecture immenſe & inutile, & même la vanité de gens qui avoient vieilli dans des opinions contraires à celles qu'il vouloit établir: cependant il vécut aſſez pour être témoin d'une révolution conſiderable dans la Philoſophie; & le ſiécle ſuivant fit entrer les Sçavans de toutes les Nations dans ſon parti.

Dès l'âge de ſeize ans ſon Pere l'envoya voyager. Mr. *Mallet* fait à cette occaſion une Reflexion aſſez maligne ſur le peu de profit que la jeune Nobleſſe d'Angleterre retire de ſes voyages. Il n'en fut pas de même de *Bacon*; ſon genie naturellement porté à refléchir & à examiner tout, ne lui permit pas de ſe borner à apprendre les Langues & les Modes des païs qu'il viſita. Il s'attacha à étudier les Coûtumes & les Mœurs des différens Peuples, la conſtitution de leurs Gouvernemens, & les caractères des Princes. On a de lui un *Recueil d'Obſervations ſur l'Etat général de l'Europe*, faites environ à l'âge de dix-neuf ans; car il y dit que *Henri III.* Roi de France avoit alors trente ans: or ce Prince commença à régner en 1574, à l'âge de 24 ans *: *Bacon*

* Mezerai (Abregé Chronol. *Tom. V. p. m.* 196) *dit qu'il avoit* 23. *ans preſque accomplis.*

ton écrivit donc ſes Obſervations en 1580. & il étoit né, comme nous avons dit, en 1561.

Comme il étoit le cadet, & ne pouvoit pas par conſequent hériter des biens immeubles de la Famille, qui, ſuivant la coûtume d'Angleterre, apartiennent tous à l'aîné, ſon Pere avoit mis à part une ſomme d'argent pour lui acheter une Terre. Mais avant qu'il pût exécuter ce deſſein, il mourut preſque ſubitement d'un froid qu'il prit, s'étant endormi dans ſa chambre près d'une fenêtre ouverte. Le jeune *Bacon* ſe voyant donc aſſez mal favoriſé des biens de la fortune, ſongea à choiſir une Profeſſion. Il s'attacha par néceſſité, plutôt que par choix, à l'étude du Droit Civil dans la Societé de *Gray's-Inn*, où ſes talens ſupérieurs lui acquirent en peu de tems l'eſtime de tous les Membres de cette Societé; comme ſa politeſſe & ſa douceur lui gagnerent leur amitié. Il eut bientôt une ſi grande reputation, que la Reine *Elizabeth* le choiſit à l'âge de 28 ans pour ſon Avocat extraordinaire.

Il étoit impoſſible qu'un genie comme le ſien ſe bornât à l'étude des Loix, étude environnée de ronces & d'épines, & rendue plus dégoûtante encore par le ſçavant fatras des Commentateurs, gens pour la plupart infatigables dans le travail de leurs compilations, mais ſans ge-

nie & ſans goût. Auſſi trouve-t-on que *Bacon* interrompoit ſouvent cette étude ennuyeuſe pour ſe livrer à ſon naturel, qui le portoit à méditer ſur l'état des Sciences en général, à en obſerver les défauts, & à imaginer des moyens pour les corriger. C'eſt ce qu'il avoit dès-lors tâché de faire dans un Ouvrage, auquel il avoue lui-même * qu'il avoit donné un Titre trop pompeux: Il l'avoit intitulé, *Temporis Partus maximus*; *La plus grande Production du Tems.* Quoique cet Ouvrage ſoit perdu, il paroît cependant qu'il contenoit les premiers principes & le plan de ce qu'il a exécuté depuis dans ſon Traité, intitulé, *Inſtauratio magna.*

Son mérite diſtingué l'obligea bientôt à paroître ſur le grand Théâtre du monde, & le fit entrer dans les affaires d'Etat, & converſer avec les plus grands Perſonnages de ſon ſiécle. Afin qu'on ſe puiſſe former une plus juſte idée de ſa prudence & de toute ſa conduite, Mr. *Mallet* a cru devoir tracer à cette occaſion le caractère de ceux qui étoient alors à la tête des Affaires. On voit donc ici les portraits de la Reine *Elizabeth*, de *Walſingham*, de *Burleigh*, de l'infortuné Com-

* *Dans une* Lettre *au* P. Fulgence de Veniſe; *elle ſe trouve dans le 2. Tome de cette Edition des* Oeuvres *de* Bacon, *pag.* 403.

Comte d'*Eſſex*, de *Jaques* I, du Duc de *Buckingham*, & de quelques autres. Ces Portraits nous paroiſſent ſi bien tracez, que nous ſommes fâchez que les bornes d'un Extrait ne permettent pas d'en donner ici la Traduction entiere; les abreger ſeroit les gâter, tant le ſtile en eſt concis & ſerré. Contentons-nous donc de rapporter les particularitez les plus curieuſes de la Vie de *Bacon*.

Le Grand-Tréſorier *Burleigh* avoit épouſé ſa Tante; & il y a pluſieurs Lettres dans leſquelles *Bacon* ſollicite le Tréſorier de lui donner quelque Poſte dans lequel il puiſſe ſervir l'Etat, proteſtant cependant qu'il ſçait borner ſes déſirs, & que ſa plus grande ambition eſt de ſe rendre utile aux hommes par ſes découvertes Philoſophiques. Le Lord *Burleigh* eut beaucoup de peine à lui faire obtenir la charge de Garde des Regiſtres de la Chambre Etoilée, qui rapportoit environ 1600 livres Sterling par an; encore ne fut-ce qu'en ſurvivance, & *Bacon* fut obligé d'attendre près de vingt ans avant qu'il pût jouir du revenu de cette Charge. Ce fut-là le ſeul avancement qu'il obtint ſous le Régne d'*Elizabeth*, ſi l'on en excepte l'emploi d'Avocat extraordinaire; quoique ſes manières engageantes, ſon éloquence & ſon profond ſçavoir l'euſſent rendu l'admiration de toute la Cour. Le Comte d'*Eſſex* en par-

ticulier d'eſtime pour lui, & s'étoit declaré ſon Patron. *Bacon* s'etoit attaché à lui dès ſa jeuneſſe, & ſe flattoit de quelque avancement par le crédit que ce Seigneur avoit auprès de la Reine. *Elizabeth* elle-même lui donnoit pluſieurs marques de ſon eſtime; elle s'entretenoit ſouvent avec lui, & le conſultoit même ſur les Affaires d'Etat; & les Miniſtres de cette Princeſſe employoient quelquefois la plume de *Bacon* pour juſtifier ſon gouvernement. Il y a donc lieu de s'étonner qu'il n'ait pas été plus avancé ſous une Reine qui ſçavoit parfaitement bien diſcerner le vrai mérite & le recompenſer. Notre Auteur explique ce myſtere, pour nous bien faire comprendre le genie de ces Miniſtres d'Etat, qui prétendant poſſeder un grand mérite, ſont jaloux de celui des autres; gens qui ont l'ame tout enſemble baſſe & ambitieuſe.

La Cour étoit alors diviſée en deux factions; le Comte *Eſſex* étoit à la tête de l'une; & les deux *Cecils*, Pere & Fils, à la tête de l'autre. *Eſſex* étoit alors dans toute la fleur de ſa jeuneſſe, très-agréable de ſa perſonne; naturellement brave, ambitieux & populaire; & ce qui arrive bien rarement, il étoit en même tems le favori de la Reine & du peuple; paſſionné pour la gloire militaire, libéral juſques à la profuſion, entierement devoué à ſes amis, & ne gardant aucune meſu-

meſure avec ſes ennemis: il avoit quelque ſçavoir, & étoit le Bienfaiteur declaré des Sçavans. Une qualité qui le diſtinguoit éminemment des autres qui, comme lui, ſont perſonellement aimez des Princes, c'eſt que même dans le plus haut degré de la faveur il recevoit avec douceur les avis & les remontrances de ſes amis, & écoutoit toûjours patiemment les véritez qu'on lui diſoit. Mais il ignoroit l'art qui fait les Courtiſans, & dans lequel ſeul ils ſont conſiſter tout leur mérite; la circonſpection, le déguiſement, l'affectation du ſecret, une complaiſance ſervile pour les inclinations de ſes ſupérieurs, une attention baſſe, mais ſoigneuſe, pour avancer ſes propres intérêts, fut-ce aux dépens de ſes Bienfaiteurs, ou de ſa Patrie. Le Comte d'*Eſſex* étoit d'un genie tout différent; ce qui donna à ſes ennemis de grands avantages ſur lui. Ils ne manquerent pas de repréſenter ſouvent à la Reine, que ce jeune Seigneur, peu content de l'honneur d'être ſon Favori, vouloit encore être ſon Maitre, & lui donner la loi ſur les affaires de l'Etat, avec un orgueil peu ſéant à un homme qui etoit ſa créature, & qu'elle-même avoit élevé ſi haut. De pareilles inſinuations, qui étoient en partie véritables, ne pouvoient pas manquer de faire de vives impreſſions ſur l'eſprit d'*Elizabeth*, qui etoit naturelle-

ment fiere & infiniment jalouſe de ſon autorité. Quoiqu'elle eût beaucoup d'amitié pour le Comte, elle prenoit plaiſir de tems en tems à mortifier ſon orgueil, en refuſant d'avancer ceux de ſes amis qu'il lui recommandoit. Quand il fut de retour de ſon expédition de Cadix, où il s'étoit conduit avec beaucoup de bravoure, la Reine fit le Chevalier *Robert Cecil*, ſon ennemi, Secretaire d'Etat, quoique le Comte l'eût fortement ſollicitée de donner ce poſte à un autre. Il lui avoit auſſi parlé ſouvent en faveur de *Bacon*, & lui avoit demandé pour lui, avec tout le zèle d'un ardent ami, la place de *Solliciteur Général*; mais il avoit toûjours été refuſé. *Cecil*, qui haïſſoit mortellement *Eſſex*, & qui avoit une jalouſie ſecrete contre *Bacon* à cauſe de ſes talens ſupérieurs, avoit toûjours repréſenté celui-ci à la Reine comme un homme de pure ſpéculation, uniquement attaché à l'étude de la Philoſophie, & à faire des Recherches, curieuſes à la vérité & amuſantes, mais qui n'avoient rien de ſolide; de ſorte qu'il étoit capable d'embrouiller les affaires, plutôt que de ſervir la Reine utilement & avec jugement. Cependant *Bacon* étoit Couſin-germain de *Cecil*; ſon Pere, & le Lord *Burleigh* Pere de *Cecil*, ayant épouſé deux Sœurs. Mais l'Ambition ne connoit point de Parens. *Bacon* ſe voyant ſi indigne-

dignement traité par un homme qui lui apartenoit de ſi près, lui reprocha librement ſes artifices de Cour, puiſqu'il travailloit en ſecret à ruiner celui qu'en public il faiſoit profeſſion de vouloir ſervir. *Bacon* fut ſi affligé de ces traverſes continuelles, qu'il penſa pluſieurs fois à ſe retirer pour toûjours, & aller même cacher ſon chagrin & ſon reſſentiment dans quelque païs étranger.

Eſſex, qui ſouffroit impatiemment la mortification d'un refus, voyant qu'il lui étoit impoſſible de procurer à ſon ami un Emploi public, voulut abſolument l'en recompenſer de ſon propre bien. Il lui donna une Terre qui valoit au-delà de dix-huit-cens livres Sterling. Un ſi beau préſent, accompagné de ces manières obligeantes qui, pour un homme délicat & ſenſible, ſont plus précieuſes que le préſent même, devoit allumer dans le cœur de *Bacon* la reconnoiſſance la plus vive. Que devons-nous donc penſer, lorſqu'après le malheureux ſort de ce Seigneur nous voyons *Bacon* publiant par toute l'Angleterre une *Declaration des Actes de Trahiſon de Robert Comte d'Eſſex?* Cette conduite lui attira alors les plus cruels reproches, & l'expoſa à une haine univerſelle; de ſorte que ſa reputation même a été ternie dans les Ecrits des Hiſtoriens de ce tems-là. Mr. *Mallet* n'entreprend pas de juſtifier *Bacon* ſur

ce

ce ſujet; mais il rapporte une particularité, qui fait voir que ce grand Homme fut dans cette occaſion la dupe de ſes ennemis: Voici ce que c'eſt.

La mort prématurée du Comte d'*Eſſex*, qui mourut ſur un échafaut à la fleur de ſon âge, excita la pitié de tout le monde, & cauſa un murmure univerſel. On fit des Reflexions ſi libres & ſi injurieuſes contre le parti qui dominoit à la Cour, & même contre la Reine, que les Miniſtres jugerent qu'il étoit néceſſaire qu'ils ſe juſtifiaſſent aux yeux du public; & comme *Bacon* paſſoit pour une des meilleures plumes d'Angleterre, il fut choiſi pour compoſer l'Apologie de la Reine & de ſes Miniſtres. On croit que ce furent ſes ennemis qui firent adroitement tomber le choix ſur lui, afin de détourner le reſſentiment du public de deſſus eux-mêmes, & le faire tomber ſur un homme qu'on ſçavoit avoir été l'ami particulier du Comte d'*Eſſex*, & qu'on vouloit ruiner de reputation dans l'eſprit du peuple. Si ce fut-là réellement le deſſein des ennemis de *Bacon*, on peut aſſurer qu'ils n'y réüſſirent que trop bien. Jamais homme n'encourut un reproche plus univerſel & plus durable que *Bacon*, par ſa *Declaration de la Trahiſon du Comte d'Eſſex*. Il fut dechiré par-tout comme un homme qui avoit travaillé à diffamer ſon Bienfaiteur; on menaça même de

de le tuer, & il étoit tous les jours en danger d'être aſſaſſiné. C'eſt ce qui l'obligea à publier un Ecrit pour ſa propre juſtification. La Piéce * eſt longue & fort travaillée ; „ mais, dit notre „ Auteur, elle n'eſt peut-être pas auſſi „ ſatisfaiſante qu'on pourroit le ſouhaiter. Croyons, " ajoute-t-il, ſur la parole de *Bacon*, „ qu'il n'avoit jamais rendu aucun mauvais office à ce Seigneur „ auprès de la Reine, quoique cette Princeſſe elle-même ait inſinué le contraire; croyons que durant le cours de „ leur commerce il lui a toûjours donné „ de bons conſeils, & des avis ſinceres; „ qu'il a deſiré la conſervation de cet „ illuſtre Ami; qu'il a même travaillé à „ le ſauver. Après avoir accordé tout „ cela, il demeurera pourtant toûjours „ quelque tache ſur la reputation de „ *Bacon*.

„ Le Comte d'*Eſſex* méritoit le ſort „ qu'il eut, il eſt vrai; mais par ſa mort „ il avoit ſatisfait à la juſtice publique: „ l'Etat n'avoit plus rien à craindre de „ ſon

* *On la trouve dans le* IV. *Vol. de cette Edition de ſes Oeuvres, pag.* 429. *Elle eſt intitulé*, The Apology of Sir Francis Bacon in certain Imputations concerning the late Earl of Effex, & *addreſſée au* Comte de Devonſhire, Vicerοi d'Irlande.

„ ſon Parti. La *Declaration* dont on a
„ parlé ci-deſſus, ne pouvoit donc avoir
„ d'autre but que d'aſſoupir les murmures
„ du public; & quoique peut-être elle
„ ne contint rien que de vrai, ce n'é-
„ toit pas à *Bacon* à publier ces véritez.
„ Il avoit été long-tems l'ami particulier
„ de ce Seigneur; il lui avoit de gran-
„ des obligations: & ſi ce qu'il écrivit
„ contre lui n'eût pas été blâmable dans
„ un autre, on ne ſçauroit l'excuſer en
„ lui. Sous le Régne ſuivant, le Cheva-
„ lier *Henri Telverton* aima mieux s'expo-
„ ſer à encourir la diſgrace du Roi &
„ de ſon favori, que de plaider contre
„ le Comte de *Somerſet*, qui l'avoit fait
„ *Solliciteur Général*. Si *Bacon* eût refuſé
„ de remplir la tache odieuſe qu'on lui
„ impoſoit, ſes ennemis mêmes n'au-
„ roient pû que l'en eſtimer davantage:
„ & il ne pouvoit s'en acquitter ſans vio-
„ ler les devoirs de l'amitié, de la juſti-
„ ce & de la reconnoiſſance, qui ſont
„ les plus ſacrez parmi les hommes.

Après la mort de la Reine *Elizabeth*, *Bacon* s'acquit bientôt l'eſtime de *Jaques* I, par la publication de ſon Ouvrage *ſur les Progrès & l'Avancement des Sciences*. Il ne fut pourtant pourvû d'abord d'aucun Emploi public. *Cecil*, Comte de *Salisbury*, qui l'avoit toûjours traverſé ſous le Régne d'*Elizabeth*, tint la même conduite envers lui ſous *Jaques* I, juſques à qu'il ſe vit

vit ſi bien établi dans la faveur du Roi, qu'il n'avoit plus à craindre aucun Rival.

Bacon trouva un autre ennemi dans la perſonne d'un homme de ſa Profeſſion: c'étoit le Chevalier *Edouard Coke*, qui fut enſuite Chef de Juſtice du Banc du Roi. Il avoit de grands talens, mais qui étoient ternis par de grands défauts. La haine qu'il y avoit entre lui & *Bacon* dura toute leur vie. *Coke* étoit jaloux de la reputation que *Bacon* avoit acquiſe par ſon ſçavoir univerſel: & *Bacon*, à ſon tour, étoit jaloux du grand nom que *Coke* s'étoit fait par ſa connoiſſance profonde des Loix. Celui-ci étoit le plus grand Juriſconſulte de ſon tems, mais il n'étoit que cela: *Bacon* l'auroit ſans doute été, s'il n'eût pas embraſſé toutes les Sciences à la foi.

Ce grand homme obtint enfin le poſte auquel il avoit ſi long-tems aſpiré; il fut fait *Solliciteur Général* en 1607. Ce ne fut pas ſans l'avoir demandé ſouvent, & même avec importunité, comme il paroit par ſes Lettres au Chancelier *Egerton*, au Comte de *Salisbury* & au Roi. Il n'obtint même aucun Emploi dans la ſuite qu'après de longues & de fortes ſollicitations auprès des Miniſtres & des Favoris du Prince. Ce qui ne pouvoit, dit notre Auteur, que mortifier un homme ambitieux qui ſe ſent doué de grands talens, & lui ſervir de leçon.

Ja-

Jaques I. désiroit passionnément de réunir les deux Royaumes d'Angleterre & d'Ecosse en un seul. Il ne put pas y réussir, parce que le Parlement s'y opposa. Il gagna pourtant un point qui étoit essentiel alors, quoiqu'il ne le soit plus maintenant que les deux Royaumes sont unis. Ce fut de faire declarer par les Juges, que les Ecossois, nez depuis qu'il étoit monté sur le Trône, seroient censez naturalisez, & jouïroient de tous les Privileges des Anglois. *Bacon*, en qualité de *Solliciteur Général*, plaida dans cette occasion pour les Ecossois; & son Plaidoyer se trouve dans le IV. Volume * de cette nouvelle Edition de ses Oeuvres.

En 1610. il publia son Traité de *Sapientia Veterum*. „ On y trouve, dit Mr. „ *Mallet*, le même genie original & inventif que dans ses autres Ouvrages. „ Ne voulant pas marcher sur les traces „ de ceux qui l'avoient précedé, gens, „ disoit-il, dont le sçavoir ne s'étendoit „ pas au-delà d'un certain lieu commun, il s'ouvrit une nouvelle route; „ il penétra dans les recoins les plus cachez de ce païs inculte & ténébreux; „ de sorte qu'il trouva moyen de dire „ quelque chose de nouveau sur un sujet „ connu & rebattu. Et quand même on

„ ne

* *Pag.* 185.

„ ne pourroit convenir avec lui de ce „ sens Physique, Politique & Moral qu'il „ prétend être caché sous les Fables de „ l'Antiquité, il faut pourtant avouer, „ qu'il devoit avoir une penétration peu „ commune, pour se tromper avec tant „ d'apparence de raison: & s'il est en- „ core douteux que les Anciens ayent „ été aussi éclairez qu'il entreprit de le „ prouver, cette entreprise même fait „ voir au moins la profondeur & l'éten- „ due de ses connoissances.

En 1613. il fut fait *Procureur Général*, environ trois mois après la mort du Comte de *Salisbury*, son parent & son ennemi. Ce Poste lui rapportoit un profit immense pour ce tems-là. Il avoue dans une de ses Lettres au Roi, qu'il en retiroit 6000 livres Sterling par an; il jouïssoit aussi alors du revenu d'emploi de *Garde des Registres de la Chambre Etoilée*, dont il n'avoit eu pendant long-tems que la survivance; & ce Revenu étoit de 1600 livres Sterling par an, comme nous l'avons dit ci-dessus. „ Par quelle fatalité „ est-il arrivé, dit Mr. *Mallet*, qu'un homme „ d'un mérite si extraordinaire n'ait pas „ ajouté à ses autres vertus une écono- „ mie raisonnable? S'il l'eût fait, il se „ seroit garanti d'une faute considerable; „ & les autres qu'il a commises contre la „ Morale auroient été éclipsées par les „ qualitez brillantes de son esprit. Mais

„ il étoit ſujet à la même foibleſſe qui a „ ſi fort déshonoré le Roi *Jaques* I; c'é- „ toit de ſe livrer entierement à ſes fa- „ voris, qui diſſiperent ſon bien ſans au- „ cune meſure & de la manière du mon- „ de la plus honteuſe: ce qui, dans la „ famille d'un particulier, produiſoit le „ déſordre & le beſoin, dont la conſe- „ quence fut, que le Chef, pour y ſup- „ pléer, ſe laiſſa malheureuſement cor- „ rompre par des préſens, lorſqu'il „ fut élevé à la première dignité du „ Royaume.

Lorſque le Roi eut choiſi pour ſon Favori le jeune *Villiers*, connu enſuite ſous le nom de Duc de *Buckingham*, *Bacon*, qui étoit très-capable de lui donner de bonnes inſtructions, fut un des premiers à lui faire ſa cour. Le Favori avoit alors aſſez de bon-ſens pour ſentir qu'il étoit entierement neuf dans les affaires; il s'adreſſa à *Bacon* pour lui demander ſes avis, qui les lui donna dans une Lettre qui ſe trouve parmi ſes Œuvres *: elle eſt écrite avec tant de jugement & avec tant de liberté, qu'elle fait honneur également à l'eſprit & au cœur de l'Auteur.

Quoique *Jaques* I. ſe fût entierement livré à *Villiers*, il affectoit pourtant encore de traiter le Comte de *Somerſet*, ſon ancien Favori, avec bonté & avec diſtinc-

* *Tom. III. pag.* 564.

tinction, même après qu'on eut découvert que ce Seigneur avoit été complice de l'empoisonnement du Chevalier *Thomas Overbury*: ce qui a fait naître des soupçons contre le Roi même; & Mr. *Mallet* rapporte quelques Passages des Lettres de *Bacon* qui semblent confirmer ces soupçons. Comme ce qu'il dit sur ce sujet est curieux, & nous a paru nouveau, nous le traduirons tout entier.

„ Quelques Historiens ont remarqué, „ dit Mr. *Mallet*, qu'il y avoit dans la „ conduite du Comte de *Somerset*, avant „ qu'on lui fit son procès, quelque cho„ se de particulier & de mystérieux, & „ que le Roi lui-même paroissoit être „ dans une inquiétude d'esprit qui n'étoit „ pas moins surprenante. On prétend „ que le Comte étant prisonnier à la Tour, „ avoit dit tout haut, que le Roi n'oseroit „ jamais lui faire faire son procès. D'au„ tres rejettent ce fait comme une pure „ calomnie, inventée dans le seul dessein „ de noircir la reputation de ce Prince; „ ou prétendent au moins qu'il n'étoit „ fondé que sur un bruit populaire & u„ ne conjecture maligne. Mais on peut „ faire voir par des preuves inconteста„ bles, qu'il y avoit quelque chose de „ plus qu'une simple conjecture: ces „ preuves sont les Lettres même de *Ba„ con*, qui étant alors *Procureur Général*, „ fut employé dans cette affaire .... Ces

„ Lettres peuvent répandre quelque jour „ ſur ce fait obſcur, quoique peut-être „ elles ne ſuffiſent pas pour expliquer „ parfaitement la cauſe de ce qu'il y a- „ voit de myſtérieux dans la conduite „ du Roi & dans celle de *Somerſet*.

„ *Jaques* * avoit choiſi lui-même quel- „ ques perſonnes pour examiner le Com- „ te avec tout le ſecret poſſible, & il „ leur avoit marqué les articles particu- „ liers ſur leſquels il vouloit qu'ils „ l'interrogeaſſent. Ils avoient ordre „ auſſi de travailler à vaincre ſon obſti- „ nation par des promeſſes & par des me- „ naces; tantôt en lui faiſant eſpérer „ que le Roi auroit compaſſion de lui & „ lui accorderoit ſa grace; tantôt en „ l'aſſurant qu'il y avoit aſſez de preu- „ ves contre lui pour le convaincre, de „ ſorte qu'on n'avoit beſoin ni de ſa „ confeſſion, ni d'un plus long examen. „ *Bacon*, qui étoit un de ſes Examinateurs, „ & qui rapporte ceci, ajoute, qu'on „ obſerva dans la conduite du Comte „ beaucoup plus de moderation & de „ modeſtie qu'il n'en avoit témoigné au- „ paravant. Dans une autre Lettre † il „ ſe ſert de ces paroles remarquables: „ *Sa Majeſté a parfaitement bien jugé, qu'il „ étoit à propos de gliſſer adroitement dans „ l'o-*

* Bacon, *Tom. IV. Lettre* 133.
† Lettre 136.

„ *l'oreille du Comte quelque promeſſe de gra-*
„ *ce, peu de tems avant qu'on commence ſon*
„ *procès: je ſouhaiterois ſeulement que la pro-*
„ *meſſe fût un peu plus ample; car s'il s'agit*
„ *ſimplement de lui ſauver la vie, ſon hu-*
„ *meur altiere pourra ruiner l'effet de la pro-*
„ *meſſe.* Toute cette affaire devoit ſe mena-
„ ger avec beaucoup de précaution & de
„ ſecret. Les Avocats même qui étoient
„ nommez pour plaider contre *Somerſet*,
„ ignoroient encore de quelle manière
„ le Roi vouloit qu'ils formaſſent leurs
„ plaidoyers. C'eſt pourquoi *Bacon*, afin
„ de leur cacher ce qu'il connoiſſoit de
„ cette affaire, ſouhaitoit qu'on leur mar-
„ quât à chacun les chefs généraux ſur
„ leſquels on vouloit qu'ils inſiſtaſſent.
„ Il paroit par tout ceci, que *Jaques* té-
„ moignoit une inquiétude extrême ſur
„ la conduite de *Somerſet*, & ſur le ſuc-
„ cès de cette affaire. D'où pouvoit pro-
„ ceder cette inquiétude? Son affection
„ pour le Comte étoit entierement étein-
„ te; ſa propre reputation, & la juſtice
„ qu'il devoit au public, l'obligeoient à
„ ne pas ſouſtraire à la ſévérité des Loix
„ un homme dont le crime étoit de la
„ derniere énormité. Quand même le
„ Comte auroit refuſé de répondre aux
„ interrogations, ou quand même il au-
„ roit nié qu'il fût coupable, on n'en au-
„ roit rien pû conclure contre l'hon-
„ neur du Roi, puiſqu'il y avoit des

„ preuves évidentes contre ce Seigneur. „ Quel étoit donc le but de toutes ces „ pratiques ſecretes? Tous ces artifices „ de ceux qui l'examinerent étoient-ils „ deſtinez ſeulement à l'engager à ſouffrir „ qu'on lui fit ſon procès, & à ſe tenir „ dans les bornes de la moderation pendant qu'il ſeroit devant ſes Juges? Il „ y a plus: *Jaques* ordonna * à ſon Procureur Général, de ſonger à tous les „ cas poſſibles qui pourroient arriver durant le procès, de les mettre par écrit, „ & d'y ajouter ſon opinion ſur chaque „ cas particulier; afin de prévenir toute „ ſurpriſe, & que toutes choſes ayant été „ bien prévûës, on pût y remedier ſur „ le champ. *Bacon* dreſſa donc un écrit, „ ſuivant l'ordre du Roi: on a encore „ cette Piéce †, accompagnée d'obſervations à la marge, de la propre main de „ *Jaques I*; rapportons-en un ſeul paſſage. „ Après avoir marqué quelques cas dans „ leſquels on pouvoit faire à *Somerſet* quelques promeſſes de grace & de pardon, *Bacon* ajoute: *Ces promeſſes de grace & de pardon doivent s'entendre avec cette reſtriction, pourvû qu'il ne s'en rende „ pas incapable & indigne par une conduite „ inſolente & pleine de mépris.* La remar-

„ que

* Lettre 135.

† *Elle eſt adreſſée au Roi; c'eſt la* 135*me Lettre de* Bacon.

„ que du Roi ſur ces paroles eſt couchée
„ en ces termes: *Il eſt fort à propos de pré-*
„ *voir ce danger; d'un côté, de peur qu'il ne*
„ *commette quelques fautes impardonnables, &*
„ *de l'autre, de peur que je ne paroiſſe le pu-*
„ *nir par un eſprit de vengeance. Somerſet*
„ ne devoit pas être jugé pour quelque
„ offenſe commiſe contre le Roi, mais
„ pour le meurtre barbare d'un particu-
„ lier qui étoit ſon ami. Qu'entendoit-
„ on donc par cette conduite inſultante
„ & pleine de mépris qu'on appréhen-
„ doit ſi fort de ſa part? Quelles étoient
„ ces fautes impardonnables qu'on crai-
„ gnoit qu'il ne commit? S'il eût fait quel-
„ ques refléxions malignes contre le Roi,
„ à qui il avoit de grandes obligations, ſeu-
„ lement parce que ce Prince laiſſoit un li-
„ bre cours à la Juſtice, & le livroit à un ju-
„ gement équitable, jugement que mille
„ circonſtances rendoient abſolument né-
„ ceſſaire; ces refléxions n'auroient fait
„ qu'aggraver ſon crime dans l'eſprit de
„ tout le monde, & auroient fourni au Roi
„ une nouvelle raiſon pour permettre qu'il
„ fût jugé ſuivant toute la rigueur des Loix.
„ Après toutes ces Remarques, je
„ crois pouvoir me hazarder de faire men-
„ tion d'un fait qui eſt rapporté par le
„ Chevalier *Antoine Weldon* *. Il dit, que
„ lorſque le Chevalier *George More*,
„ Lieu-

* Court of K. James I. *pag.* 106.

„ Lieutenant de la Tour, fut dire au „ Comte de *Somerset* qu'il eût à se prépa- „ rer pour être jugé le lendemain, il „ refusa absolument de comparoître, à „ moins qu'on ne le traînât par force à „ *la Barre*; ajoutant, que le Roi n'oseroit „ pas lui faire son procès. Le Lieute- „ nant de la Tour, surpris au dernier „ point à l'ouïe de ces expressions indis- „ cretes & dangereuses, alla demander „ audience au Roi, quoiqu'il fût minuit, „ pour l'informer de ce qui venoit de „ se passer. *Jaques* entendant cela, fon- „ dit en larmes, & supplia *More* d'em- „ ployer toute son adresse pour adoucir „ son prisonnier, & pour lui inspirer la „ moderation & la soûmission qui étoient „ si nécessaires dans cette rencontre. *Mo- „ re* l'entreprit, & l'exécuta par quel- „ que stratagême *. *Weldon* assure qu'il „ a appris ce fait de la propre bouche „ du Lieutenant de la Tour; & quoi- „ qu'il soit un Ecrivain partial, qui se „ livre à son humeur satyrique & médi- „ sante, cependant les faits que j'ai rap- „ portez ci-dessus, fondez sur le témoi- „ gnage autentique de *Bacon* & de *Ja- „ ques I.* lui-même, donnent un grand „ air de probabilité à l'Anecdote de „ *Weldon*. J'omets les particularitez qui „ sont

* On ne nous dit point quel étoit ce Stratagême.

„ ſont rapportées par ceux qui ont écrit „ l'Hiſtoire de ce Régne. J'ajouterai „ ſeulement, qu'il y a dans le Recueil intitulé *Cabala* *, une *Lettre de Somerſet au „ Roi Jaques*, écrite après ſa condamnation: elle eſt d'un tour tout particulier. Il y demande qu'il puiſſe continuer à joüir de tout ſon bien; mais il „ le fait d'un ſtile qui ſent la hauteur & le „ reproche, plutôt que l'humilité & la „ ſupplication; & à travers l'obſcurité „ affectée de quelques expreſſions, on voit „ aiſément qu'il ſçavoit un ſecret important, dont le Roi craignoit fort la découverte. Le ſuccès de cette Lettre „ fut, que le Roi lui continua durant toute ſa vie une penſion de quatre-mille „ livres Sterling par an.

„ Le Prince *Henri* mourut l'an 1612, „ regretté de tout le monde. Ses excellentes qualitez l'avoient rendu l'objet „ de l'amour & des eſpérances de toute „ l'Angleterre. *Germanicus* n'étoit pas „ plus chéri des Romains. La mort prématurée de l'un & de l'autre a fait „ croire généralement qu'ils avoient été „ empoiſonnez. Il avoit montré dans „ toutes les occaſions qu'il haïſſoit les Favoris; il avoit même témoigné un grand „ mépris pour *Somerſet*. Je laiſſe à juger „ au Lecteur, ſi ce qu'il y a eu de myſté-

„ rieux

* *Pag.* 204. *Edit.* 1691.

„ rieux & d'inexplicable dans l'affaire „ du Comte de *Somerſet*, a quelque rap- „ port à la mort de cet aimable Prince, „ ou ſi cela ne regarde pas plutôt un fait „ tout différent *.

Après la diſgrace de *Somerſet*, *Villiers* poſſeda ſeul la faveur du Roi: dans le cours d'un petit nombre d'années il fut fait Gentilhomme de la Chambre, Grand-Ecuyer du Roi, Chevalier de la Jarretiere, Comte, Marquis, & Duc de Buckingham, Grand-Maître des Eaux & Forêts, & Grand-Amiral d'Angleterre. Il étoit le ſeul diſpenſateur de toutes les charges & de tous les emplois; les plus grands hommes de l'Etat étoient obligez de lui faire leur cour: *Bacon* fut de ce nombre. Il faut qu'il ait ſenti d'une maniere bien vive le déſagrément & la ſervitude de ſa ſituation, puiſqu'afin d'être bien auprès du Roi, il fut obligé de ſe faire Intendant du jeune Favori, de prendre ſoin des Terres que le Roi lui avoit données depuis peu, d'en faire augmenter le revenu. Il eſt vrai qu'il trouvoit ſon compte dans cette eſpece de ſervitude, puiſqu'elle lui ouvroit le chemin aux em-

* Il ſeroit à ſouhaiter que Mr. *Mallet* nous eût dit quel eſt ce *Fait*. En nous laiſſant en ſuſpens, il donne lieu à des conjectures très-injurieuſes à la mémoire de *Jaques I.*

emplois: mais, dit Mr. *Mallet*, pour un cœur grand & généreux des emplois obtenus par des moyens ſi bas, ſont un véritable déshonneur.

Le Chancelier *Egerton* étant vieux & infirme, avoit ſouvent prié le Roi de lui permettre de reſigner ſa charge: *Bacon* aſpiroit ſecrettement à lui ſucceder. Pour y réuſſir, il travailloit non ſeulement à ſe rendre agréable au Roi, mais auſſi à s'aſſurer la protection de *Buckingham*. Son ambition l'engagea même à employer les artifices qui ne ſont que trop communs à la Cour. Il fit tous ſes efforts pour ruiner dans l'eſprit du Prince tous ceux qui pouvoient aſpirer à la même dignité, & qu'il regardoit à cauſe de cela comme ſes Rivaux. Le Chevalier *Edouard Coke* lui paroiſſoit le Concurrent le plus redoutable. * Il le repréſenta au Roi comme un homme qui abondoit en ſon ſens, qui affectoit d'être populaire, & qui, ſuivant les apparences, tâcheroit de ſe rendre agréable à la Nation, même aux depens de la Prérogative Royale. Pour ce qui eſt de lui-même, il faiſoit conſiſter tout ſon mérite dans ſa ſoûmiſſion & dans ſon obéïſſance, dans le crédit qu'il avoit parmi le Peuple & dans la Chambre baſſe; ce qu'il exaltoit comme une qualité plus importante dans un Chan-

* Lettre 124.

Chancelier, que celle de juger avec équité les procès des particuliers.

Ce n'étoit pas sans raison qu'il se vantoit du crédit qu'il avoit dans le Parlement. En 1614. la Chambre basse étant de fort mauvaise humeur contre les Ministres, donna cependant à *Bacon* une marque particuliere de son estime & de sa confiance. On avoit objecté contre lui, que la qualité de Membre de la Chambre basse étoit incompatible avec le poste de Procureur Général, parce que le Procureur Général est souvent obligé d'être dans la Chambre des Seigneurs. Les Communes, par pur égard pour *Bacon*, rejetterent l'objection pour cette fois seulement, & lui permirent de prendre séance parmi eux. Si on ajoute à cela, que le Roi le fit Membre du Conseil Privé pendant qu'il n'étoit encore que Procureur Général, on n'aura pas de peine à convenir, qu'il faut qu'il se soit conduit avec beaucoup d'adresse pour avoir sçu conserver en même tems la faveur du Prince & celle du Peuple. Le Prince exigeoit de tous ceux qui le servoient une soûmission aveugle & implicite pour toutes ses maximes; & le Parlement & le Peuple, à cause de ces maximes mêmes, étoient jaloux du Prince, & de tous ceux qui étoient en faveur auprès de lui.

Les insinuations de *Bacon* produisirent l'effet

l'effet qu'il désiroit. Le Chancelier *Egerton* ayant resigné les Sceaux, le Roi les donna à *Bacon* le 7. de Mars 1617. avec le titre de *Garde des Sceaux* *. Ce fut principalement à la faveur de *Buckingham* qu'il fut redevable de cet Emploi, comme il paroît par la Lettre de remercîment qu'il lui écrivit le même jour †.

La plus grande affaire qui occupoit dans ce tems-là le Conseil de *Jaques I.* étoit le mariage du Prince *Charles* avec l'Infante d'Espagne. Le Roi l'avoit fort à cœur, quoique ce mariage ne fût point du tout à son avantage, & que toute la Nation en murmurât: mais il avoit la vanité de vouloir s'allier avec une Tête couronnée, s'imaginant que toute autre Alliance étoit au-dessous de lui. *Bacon*, qui connoissoit tout le danger d'une pareille alliance, mais qui manquoit de courage pour se declarer ouvertement, se contenta d'insinuer ‡ au Roi, qu'il étoit nécessaire que dans cette occasion tous les membres du Conseil fûssent unanimes dans leurs suffrages, quelle que fût d'ailleurs leur opinion particuliere sur ce mariage.

Au

* En Anglois, *Lord Keeper*.

† C'est la Lettre 106. Elle est datée du 7. de Mars 1616. parce qu'en Angleterre l'année ne commence qu'au 25. de Mars.

‡ Lettre 172.

Au commencement de l'année 1619. *Bacon* fut fait Grand-Chancelier; & peu de tems après le Roi l'éleva à la dignité de Pair d'Angleterre, ſous le titre de *Baron de Verulam*, & l'année ſuivante il fut fait *Vicomte de St. Alban*. Ni le poids des affaires dont il étoit comme accablé, ni la pompe de la Cour, ne purent l'empêcher de s'appliquer à l'étude de la Philoſophie: c'étoit ſon occupation favorite, & preſque le ſeul divertiſſement qu'il prenoit dans ſes heures de loiſir. En 1620. il publia ſon Traité, intitulé, *Novum Organum*, pour ſervir de ſuite à ſon grand Ouvrage ſur le Rétabliſſement des Sciences *. Il avoit employé douze ans à la compoſition de ce Traité. Mr. *Mallet* en fait un grand éloge; mais comme ce Livre eſt aſſez connu, nous ne croyons pas qu'il ſoit néceſſaire de traduire ce que notre Auteur en dit: nous nous contenterons de citer ſur ce ſujet un paſſage de Mr. de *Voltaire*. „ Le plus ſingu-
„ lier & le meilleur des Ouvrages de
„ *Bacon*, dit-il †, eſt celui qui eſt au-
„ jourd'hui le moins lû, & le plus uti-
„ le; je veux parler de ſon *Novum Scien-*
„ *tiarum Organum*. C'eſt l'échafaut avec
„ lequel on a bâti la nouvelle Philoſo-
„ phie, & quand cet édifice a été élevé,
„ au

* *Intitulé* Inſtauratio magna.

† Lettres ſur les Anglois, *Lett.* XII. *pag. m.* 82.

„ au moins en partie, l'échafaut n'a plus „ été d'aucun uſage. Le Chancelier *Ba-* „ *con* ne connoiſſoit pas encore la nature, „ mais il ſçavoit & indiquoit tous les „ chemins qui menent à elle. Il avoit „ mépriſé de bonne-heure ce que les U- „ niverſitez appelloient la Philoſophie ; „ & il faiſoit tout ce qui dépendoit de „ lui, afin que ces Compagnies inſti- „ tuées pour la perfection de la Raiſon „ humaine, ne continuaſſent pas de lagâ- „ ter par leurs quidditez, leurs horreurs „ du vuide, leurs formes ſubſtancielles, „ & tous ces mots impertinens, que non „ ſeulement l'ignorance rendoit reſpecta- „ bles, mais qu'un mélange ridicule avec „ la Religion avoit rendu ſacrez. Il eſt „ le Pere de la Philoſophie expérimen- „ tale . . . .

Nous voici arrivez à l'évenement le plus remarquable de la Vie de *Bacon* ; évenement dont la conſequence fut le renverſement total de ſa fortune & de tous ſes honneurs. „ Quels qu'ayent été ſes „ crimes, dit M. *Mallet*, il paroîtra par „ le détail où je vais entrer, qu'il fut ſa- „ crifié à la ſureté d'un autre qui étoit „ beaucoup plus coupable que lui, & „ que ſa perte fut cauſée par un maître „ qui ne ſçavoit pas juger droitement, „ & chez qui c'étoit un plus grand mé- „ rite de l'amuſer que de le ſervir utile- „ ment.

„ De

„ De toutes les foibleſſes du Roi *Ja-*
„ *ques*, ſa vanité fut la plus pernicieuſe
„ à ſa famille en particulier, & à toute
„ la Nation en général. Il faiſoit un cas
„ infini de quelques avantages frivoles
„ qu'il croyoit poſſeder ; de ce droit in-
„ hérant par lequel il prétendoit que la
„ Couronne d'Angleterre lui étoit échuë,
„ de ſa profonde connoiſſance des myſtè-
„ res les plus ſecrets de l'art de régner,
„ & de ſon ſçavoir extraordinaire. Sa
„ maxime favorite étoit, que *Qui ne ſçait*
„ *pas diſſimuler, ne ſçait pas régner:* mais
„ il paroit avoir ignoré une autre maxi-
„ me, ſans laquelle la première ne ſçau-
„ roit être utile, même pendant fort peu
„ de tems ; c'eſt que ſi l'on diſſimule, il
„ faut cacher avec ſoin l'artifice, & ne
„ tromper que ſous les apparences de la
„ ſincerité & de la bonne-foi. Pour lui,
„ au contraire, il montroit d'abord tout
„ ſon jeu, tant à ſes propres ſujets
„ qu'aux étrangers ; de ſorte que, ſoit
„ dans ſes entrepriſes ſur la liberté du
„ Peuple, ſoit dans ſes Négociations avec
„ les Miniſtres des autres Princes, ce
„ prétendu *Salomon* étoit toûjours la du-
„ pe des uns & des autres. Il avoit cer-
„ tainement beaucoup de ſçavoir ; mais
„ un ſçavoir qu'un Prince doit ignorer,
„ le vrai rebut des écoles, qui ne ſervoit
„ preſque qu'à lui donner une grande
„ facilité de parler impertinemment ſur

„ toute

„ toute ſorte de ſujets; & il ſe plaiſoit
„ à faire montre de ce ridicule ſçavoir de
„ la manière du monde la plus pédan-
„ teſque. Sur tous ces articles il étoit
„ exalté juſques aux nues par les plus
„ dangereux de tous les Flatteurs, je
„ veux dire *les graves & réverends Eccléſiaſtiques.* Pour recompenſer leur in-
„ digne adulation, il leur permit ſouvent
„ d'employer ſon autorité pour ſatisfaire
„ leurs paſſions, & l'ardent déſir qu'ils
„ avoient de dominer. Eux à leur tour
„ lui trouverent un Droit antérieur aux
„ Loix humaines, & même au-deſſus de
„ toute loi; un Droit divin d'être mé-
„ chant. Toute horrible qu'eſt cette Doc-
„ trine, ils oſerent la fonder ſur l'Ecri-
„ ture ſainte. Si elle s'y trouvoit, ce
„ qu'on ne peut ſoutenir ſans blaſphême,
„ ce ſeroit le triomphe des incrédules,
„ & une demonſtration que l'Ecriture n'a
„ point été inſpirée de Dieu, mais qu'el-
„ le tire ſon origine d'un Etre tout op-
„ poſé à Dieu, de l'ennemi de toute bon-
„ té. Comme cette Doctrine convenoit
„ parfaitement à l'eſprit depravé de *Ja-*
„ *ques*, il l'embraſſa avec avidité: elle lui
„ fit regarder tous ſes ſujets comme au-
„ tant d'eſclaves, & les Parlemens com-
„ me les Uſurpateurs d'un pouvoir au-
„ quel ils n'avoient aucun droit, ou tout
„ au plus un droit très-précaire. Il a-
„ voit affecté durant ſept ans de gouver-

„ ner ſans convoquer de Parlement; il „ avoit diſtingué ſon intérêt particulier „ de celui du peuple; & pour trouver „ de l'argent, il avoit employé toute ſor- „ te de voyes, excepté celles que les „ Loix de l'Etat lui préſcrivoient. Ces „ voyes lui étoient ſuggerées par les plus „ dangereux ennemis de la République, „ les faiſeurs de projets & les Monopo- „ leurs, qui ſe couvroient du nom & de „ l'autorité de *Buckingham*, dont ils „ payoient la protection à un prix exorbi- „ tant, aux dépens du peuple qu'ils pil- „ loient & devoroient entierement .....

Il falloit des Lettres patentes ſcellées du grand Sceau pour autoriſer ces Monopoles. Le Chancelier *Bacon* les avoit toutes ſcellées ſans héſiter, & preſque implicitement, comme ſimple créature de *Buckingham*; ou s'il s'étoit quelquefois hazardé de repréſenter qu'elles étoient contraires aux Loix, il l'avoit fait d'une manière ſi foible & ſi craintive, que ſes remontrances ne produiſirent aucun effet. La grande tache qui ternit ſa reputation, c'eſt que la Providence l'ayant placé, pour ainſi dire, ſur les bornes qui ſeparent la Prérogative du Roi de la Liberté du peuple, il déſerta ce poſte honorable, ou ne le défendit que foiblement; & s'il n'encouragea pas les entrepriſes que l'on faiſoit continuellement ſur la liberté du peuple, au moins il y conniva

niva lâchement. C'étoit pourtant contre ſon inclination. Il ſçavoit qu'il étoit de l'intérêt du Roi de vivre en bonne intelligence avec ſes ſujets: il lui avoit conſeillé pluſieurs fois d'aſſembler ſouvent le Parlement. Ce conſeil étoit tout-à-fait oppoſé aux inclinations du Roi, qui vouloit gouverner ſuivant les maximes du Deſpotiſme, & qui avoit réſolu de ſupprimer pour jamais les Parlemens, ſous prétexte que ces Aſſemblées empiétoient ſur ſa Prérogative. Cependant on le perſuada de convoquer encore une fois les deux Chambres: L'état de ſes affaires rendoit cette Aſſemblée néceſſaire. Il eſt vrai que le peuple étoit opprimé & pillé impunément. Mais le Roi n'en avoit pas moins beſoin d'argent. Ceux à qui il avoit commis ſon autorité, & qui pilloient en ſon nom, gardoient pour eux-mêmes preſque tout le profit de leurs rapines, & le Roi n'avoit gueres pour ſon partage que la haine du peuple cauſée par ces vexations. D'ailleurs la conjoncture du tems paroiſſoit favorable pour obtenir de grands ſubſides des Communes. Toute la Nation avoit témoigné un zèle extraordinaire pour le recouvrement du Palatinat; de ſorte que le Roi avoit tout lieu d'eſpérer, qu'en aſſurant le Parlement qu'il feroit la guerre avec vigueur, cette Aſſemblée lui accorderoit des ſommes conſiderables, qu'il pourroit em-

ployer enſuite comme il le jugeroit à propos.

Le Parlement s'aſſembla donc le 20 de Janvier 1621. Le Roi ne s'étoit pas trompé dans ſa conjecture, car les Communes lui accorderent d'abord deux ſubſides: mais en même tems elles commencerent à faire des Recherches rigoureuſes ſur ces Taxes arbitraires, qui durant l'eſpace de ſept ans étoient devenues inſupportables au peuple.

On porta auſſi plainte au Parlement de quelques malverſations qui s'étoient commiſes dans la Chancelerie. Le Roi en fut allarmé pour l'amour de ſon Chancelier, & plus encore pour l'amour de ſon Favori, parce qu'on avoit averti *Buckingham*, que quelques Membres des Communes tenoient des aſſemblées ſecretes, dans le deſſein de faire tomber ſur lui le blâme de tout ce qui s'étoit fait contre les Loix. Ses Créatures lui perſuaderent, que le ſeul moyen qu'il eût de ſe ſauver, étoit d'engager ſon maître à diſſoudre le Parlement. *Jaques*, que la peur avoit ſaiſi, alloit faire cette demarche imprudente & dangereuſe, s'il n'en eût pas été détourné par les ſages remontrances de *Williams* Doyen de Weſtminſter. Ce ruſé Courtiſan lui conſeilla, de revoquer tout d'un coup, par une Proclamation, toutes les Lettres patentes qui autoriſoient ces Monopoles, de ſacrifier

les

les coupables ſubalternes au reſſentiment du public, & d'adoucir le Parlement, en lui inſinuant que le premier conſeil de cette reformation lui avoit été donné par ſon Favori, dès qu'il ſe fut apperçu de l'abus qu'on avoit fait de ces Lettres patentes. Le Roi réſolut de ſuivre ce conſeil; mais cela ne le delivroit pas de toutes ſes craintes. „ Le Chancelier, „ qu'il étoit auſſi de ſon intérêt de ſau„ ver, étoit accuſé publiquement: le Fa„ vori, que ſa tendreſſe ne lui permettoit „ pas d'abandonner, étoit attaqué ſecre„ tement, & par cela même plus dange„ reuſement, ſi-non comme le premier „ auteur de toutes les injuſtices & de „ toutes les vexations, au moins comme „ celui qui les avoit appuyées. Il étoit „ impoſſible dans cette conjoncture de „ ſauver le Favori & le Chancelier. Il „ faloit que le Roi ſe réſolût d'abandon„ ner, ou l'objet de ſon inclination, ou „ l'oracle de ſes conſeils. On devine ai„ ſément quel parti un Prince tel que „ *Jaques* I. pouvôit prendre. Sa paſſion „ l'emporta ſur ſa raiſon, & le Vicomte „ de *St. Alban* fut ſacrifié à la ſureté de „ *Buckingham*. Il fut même obligé de re„ noncer entierement à ſa propre juſtifi„ cation. Comme ſon grand ſçavoir lui „ avoit acquis l'eſtime de tout le monde, „ & qu'il s'exprimoit d'ailleurs avec une „ éloquence qui entrainoit tous ſes Audi-

 „ teurs,

„ teurs, le Roi n'osa pas hazarder de lui „ laisser plaider sa cause devant les Sei- „ gneurs; de peur que durant le cours „ du procès il ne détournât de dessus lui- „ même la haine du public, en découvrant „ toutes les mauvaises pratiques du Minis- „ tère, dont il étoit très bien-instruit, „ & en spécifiant les Patentes qu'il avoit „ été forcé de sceller, quoiqu'elles fûs- „ sent contre les Loix. Tout cela ne „ pouvoit manquer de porter coup con- „ tre *Buckingham*, qui étoit le principal „ objet de la vengeance du peuple. Pour „ ce qui est des fautes dont on chargeoit „ *Bacon* lui-même, il auroit pû les ex- „ tenuer d'une manière qui lui auroit „ fait obtenir une sentence moins rigou- „ reuse. C'est ce qu'il comprenoit très- „ bien: mais le Roi lui défendit absolu- „ ment d'être présent à son procès, lui „ donnant sa parole Royale, qu'il trou- „ veroit moyen de prévenir sa condam- „ nation; ou que, si cela étoit impossible, „ il le recompenseroit abondamment. *Ba- „ con* obéït, & fut perdu.

Le 12. de Mars la Chambre des Communes nomma un *Committé* pour rechercher les abus qui s'étoient commis dans les Cours de Justice. Quelques jours après le Chevalier *Robert Philips* rapporta à la Chambre, que deux Personnes avoient porté plainte contre le Chancelier, de ce qu'il s'étoit laissé corrompre. Il fit ce rap-

rapport non seulement sans aucune aigreur, mais même dans des termes pleins de respect & d'égard pour l'Accusé; proposant en même tems que chaque plainte fût portée en particulier devant les Seigneurs, sans la moindre exagération. Le 19. il y eut une Conférence entre quelques Membres des deux Chambres, dans laquelle les Seigneurs résolurent d'examiner cette affaire au plutôt. Dès que cela fut répandu dans le public, il s'éleva un foule d'accusateurs contre l'infortuné Chancelier; principalement de gens qui lui ayant fait des présens, n'avoient pas laissé que de perdre leurs procès; ce qui les animoit contre lui, plutôt que l'injustice des sentences qu'il avoit prononcées: car il ne paroît pas qu'aucun de ses Décrets ait jamais été cassé.

Pendant que cette affaire s'examinoit dans le Parlement, le Chancelier étoit retenu dans sa maison par une indisposition réelle ou prétendue. Dans quelle perplexité ne doit-il pas s'être trouvé? Il avoit un cœur grand & élevé; sa propre conscience le condamnoit. Cependant il avoit une extrême sensibilité pour sa reputation; il en avoit joui long-tems, & il se voyoit sur le point de la perdre: il ne pouvoit faire que des reflexions accablantes, soit qu'il considerât le passé, soit qu'il jettât la vûë sur l'avenir. De

quelle honte, de quelle confusion ne devoit-il pas se sentir couvert, lorsqu'il se voyoit maintenant, à l'âge de soixante-&-un an, devenu la victime des extorsions & des violences de ses Domestiques, auxquelles il avoit connivé, plutôt que d'aucune faute qu'il eût proprement commis lui-même !

Le 26. de Mars le Roi se rendit à la Chambre des Seigneurs, & affectant de se rendre populaire par des expressions étudiées, il reconnut les abus de son Gouvernement. Il déclama contre les Monopoles dont on se plaignoit; il abandonna franchement à la rigueur de la Justice les coupables subalternes, le tout pour l'amour de son Favori, lequel à la fin de sa Harangue il tâcha de justifier par les raisons les plus pitoyables du monde: aussi étoit-il impossible d'en alleguer de bonnes en faveur de celui qui étoit la cause de tout le mal, & sans lequel les autres n'auroient pas pû se rendre criminels. Les Seigneurs ne furent pas les dupes de cette Harangue; cependant, comme ils crurent que c'étoit assez que d'avoir reduit leur Souverain à la nécessité de faire son Apologie, ils parurent satisfaits: ainsi *Buckingham* échapa cette fois; & tout le poids de l'indignation des Seigneurs tomba sur le Chancelier seul. Ils ne furent pas contens de la Confession générale qu'il leur fit tenir, quoiqu'elle

leur

leur fût préſentée par le Prince de Galles lui-même. Dans cette Confeſſion le Chancelier renonçoit à toute juſtification de lui-même, & ne demandoit d'autre grace, *ſi ce n'eſt que ſon humble ſoûmiſſion fût ſa ſentence, & la perte des Sceaux ſa punition.* Il fut obligé de répondre en détail ſur chaque chef d'accuſation; ce qu'il fit le 21. de Mai 1621, avouant dans les termes les plus exprès toutes les malverſations dont on le chargeoit en 28. articles différens, & ſe remettant entierement à la clémence de ſes Juges. Ils le condamnerent à payer une amende de quarante-mille livres Sterling, & à être empriſonné dans la Tour de Londres durant le bon plaiſir du Roi; outre cela ils le declarerent incapable de poſſeder aucune Charge dans l'Etat, & d'avoir jamais ſéance dans le Parlement; & lui défendirent de s'approcher de la Cour. C'eſt ainſi qu'il perdit tous les Privileges de ſa qualité de Pair; ſévérité qui n'étoit pas ordinaire, ſi ce n'eſt dans les cas de Trahiſon.

Le dernier chef d'accuſation qu'on porta contre lui eſt remarquable: il y eſt dit, qu'il avoit donné lieu à ſes Domeſtiques de commettre de grandes exactions. On a cru aſſez généralement, que cette indulgence qu'il avoit pour ſes Domeſtiques, & qui étoit certainement exceſſive, fut la principale cauſe des malver-

ſations qui lui attirerent ſa diſgrace. Naturellement libéral, ou pour mieux dire, prodigue au-delà de ce que peut ſe permettre un homme qui veut conſerver ſon intégrité, il ſouffroit que ſes Domeſtiques & ſes Officiers fiſſent des dépenſes exceſſives: & comme il y en avoit pluſieurs parmi eux qui étoient jeunes, & qui aimoient le plaiſir, ils s'y livroient ſans reſerve, parce que le maître ne paroiſſoit pas y faire attention. Soit qu'il ne s'apperçût de ce déſordre que lorſqu'il n'étoit plus tems d'y remedier, ſoit qu'un genie ſupérieur comme le ſien, tout occupé de grands deſſeins, ne pût pas s'abaiſſer pour entrer dans les petits détails qu'exige une bonne économie; il eſt certain que pour ſoutenir les dépenſes de ſa maiſon, il ſe laiſſa corrompre lui-même, & conniva aux malverſations de ceux qui étoient ſous lui.

Après qu'il eut été peu de tems à la Tour, le Roi lui rendit ſa liberté, & lui remit l'amende à laquelle le Parlement l'avoit condamné.

Quelques années après il préſenta Requête à *Jaques* I. le ſuppliant d'annuller entierement ſa ſentence, afin que cette ignominie dont il étoit couvert, fût effacée, & que ſa reputation pût être transmiſe ſans tache à la poſterité. Le Roi lui accorda ſa requête, & revoqua entierement ſa ſentence; en conſequence de ce pardon

plein

plein & entier, il fut appellé à prendre séance dans le premier Parlement que *Charles* I. convoqua. Et la posterité, à laquelle il en avoit appellé, en lui rendant justice sur ses grands talens, semble avoir oublié les fautes qu'il a commises.

Il passa le reste de sa vie dans la retraite, s'attachant uniquement à l'étude. Le premier fruit de son travail, depuis sa disgrace, fut l'*Histoire de Henri* VII, qu'il publia en 1622. Il l'écrivit à la sollicitation de *Jaques* I. Cet Ouvrage a été extrêmement applaudi des uns, & n'a pas été moins censuré des autres. Mr. *Mallet* convient que cette Histoire est écrite avec quelque partialité; il avoue aussi que le stile en est plein d'affectation & d'une fausse éloquence: mais ajoute-t-il, c'étoit le vice du Siécle, & particulierement de la Cour, qui, à l'exemple du Prince, aimoit le faux brillant & les jeux de mots. Ce jugement s'accorde assez avec celui de Mr de *Voltaire* *.

Les *Essais de Morale* du Chancelier *Bacon* sont encore très-estimez: il les augmenta considerablement & les corrigea vers la fin de sa vie, & les publia de nouveau non seulement en Anglois, mais aussi

* *Voyez ses* Lettres sur les Anglois, *Lettre* XII. *pag. m.* 88. 89.

ſi en Latin. „ Ils ſont faits pour inſtruire „ plutôt que pour plaire, dit Mr. de „ *Voltaire* *; & n'étant ni la Satyre de la „ Nature humaine, comme les Maximes „ de Mr. de la *Rochefoucault*, ni l'école du „ Scepticiſme, comme *Montagne*, ils ſont „ moins lus que ces deux Livres inge- „ nieux ". Ce jugement, ou, ſi l'on veut, cette critique, fait honneur à *Bacon*, ſi nous en croyons Mr. *Mallet*: car *Bacon*, dit-il, étoit un trop grand homme pour rechercher l'applaudiſſement de la multitude en flattant la malignité du cœur humain, ou en favoriſant les doutes de l'Eſprit.

On a fort parlé de la pauvreté à laquelle on prétend que *Bacon* fut reduit dans les dernieres années de ſa vie. Notre Auteur croit qu'on a exagéré: il convient bien que *Bacon* n'étoit peut-être pas dans l'abondance; mais il n'étoit pas non plus dans la néceſſité. Le Roi lui avoit accordé une penſion de dix-huit-cens livres Sterling par an, qu'il conſerva juſqu'à ſa mort. Il poſſedoit outre cela des Terres qui lui rapportoient encore ſix-cens livres Sterling de rente. Il faut pourtant remarquer que ſa penſion étoit aſſez mal payée, & qu'il étoit d'ailleurs fort endetté; ajoutez à cela qu'il avoit depenſé beaucoup pour faire des expé-

rien-

* *Là-même*, *pag.* 87. 88.

riences; de sorte qu'on ne doit pas être surpris qu'il se plaigne de sa misere, même en des termes qui paroissent indignes de lui, dans une Lettre qu'il écrivit au Roi un an & demi après sa disgrace.

Le grand travail auquel il s'étoit appliqué dans les différens emplois qu'il avoit possedez, l'étude continuelle, & le chagrin causé par sa disgrace, ruinerent sa santé. Cependant, quoiqu'il fut infirme, il continuoit toûjours de s'attacher à l'étude, & il dut enfin sa mort à un excès qu'il fit, mais un excès digne d'un Philosophe. Comme il suivoit quelques expériences sur la conservation des corps avec plus d'application que ses forces ne le lui permettoient, il fut saisi tout d'un coup d'un mal de tête & d'estomac, qui fut suivi d'une fiévre, qui l'emporta au bout de huit jours. Il mourut chez le Comte d'*Arundel* * à *Highgate*, proche de Londres; le 9. d'Avril 1626. dans la soixante-sixième année de son âge. On ne sçait point comment il supporta sa derniere maladie, ni de quelle manière il se conduisit aux approches de la mort. On auroit pour-

* Son mal le prit comme il étoit en chemin entre Londres & Highgate; ce qui l'obligea de se retirer dans la maison de ce Seigneur, qui étoit absent. *Oeuvr. de* Bacon *Vol.* IV. *Lettr.* 297.

pourtant ſouhaité de ſçavoir, comment un homme comme lui, Philoſophe & en même tems Courtiſan, a enviſagé la mort, quelle impreſſion elle a fait ſur lui, & quels ſentimens il a exprimez. Mais il n'y a aucuns Mémoires là-deſſus: nous avons ſeulement une Lettre * qu'il écrivit au Seigneur dans la maiſon duquel il mourut: il s'y comparoit à Pline l'ancien, qui perdit la vie en voulant examiner avec une curioſité trop dangereuſe les embraſemens du Mont Veſuve.

Bacon ne ſe maria qu'à l'âge de quarante ans paſſez: il épouſa la fille de Mr. *Barnham*, *Alderman* ou Echevin de Londres, qui lui apporta en mariage un bien conſiderable; mais il n'eut point d'enfans d'elle, & elle lui ſurvécut plus de vingt ans. Il fut enterré dans l'Égliſe de St. Michel proche de St. Alban. On trouve dans ſon Teſtament ce paſſage remarquable: „ Je laiſſe le ſoin de ma reputation „ aux Nations étrangeres; & après qu'il „ ſe ſera paſſé quelque tems, à mes pro- „ pres compatriotes ". En effet, les étrangers ont eu d'abord une eſtime toute particuliere pour lui, & ce n'a été que quelque tems après ſa mort que les Anglois ont rendu juſtice à ſon mérite.

Il y avoit dans ſon tempérament une ſin-

* C'eſt la 297, & la derniere qu'il écrivit.

ſingularité dont il n'eſt pas facile de rendre raiſon ; c'eſt que toutes les fois qu'il y avoit une Eclipſe de Lune, ſoit qu'il y prît garde ou non, il tomboit en défaillance, & ne revenoit à lui que lorſque l'Eclipſe étoit paſſée.

M. *Mallet* finit cette Vie du Chancelier *Bacon* en faiſant l'éloge de ſes principaux Ouvrages ; & pour en faire mieux comprendre l'utilité, au moins par rapport au tems où ils ont été compoſez, il décrit l'ignorance & la ſuperſtition dans laquelle le monde avoit croupi : il fait voir par quels degrez & par le ſecours de quels grands hommes la lumiere commence de ſe répandre : il rend juſtice à ceux qui ont reformé la Philoſophie avant *Bacon* ; mais il montre en même tems qu'il y manquoit encore un Plan général qui put embraſſer tout ce qui eſt l'objet de la Science, & nous guider dans toutes nos Recherches. C'eſt ce Plan que *Bacon* a exécuté dans ſes Ouvrages, dont Mr. *Mallet* marque ici le deſſein & le ſujet ; comme tout cela eſt aſſez connu, nous ne croyons pas devoir nous y arrêter.

Après cette Vie on trouve une Table des Traitez & des Lettres qui ſont contenues dans les quatre Volumes des Oeuvres de *Bacon* : & à la fin de chaque Volume il y a une Table générale des Matières. Il auroit peut-être été plus à pro-

propos de fondre ces quatre Tables en une seule, parce qu'on est souvent obligé de les feuilleter toutes quatre avant que de trouver ce qu'on cherche.

ARTICLE IV.

Reflexions de Mr. De Missy *sur* l'ONCTION *dans les Sermons; telles qu'elles ont été lues dans une Societé de quelques Théologiens.*

IL MANQUE *de l'*ONCTION *& du mouvement à la plupart de nos Prédicateurs*: Par ces paroles commence le deuxième Chapitre de l'Ouvrage du P. GISBERT sur l'*Eloquence de la Chaire*: A propos de quoi, *je n'ai jamais pû*, dit Mr. LENFANT, *concevoir une idée bien distincte de ce qu'on appelle* ONCTION *dans les Livres de Morale & dans les Sermons. J'ai souvent entendu*, poursuit-il, *des gens qui disoient que l'Onction consistoit dans un Discours bien farci de phrases de l'Ecriture. D'autres la mettent dans un Stile devot, & qui, tenant de l'Enthousiasme, est sur le penchant prochain du galimatias. Il m'est quelquefois arrivé d'entendre dire d'un Sermon qu'il y avoit beaucoup d'Onction, sans que je pûsse m'en être apperçu que par les grimaces des vieilles Femmes, ou des jeunes Coquettes*

&

& des Bigottes, que cette Onction rendoit fort laides.

Il ne croit pourtant pas que tous ceux qui parlent d'*Onction*, attachent à ce terme des idées ridicules. *Je vois*, ajoute-t-il, *que le P. Gisbert entend à-peu-près la même chose par l'Onction & le mouvement. Voyez la page 65.* [c'est la 77.] *où il fait consister l'Onction, & même* l'Onction victorieuse, *dans des mouvemens doux, vifs, tendres, insinuans.* Mr. Lenfant croit même que le P. G. *n'a pas tort. Mais si l'Onction*, reprend-il, *ne consiste qu'à dire touchamment une chose touchante, qu'avons-nous besoin du terme d'*ONCTION, *qui au fond ne réveille aucune idée distincte?* De sorte que si Mr. Lenfant a raison, nous serons reduits à croire, ce semble, ou qu'on n'attache à ce terme aucune idée raisonnable, ou que le terme lui-même ne vaut rien pour exprimer une pareille idée.

Il est vrai qu'il semble aussi avoir voulu prévenir cette imputation: Au moins avoue-t-il que le P. Gisbert *a mieux expliqué ce que c'est que l'Onction dans le sens populaire*, lorsqu'il a dit: *Chaque Art a son langage; la Chaire a le sien: un langage tout composé de termes, d'expressions, de tours, de figures, d'images tirées de l'Ecriture & des Peres..... Je ne sçais quelle grace, je ne sçais quelle* ONCTION *secrete, inseparable de ce divin langage, fait des impressions sur le cœur,*

que tout autre langage n'y fait pas. Mais ne trouvez-vous pas, Meſſieurs, que ſur cette explication, à-peu-près comme ſur la précedente, Mr. Lenfant auroit pû demander, *Qu'avons-nous beſoin du terme d'Onction pour déſigner le langage de l'Ecriture?* Car en effet, quelle Analogie y a-t-il entre l'idée phyſique de l'Onction, & celle d'un diſcours compoſé des termes de ce divin langage? C'eſt ce que n'ont marqué ni Mr. Lenfant, ni le P. Gisbert, ni aucun autre Auteur que je ſçache. Eſt-ce que réellement un terme auſſi figuré que celui d'Onction, auroit ſi bien fait fortune, ſeroit devenu ſi populaire, auroit été ſi généralement employé pour deſigner une des plus grandes beautez du Diſcours Chrétien, ſans avoir aucun rapport avec aucune de ces beautez? Ou eſt-ce ſimplement que l'idée de ce rapport ſe ſeroit inſenſiblement perduë?

Je ne ſçais ſi j'en juge par prédilection pour un terme dont je n'ai cependant aucune raiſon d'être jaloux, puiſque je ne me ſouviens pas de m'en être jamais ſervi; mais j'ai peine à m'imaginer que ce ſoit un terme avanturier, qui doive ſa fortune (pour ainſi dire) à un pur hazard, & non pas à ſon mérite. Je m'imagine au contraire, que ſi nous ſçavions l'hiſtoire de ſon établiſſement, ou comment

ment il a été mis en poſſeſſion de ſignifier une des plus touchantes perfections de l'Eloquence Chrétienne, nous le trouverions très-propre à ſignifier une pareille perfection: & j'aimerois d'autant mieux à m'éclaircir là-deſſus, que ce ſeroit peut-être le moyen de bien connoître une perfection, dont il paroît, par l'embaras de ceux qui en parlent, qu'il ne nous reſte qu'une idée obſcure & confuſe, difficile par conſequent à ſervir de régle ou à être miſe en pratique. Le malheur eſt, que je ſuis réduit à des conjectures. Mais c'eſt quelque choſe, pourvû que les conjectures ſoient heureuſes. Vous en jugerez; & je les eſtimerai telles, Meſſieurs, ſi elles ont le don de vous plaire.

IL Y A ici deux choſes à obſerver: La première, que le mot d'*Onction* eſt employé dans un ſens figuré: La ſeconde, que dans un ſens figuré il s'applique aux Prédicateurs ou à leurs Sermons. Si l'une des deux doit nous embaraſſer, ce n'eſt pas la première. L'uſage des mots d'*Onction* & d'*Oindre*, dans un ſens figuré, me paroît trop bien établi, au moins dans l'Ecriture, où l'on peut ſuppoſer que puiſent quelquefois leurs idées & leurs expreſſions, ceux qui parlent de l'Eloquence de la Chaire.

St. Jean dit *Onction*, pour dire la com-

munication du St. Esprit; ou, si l'on veut, l'esprit du Christianisme; peut-être même l'Esprit du *Christ*, ou de l'*Oint* par excellence. *Pour vous*, dit-il, *qui avez reçû l'*ONCTION *de la part du Saint, vous sçavez toutes choses.* 1 Jean II. 20. *Comme l'*ONCTION *que vous avez reçue de lui demeure en vous, vous n'avez pas besoin que personne vous enseigne.* Ibid. vs. 27. Avec quoi l'on peut conférer. IV. 13. & Jean IV. 26. Et dans le fond, pourquoi la communication du St. Esprit ne s'appelleroit-elle pas une Onction, puisque l'on conçoit qu'elle se fait par une espece d'*Effusion?* L'idée d'Onction n'est pas moins naturelle ici que celle de *Bâtême*: & l'on sçait que l'Ecriture représente sous cette derniere idée l'Effusion du St. Esprit.

On sçait encore que l'Onction étoit chez les Juifs une Cérémonie symbolique, pour représenter l'autorité que recevoient de Dieu, les Rois, les Sacrificateurs, les Prophetes: Et je trouve que, par une consequence assez naturelle, cette autorité elle-même, indépendamment de la Cérémonie, se désigne quelquefois sous l'idée d'Onction. Je ne sçais pas si Esaïe parloit de son Onction dans le sens physique, lorsqu'il disoit: l'*Eternel m'a* OINT *pour évangéliser aux pauvres:* mais il est certain que le sens moral n'étoit

pas

pas exclus *. Il eſt certain que J. C. qui n'avoit pas reçu l'Onction dans le ſens phyſique, ne laiſſe pas de s'appeller l'*Oint*. puiſque c'eſt ce que dit ſon nom de Chriſt. Il eſt certain de même que St. Paul, qui, auſſi-bien que ſon Maître, n'avoit point été oint avec de l'huile, n'a pû parler que dans un ſens figuré, lorſque, pour marquer l'autorité des Miniſtres de l'Evangile, il a dit en leur nom : *C'eſt Dieu qui nous a* OINTS. 2 Cor. I. 20, 21, 22. De ſorte que comme l'Onction exprime quelquefois par une figure la communication du St. Eſprit, elle paroit pouvoir auſſi, par une autre figure, exprimer quelquefois l'autorité du Miniſtère Evangélique.

Je trouve de plus, que par une Analogie très-naturelle avec les Onctions médecinales, l'Onction déſigne en général la conſolation ou un heureux changement de mal en bien. Sans parler du rapport que mettoit David entre le plaiſir de voir *les Freres s'aimer*, & celui de ſentir l'odeur embaumante de l'Onction des Sacrificateurs (penſée qui pourroit être ici de quelque uſage) †; il me ſuffiroit de citer ces paroles ſi connues de Jéré-

* Voyez Eſaïe LXI. 1. & conférez XLV. 1. où *Cyrus* eſt appellé l'*Oint* du Seigneur.

† Pſ. CXXXIII.

Jérémie : *N'y a-t-il point de Beaume en Galaad? . . Pourquoi donc la playe de la fille de mon Peuple n'eſt-elle pas conſolidée* * ? J'ajouterai ſeulement cette phraſe de l'Apocalypſe : *Oins tes yeux d'un Collyre* : ce qui ſignifie manifeſtement, *Guéri-toi de ton ignorance, de tes erreurs, de tes illuſions.* Ap. III. 18.

CE N'EST pas, encore une fois, l'uſage du terme ou de l'idée d'*Onction*, dans un ſens figuré, qui peut cauſer de l'embaras. Mais comment la figure s'applique-t-elle aux Prédicateurs ou à leurs Diſcours ? C'eſt ce qui paroît d'abord un peu plus embaraſſant, mais qui ne laiſſe pas d'être aſſez facile à concevoir quand on y fait attention.

1. Si par l'*Onction* nous entendons *la Communication du St. Eſprit*, ne pourroit-on pas, pour ſignifier que les Diſcours d'un Prédicateur ſe reſſentent de l'Eſprit dont il doit être animé, dire, aſſez naturellement, qu'ils ſe reſſentent de l'Onction qu'il a reçue, ou qu'il a de l'Onction dans ſes Diſcours ? Ce qu'il y a de conſtant, c'eſt que l'on trouve de l'Onction dans un Sermon où l'on reconnoît le langage de l'Ecriture, & que le langage de l'Ecriture peut être regardé comme celui de cet Eſprit qui eſt repréſenté ſous l'em-

* Voyez Jérémie VIII. 22. & XLVI. 11.

l'emblême d'une huile dont nous sommes oints. Or le langage de l'Ecriture ou du St. Esprit est au moins une des choses qui peuvent faire regarder un Prédicateur comme rempli du St. Esprit. Si le Peuple se trompe, lorsqu'il ne trouve de l'Onction que dans des Discours, qui pour tout mérite, sont *farcis de phrases de l'Ecriture*, ou pleins d'un *devot galimatias*; cela prouve seulement qu'il a une idée fausse ou très-imparfaite de ce que les gens plus raisonnables ou mieux instruits appellent le langage ou le stile de l'Ecriture.

2°. Si par *l'Onction* nous entendons l'*autorité du Ministère Evangélique*, ne pourroit-on pas, sur-tout après avoir représenté un Ministre comme un homme que le Seigneur a oint pour évangeliser, dire qu'il prêche avec Onction, pour dire que ses Discours se ressentent de la dignité & de la divine autorité de son Ministère? Ou je suis fort trompé, ou ceux qui vantent l'Onction dans les Prédicateurs, donnent quelquefois cet éloge (ou du moins ne le contesteront pas) à un Prédicateur dont on pourroit dire qu'il a l'art d'inspirer un religieux respect pour ses instructions, &, qu'à l'exemple de son Maitre, *il enseigne comme ayant autorité* *. Eh! pourquoi trouve-t-on de l'Onc-

* Voyez Matt. VII. 29. Et conférez *Quin-*

l'Onction dans les Sermons où l'on reconnoit le langage de l'Ecriture? Ne seroit-ce pas, au moins en partie, parce que parler comme l'Ecriture, & parler avec elle, c'eſt donner de la majeſté, de la dignité & de l'autorité à ſes Sermons?

3°. Si par l'*Onction* enfin nous entendons ce qui eſt propre à nous guérir ou à nous fortifier, dans le ſens moral; quoi de plus naturel que de caractériſer par le terme d'Onction, des Diſcours qui agiſſent ſur notre ame, comme un Beaume excellent ſur notre corps? *Que le Juſte*, (dit David, au moins dans le Texte Hébreu) *que le Juſte me reprenne, ce me ſera un Beaume excellent.* Pſ. CXLI. 5. *L'Huile & le Parfum*, dit Salomon; *l'Huile & le Parfum réjouiſſent le cœur, & telle eſt la douceur qui vient du conſeil cordial d'un Ami.* Prov. XXVII. 9. Le P. Gisbert parle quelque part (p. m. 17.) d'une *grace médecinale*, qu'il oppoſe à la grace *de pure lumiere*, & qui emporte la *délectation.* Peut-être que dans ſon eſprit il rapportoit ces idées à celle de l'Onction. Mais ce qui me paroit plus déciſif, c'eſt ce qui

tilien Lib. IV. C. I. *Plurimùm ad omnia momenti eſt in hoc poſitum, ſi vir bonus creditur. Sic enim continget, ut non ſtudium Advocati videatur afferre, ſed penè teſtis fidem.*

qui eſt dit de l'Eloquence de *Nigrinus* dans un endroit de *Lucien*; qu'il ſuffira de citer ſuivant la Traduction de Mr. d'Ablancourt Tom. I. p. m. 24. *Je demeurois attaché à ſon diſcours* (de Nigrinus) *ſans en perdre une parole, & ne craignois rien tant que d'en voir la fin. Et lorſqu'il eut achevé, je le regardois comme immobile, ſans pouvoir prononcer une parole, je tranſpirois, & étois tout interdit . . . . Le cœur de l'Homme eſt comme un but où chacun viſe, mais peu y donnent; & des traits que l'on y tire, les uns, pour être trop violens, paſſent à travers ſans s'y arrêter; les autres, pour être trop foibles, n'y font point d'impreſſion: mais ceux qui ſont meſurez à ſa portée, & frottez* [*ou oints*] *non pas de venin ou de réſine . . mais d'une* GRACE INVISIBLE, *comme d'une* HUILE *douce & pénétrante; ceux-là, dis-je, font des bleſſures qui ne ſe guériſſent jamais, & qui ſont ſi agréables qu'elles font couler des larmes de joye.* La conſequence que je puis tirer de ces paroles ſaute aux yeux.

JE VOUDROIS à préſent, Meſſieurs, en vertu de ces obſervations, déterminer & expliquer l'idée de la perfection qu'on exprime par le terme d'Onction. Mais avant que de rien établir ſur mes obſervations, je ſerai bien-aiſe de ſçavoir ſi vous les approuvez, ou juſques à quel point vous croyez qu'elles puiſſent être de quelque uſage.

ARTICLE V.

An Eſſay on the Uſefulneſs of Oriental Learning. C'EST-A-DIRE: *Eſſai ſur l'Utilité de la Littérature Orientale.* A Londres, chez *C. Rivington* & autres. *in* 8. pp. 60. ſans l'Epître Dédicatoire.

CEt Eſſai eſt dédié au Principal & aux Membres du College de *Lincoln* dans l'Univerſité d'*Oxford*, où il paroît que l'Auteur, qui ne ſe déſigne que par le nom de *Philoglotte*, a autrefois étudié. Après avoir remarqué en général, que les Sciences ſont venuës de l'Orient, que les plus habiles Philoſophes de l'Antiquité ont tiré de-là leurs plus belles lumieres, & que la Littérature Orientale peut être d'un grand uſage à l'Orateur, au Critique, à l'Hiſtorien, au Politique, & ſur-tout au Théologien, il fait voir en détail les diverſes utilitez des Langues Orientales. Il commence par l'HÉBREU, comme de droit. Il ſuppoſe, avec bien d'autres Auteurs, que c'eſt non ſeulement la plus ancienne de toutes les Langues, mais encore celle d'où toutes les autres ſont dérivées. Les noms d'un tres-grand nombre de Peuples

ples qui ſont deſcendus des Hébreux, le prouvent clairement ſelon notre Auteur. Les *Aſſyriens* tirent leur nom d'*Aſſur*, les *Elamites* d'*Elam* &c. Le *Jupiter*, ou plutôt *Jovis Pater* des Latins, & le Ζεὺς des Grecs, viennent de *Jehovah*; *Ceres* de *Gheres*, qui ſignifie *le Bled* &c. *. Et pluſieurs Sçavans ont obſervé, qu'il n'y a point de Langue dans laquelle on ne trouve quelques traces de l'Hébreu †.

Si la plupart des Commentateurs de Virgile avoient entendu cette Langue, ou y avoient fait attention, ils ne ſe ſeroient pas trompez auſſi groſſierement qu'ils ont fait au ſujet de ce vers:

..... *Durumque Cubile*
Inarime Jovis imperiis impoſita Typhœo.
Æneid. IX. 715.

Ils ont cru, les uns, qu'*Inarime* eſt *Iſchia*, Iſle voiſine de celle de *Procida* ſur la côte de Naples; les autres, que c'eſt une Montagne de la *Cilicie*, ou de la *Lidie*. Mais

* Vid. *Shickard. Hor. Ebræum* p. 141. *Lami*, Introduction à l'Etude de l'Ecriture Ste. L. 2. C. 5. *Nicholſon*, *Diſſert. Philolog. de Univerſis Orbis Linguis. Fulleri Miſcell. Sacr.*

† Voyez une Note du ſçavant Mr. *Hutchinſon* ſur *Xenophon de Cyri Inſtit.* Lib. 7. p. 526. de ſon Edition imprimée à *Oxford* en 1727. *Bochart. Geograph. Sacr. Pars poſter.*

Mais l'Auteur prétend, d'après *Dickinſon* *, que Virgile, qui a emprunté d'Homere ce qu'il dit ici, a fait un ſeul mot d'ἐν Ἀράμοις qu'on lit dans ce Poëte Grec, c'eſt-à-dire *in Aram, ſive Syria*, car la *Syrie* eſt appellée *Aram* dans le V. Teſtament, & les habitans de la Syrie étoient auſſi connus parmi les Grecs ſous le nom d'*Arimées* ou *Araméens*, comme il paroît par *Strabon* L. 13, & L. 16. Il ajoute, qu'Homere fait ici alluſion à ce que Moïſe rapporte † du Lit monſtrueux d'*Og* Roi de *Baſçan*, qu'il ſoutient être le même que le Géant *Typhée*; mais c'eſt ce qu'il aura de la peine à perſuader à ſes Lecteurs.

L'HÉBREU fournit encore, ſuivant lui, une beaucoup meilleure explication de l'origine de cette exclamation Ἐλελεῦ Ἰὲ Ἰὲ, dont on ſe ſervoit dans la célébration des *Oſchophoria*, que celle qu'en donne Plutarque ‡. Cet Auteur croit que c'étoit un cri d'affliction, occaſionné par la mort d'*Egée*; mais il ne prend pas garde qu'un cri de cette nature étoit incompatible avec la célébration d'une Fête ſolemnelle, au lieu que ſi on le dérive de l'Hébreu *Hallelou-jah*, qui y a bien plus de rap-

* *Delphi Phœnicizantes* C. 2. *ap. Crenii Faſcic.*
† Deut. III. 11.
‡ *In Theſeo.*

rapport, il convient parfaitement à une pareille ſolemnité *.

Voici un autre exemple tiré du fragment de *Sanchoniaton* qu'*Euſebe* nous a conſervé. On y lit au ſujet de la Création du Monde, qu'il y avoit *un cahos obſcur & confus, & du vent* ou de l'air pour le faire fermenter ou le mettre en mouvement. Ce vent eſt appellé Ἄνεμος Κολπία, c'eſt-à-dire, non le vent *Colpia*, comme il ſemble qu'*Euſebe* l'a entendu, mais *le vent* ou *le ſouffle de la voix de la bouche de l'Eternel*, ſuivant l'Hébreu קרל-פי-יה, *Col-Pi-Jah* †.

Sans la connoiſſance de l'HEBREU l'on ne ſçauroit gueres avoir de juſtes idées des Loix des anciens Sages de la Gréce; car il eſt certain que ces Loix ſont pour la plupart empruntées des Ecrits de Moïſe, comme pluſieurs Sçavans l'ont fait voir, & comme il eſt aiſé de s'en convaincre en les comparant enſemble ‡. Auſſi rapporte-t-on d'*Ariſtote*, que l'Hébreu lui parut d'une ſi grande utilité pour ſes Recherches Philoſophiques, qu'il s'y appli-

* *Dickinſon Delphi Phœniciz.* C. 6.

† Mr. *Shuckford* dans la Préface de ſon Livre intitulé, *Connexion de l'Hiſtoire Sacrée & Profane*, & traduit depuis peu en François.

‡ Voyez l'Hiſtoire Univerſelle, Tom. 3. p. 531. de l'Anglois.

pliqua, & y fit des progrès conſiderables *.

D'ailleurs, la Langue Hébraïque a de grandes beautez, des beautez qu'on ne rencontre point dans les autres Langues; c'eſt ce qu'ont reconnu les plus violens ennemis des Juifs & des Chrétiens †, & de ſçavans Auteurs ont fait voir, qu'il y a dans les Ecrits du V. Teſtament plus de vraye Eloquence, plus de ſublime, que dans les Ouvrages de l'Antiquité qu'on admire le plus ‡. Si l'on dit que nous avons pluſieurs Verſions de ce Livre qui diſpenſent de s'appliquer à l'étude de l'Original; l'Auteur répond, que le grand nombre même de ces Verſions, & les varietez qu'il y a entre elles, prouvent la néceſſité de le faire; car comment ſçaura-t-on quelle eſt la meilleure & la plus fidèle, ou comment pourra-t-on ſeulement s'aſſurer qu'il y en a aucune de fidèle, ſi l'on n'entend pas l'Hébreu §? Et puis l'Original l'emportera toûjours ſur toutes les Verſions pour l'élégance & la ſublimité; les expreſſions en ſont le plus ſou-

* Ibid. p. 330. *Tribechovii Verit. Creat. Mundi* p. 255.

† *Jamblich. de Myſter.* § 7. C. 5.

‡ Vid. *Blackwall's Sacred Claſſicks defended &c.* P. 1. C. 1.

§ Vid. *Beveridge* de Ling. Orient. Præſtant. p. 10.

ſouvent ſi énergiques, ſi laconiques, les tours ſi ſinguliers, qu'il eſt impoſſible de les rendre parfaitement dans quelque Langue que ce ſoit *. Mais c'eſt ſur-tout aux Théologiens, aux Eccléſiaſtiques ou à ceux qui ſe deſtinent à l'Egliſe, que la connoiſſance de l'Hébreu eſt néceſſaire. Toutes les Verſions de la Bible ont été faites par des hommes faillibles, & qui ſe ſont en effet très-ſouvent trompez, au lieu que les Auteurs en étoient inſpirez, & par conſequent infaillibles; de ſorte que c'eſt à eux qu'il faut abſolument avoir recours, & dans leur propre langue, ſi l'on veut connoître avec certitude la volonté de Dieu, l'enſeigner avec fidélité, & être en état de décider par l'Ecriture Ste. toutes les diſputes qui peuvent s'élever en matière de Religion †.

De l'Hébreu de la Bible l'Auteur paſſe à celui des Ecrits des Rabbins & des Talmudiſtes, dont la connoiſſance eſt auſſi fort néceſſaire pour une parfaite intelligence tant du Nouveau que du Vieux Teſtament. Le premier eſt plein d'Hébraïſmes & de façons de parler particulieres aux Juifs du ſiécle dans lequel il a

* *Beveridge*, ibid. p. 18.

† St. Aug. de Doctr. Chriſt. Lib. II. C. 11. n. 16. Hieron. Epiſt. 28. *Du Pin* Hiſt. du Can. du V. & du N. Teſtament.

a été écrit; de sorte que pour les entendre, rien n'est plus utile que de consulter les Livres des Rabbins publiez environ ce tems-là, où l'on trouve les mêmes expressions constamment employées *. L'usage que le sçavant *Lightfoot* a fait de cette espece d'étude, est une bonne preuve de sa nécessité. On trouve encore dans le Nouveau Testament de fréquentes allusions aux Mœurs, aux Coûtumes & aux Cérémonies des Juifs du tems de N. Seigneur & de ses Apôtres, & c'est ce dont la *Gemare* donne une description très-étenduë. Entre les Commentateurs modernes du V. Testament, ceux qui ont le mieux réüssi, sont ceux qui ont consulté avec le plus de soin les Ecrits des Rabbins, ce qui justifie la remarque de *Munster: Ineptè illos agere, qui, contemptis Hebræis Scriptoribus, Libros V. Instrumenti interpretantur* †. L'Auteur allegue à cette occasion le passage des *Juges* XI. 31. &c. où il est parlé du Vœu de *Jephté*, & qui a si fort embaraſſé les Interprêtes. La difficulté n'est venue que de ce qu'ils ont rendu le *Vau* par la conjonction *&*: *Tout ce qui sortira des portes de ma Maison au*

* Vid. Relandi Prolegom. in Analecta Rabbin. p. 14. Helvici Tract. de Chald. Paraphr. p. 20.

† Vid. Relandi Prolegom. in Analecta Rabbin.

au devant de moi . . . . . ſera à l'Eternel, ET *je l'offrirai en holocauſte*, d'où ils ont conclu que *Jephté* ſacrifia effectivement ſa fille. Mais *Kimchi*, faiſant plus d'attention à l'Original, a remarqué que le *Vau* peut être rendu par *ou* auſſi-bien que par *&*, comme dans *Exode* XXI. 15. & par-là il a levé toute la difficulté en traduiſant de cette manière: *Tout ce qui ſortira . . . . . ſera à l'Eternel*, ou ſaint, conſacré à l'Eternel (au cas qu'il ne ſoit pas propre à lui être offert en ſacrifice) OU (s'il eſt propre à cela) *je l'offrirai en holocauſte* *. Le *Talmud* eſt auſſi d'une grande utilité, en ce qu'il contient une infinité de choſes qui peuvent ſervir à éclaircir non ſeulement les Antiquitez du N. Teſtament, la Géographie Sacrée, les Paraboles & les façons de parler Proverbiales employées par Jeſus-Chriſt, mais même les Oracles qui regardent le Meſſie †.

Si l'argument qu'on a allegué pour prouver l'utilité de la Langue Hébraïque, tiré de ce que les Livres du V. Teſtament ont été écrits dans cette Langue, eſt bien fondé, il conclut avec une égale

* Vid. Ockleii Introd. ad Ling. Orient. C. VII. p. 82. Marshami Can. Chron. Sec. IX. p. 170.

† Præfat. in Cellarii Rabbiniſm.

le force en faveur du Chaldaïque ; puiſqu'une grande partie des Livres de *Daniel* & d'*Eſdras* ſont originairement écrits en Chaldaïque. L'uſage qu'on peut faire des *Targums* fournit un nouveau motif à l'étude de cette Langue. Comme les Juifs leur donnent une autorité égale à celle de la Bible Hébraïque même *, toutes les preuves qu'on en peut tirer en faveur du Chriſtianiſme, ſont à leur égard autant d'argumens *ad hominem*. D'ailleurs on y trouve bien des choſes qui peuvent ſervir au même but, leſquelles ſont fondées ſur une ancienne Tradition, & ont été certainement tranſmiſes par les Ecoles des Prophetes †. On en cite ici quelques exemples, & l'on ajoute que les *Targums* méritent la préférence ſur les Verſions Grecques mêmes, non ſeulement à cauſe de l'autorité que les Juifs leur attribuent, mais encore parce qu'ils contiennent des explications très-orthodoxes de pluſieurs paſſages qui regardent le Meſſie, leſquelles ſervent à renverſer les faux ſens que quelques Rabbins, & d'autres qui les ont ſuivis, leur ont donné. On y voit en particulier la divinité du fils de Dieu & le dogme de la Trinité clai-

* Vid. *Helvici Tract. de Chald. Bibl. Paraphr.* C. 4.

† Id. Ibid.

clairement ſuppoſez ou établis; ce qu'on ne trouve pas avec la même clarté dans les Verſions Grecques. Ces Paraphraſes ont encore cet avantage, qu'elles peuvent ſervir à fixer la véritable leçon, & par conſequent à conſerver la pureté du Texte Hébreu, ſur-tout ſi l'on conſidere que quelques-unes ont été écrites avant Jeſus-Chriſt, & dans un tems où, de l'aveu de tout le monde, on n'avoit pas le moindre ſoupçon que ce Texte eût été corrompu *. Enfin elles ſont très-propres à nous donner le vrai ſens de quelques paſſages difficiles de l'Ecriture Ste. qu'une conſtruction ou une façon de parler particuliere, ou de certains mots qui ne ſe rencontrent qu'une ſeule fois, ou qui ne reviennent que très-rarement dans le Texte, ont rendu extrêmement obſcurs †.

L'ARABE a des beautez ſingulieres, une préciſion, une clarté, une élégance, une abondance qu'on ne trouve point dans les autres Langues, & qui ſuffiroient

* *Onkelos* & *Jonathan-Ben-Uziel*, dont les Paraphraſes ſubſiſtent encore, vivoient environ quarante ans avant Jeſus-Chriſt. *Beveridg. de Lingua Orient. Præſ.* p. 20.

† On en peut voir pluſieurs exemples dans le Traité d'*Helvicus* cité ci-deſſus. C. 10.

roient seules pour engager les Gens de Lettres à l'étudier. Mais outre cela on a dans cette Langue des Ouvrages très-estimables & très-estimez des Connoisseurs. Tels sont ceux d'*Alfarabe*, d'*Avicenne* & d'*Avenpace*, les trois plus sçavans hommes qu'il y ait eu parmi les Arabes. Le premier ne le cede point en matière de Philosophie à *Aristote* même; & cela est si vrai qu'*Avicenne*, après avoir lû plus de quarante fois la *Métaphysique* du dernier, sans pouvoir venir à bout de l'entendre, la comprit parfaitement dès qu'il eût jetté les yeux sur l'explication qu'*Alfarabe* en avoit donnée, & en marqua aussi-tôt sa joye par de grandes largesses qu'il fit aux Pauvres. *Avicenne* étoit un Médecin de la plus grande reputation, & son autorité parmi les Africains & les Asiatiques surpasse infiniment celle de *Galien* & d'*Hippocrate* parmi les Grecs ou les Européens. Il étoit outre cela excellent Poète, habile Grammairien, fameux Orateur & grand Philosophe. *Avenpace* brilloit également du côté de la Poésie & du côté de la Philosophie; & *Maimonide*, qui a tâché de lui rendre justice, en fournit mille preuves. Mais pour connoître ces grands hommes, il ne faut pas lire leurs Ouvrages dans les Traductions que nous en avons, & qui, à ce que l'Auteur soutient après bien d'autres Sçavans, les

ont

ont extrêmement défigurez. Il faut les lire dans l'Original, & l'on y trouvera des beautez infinies *.

Le grand nombre de découvertes utiles que les Arabes ont faites dans les Arts & les Sciences, fournit un nouveau motif à l'étude de leur Langue. Ils ont excellé dans la pratique de la Médecine; ce ſont eux qui y ont introduit la Chymie, & pluſieurs Remedes que les Grecs ne connoiſſoient point, comme la Manne, le Sené, la Caſſe, &c. † Ils ont traité de la petite Verole & d'autres maladies contagieuſes, dont les Médecins qui les ont précedez ne diſent pas un ſeul mot; & l'Auteur dit, que des Perſonnes d'honneur & d'expérience l'ont aſſuré, que nos meilleurs Remedes antidotes, Emplâtres, &c. ſont à-peu-près les mêmes que ceux qu'on trouve dans *Avicenne*. C'eſt aux Arabes qu'eſt dûë l'invention de l'Algèbre, qui eſt d'un ſi grand uſage dans toute ſorte de Calculs. Preſque toutes les autres parties des Mathématiques leur ont de grandes obligations; deſorte que ſi l'on entendoit bien leurs Ecrits, on en tireroit de très-grands avantages.

Com-

* Vid. *Ockleii Introd. ad Ling. Orient.* C. 22, *Caſtell. Orat. de Ling. Arab. Le Clerc Hiſtoire de la Medecine. Le Gallois-Traité des Biblioth.*

† Voyez *Le Clerc*, *ubi ſuprà.*

Comme l'Arabe eſt une Langue très-ancienne, & qui a beaucoup d'affinité avec l'Hébreu, l'étude en eſt fort utile pour l'intelligence du Texte Sacré, ſur-tout dans les endroits où le ſens eſt douteux. Par exemple, preſque toutes les Verſions traduiſent Hab. III. 17. Le *Figuier ne fleurira point*; ce qui eſt une menace, mais une menace ridicule, puiſque l'expérience nous apprend, que dans la Paleſtine & dans toute l'Aſie, non plus qu'ailleurs, le Figuier ne fleurit jamais. Au lieu que la Verſion Arabe porte, *Le Figuier ne produira point de fruit.* De même, Nombr. XXIV. 17. il eſt dit du Meſſie, ſelon nos Verſions ordinaires, *qu'il détruira tous les Enfans de Seth*, c. à. d. donc tout le genre humain; ce qui eſt abſurde en ſoi, & contraire au caractère de celui qui, comme il le declare lui-même, *eſt venu non pour détruire les ames* ou la vie *des hommes, mais pour les ſauver.* La Verſion Arabe, auſſi-bien que la Syriaque & la Chaldaïque, leve cette difficulté en traduiſant: *Il régnera ſur tous les Enfans de Seth*, conformement à l'empire ſouverain que les Prophetes attribuent par-tout au Meſſie *.

Le

* Vid. *Caſtell. Orat. de Ling. Arab. Nicholſon Diſſert. Philolog. Cl. Hayne Præf. in Diſſert. de Ling. cognat. ap. Crenii. Analecta. Ockleii Introd. ad Ling. Orient.*

Le Livre de *Job* eſt plein d'*Arabiſmes*, & ne ſçauroit être entendu ſans une connoiſſance ſuffiſante de l'Arabe. On allegue ici en preuve le Commentaire de Mr. *Schultens* ſur ce Livre, qu'on regarde par cette raiſon comme le meilleur qui ait encore paru. Quelques-uns des plus ſçavans Rabbins ont écrit dans cette Langue, ainſi il faut néceſſairement l'entendre ſi l'on veut profiter de leurs Ouvrages *. Elle n'eſt pas moins néceſſaire pour être en état de refuter pleinement le Mahométiſme, dont l'Auteur & les premiers Sectateurs étoient Arabes. Enfin l'on ne peut gueres douter que les Livres écrits dans cette Langue & qui exiſtent encore, ne renferment bien des fragmens conſiderables des Ouvrages des plus ſçavans Auteurs Grecs & Romains, leſquels ſont perdus. Le Doctr. *Caſtell* nous aſſure † que les Arabes & les Syriens ſont en poſſeſſion de quelques Ecrits de Platon, d'Ariſtote, de Tite-Live, de Galien, &c. & même des Peres de l'Egliſe, leſquels ſont inconnus aux Européens. Et nous apprenons de Mr. *Le Gallois* §, qu'il y a dans une Bibliothèque à *Fez* tous les Livres de Tite-Live, ceux de *Pappus* d'*Alexan-*

* *Ockleii Introd. ad Ling. Orient.*

† *Ubi ſuprà.* p. 14.

§ *Traité des Bibliothèques.* p. 146. Voyez auſſi *Le Clerc* Hiſt. de la Médec.

d'*Alexandrie*, qui étoit un grand Mathématicien, ceux d'Hippocrate, de Galien, & de pluſieurs autres anciens Auteurs célèbres dont nous n'avons pas les Ouvrages complets. Nous ne nous étendrons pas davantage ſur cet Article, qui eſt le plus long de tous, parce que nous aurons bientôt occaſion de parler plus amplement de cette matière, en rendant compte de la ſçavante Diſſertation que Mr. *Hunt*, Profeſſeur en Arabe à Oxford, a nouvellement publiée ſous ce titre, *De Præſtantia, Antiquitate & Elegantia Linguæ Arabicæ*, &c.

La connoiſſance que les Perſes, auſſi-bien que les Arabes, ont eu de l'Aſtronomie, de l'Hiſtoire, de la Chronologie & de la Géographie, prouve déja l'utilité de la Langue PERSANE. Les *Epoques* du ſçavant Prince *Ulug Beig* ſont d'un grand uſage pour corriger les erreurs de nos Livres de Chronologie, ſur-tout de la manière que ces Epoques ont été publiées par feu Mr. *Greaves*, qui les a reduites à la Periode Julienne & à l'Ere Vulgaire de Jeſus-Chriſt *. Les *Tables Géographiques d'Abulfeda*, s'il faut en croire *Ramuſius*, *Caſtaldus*, *Ortelius* & autres Litterateurs du premier ordre, ſont une bon-

* *In Quarto*, à Londres 1650. Voyez *Birch's Life of Greaves*. p. 35.

bonne preuve des grands progrès que les Perſes ont fait dans cette Science. *Erpenius* déploroit, comme un grand malheur, que la République des Lettres en eût été ſi long-tems privée. Il avoit réſolu de les publier, mais la mort l'ayant prévenu, il laiſſa ce ſoin au célèbre *Schickard*, qui dans ſon *Tarick Perſicus* fit part au Public de pluſieurs belles découvertes, tirées de ces *Tables Géographiques*. Mais il étoit reſervé au ſçavant Mr. *Gagnier* de les donner en entier: non ſeulement il les a traduites & préparées pour la Preſſe, mais il en a même déja fait imprimer une partie, & le reſte le ſeroit bientôt, s'il rencontroit de la part du Public l'encouragement qui ſeroit à ſouhaiter dans un Ouvrage de ſi longue haleine, & qui requiert des fraix ſi conſiderables. *

Abulpharage nous apprend, que *Naſſir-Eddin* cultiva & favoriſa avec beaucoup de ſuccès les Sciences, & en particulier la Géométrie & l'Aſtronomie, qu'il engagea les plus grands Mathématiciens à ſe joindre à lui pour faire des Obſervations ſur les Corps céleſtes, qu'il eut ſous ſa direction tous les Colleges de l'Empire du Mogol, & qu'il compoſa divers Traitez de Logique, de Phyſique, de Métaphyſique, de Géometrie & d'Aſtronomie, & un en particulier de Morale en Langue

* Il y a près de douze ans qu'il y travaille.

gue Perſane *. La Géographie lui a auſſi de grandes obligations. Il a éclairci & rectifié en une infinité de choſes les Relations imparfaites que *Strabon*, *Ptolomée* & autres célèbres Géographes Grecs & Latins nous ont laiſſé des parties les plus reculées de l'Aſie; & c'eſt principalement à ſes ſoins infatigables, ſoit en voyageant, ſoit en prenant ce qu'il trouvoit de meilleur dans les Géographes Arabes ou Indiens, que les Modernes ſont redevables de la connoiſſance qu'ils ont des Païs qui juſqu'alors avoient paſſé en quelque manière pour *Terres inconnues*.

l'Antiquité de la VERSION SYRIAQUE, que l'on attribue généralement ou aux Apôtres mêmes, ou à leurs Diſciples immédiats, ſuffit pour recommander l'étude de cette Langue à ceux qui veulent entendre parfaitement ce ſacré Livre. Dans la plus ancienne Edition de cette Verſion, publiée par *Widmanſtadius*, on ne trouve point la ſeconde Epître de St. Pierre, la ſeconde & la troiſième de St. Jean, celle de St. Jude & l'Apocalypſe de St. Jean, non plus que l'Hiſtoire de la Femme adultère, rapportée par cet Evangéliſte, laquelle a été auſſi

* Vid. *Abul-Pharajii Hiſt. Dynaſt.* p. 548. 549. Edit. *Pocock.*

auſſi omiſe par St. *Chryſoſtome*, *Théophylacte* & *Nonnus*; ce qui eſt une preuve que cette Verſion fut faite avant que ces Livres euſſent été admis dans le Canon des Ecritures. Mais lorſqu'ils y eurent été reçus, on les inſera auſſi dans la Verſion Syriaque, comme on le voit dans les Editions poſtérieures. A cet argument en faveur de l'étude de cette Langue on peut ajouter, que c'étoit celle que Jeſus-Chriſt & ſes Apôtres parloient, que les Phraſes & les termes Syriaques * ſont très-fréquens dans le N. Teſtament, & qu'il y a une ſi grande affinité entre le Syriaque & l'Hébreu, que pour bien entendre le Texte ſacré, il faut néceſſairement avoir une connoiſſance ſuffiſante du Syriaque. Ce ſont plutôt deux Dialectes différens d'une ſeule & même Langue que deux Langues différentes. Auſſi les plus fameux interprêtes ont-ils conſulté avec ſoin le Syriaque dans la traduction des paſſages obſcurs & difficiles, comme on peut le voir dans *Symmaque*, *Théodotion* & *Aquila* †.

Le SAMARITAIN n'eſt pas moins utile pour l'intelligence du Texte ſacré. On a de fortes raiſons de croire, que le *Pentateuque Samaritain* eſt plus ancien que le Canon d'*Eſdras*. Quelle apparence que

* *Beveridg. de Ling. Orient. Præſtant.*

† *Tulleri Miſcellanea Sacra.* Lib. III. C. 29.

que les Samaritains, qui faiſoient profeſſion de la Loi de Moïſe, euſſent été juſqu'alors ſans le Pentateuque? Quelle apparence que les *Cuthéens*, qui venoient de la Perſe & de l'Aſſyrie où l'on écrivoit communément en caractères Chaldaïques, euſſent pris les caractères *Samaritains*, s'ils n'avoient pas trouvé la Loi écrite dans ces caractères-là? D'ailleurs, s'ils n'avoient eu le Pentateuque qu'après le tems d'Eſdras, ils y auroient ſans doute joint tous les autres Livres dont ce ſaint homme compoſa le Canon des Ecritures; au lieu qu'il eſt certain que les anciens Samaritains n'en avoient & n'en reconnoiſſoient pour ſacrez d'autres que les cinq Livres de Moïſe. Il paroît encore par divers paſſages des Anciens, que le *Pentateuque Samaritain* que nous avons aujourd'hui, eſt le même que celui que ces peuples avoient autrefois *: Et l'on peut dire de cette Verſion, de même que de la Verſion Syriaque, qu'elles ſont d'un uſage d'autant plus grand pour éclaircir ou confirmer le Texte ſacré, qu'elles ont été publiées avant que l'impieté & l'héréſie eûſſent fait de ſi grands progrès dans l'Egliſe de Dieu, avant que les différentes leçons ſe fûſſent ſi fort multipliées, &

* Dupin *Hiſt. du Canon du V. & du N. Teſtament.* L. I. C. 5.

& avant que l'idiome, la proprieté des mots & le génie de la Langue Hébraïque fûssent devenus si étrangers aux Traducteurs *.

L'ETHIOPIQUE est aussi très-utile, non seulement pour entendre les Ecrits & l'Histoire des *Abyssins*, mais encore pour faciliter la connoissance des autres Langues Orientales. Il a une très-grande affinité avec l'Arabe, & il fournit des étimologies de plusieurs mots Hébreux qu'on auroit peine à découvrir sans cela. Par exemple, on a derivé le nom d'*Adam* du mot Hébreu אדם qui signifie rougir; l'on s'est contenté de cette fade étimologie, & pour en rendre raison, on a supposé que le premier homme avoit été formé de terre rouge, au lieu que le mot *Ethiopien* qui signifie *beau*, fournit une bonne raison de ce que l'homme a été ainsi appellé, puisque c'est la plus belle & la plus noble des Créatures visibles †. Pour rélever l'utilité de cette Langue, l'Auteur auroit bien pû alleguer la *Version Ethiopique*, qui est fort ancienne, c'est-à-dire, selon *Ludolph*, du quatrième Siécle, & qui a de plus une grande

* *Beveridg. de Ling. Orient. Præst.* p. 21. &c.
† *Ludolf. Hist. Æthiop.* L. 1. C. 15. & *Comment.* p. 207.

de conformité avec le Manuscrit d'Alexandrie *.

Si l'on considere que le COPTE est, après l'Hébreu, la plus ancienne de toutes les Langues †, & celle que parloient les Egyptiens chez lesquels les Sciences ont premièrement fleuri, on comprendra de quelle utilité peut être la connoissance de cette Langue. Comme une grande partie de la Mythologie & de la Théologie des Grecs venoit des Egyptiens, aussi leur avoit-elle été transmise dans les termes & sous les expressions particulieres à ces peuples. Les Λείψανα, ou ce qui nous reste de l'ancienne Langue Egyptienne, dont *Reland* a publié un Recueil, sur lequel Mr. le Doctr. *Wilkins* a fait de longues & sçavantes Remarques §, prouve suffisamment l'avantage qu'on peut tirer de cette Langue, pour expliquer ou confirmer les passages les plus obscurs & les plus mystérieux de *Plutarque*, de *Macrobe* & d'autres Auteurs Grecs & Latins. On nous apprend ici, que ce même Mr. *Wilkins* [Auteur de l'Edition des *Concilia Magnæ Britanniæ*, & de quelques autres sçavans Ouvrages] a par devers lui un *Traité des* Λείψανα, ou *restes de l'ancien*

* *Ibid. Mill. Prolegom.*

† Wilkins *Dissert. de Ling. Copt.* p. 80.

§ *Ibid.* p. 94. *& seq.*

cien Egyptien qui peuvent servir à expliquer les Antiquitez Grecques, lequel il seroit à souhaiter qu'il voulût publier. On y verroit d'une manière sensible combien le *Copte* est utile à cet égard *. Il ne l'est gueres moins par rapport à l'Hébreu & aux Antiquitez Judaïques †; & la *Version Coptique* du N. Testament, qui, excepté la *Syriaque*, ne le cede à aucune autre en antiquité §, doit encore en rendre l'étude plus recommandable.

Pour ce qui est de L'ARMENIEN, l'Auteur remarque d'abord, que suivant feu Mr. *Bernard* le Professeur d'Oxford, l'*Anglois* en dérive en grande partie ‡. C'est une Langue fort ancienne ⸸, & il y a dans cette Langue des Monumens historiques très-considerables. Tels sont en particulier ceux que *Moyses Chorenensis*, Auteur du quatrième siécle, a rassemblez dans l'Histoire qui porte son nom **, & qu'il

* Vid. La Croze *Dissert. Philolog. de Var. Ling.* p. 135. 136.

† Vid. Bonjour *Exercit. in Monumenta Copt. seu Egypt. Bibliotb. Vaticanæ.* La Croze *ubi suprà.*

§ Wilkins *Prolegom. in Nov. Test. Copt.*

‡ Ockleii *Introd. ad Ling. Orient.* C. 13.

⸸ Schroderi *Dissert. de Antiq. Ling. Armen.* C. 1.

** C'est la même que les deux fils du fameux Mr. *Whiston* publierent il y a environ quatre ans. Voyez

qu'il avoit tirez des Archives de la Chaldée & de la Gréce *; mais sur-tout des Mémoires de *Maribas Catina*, qui étoit contemporain d'*Arsace* †, & qui obtint de ce Prince la permission de consulter les Archives Royales de son Empire, à la faveur de laquelle il eut le bonheur de découvrir un Volume d'Histoire ancienne qui avoit été traduit de Chaldaïque en Grec par l'ordre d'*Alexandre*, & dont il tira une Histoire particuliere des Armeniens, qui est d'autant plus digne d'attention, qu'elle confirme le récit de Moïse touchant la confusion des Langues. *Moyses Chorenenſis* nous a conservé ce morceau en entier dans les termes mêmes de *Maribas*: il porte, „ qu'il y eut au com-„ mencement une race de Géans, les-„ quels formerent le dessein impie de bâ-„ tir une Tour qui s'élevât jusqu'aux „ Cieux, mais que pendant qu'ils étoient „ occupez à exécuter ce dessein, un „ terrible Vent, envoyé par la colore des „ Dieux,

Voyez la I. Part. du Tom. VIII. de cette Bibliothèque; mais au lieu qu'on appelle ici l'Auteur *Moyses Chorenenſis*, ces Mesrs. le nomment *Moſes Chorenſis*.

* Schroderi *Dissert. de Antiq. &c. Ling. Armen. ubi supra.*

† Ce Prince vivoit environ 250. ans avant Jesus-Christ.

„ Dieux, renverſa ce ſuperbe édifice, &
„ communiqua à chacun des Bâtiſſeurs
„ un langage nouveau & inconnu, de
„ ſorte que leur entrepriſe ſe termina en
„ tumulte & en confuſion " *. Comme les Armeniens embraſſerent de bonne-heure le Chriſtianiſme, leur Verſion de la Bible eſt ancienne & mérite d'être conſultée †. On peut auſſi tirer beaucoup d'avantage de leur Hiſtoire Eccléſiaſtique, ſur-tout en ce qui regarde les Egliſes d'Orient, & l'on ne ſçauroit même l'ignorer ſans ignorer, du moins en partie, l'état de ces Egliſes, les Conciles qui s'y ſont tenus & les Héréſies qui s'y ſont élevées.

L'Auteur conclut en remarquant, que le nombre & la diverſité des Langues Orientales dont il vient de parler, ne doit décourager perſonne de s'y appliquer, parce qu'elles ſont toutes aſſez faciles à apprendre, & qu'il y a entre elles, excepté les deux dernieres, une ſi grande affinité, que quiconque en poſſede bien une ſeule, n'aura pas de peine à acquerir la connoiſſance des autres. Il ajoute qu'il n'eſt pas néceſſaire d'aller dans l'Orient pour trouver de quoi s'exercer utilement dans ce genre de Littérature, que la Bibliothèque *Bodleienne*, entre pluſieurs autres, renferme un grand nombre de Manuſ-

* *Vid.* Schroder. *Ubi ſuprà.*
† *Id. ibid.* C. 4.

nuſcrits Orientaux, & que ſi ſa Diſſertation peut exciter quelqu'un à les tirer de la pouſſiere où ils ont demeuré juſqu'à préſent, il croira ſa peine bien recompenſée.

ARTICLE VI.

NOUVELLES LITTERAIRES.

DE LONDRES.

MR. *Peck*, Maître ès Arts, qui publia, il n'y a pas long-tems, une Brochure ſur les Démoniaques dont il eſt parlé dans l'Evangile, vient de nous donner *Memoirs of the Life and Actions of Oliver Cromwell*, &c. C'eſt-à-dire: „ Mémoires ſur la Vie & les Actions d'Oli„ vier Cromwell Protecteur d'Angleterre ". Un Vol. *in* 4°. ? Il auſſi fait imprimer à ſes dépens de Nouveaux Mémoires de la Vie de *Milton in* 4°. qui ſe trouvent chez les Libraires de Londres.

Guillaume Parker a réimprimé en ſept Volumes *in* 8. tous les Sermons du feu Doctr. *Sharp*, Archevêque d'York.

Un Anonyme a attaqué le Syſtème de Mr. *Newton*, dans une Brochure qui a pour titre: *An Examination of the Newtonian Argument for the Emptineſs of ſpace and of the Reſiſtance of the ſubtile Fluids.* C'eſt-à-dire: „ Examen des Argu„ mens de Mr. *Newton* en faveur du Vuide & „ de la Reſiſtance de la Matière ſubtile ". Chez *T. Cooper.*

Un

Un autre Anonyme a publié, *The Christian Free-thinker: An Epistolary Discourse concerning Freedom of Thought*, &c. C'est-à-dire: „ Le Chrétien qui pense librement: ou Discours en forme d'Epître sur la Liberté de penser, contenant des Remarques sur la Vie & les Ecrits d'*Epicure*, de *Lucrèce*, de *Petrone*, de *Cardan*, de *Vanini* & de *Spinosa* ". Chez *J. Roberts*. 8.

Mr. *Guillaume Aspin*, Maître ès Arts & Recteur de *Bowsbrop*, vient de nous donner une nouvelle Edition augmentée de son Livre intitulé ALKIBLA: *A Disquisition upon Worshipping towards the East &c.* C'est-à-dire: „ Recherches sur la Coûtume d'adorer vers l'Orient ". Ce Livre est divisé en deux Parties; dans la première on traite de l'Origine, de l'Antiquité & de l'Universalité de cette Cérémonie religieuse parmi les Payens, & de sa conformité avec la droite Raison; on fait voir qu'elle fut introduite de bonne-heure dans l'Eglise Chrétienne, & comment elle y fut introduite; & l'on examine les raisons qu'en ont donné les anciens Peres. On a ajouté à cette première Partie une Lettre touchant la coûtume usitée dans l'Eglise Anglicane de se tourner vers l'Autel quand on recite le Symbole. Dans la seconde Partie l'Auteur donne l'Histoire de la pratique de l'Eglise d'adorer vers l'Orient, depuis qu'elle y fut introduite jusqu'à aujourd'hui, & examine librement la raison que les Théologiens modernes alleguent pour la justifier. Il a mis à la tête une Préface sur l'usage de la raillerie dans les disputes de Religion. Un Vol. *in* 8°. Chez *J. Noon* dans *Cheapside*.

L'Auteur du Livre qui a pour titre, „ Recherches sur la Nature de l'Ame, &c. " &

dont nous avons rendu compte dans la 2. Partie du Tome XII. de cette Bibliothèque, a publié tout récemment en 2. Vol. 8. l'Ouvrage suivant, MATHO: *Or the Cosmotheoria Puerilis, a Dialogue, &c.* C'est-à-dire: „ Le Système du Monde, en forme de Dialogue, dans lequel on „ tâche d'accommoder les premiers Principes „ de la Physique & de l'Astronomie à la portée „ des Jeunes gens ou des personnes qui n'ont „ aucune teinture de ces Sciences. On en déduit aussi les principes de la Religion Naturelle ". Chez *A. Millar.*

On a imprimé depuis peu par voye de Souscription, *A Collection of State Papers relating to Affairs in the Reign of King Henri VIII. &c.* C'est-à-dire: „ Recueil de Mémoires d'Etat „ qui ont rapport aux Affaires arrivées sous „ *Henri* VIII. *Edouard* VI. la Reine *Marie* & „ la Reine *Elizabeth*, depuis l'an 1542. jusqu'à „ l'an 1570: Tirez des Manuscrits originaux „ laissez par Guillaume *Cecil*, Lord *Burgbley*, „ lesquels n'ont jamais été publiez, & se gardent „ dans la Bibliothèque du présent Comte de „ Salisbury [descendant de ce fameux Secretaire] à *Hatfield.* Par *Samuel Haynes*, Maître „ ès Arts & Ministre de *Hatfield* ". Se vend chez *J. Wbiston*, à la tête de *Boyle* un vol. *in fol.*

Millar a imprimé & debite *Georgii Martini M. D. de Similibus Animalibus, & Animalium Calore, Libri duo.*

Selecta Poëmata Italorum qui Latinè scripserunt, Curâ cujusdam Anonymi anno 1684. *congesta. iterum in lucem data, unà cum aliorum Italorum Operibus; Accurante A.* POPE. *Impensis J. & P. Knapton.* 2. vol. *in* 8°.

Reflections on the character of JAPIS *in Virgil:*

or

or the character of Antonius Musa, Physician to Augustus, &c. C'est-à-dire: „ Reflexions sur „ le caractère de *Japis* dans *Virgile*; ou le ca„ ractère d'Antonius Musa, Médecin d'*Auguste*. „ Par *F. Atterbury* Doctr. en Théologie, & „ ci-devant Evêque de *Rochester* ". Petit vol. 8. Ces *Reflexions* avoient déja été imprimées, mais avec un grand nombre de fautes, qu'on a corrigées dans cette Edition sur le Manuscrit original de l'Auteur. On y a joint une *Apostille*, dans laquelle on fait voir qu'il a eu raison de lire & d'expliquer le passage de Virgile différemment de ce qu'on a coûtume de faire. On a mis à la tête une Préface où l'on rend compte de cet Ouvrage. Chez *T. Trye*, dans *Holbourn*.

Mr. le Doctr. *Waterland* continue à écrire sur le Sacrement de la Ste. Cène, tant pour éclaircir toûjours mieux cette matière, que pour justifier ce qu'il avoit d'abord avancé là-dessus contre les attaques de quelques Théologiens. Il vient de publier une nouvelle Brochure sous ce titre, *Distinctions of Sacrifice set forth in a Charge deliver'd in part to the Clergy of Midlesex, &c.* „ Distinctions sur la Natu„ re des Sacrifices, developpées dans un Dis„ cours addressé au Clergé de Midlesex, à la Visi„ te de Pâques 1740. ". Petite Brochure *in* 8°. Chez les *Innys* & *Manby*. Il a aussi publié un Sermon contre les *Methodistes*, intitulé, *Regeneration stated and explained, &c.* „ Explication „ de la Doctrine de la Regenération conforme„ ment à l'Ecriture Sainte & à l'Antiquité ". Sermon sur Tit. III. 4, 5, & 6. se trouve chez les mêmes.

Mr. *Lardner* Ministre Presbyterien a publié tout nouvellement le quatrième Tome de la se-

conde Partie de ſon grand Ouvrage qui a pour titre, THE *Credibility of the Goſpel Hiſtory* &c. „ Les raiſons qu'on a de croire l'Hiſtoire de „ l'Evangile, &c. ". Ce Tome contient l'Hiſtoire des Auteurs Chrétiens, depuis l'an de notre Seigneur 233 juſqu'en 250, ſçavoir de St. *Gregorie*, de St. *Cyprien*, de St. *Denys d'Alexandrie*, comme auſſi de *Noet*, de *Sabellius*, de *Paul de Samoſate* & d'autres : on y examine auſſi au long les raiſonnemens de St. *Denys* ſur l'Apocalypſe ; on fait voir que l'opinion du Régne de Mille ans eſt très-ancienne, & l'on donne la véritable Leçon d'*Actes* XV. 20--29. Chez *J. Gray*. Si l'Auteur continue ſur ce pied-là, il en aura pour long-tems, & peut-être ſeroit-il à ſouhaiter qu'il s'en fût tenu à la première Partie de ſon Ouvrage qui a été parfaitement bien reçûe du Public.

The Principles and Connexion of Natural and Revealed Religion diſtinctly conſidered. C'eſt-à-dire : „ Traité où l'on examine ſeparement les „ Principes de la Religion Naturelle & de la „ Religion Revélée, & la liaiſon qu'il y a entre „ eux. Par *Arthur Aſbley Sykes* Docteur. en „ Théologie, &c. ". Gros Volume *in* 8°. Chez les *Knapton*. Dans cet Ouvrage l'Auteur s'attache à refuter en détail les principales objections des Déïſtes & des Athées, entre autres celles de Toland dans ſon *Pantheiſticon*.

Mr. *Stukeley*, Docteur en Médecine & Miniſtre de *Stamford*, nous a donné depuis peu une Diſſertation fort curieuſe ſous ce titre, STONEHENGE, *a Temple reſtored to the Britiſh Druids*. „ STONEHENGE, monument qu'on prouve „ être un Temple des anciens Druïdes ". Chez les *Innys* & *Manby*. Le Monument dont il s'agit

git ici, eſt un aſſemblage extraordinaire de Pierres monſtrueuſes qu'on trouve dans la Plaine de Salisbury, ſur lequel les Antiquaires de ce Païs ont beaucoup écrit, mais ne s'accordent point. Nous rendrons compte dans la ſuite du ſentiment de Mr. *Stukeley*.

Roberts a imprimé & débite *Lectures on the Organs of Reſpiration, &c.* „ Diſſertations ſur „ les Organes de la Reſpiration, leur uſage dans „ l'Oeconomie animale, & les Maladies auxquel„ les ils ſont ſujets, qui furent luës dans le „ College Royal de Médecine à Londres en „ 1738. pour la *Lecture Gulſtonienne*. A quoi „ l'on a joint des Remarques ſur quelques Ex„ périences du Doctr. *Houſton*, imprimées dans „ les Mémoires de la Societé Royale pour l'an„ née 1736. Par *Benjamin Hoadley* Docteur en „ Médecine, & Membre du College des Méde„ cins & de la Societé Royale ". [Il eſt fils du Doctr. *Hoadley* à préſent Evêque de *Winchester*.] Un vol. *in* 4°. avec des Planches.

On trouve chez PIERRE DE HONDT, *outre un Aſſortiment de toutes ſortes de Livres tant François que Latins:*

ABregé de Géometrie, à l'Uſage des Pages de la Grande Ecurie du Roi, par le Blond. Paris 1737. 12. fig.

Aſtronomie Phyſique, ou Principes Généraux de la Nature, appliquez au Méchaniſme Aſtronomique, & comparez aux principes de la Philoſophie de Mr. Newton, par Mr. de Gamaches, Paris 1740. 4. fig.

La Conſtance des promptes Amours, avec le Jouet de l'Amour, ſuivi de ſes Ruſes & Métamorphoſes, Paris 1733. 2 vol. 12.

Conſeils d'un Gouverneur à un jeune Seigneur, Paris 1727. 8.

Cahiers de Mathematiques à l'Uſage de Meſſieurs les Officiers de l'Ecole Royale d'Artillerie de Strasbourg, Strasbourg 1737. 4. fig.

Elemens de Fortification, dediez à ſon Alteſſe Monſeigneur le Prince Charles de Lorraine, Grand-Ecuyer de France, par Mr. le Blond, Paris 1739. 12. fig.

Etat de la France, dans lequel on voit tout ce qui regarde le Gouvernement Eccléſiaſtique, le Militaire, la Juſtice, les Finances, le Commerce, les Manufactures, le Nombre des Habitans, & en général tout ce qui peut faire connoître à fond cette Monarchie: Extrait des Mémoires dreſſez par les Intendans du Royaume, par ordre du Roi Louis XIV. à la ſollicitation de Monſeigneur le Duc de Bourgogne, Pere de Louis XV. à préſent régnant, avec des Mémoires Hiſtoriques ſur l'ancien Gouvernement de cette Monarchie juſqu'à Hugues Capet. Par Monſieur le Comte de Boulainvilliers. On y a joint une nouvelle Carte de la France, diviſée en ſes Généralitez, revûe & approuvée par Meſs. de l'Académie Royale des Sciences, 3 vol. 1738. fol.

Hiſtoire des Anciens Parlemens de France, ou Etats Généraux du Royaume &c. avec l'Hiſtoire de France depuis le Commencement de la Monarchie juſqu'à Charles VIII. Accompagnée de Reflexions Politiques ſur les Changemens arrivez dans le Gouvernement; à quoi l'on a joint des Mémoires préſentez au Duc d'Or-

d'Orleans, Régent de France, concernant les Affaires de ce Royaume, par le Comte de Boulainvilliers, Londres 1737. fol.

Hiſtoire de Philippe Roi de Macedoine, Pere d'Alexandre, pour ſervir de Suite aux Hommes Illuſtres de Plutarque, Paris 1740. 12.

Mémoires de la Comteſſe Linska, Hiſtoire Polonoiſe, par Mr. Milon de Lavarre, Paris 1739. 2 parties 12.

Méthode & Invention Nouvelle de dreſſer les Chevaux, par le très-noble, haut, & très-puiſſant Prince Guillaume Marquis & Comte de Newcaſtle, Vicomte de Mansfield, Baron de Bolſover & Ogle, Seigneur de Cavendiſh, Bothel & Hepwel, Pair d'Angleterre; qui eut la Charge & l'Honneur d'être Gouverneur du Sereniſſime Prince de Galles, en ſa jeuneſſe, maintenant Roi de la Grande-Bretagne; Lieutenant pour le Roi de la Comté de Nottingham, & de la Foreſt de Sherwood; Capitaine général en toutes les Provinces outre la Riviere de Trent, & autres endroits du Royaume d'Angleterre; Gentilhomme de la Chambre du lit du Roi; Conſeiller d'Etat & Privé; Chevalier du tres-noble Ordre de la Jarretiere, &c.

Oeuvre auquel on apprend à travailler les Chevaux ſelon la Nature, & à parfaire la Nature par la Subtilité de l'Art; traduit de l'Anglois de l'Auteur, par ſon commandement, & enrichi de plus de quarante belles Figures en taille douce. Seconde Edition. 1737. fol.

——— le même en grand papier.

La Mythologie & les Fables expliquées, par l'Abbé Banier, Paris 3 vol. 4.

——— le même, 8 vol. 12.

Maniere de diſcerner les Médailles Antiques de

celles qui ſont contrefaites, par Beauvais, Paris 1739. 4.

L'Optique des Couleurs, fondée ſur les ſimples Obſervations, & tournée ſur-tout à la pratique de la Peinture, de la Teinture & des autres Arts Coloriſtes, par le R. P. Caſtel, Paris 1740. 12.

Recueil Hiſtorique, Chronologique & Topographique des Archêvechez, Evêchez, Abbayes & Prieurez de France, tant d'Hommes que de Filles de Nomination & Collation Royale, avec les Noms des Titulaires, la Taxe en Cour de Rome &c. par Dom Beaunier, Paris 1726. 2 vol. 4. fig.

Recherches ſur la Nature & l'Etendue d'un Ancien Ouvrage des Romains, appellé Communement Briquetage de Marſal, avec un Abregé de l'Hiſtoire de cette ville &c. par Mr. d'Artezé de la Sauvagere, Paris 1740. 8.

Supplément aux Eſſais de Montagne, contenant la Vie de Montagne par le Préſident Bouhier, avec le Caractère & la Comparaiſon d'Epictete & de Montagne, par Paſcal, & autres Piéces, Londres 1740. 4.

Traité de la petite Verole avec la manière de guérir cette Maladie, ſuivant les Principes de Mr. Herman Boerhave &c. par Mr. de la Metrie, Paris 1740. 12.

Traité des Finances & de la fauſſe Monnoye des Romains, auquel on a joint une Diſſertation ſur la manière de diſcerner les Médailles Antiques d'avec les Contrefaites, Paris 1740. 12.

Gallia Chriſtiana in Provincias Eccleſiaſticas diſtributa, ſtudio Diomyſii Sammarthani fol. Pariſiis 1716. Ex Typographia Regia, cum tab. Geographicis, 6 vol.

Gal-

Gallia &c. Idem Tomus Sextus à *part.*

Hoffmanni Opera omnia Phyſico-Medica, cum Vita Auctoris, Genevæ 1740. 6 vol. fol.

Law and Lawyers laid op in Twelve Viſions To which is added plain Truth in three Dialogues Between Truman, Skinall, Dryboots, Three attorneys, and Seaſon a Bencher, London 1737. 8.

The Flower-Garden diſplayed, in above four hundred curious Repreſentations of the moſt beautiful Flowers; regularly diſpoſed in their reſpective Months of their Bloſſom, curiouſly engraved on Copper-Plates, from the Deſigns of Mr. Furber, and others, and colour'd to the Life, with the Deſcription and Hiſtory of each Plant, and the Method of their Culture; whether in Stoves, Green-Houſes, Hot-Beds, Glaſs-Caſes, open Borders, or againſt Walls. Very uſeful, not only for the Curious in Gardening, but the Prints likewiſe for Painters, Carvers, Japanners, &c. alſo for the Ladies, as Patterns for working, and painting in Water-Colours, or Furniture for the Cloſet. The ſecond Edition. To which is added, a Flower-Garden for Gentlemen and Ladies; being the Art or raiſing Flowers without any Trouble to blow in full Perfection in the Depth of Winter; in a Bed-Chamber, Cloſet, or Dining-Room. Alſo the Method of raiſing Salleting, Cucumbers, Melons, &c. at any Time in the Year, as it is now practiſed by Sir Thomas More, Bart Price 15*s.* 6*d.*

Natural Hiſtory of Spiders and other curious Inſects, illuſtrated with 53. Copper-Plates engrav'd and colour'd from the Life, by the beſt Hands. London.

Miſcellaneous Works of Mr. John Greaves, Profeſſor

fessor of Astronomy in the University of Oxford, many of which are now first published. 1. Pyramidographia; or a Description of the Pyramids in Egypt. With a great many Additions and Alterations, from a Copy corrected by the Author. 2. A Discourse of the Roman Foot and Denarius, from whence, as from two Principles, the Measures and Weights used by the Ancients may be deduced. 3. Tracts upon various Subjects, Letters, Poems, and Observations in his Travels in Italy, Turkey, and Egypt. 4. A Description of the Grand Seignor's Seraglio. To which are added. 1. Reflections on the Pyramidographia, written by an anonymous Author, soon after the Publication of that Book. 2. A Dissertation upon the sacred Cubit of the Jews, and the Cubits of the several Nations; in which, from the Dimensions of the greatest Egyptian Pyramid, as taken by Mr. Greaves, the ancient Cubit of Memphis is determined. Translated from the Latin of Sir Isaac Newton, not yet published. Adorn'd with Sculptures. To the whole is prefix'd, an Historical and Critical Account of the Life and Writings of the Author, in two vol. published by Thomas Birch, M. A. F. R. S. and Member of the Society of Antiquaries, London 1737. 2 vol. 8.

The Works of Francis Rabelais, M. D. in five Books, adorned with fifteen very neat Copper Plates, 5 vol. 12. Lond. 1737.

A short View of the Nature and Cure of the Small Pox, the usefulness of Spirit of Vitriol, Opiates, &c. with Reflections on the common practice of Bleeding in that Distemper. *Errare possum, Hæreticus esse nolo, S. Aug.* By Richard Holland, M. D. late Censor of the College of Physicians, and Fellow of the Royal Society.

FIN.

BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,

OU

HISTOIRE DES OUVRAGES

DES SCAVANS DE LA

GRANDE-BRETAGNE:

Pour les Mois

DE JUILLET, AOUT ET SEPTEMBRE

M D C C X L.

TOME QUINZIEME,

SECONDE PARTIE.

A LA HATE,

Chez PIERRE DE HONDT.

M. DCC. XL.

TABLE
DES
ARTICLES.

ART. I. MR. Milcolumb FLEMYNG; *ſa* Neuropathie, *ou Poëme ſur les Maladies Hypochondriaques & Hyſteriques, avec une Diſſertation ſur le même ſujet.* pag. 221.

II. *Suite du Catalogue Hiſtorique & Chronologique des* Operas Anglois. 243.

III. *Mémoires Philoſophiques de la Societé Royale de Londres,* Tome XXXIX. *pour les années* 1735 & 1736. Troiſième & dernier Extrait. 287.

IV. *Chartres & Loix qui ſe rapportent à la Colonie de* Penſylvanie *en Amerique.* 310.

ART. V. *Hiſtoire du* Droit Public Eccléſiaſtique François, *où il eſt traité de ſa Nature, de ſon Etabliſſement, de ſes Variations & des cauſes de ſa Décadence; avec quelques Diſſertations ſur les articles les plus importans & les plus conteſtez.* 343.

VI. Mr. *le* Dr. F. ATTERBURY; *ſa Diſſertation ſur le caractère d'*Antonius Muſa, *Médecin d'Auguſte, repréſenté dans Virgile ſous le nom de* Iapis. 377.

VII. *Projet d'une Edition complette des* Philoſophiques de Ciceron, *par* Mr. DURAND. 392.

VIII. *Nouvelles Littéraires.* 416.

BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,

OU

HISTOIRE DES OUVRAGES

DES SAVANS DE LA

GRANDE BRETAGNE.

POUR LES MOIS DE JUILLET, AOUT ET SEPTEMBRE. MDCCXL.

ARTICLE PREMIER.

NEUROPATHIA: *sive, de Morbis Hypochondriacis & Hysſtericis, Libri tres:* POEMA MEDICUM: *Cui præmittitur* DISSERTATIO EPISTOLARIS *proſaïca ejuſdem argumenti ..... Autore* MILCOLUMBO FLEMYNG, M. D. *Eboraci: Excudebant Cæſar Ward &*

Ricardus Chandler, Sumptibus Autoris. MDCCXL.

C'eſt-à-dire:

Poème ſur les Maladies Hypochondriaques & Hyſtériques, précedé d'une Diſſertation en forme de Lettre, ſur le même ſujet. In octavo: pp. LXXIV. pour la Diſſertation, & pp. 73. pour le Poème.

MR. FLEMYNG, dans un petit Avis au Lecteur, dit que c'eſt ici le premier Ouvrage qu'il donne au Public: *primum Autoris in publicum prodeuntis tentamen:* Et il nous avertit de plus, qu'il ne faut pas être ſurpris de ce qu'en certains endroits il parle de feu Mr. BOERHAVE comme d'un homme vivant. La *Diſſertation Epiſtolaire* & le *Poème* ſur les Maladies des Nerfs étoient achevez; & l'Auteur avoit même déja envoyé une partie de ſon Manuſcrit à l'Imprimeur, quand il apprit la mort de ce célèbre Médecin, dont il fait gloire d'avoir été le Diſciple. Cet Avertiſſement nous apprend auſſi, que Mr. *Boerhave* avoit vû une ébauche du *Poème*, & l'avoit approuvée.

LA DISSERTATION EPISTOLAIRE eſt addreſſée à un autre Médecin célèbre, à Mr. *Pier-*

Mr. *Pierre* SHAW. Elle eſt datée des *Calendes de Juin* MDCCXXXVIII. & de *Kingſton* dans le Comté d'*York*. On peut la regarder comme une Introduction au Poëme. Mr. *Flemyng* y parle du motif qui le détermine à écrire ſur la Maladie hypochondriaque. En ayant éprouvé lui-même quelques ſymptomes des plus fâcheux, il l'a étudiée avec un ſoin particulier pendant plus de douze ans. Il ne prétend ni ſurpaſſer, ni égaler ceux qui ont traité ſon ſujet avant lui: mais il juge que, vû l'abondance de la matière, ils peuvent lui avoir laiſſé de quoi glaner après eux, & il inſinue avec une confiance pleine de modeſtie, qu'il eſt en état de dire certaines choſes qui n'ont point été dites par d'autres, & qui méritent néanmoins quelque attention. Il les dira en vers: ce ſera de quoi intéreſſer doublement le goût des Lecteurs pour la nouveauté. L'Auteur aſſure que perſonne avant lui n'a rien entrepris de ſemblable: *Nihil hujuſmodi adhuc tentatum.* Et l'on conviendra aſſez facilement, que ſi l'entrepriſe eſt bien exécutée, elle doit être utile. Les uſages de la Poëſie didactique ſont généralement reconnus. Mais, ſoit pour prévenir là-deſſus les moindres plaintes de la part de ceux qui pourroient n'être pas diſpoſez à profiter d'un Traité en vers ſur un ſujet de Médecine, ſoit pour

développer quelques idées qui ne ſont qu'expoſées en peu de mots dans le Poème, quoiqu'elles méritaſſent une plus ample explication, vû leur nouveauté, ou leur oppoſition à ce qu'ont penſé des Phyſiciens pour qui l'Auteur a toute la déférence qu'on peut raiſonnablement exiger; il s'eſt fait un devoir de publier un Diſcours en proſe qui ſervît de Commentaire & de Supplément à ſon Poème. C'eſt ce Diſcours qui eſt annoncé dans le titre, ſous le nom de Diſſertation Epiſtolaire. Il y a dans le Livre même un titre particulier, qui en indique le ſujet principal. *Epiſtola de Morborum Hypochondriacorum & Hyſtericorum* NATURÂ. Je ne penſe point au reſte, que les Livres écrits en Latin ſoient du nombre de ceux dont on s'attend à trouver des Extraits ſuivis & détaillez dans une Bibliothèque Britannique. Je me bornerai preſque à donner le précis de certaines Remarques de Mr. *Flemyng*, & deux ou trois échantillons tant de ſa Proſe que de ſa Poéſie.

Notre Auteur, avec *Willis*, *Sydenham*, *Boerhave*, & la foule des Médecins, admet l'exiſtence des Eſprits animaux, que l'on prétend qui produiſent, & la ſenſation, & le mouvement muſculaire, par leur flux & reflux dans les cavitez des Nerfs. Ce ſentiment ſert de baſe à tout ſon Syſtême. Mais comme ce même ſentiment [déja attaqué depuis pluſieurs années

nées par quelques habiles Phyſiciens] l'a été de nouveau, & aſſez vivement, par un Médecin Anglois qui a beaucoup d'eſprit, de ſçavoir & de reputation; Mr. *Flemyng* a cru devoir répondre à ce qu'il y a de plus fort ou de plus propre à éblouïr dans ſes raiſonnemens. Il le fait avec tous les égards imaginables: Il pouſſe la politeſſe juſqu'à ne point nommer ſon Antagoniſte. Mais pour peu que l'on ſoit au fait, on reconnoît bientôt qu'il s'agit du Docteur *George* CHEYNE, qui, dans plus d'un Ouvrage, & nommément dans un Traité imprimé en MDCCXXXIII. ſur la même matière que celui de notre Auteur, s'eſt declaré hautement contre les Eſprits animaux. Les Lecteurs qui ne connoiſſent pas ce Traité, pourront avoir recours aux Extraits qu'on en a donnez dans quelques-uns des premiers Volumes de la Bibliothèque Britannique, & conſulter particulierement ce qui en a été dit dans le *Tome II. Seconde Partie. Art. IX. pp.* 447--449. Sçavoir ſi Mr. *Flemyng* a bien ſaiſi l'eſſentiel des objections, & s'il y a répondu avec autant de ſolidité que de politeſſe, c'eſt ce que pourront décider, après avoir lû le Livre, ceux qui connoiſſent tous les tenans & aboutiſſans de la queſtion, & qui ſont intéreſſez à ne la pas laiſſer indéciſe. On ne les préviendra ici en faveur de Mr. *Flemyng* que

par un exposé Historique de ses réponses à certaines difficultez.

L'hypothèse des Esprits animaux, dit-on, a été imaginée principalement pour expliquer les Maladies nerveuses par l'obstruction du flux & reflux de ces Esprits dans les cavitez des Nerfs: Or les Nerfs étant autant de Cylindres, dont la cavité (s'ils sont tubulaires, comme on le suppose) doit avoir par-tout le même diamètre, il est inconcevable qu'il s'y fasse aucune obstruction, parce que toute particule qui pourra avoir entrée dans le prétendu canal à son origine, pourra par cela même le parcourir d'un bout à l'autre sans obstacle: Donc l'hypothèse des Esprits animaux n'explique point ce qu'elle devoit expliquer, ou ne l'explique qu'à la faveur d'une autre hypothèse qui se renverse d'elle-même, vû la figure cylindrique des Nerfs, dans lesquels elle établit des obstructions que cette figure rend impossibles. Voilà une objection qui paroit victorieuse. Mais on y suppose un peu légerement, que les Nerfs sont d'une figure parfaitement cylindrique. Mr. *Flemyng* montre, qu'il est impossible de le prouver par les observations faites à l'aide des Microscopes. Il montre au contraire, qu'il y a des raisons de conjecturer, que qui pourroit observer exactement la figure des Nerfs, les trouveroit autant de Cones, presque cylindri-

driques à la vérité, mais Cones pourtant, dont la cavité par cela même seroit capable d'obſtruction, ſur-tout à une grande diſtance de leur origine, à meſure que le diamétre deviendroit plus petit: ce qui ſerviroit, pour le dire en paſſant, à expliquer, pourquoi la Goutte, qui paroît avoir ſon ſiége dans les Nerfs, attaque d'abord les plus éloignez du cerveau & de la Moëlle ſpinale. D'ailleurs, en ſuppoſant même dans la cavité des Nerfs un diamétre égal d'un bout à l'autre, on concevra toûjours, que s'ils ne peuvent point ſouffrir d'obſtruction en vertu de leur configuration naturelle, ils le peuvent au moins, ſoit par une compreſſion de leurs racines dans le cerveau & dans le cervelet, laquelle interrompra le cours libre du Fluide nerveux; ſoit par des tumeurs formées dans leurs membranes; ſoit par l'enflure des ganglions; ſoit enfin par toutes les groſſeurs ou autres cauſes externes, qui en preſſant ſur les Nerfs, ſont propres à retrécir le paſſage des Eſprits.

Vous prétendez, dit-on encore, par l'hypothèſe des Eſprits animaux, expliquer la Senſation, & expliquer en même tems le mouvement muſculaire, tant celui qui ſe fait volontairement, que celui qui eſt machinal. Mais on ne concevra jamais, qu'un Fluide formé dans

nos Corps puiſſe être aſſez ſubtil pour agir avec la promptitude, avec la rapidité, que nous remarquons tous les jours dans l'exercice de la Senſation & du mouvement muſculaire. Et encore moins concevra-t-on un Fluide, tel qu'il le faudroit en pluſieurs cas, qui pût avoir à la fois, dans les mêmes Nerfs, un cours progreſſif & un cours rétrograde; l'un pour tranſmettre la Senſation au Cerveau, l'autre pour tranſmettre le mouvement dans les muſcles. A tout cela Mr. *Flemyng* répond, qu'il n'apartient point à l'homme de déterminer juſques à quel degré la Nature peut ſubtiliſer les Fluides dans les corps des Animaux. Il allegue des exemples inconteſtables du pouvoir prodigieux de la Nature à cet égard, contre leſquels on auroit beau crier à l'impoſſibilité d'en concevoir le pourquoi & le comment. Il ſe prévaut même ſur ce ſujet d'une ſçavante reflexion de Mr. *Cheyne*, laquelle ſemble preſque avoir été faite exprès pour établir la poſſibilité de la formation d'un Fluide beaucoup plus ſubtil qu'il ne le faut pour être ſaiſi par l'imagination. Il raiſonne à-peu-près de même ſur la merveilleuſe rapidité avec laquelle on doit ſuppoſer que les Eſprits animaux parcourent les petits canaux des Nerfs. Et pour ce qui eſt de la prétendue néceſſité d'attribuer à ces Eſprits un flux progreſſif & rétrograde

grade à la fois dans un seul & même Nerf, il la nie avec d'autant plus d'assurance, qu'il ne voit nul inconvénient à admettre dans son Système deux sortes de Nerfs; les uns destinez à produire la Sensation, en servant de canal aux Esprits dirigez vers le Cerveau; les autres destinez à produire le mouvement spontanée, en servant de canal aux Esprits envoyez du Cerveau vers les Muscles.

Voilà une partie des difficultez & des solutions offertes au Lecteur par Mr. *Flemyng*. Si l'on demande à présent quelle est, selon lui, la nature de ces Esprits animaux dont il maintient l'existence, je le rapporterai d'autant plus volontiers, que son sentiment là-dessus paroît avoir quelque chose de nouveau. Mais on me permettra de le rapporter dans ses propres termes. *Quum Spiritus animales sint liquida omnium in corpore humano subtilissima, debent nervi ab iis solis ali & nutriri; impossibile enim est canalem aliquem nutriri à liquore crassiore, quàm ut eum ingredi possit. At verò omnes in corpore partes solidæ ex nervis compactis & coagmentatis fabricantur, ut ex observationibus captis de pulli in ovo incubato & humani embryonis incremento patet; & quotannis in prælectionibus suis theoreticis confirmat* BOERHAVIUS. *Ergò quicquid solidarum partium compositionem ingreditur, fuit ante in nervorum liquidis. Quum autem eæ, ut norunt Chymici, constent terrâ, quæ volu-*

ti baſis eſt; oleo, & aqua, quæ glutinis loco inſervit; & ſale quodam animalibus proprio, blando, neutro, quodque diſtillatione per retortam alcalinum & volatile redditur, cùm reliquis principiis intimè miſto & unito; utique ſequitur, Spiritus animales omnia hæc, principia continere: ac proindè eſſe velut quintam, ut loquuntur, eſſentiam ſanguinis & ſuccorum reliquorum: cujus vehiculum eſt aqua, vel lympha puriſſima, mobiliſſima, fluxu per vaſa, quæ gradatim ex capacioribus anguſtiſſima, & ultrà omnem imaginationem ſubtilia deveniunt, admodùm attenuata; calore rarefacta; & vaporis potiùs quàm fluidi ſenſibilis naturam referente; quæ ſimul imbuitur terrâ, oleo, & ſale prædictis; itidem tenuiſſimis, maximèque elaboratis, & ſubactis, intimèque permiſtis; quæque omnes ſenſus fugiunt, antequam propriorum canalium nutritione peractâ, in ſubſtantiam ſolidam & conſiſtentem tandem converſa ſint. Undè quidem patet, nec eſſe neceſſarium, nec erroris expers, Spiritus hoſce comparare cum particulis luminis, cum Spiritibus urinoſis, fermentatiſve, vel cum alio quovis liquore ab eo diſcrepante, quem modò deſcripſimus. Nec puto quidquam, vel in elementis Geometricis evidentius ex datis ſequi, quàm placitum hocce ex poſita Spirituum animalium exiſtentia.

Après s'être expliqué ſur l'exiſtence & ſur la nature des Eſprits animaux, notre Auteur obſerve qu'il y a une ſympathie particuliere du Cerveau avec l'Eſtomac

&

& les autres organes de la première concoction D'où il s'enſuit, ſi cela eſt vrai, que lorſque le Cerveau & le Syſtême nerveux ont une certaine foibleſſe, la première concoction auſſi eſt foible, & ne ſe fait qu'imparfaitement: ce qui eſt expliqué ici par des principes tirez de l'Anatomie & de l'Economie animale. Ce ſujet n'eſt pas traité dans toute ſon étendue: mais Mr. *Flemyng* y reviendra apparemment dans un autre Ouvrage plus complet, qu'il ſemble promettre, ſur les Maladies des Nerfs.

Il tâche enſuite d'établir une Propoſition qu'il regarde comme la clef de toute ſa théorie. C'eſt que, poſé le cas d'une Perſonne en qui la foibleſſe du Cerveau & du Syſtême nerveux produiſe une concoction imparfaite dans les premières voyes, & par conſequent un défaut dans la première façon du Chyle & du Sang, les liquides qui coulent dans les moindres canaux (Nerfs ou non) deviendront trop aqueux, ne feront pas ſuffiſamment imprégnez des principes animaux, feront par cela même trop propres à ſe diſſiper, & ne pourront plus faire leurs fonctions avec la force & la régularité requiſes. Cet article eſt un de ceux où l'Auteur paroit avoir pris le plus de peine. Mais il faut voir ſes raiſonnemens dans le Livre même. Il ſuffit ici d'avoir indiqué les fondemens de ce qu'il

qu'il va nous dire enfin pour nous expliquer *la Nature des Maladies Hypochondriaques & Hyſtériques.* Je donnerai encore une fois ſes propres paroles. Les Lecteurs intéreſſez à les entendre, n'ont pas beſoin qu'on les leur traduiſe, & ne ſeront pas fâchez de voir un ſecond échantillon du ſtile de Mr. *Flemyng.*

„ Affectus hoſce, cùm conſtantes ſunt „ & diuturni, (nam de inſultibus tranſi- „ toriis, vel in viris, vel in mulieribus, „ quorum intervalla ab omni tali labe „ libera ſunt, hîc non agitur) inde ori- „ ri ſtatuo, quod cerebri, nervorumque „ ab eo derivatorum compage laxâ, im- „ becilli, minùſque energeticâ & elaſticâ „ exiſtente; nervorumque ſimul liquido „ aqueo nimis, pauperi & effoeto; ali- „ mentorum in viis primis coctio men- „ doſè & imperfectè peragatur, propter „ inſignem illam ſympathiam cerebri „ cum digeſtionis organis ſuprà expoſi- „ tam; quæcumque demùm ejus cauſæ „ fuerint, ſive quas nos tanquam vero „ maximè ſimiles indicavimus, ſive aliæ: „ Unde Chylus, adeòque Sanguis, & re- „ liqui ab eo derivati humores crudi „ quodammodo & degeneres confician- „ tur neceſſe eſt; ſed ſubtili nonnun- „ quam adeò vitio, ut vix vel in viis „ primis, vel in vaſorum majorum ſyſ- „ temate queat perſentiri. Imprimis ve- „ rò debent ipſi Spiritus indè depravari,

„ tum

„ tum quia ; uti nos credimus ; hi vapi-
„ di & inertes in ventriculi & inteſtino-
„ rum cava fluentes, pepſis imperfectæ
„ autores fuerant, & proindè Chylo &
„ Sanguini, affuſi culpabiles cerebro &
„ nervis denuò reddendi ſunt ; tum quia,
„ propter generalem ſuccorum cruditа-
„ tem, iidem aquei nimis & pauperes,
„ ut ſuprà docuimus, conflantur : Si
„ rejiciatur cauſa prior, tamquàm in-
„ certa nimis & precaria, admittenda
„ mehercule omninò poſterior. Spiritus
„ igitur degeneres in cerebri cortice ju-
„ giter ſeparabuntur, & alimentorum in
„ viis primis coctio imperfectè jugiter,
„ & mendoſè exercebitur : & quò hæc
„ mendoſior & imperfectior, eò Spiri-
„ tus magis degeneres fient ; eòque laxior
„ & imbecillior evadet cerebri nervo-
„ rumque tonus ; quia cerebrum & ner-
„ vi ab his ſolis nutriuntur, iisdemque
„ perpetuò alluuntur, penetrantur &
„ macerantur : Quò verò tum cerebri
„ nervorumque tonus, tum Spirituum
„ craſis magis corrumpatur, eò rurſùs
„ imperfectiùs alimentorum digeſtio pro-
„ cedet. Porrò, quum ſupra demonſtra-
„ tum fuerit, poſitâ humorum cruditate
„ generali, & nervorum debilitate, par-
„ ticulas ſuccorum heterogeneas minùs
„ quàm par eſt attenuatas, minùs poli-
„ tas & rotundatas, minùsque compa-
„ ctas & denſatas, nimis magnâ copiâ in
„ iis

„ iis vaſculis, quæ inter ampliſſima &
„ exiliſſima mediæ capacitatis ſunt, mo-
„ rari, utpote tum ad motum fluxumque
„ ineptiores, tum debilius propulſas;
„ adeòque in viſceribus, quæ permeant,
„ obſtructionibus concinnandis viam ſter-
„ nere, eorumque functiones lædere;
„ quò crudior erit ſuccorum indoles, eò
„ in viſceribus Chylo conficiendo famu-
„ lantibus, hepate puta, liene, pancrea-
„ te, glandulis meſentericis, aliiſque,
„ obſtructiones crebriores fient & perti-
„ naciores; eòque ipſa ineptiora redden-
„ tur quæ bono Chylo faciendo debitam
„ opem ferant: & viciſſim, quò crebrio-
„ res & magis confirmatæ ſint hæ ob-
„ ſtructiones, eò crudior fiet Chylus,
„ utpote eò majori viſcerum memorato-
„ rum efficaciæ parte privatus. Pari ratio-
„ ne, iisdemque de cauſis, obſtructiones
„ etiam in cerebro fiant neceſſe eſt, quæ
„ quò majores, eò Spirituum bonorum
„ ibidem ſeparationi magis obſtabunt: &
„ viciſſim, quò pejores Spiritus in cere-
„ bro ſecernuntur, eò erit viſcus illud
„ obſtructionibus magis obnoxium, pro-
„ pter ſuccorum cruditatem à ſtatu mor-
„ boſo nervorum & Spirituum penden-
„ tem. Hæc itaque omnia vitia, vide-
„ licet laxa cerebri & nervorum debili-
„ tas; aquea nimis, pauper, effoeta,
„ nimis mobilis, nimiſque fugax & diſſi-
„ pabilis Spirituum animalium indoles;
„ de-

„ depravatum coctionis alimentorum in „ viis primis exercitium; ſuccorum cru- „ ditas; viſcerum Chylo faciendo inſer- „ vientium, ipſiuſque cerebri obſtru- „ ctiones, ab inæquabili liquidorum per „ multiplices canalium ſeries propulſio- „ ne exorientes; hæc, inquam, vitia, quum „ connexa invicem ſint, & concatena- „ ta, labente tempore quaſi per circu- „ lum augebuntur: omniaque ægro in „ jus ruent, donec morbus ad Ανμην per- „ venerit. Quibus ſi inſuper adjiciatur „ aliqualis ſuccorum acrimonia, nata ex „ ſpontanea degeneratione propter in- „ geſta imperfectè animali naturæ aſſi- „ milata, & indolem propriam nimis „ retinentia, utique habebuntur princi- „ pia, quibus omnia morborum hypo- „ chondriacorum & hyſtericorum ſym- „ ptomata, me judice, commodè, & abſ- „ que ulla inflectione aut detorſione, „ quouſque hodie perſpecta eſt œcono- „ mia animalis, explicari & reſolvi „ queant.

L'Auteur finit ſa Diſſertation Epiſtolaire par quelques Remarques ſur certaines proprietez des Maladies en queſtion. Ces Remarques confirment ſa théorie, & lui donnent occaſion de faire voir, que ſi celle de Mr. *Cheyne* n'a pas quelque choſe de faux, elle eſt au moins défectueuſe.

LE POEME *de la* NEUROPATHIE, eſt

eſt diviſé en trois Livres. Le premier traite de la Nature & des Cauſes du Mal dont il s'agit: le ſecond, de ſes Signes & de ſes Symptomes: Le troiſième, de la Manière de le guérir.

Sans m'engager à faire l'Analyſe de ce Poème, j'en ai promis quelques échantillons. En voici les vingt-quatre premiers vers.

CASTA *animi Pallas; puræ rationis amatrix;*
Incola Sanctorum cordum; Jovis omnipotentis
Progenies; quæ frugiferas mortalibus artes,
Dulciaque humanis adfers ſolatia rebus:
Quæ fida errores deluſæ inſomnia mentis
Fucoſa verum ſpecie referentia pellis:
Quæque hominum genus à recti regione, bonique
Deflectens, palanſque tuo regis inclyta ductu;
Ac tutum per iter regna ad felicia portas:
Huc adès audaci aſpirans pulcherrima cœpto!
Morbum etenim obſcurum verſu illuſtrare Latino
Aggredior, miſeros torquet qui ſæpe Britannos;
Anglicus undè etiam affectus perſæpe vocatur;
Qui cerebrum, diæ ſedem Rationis, & ipſos,
Inſtrumenta voluptatum, ſævique doloris,
Occupat imprimis exilia ſtamina nervos;
Indè omnes animi vires ſternenſque domanſque.
Quò magis arride noſtris conatibus æqua!
Dum quibus horrendæ peſtis tribuatur origo
Seminibus: qualis morbi natura profundi:
Quàm varias fallax ſpecies, vultuſque minaces
Induat: & quid opis promittant arte medentes
Eruere; & fidis præceptis tradere nitor:
Ex caſtis Sophiæ penetralibus omnia promens.

Je

Je devrois citer à préſent quelque paſſage par lequel on pût à-peu-près ſe figurer comment notre Poète ſe tire d'affaire lorſqu'il eſt tout-à-fait monté ſur le ton didactique. Mais l'équité exige peut-être que je donne préalablement la traduction d'un petit Mémoire dont un homme de mérite, qui s'intéreſſe pour Mr. *Flemyng*, a ſouhaité que je fiſſe uſage. C'eſt un jugement général ſur l'eſprit ou le goût dans lequel ce Poème a été écrit. Voici donc ce jugement.

„ Il y a deux eſpeces de Poèmes didac-
„ tiques, qui ſont très-différentes l'une de
„ l'autre, quoique les Critiques ne les
„ ayent pas encore diſtinguées par des
„ noms particuliers. Les Géorgiques
„ de Virgile ſont le modèle de la pre-
„ mière eſpece. Le Poème de Lucréce
„ ſur la Philoſophie d'Epicure, eſt le
„ modèle de la ſeconde. Les Géorgi-
„ ques ſont manifeſtement l'ouvrage d'un
„ homme qui s'étoit rendu maître de ſa
„ matière, mais qui ne prétendoit pas
„ en donner un Syſtême complet ſelon
„ les Loix d'une méthode ſcrupuleuſe-
„ ment exacte. Le Poète ſaute ſouvent
„ d'un précepte à un autre, ſans s'embaraſ-
„ ſer de leur liaiſon. Il met, pour ainſi di-
„ re, toute la Nature à contribution pour
„ des ornemens. Il ne touche que les

„ parties de ſon ſujet qui ſont ſuſcepti-
„ bles des beautez de la Poéſie:

——————— *& quæ*
Deſperat tractata niteſcere poſſe, relinquit.

„ Il inſtruit: mais après tout, on voit
„ bien que ſon principal deſſein étoit de
„ plaire. Lucréce d'autre part, auſſi mé-
„ thodique qu'Euclide, marche à pas ré-
„ glez, & ne faute rien. Envain ſes ex-
„ plications ou ſes raiſonnemens lui re-
„ fuſent une matière propre à briller
„ dans des vers: Le Poëte Philoſophe
„ va ſon train, & ſe borne pour plaire
„ aux ſecours qu'il peut tirer d'une
„ certaine hardieſſe de ſtile, ſoutenue
„ par de belles images. Ses ſix Livres
„ ſont un Syſtême de Philoſophie Epi-
„ curienne, plus clair & plus complet
„ qu'on n'auroit pû le faire en proſe dans
„ un Ouvrage une fois plus long. En
„ un mot, bien qu'à ſa façon il cherche
„ à plaire autant qu'il eſt poſſible, on
„ voit que ſon deſſein principal eſt d'inſ-
„ truire. Mr. *Flemyng* a mieux aimé
„ ſuivre les traces de Lucréce que de
„ Virgile: & à mon avis il a eu raiſon.
„ Si ſa méthode n'eſt pas la plus agréa-
„ ble, elle eſt la plus utile: & ſi ſon
„ choix entre les deux méthodes doit
„ jamais être approuvé, c'eſt aſſuré-
„ ment

„ ment lorſqu'il s'agit d'un ſujet comme „ celui qu'il a entrepris de manier: La „ derniere fin, en fait de Médecine, „ n'étant pas même ſimplement d'inſtrui- „ re, mais de guérir.

Je puis maintenant tranſcrire quelques paſſages. J'en prendrai un ou deux de chaque Livre, & les choiſirai preſque au hazard. Notre Poëte Médecin entre en matière par les vers ſuivans:

Principio, liquida ut clueat Doctrina, ſciendum
Magnam illam cerebri molem, niveæque medullæ
Concava quæ interni capitis loca totius opplet;
Inque globi effingit cranî juncta oſſa figuram;
Sic fabricatam eſſe & ſtructam mirâ ratione, ut
Vitalis quæ pars rivi tenuiſſima longè
Mobiliorque fluit, reliquo & mage pura liquore,
Vi cordis projecta, & molli appreſſa cerebro,
Mille per anfractus, inviſibileſque meatus
In cava nervorum tandem colata feratur.
Indè fluens intrà tubulos refluenſque minutos,
Ictibus atque ortus proprios perſæpe laceſſens
Senſum omnem motumque homini ciet; omnia rerum
Menti offert ſimulacra modis variantia miris;
Atque animi affectus idem liquor excitat omnes.
Hinc meminêre homines rerum facilè anteactarum,
Hinc pulchra evadunt magnis ratione pares Dis
Qui quoniam longè pulcherrima cuncta animalis
Munera obit; quæque à plantarum ſtirpe virenti

Secernunt, removentque procul genus omne animantum;
Spiritus hinc doctis animalis ritè vocatur.
Hoc placitum nuper nonnulli insurgere contrà
Cæpere; & falsis freti rationibus ipsos
Haud benè contendunt dici cava corpora nervos;
A cerebroque per hos nullum transire liquorem.
Nimirùm quia non oculis ea cernere possunt,
Quæ, si certò essent, visum tamen effugere ipsum
Deberent, aciemque humanam fallere longè,
Inventis utcumque sit hæc munita dioptris.
Hi chordarum instar nervos celeri undiquè motu
Corporibus pulsos statuunt, tremuloque cieri;
Percussumque ipsis pariter trepidare cerebrum.
Hinc sentire volunt hominem; quin & ratione
Pollere; atque artus varios hinc indè movere,
Nescio quo tractis vibratisve impete fibris:
Sanguinis aut crassi loca per diversa cerebri
Impulsu fluxuque, & multiplices maeandros:
Absquè ope laudati fluidi, tenuisve liquoris.
At malè: nam quo vibrari queat impete pulsus
Humidus & molli laxus compagine nervus?
Præterea tenui spolietur parte necesse est
Per cæcos cerebri trusa, exilesque meatus
Tortilibus textos vasis, vitale fluentum.
Hanc autem trahere in se, & transmittere nervos
Omninò vero simile, atque probabile constat.
Pars etenim cerebri exterior, cineriscque colorem
Subfusci referens, & cortex nomine dictus,
In dura & nivea finitur ubiquè medulla;
Exsuccis magè quæ struitur, fibrisque coactis:

At

At nervi exoriuntur ab hac, fiuntque medulla;
Et sic compositi corpus diduntur in omne.
Cætera de genere hoc pleno sermone quotannis
Eloquio pariter fulgens, & Apollinis arte,
Explicat, & suavi stabilit BOERHAVIUS *ore:*
Dulce decus medicique Chori, gentisque Batavæ:
Carmine quæ possunt vix enarraier aptè;
Barbariem propter vocum & rerum novitatem.
Summatim tetigisse, & perstrinxisse satis sit.

Voici quelques vers du Livre II.

Prima autem Morbi cerebrum petere incipientis
Signa ferè mentis motus velocior æquo;
Crebrior & solito meditatio; sollicitudo;
Indolis & turbata æquabilitas nativæ,
Nunc hebetes, & morosi dum nempè videntur;
Nunc faciles iidem, & jucundi sponte, loquacesque
Evadunt; hominumque aures capiunt, animosque
Haud expectatis salibus, varioque lepore.
Cæteraque, incepti docui quæ in parte priore
Debilioribus instructis nervis, cerebroque
Competere, & diræ opportunos reddere labi,
Passibus inserpunt lentis, gradibusque minutis.
Sæpè animo secum mœrens nunc cogitat æger
Tristia multa; idem gaudens nunc volvit amœna;
Utraque inania; sed quæ volventi rationis
Et blandâ veri specie fucata videntur.
At paulò post mutatus sese increpat ipsum;
Atque metus damnat vacuos & gaudia vana.
Nonnunquam invitis miseris mentem ingrediuntur

Multa abſurda, & multa obſcœna, horrendaque multa ;
Nec delere valent animo atque expellere promptè;
Et graviter mœrent ſibi mentem imperier iſtis.
&c.

Je finirai par deux paſſages du Livre III.

Ventriculum cura imprimis: hoc viſcere læſo
Non ſani facilè humores in corpore fiant ;
Non vigeant ſtabiles animalia robora nervi.
Quem ſi, ut multoties contingit, fœda ſaburra
Oblinat, aut acidi ſucci, aut lentæ pituitæ,
Plurima quæ hoc morbo vexatis ſemper abundat,
Aut alius pepſi infeſtus fortè obruat humor ;
Tum ſtibio irritans acri, radice vel inda,
Sæpius expurga verrens, vomitumque cieto.
Inde aloe pura, & gummi ſolventibus ipſum
Inteſtinorum teretem, tortumque canalem
Eluito ; & cautè repetitis doſibus inſta :
Nempè viæ ut primæ chyli, ductuſque alimenti
Emundentur ; & in venas iter expediatur. &c.

Il y a dans ce troiſième Livre pluſieurs choſes de cette nature: mais il y en a auſſi de plus agréables.

Si verò morbi molem ſperaveris omnem
Diruere, atque imis evertere fundamentis,
Rem medicaminibus ſolis fuge credere totam :
Sed ſimul exerce jugi molimine corpus,
Ut vires perferre queant. Pelle otia, pelle
Sub-

Subdola; mollitiemque indignans excute inertem:
. . . . . .
Quos igitur proprio motus perſenſeris uſu
Exhilarando animo & firmandis viribus aptos,
Optima nam indigitat propria experientia cuique;
Ventriculo imprimis vacuo, minimumve onerato,
Excole conſtanti ſtudio; variaque ſubindè,
Utile ne abrumpant gliſcentia tædia cœptum.
Aut pedes herbiferos liber ſpatiare per agros,
Glande nitroque minax, avibuſque frugacibus inſta;
Aut docili manno undantes immittere habenas
Ne ceſſa, leporemque acri prævertere curſu.
Stipitibuſve calidoniis percuſſa feratur
Sphærula ſubtilis, & liquidum ſecet acra lapſu;
Vel pila reticulo celeri ruat impete pulſa.
Sin violenta minas placeant, tibi ligneus orbis
Ceſpitibus ſuper æquatis, viridique nitore
Inſtabilem obliquo contingat tramite metam;
Vel globuli menſa in plana verſentur eburni;
Aut projecta volet nervo ſtridente ſagitta. &c.

ARTICLE II.

SUITE *de l'Ebauche d'un Catalogue Hiſtorique & Chronologique des Opéras Anglois &c.* [On en trouve le commence-

ment dans la Première Partie de ce Tome pag. 75.]

MDCLXII-MDCLXIII.

DEUX PIÉCES, de *G. d'Avenant*, qui ont pour titre commun, *Le Siége de Rhodes*: THE SIEGE OF RHODES, *in two Parts*. Il y a quelques Remarques à faire touchant ces deux Piéces.

Premièrement: il paroît par le Bayle Anglois, Note [F] de l'Article de *Betterton*, que ce fut par ces deux Piéces que se fit l'ouverture du Théâtre de *Lincoln's-Inn-Fields*, établi en *mil six-cens soixante*-DEUX par d'*Avenant*, sous la protection du Duc d'*York*: & *Wood*, d'autre part, en cite une Edition qui est datée de *mil six-cens soixante*-TROIS, peut-être par anticipation.

En second lieu, j'apprens de *Langbaine* que ces deux Piéces sont du nombre de celles qui avoient été exécutées dans le tems de la Guerre civile; ce qui signifie, selon toutes les apparences, pendant l'Interrégne, & à l'Hôtel de *Rutland*, sur le même Théâtre dont j'ai parlé sous l'an mil six-cens cinquante-six.

En troisième lieu, il dit qu'elles avoient été exécutées alors *in Stilo Recitativo*, & imprimées in-quarto, dans un état différent

férent de celui où elles parurent lorſqu'elles furent produites ſur le Théâtre du Duc d'*York* dans la Place nommée *Lincoln's-Inn-Fields*. Mais il ne marque ni les différences particulieres des deux Editions que cela indique, ni l'année de la plus ancienne des deux, ni ce qu'il faut entendre par ſon *Stilo Recitativo*; expreſſion où j'avoue que je n'ai pû découvrir aucun ſens véritable, & ſur laquelle j'ai conſulté inutilement, ainſi que ſur divers autres points, des gens qui en ſçavent infiniment plus que moi.

En quatrième lieu, j'ai entre les mains un Opéra de mil ſix-cens quatre-vingt-douze, intitulé *The Fairy Queen*, avec une Préface, où l'Auteur dit du ton le plus poſitif, „ que perſonne ne peut nier que „ le SIÉGE DE RHODES du Chevalier d'*Avenant* ne ſoit *le Premier Opéra* „ que l'on ait jamais eu en Angleterre. „ Et en effet [pourſuit-il] c'eſt un Opéra dans toutes les formes: *a perfect* „ *Opera* ". Mais je ſouhaiterois que l'Auteur ſe fût un peu plus expliqué: Car outre que les deux Piéces compriſes ſous le titre de *Siége de Rhodes*, ne portent point le nom d'*Opéra*, il y a quelque lieu de douter ſi ce nom, qui juſques à un certain point ne leur conviendroit pas mal, auroit pû leur convenir dans toute l'étendue du ſens qu'il eſt naturel d'y attacher. Il eſt vrai qu'à en juger

par la manière dont elles ſont verſifiées, on ſera aſſez porté à croire qu'elles ont été faites pour être miſes en Muſique & chantées d'un bout à l'autre. Mais cette différence ne décide pas la queſtion, ici ſur-tout, où il s'agit d'un Poëte que l'on ſçait qui auroit voulu introduire dans le Poëme Epique même les rimes mêlées, & un mélange de vers de différente meſure. Auſſi voit-on par la lecture de ſon *Siége de Rhodes* (au moins dans l'Edition citée de ſes Oeuvres, & dont on peut ſuppoſer l'exactitude à cet égard) que dans la première Piéce compriſe ſous ce titre, diviſée en cinq *Entrées*, qui finiſſent par autant de Chœurs compoſez de différens perſonnages, il n'y a de vers chantez que ceux de ces Chœurs, & quelques-uns de ceux de la deuxième Entrée, dans un endroit où le Chœur fait partie du Dialogue. Et pour ce qui eſt de la ſeconde Piéce, diviſée en cinq Actes; à cela près qu'elle eſt écrite, comme la première, en vers qui ne ſont ni à rimes plates, ni d'une meſure uniforme, je n'y rencontre aucune trace de Muſique vocale.

NB. Les Remarques qu'on vient de lire étoient écrites, & il ne me reſtoit point de tems pour les refondre, lorſqu'à l'occaſion d'autre choſe je ſuis tombé ſur un paſſage de *Dryden* qui mérite ici notre attention. Je le traduirai littéra-

téralement, après avoir averti que c'eſt du Chevalier d'*Avenant* que *Dryden* parle. „ Il lui étoit défendu [dit-il] dans „ le tems de la Rebellion, de repréſen„ ter des Tragédies & des Comédies, „ parce qu'elles avoient quelque choſe „ qui ſcandaliſoit ces bonnes gens, à qui „ il étoit plus aiſé de dépoſſeder leur „ légitime Souverain, que de ſouffrir un „ badinage gaillard. De ſorte qu'étant „ forcé de tourner ſes idées d'un autre „ côté, il introduiſit des *Exemples de* „ *Vertu morale* écrits en vers, & exécu„ tez en *Muſique Recitative*. Il avoit dans „ les *Opéras Italiens* le modèle de cette „ Muſique, & des décorations dont il „ orna cette ſorte d'Ouvrage: Mais il „ donna de la dignité à ſes caractères, „ & cela, ſi je ne me trompe, à l'imi„ tation de *Corneille* & de quelques autres „ Poëtes François. En cet état demeu„ ra cette branche de la Poëſie [*Dryden* „ parle de la Comédie Héroïque] juſ„ qu'au retour du Roi. Devenu alors „ plus hardi en vertu d'une autorité pu„ blique, il retoucha ſon *Siége de Rhodes*, „ & le fit repréſenter ſous la forme d'un „ Drame régulier ". Ce paſſage eſt tiré de l'*Eſſai* de *Dryden ſur les Comédies Héroïques*, qui ſe trouve à la tête de ſes deux Piéces d'*Almanzor & Almahide*, dont je dirai un mot ſous l'an mil ſix-cens ſoixante-&-dix-huit. Sçavoir à préſent

quel-

quelles ſont au juſte les conſequences qu'on doit tirer de ce même paſſage, c'eſt ce que d'autres détermineront peut-être mieux que je ne puis le faire actuellement. J'aurai cependant occaſion de dire quelque choſe de rélatif au ſujet ſous les années mil ſix-cens LXXIII, & LXXXV.

MDCLXV.

TRAGÉDIE, du Chevalier *Robert Howard*, intitulée *La Reine des Indes*: THE INDIAN QUEEN: Miſe au Théâtre dans quelqu'une des années precedentes, & imprimée in-folio cette année. Je tire cela de *Langbaine*. A quoi il faut ajouter 1°. ce que dit *Gildon*, qui écrivoit vers la fin du Siécle, que cette Tragédie avoit été nouvellement convertie en *Opéra*: 2°. Ce que j'aurai occaſion de dire tout-à-l'heure dans l'Article ſuivant.

MDCLXVII.

I. COMÉDIE HÉROÏQUE, du fameux *Jean Dryden*, intitulée *L'Empereur des Indes.... ou Suite de la Reine des Indes*: THE INDIAN EMPEROR &c.

NB. Je nomme cette Piéce *Comédie Héroïque*, parce que *Dryden* lui-même paroît la qualifier ainſi dans l'Epître dédicatoire: Et je la place dans ce Catalogue, parce

parce qu'elle me paroît tenir à-peu-près autant de la Nature d'un Opéra que *La Reine des Indes*, dont elle eſt une continuation. Ce ſont de ces Piéces que l'on pourroit ranger dans la même Claſſe que l'*Andromede* & *La Toiſon d'or* de *Pierre Corneille*.

Langbaine date *l'Empereur des Indes* de MDCLXX, pour l'impreſſion: *Gildon* le ſuit: & *Jacob* donne la même date à la repréſentation. Mais je trouve l'Epître dédicatoire datée du douze d'Octobre MDCLXVII: & ma mémoire me trompe fort, ſi je n'ai vû une Edition qui portoit MDCLXVIII, dans le titre. *La Reine des Indes* n'eſt attribuée par ces Ecrivains qu'au Chevalier *Robert Howard*. Mais *Dryden* avoit eu part à la compoſition de cette premiere Piéce. Il le dit lui-même dans le petit Diſcours où il explique le ſujet de la ſeconde: & il eſt nommé avec le Chevalier dans le titre de l'Edition que j'ai de mil ſept-cens vingt-cinq parmi ſes autres Ouvrages Dramatiques en ſix volumes in 8°.

II. COMÉDIE, du meme *Jean Dryden*, intitulée *La Tempête, ou l'Iſle Enchantée*: THE TEMPEST, *or The enchanted Iſland*.

NB. Cette Piéce porte ſimplement le nom de *Comédie*: Mais *Dryden* lui-même, quoiqu'indirectement, la compte ailleurs au nombre des Piéces qu'il définit,

un Ouvrage Dramatique en vers non-rimez, orné de Décorations, de Machines, de Chanſons & de Danſes; ou en autres termes: *un mélange de la Tragédie* [ajoutons ou Comédie] *avec l'Opéra.* Voyez la Préface de ſa Piéce intitulée *Albion & Albanius.* Or parmi les Ouvrages de cette eſpece, il y en a tel qui porte en titre le nom d'*Opéra Dramatique*, & tel autre qui eſt nommé *Opéra* purement & ſimplement. Celui dont il s'agit à préſent, n'en diffère qu'en ce que c'eſt pour le fonds une *Comédie*, & qu'il n'eſt pas verſifié par-tout. Les vers à chanter s'y trouvent juſqu'au nombre d'environ deux-cens, & la derniere Scène eſt preſque toute entiere en Muſique. Cette Piéce au reſte n'eſt point de *Dryden* ſeul: Mais elle n'eſt pas non plus de la ſeule façon de d'*Avenant*, comme *Wood* le ſuppoſe. D'*Avenant* y a eu part, & *Dryden* le reconnoît dans ſa Préface. Quant à la date de la Piéce, ſi j'avois voulu ſuivre *Wood*, *Langbaine*, *Gildon* & *Jacob*, je l'aurois reſervée pour l'an mil ſix-cens ſoixante-&-ſeize. Mais la Préface de la Piéce eſt datée du premier de Décembre mil ſix-cens ſoixante-*neuf*. Et l'Epilogue commence par trois vers qui inſinuent clairement, ce me ſemble, qu'elle eſt de mil ſix-cens ſoixante-*ſept*. Il faut, ſi cela eſt, qu'il y ait de l'erreur dans l'opinion commune, qui veut que le coup d'eſſai de *Dryden*

den pour le Théâtre ſoit une Piéce de ſoixante-*neuf*, intitulée *The Wild Gallant*. Il eſt vrai que *Dryden* lui-même, dans la Préface du *Wild Gallant*, parle de cette Piéce comme de ſon coup d'eſſai. Mais ſi cela doit ſe prendre à la rigueur de la lettre, il faudra au moins qu'elle ait été compoſée & miſe au Théâtre deux ou trois ans plus tôt qu'on ne s'imagine. Quoi qu'il en ſoit, voici les trois vers dont j'ai parlé au ſujet de celle de *la Tempête*.

Gallants, by all good ſigns it does appear,
That SIXTY SEVEN'S *a very damning Year,*
For Knaves abroad, and for ill Poets here.

MDCLXVIII-LXXI.

COMÉDIE, de *Dryden*, intitulée *Le Feint Aſtrologue* &c. AN EVENING'S LOVE, *or* THE MOCK ASTROLOGER: Piéce où il y a quelques Danſes, quelques Chanſons, & un Dialogue qui ſe chante: Imprimée in-quarto en mil ſix-cens ſoixante-&-onze, ſelon *Langbaine*. Je ſoupçonne cependant qu'elle avoit été, ſi-non imprimée, au moins écrite & repréſentée plutôt. Mais elle n'a certainement été dédiée par l'Auteur au Duc de *Newcaſtle* que depuis le ſept d'Avril mil ſix-cens ſoixante-huit, qui fut

fut le jour de la mort du Chevalier *d'Avenant*, des *Manes* duquel il eſt fait mention dans l'Epitre dédicatoire.

MDCLXXIII.

I. COMÉDIE, ou ſelon *Langbaine*, TRAGI-COMÉDIE de *Dryden*, ſous le titre François de MARIAGE A LA MODE: Imprimée in-quarto cette année. Il y a dans cette Piéce quelques Chanſons, des Danſes & des Maſques.

II. TRAGÉDIE du même, imprimée in-quarto la même année, ſous le titre d'*Amboine, ou les Cruautez des Hollandois envers les Marchands Anglois:* AMBOYNA: *or, The Cruelties* &c. Piéce mêlée de Danſes, & dans laquelle il ſe chante un Epithalame de vingt-quatre vers, & une autre Piéce de la même longueur.

III-V. TROIS PIÉCES du Chevalier *Guillaume d'Avenant*, imprimées in-folio parmi ſes autres Ouvrages, dans l'Edition qu'on en fit cette année, ou vers la fin de l'année précedente; c'eſt-à-dire quatre ou cinq ans après ſa mort. Je donnerai tout-à-l'heure les titres de ces trois Piéces; mais il faut préalablement un mot d'avis. Il y a parmi les Oeuvres de d'*Avenant* une eſpece de Rhapſodie dramatique, intitulée, *Le Théâtre à louer:* THE PLAY-HOUSE TO BE LETT. C'eſt moins une Piéce en

cinq

cinq Actes qu'en cinq Parties, qui peuvent preſque toutes être regardées comme faiſant chacune une Piéce à part: *Et chaque Acte en ſa Piéce eſt une Piéce entiere.* Sçavoir par quelle ſoudure elles ſont liées les unes aux autres, & ſi leur aſſemblage eſt ingénieux, c'eſt ce qui n'eſt pas de mon ſujet. Ce que je dois obſerver, c'eſt que la plupart de ces Piéces, ſi nous nous en rapportons à *Langbaine*, ſont du nombre de celles qui avoient été jouées pendant l'Interrégne; que celles qui conſtituent les Actes II, III, & IV, ſont de nature à devoir entrer dans ce Catalogue: & que de ces trois Piéces les deux dernieres avoient été imprimées ſeparément in-quarto dans le tems de leur première repréſentation, ou peut-être peu de tems après. C'eſt-là du moins ce qu'on doit inférer de ce que dit *Langbaine ſur le Théâtre à louer.* Si j'euſſe pû découvrir plus exactement les titres & les dates de ces Editions originales, le Lecteur les auroit trouvées plus haut dans leur véritable rang. Mais au défaut de cette exactitude, il ſe contentera de trouver ici tout ce que je puis tirer de l'Edition poſthume dont j'ai parlé.

[1] *Acte* II. de la Piéce intitulée *Le Théâtre à louer.* Cet Acte n'a aucun titre particulier. Mais on voit en le liſant, que c'eſt une Farce imitée du *Sganarel-*

le de Moliere: Les Perſonnages ſont des François qui parlent Anglois à leur manière, & qui danſent ſur la fin une Danſe Ronde, pour laquelle ils chantent eux-mêmes certains couplets.

[2] *Acte* III. du *Théâtre à louer*, ayant pour titre particulier: *L'Hiſtoire du Chevalier François Drake, exprimée par de la Muſique inſtrumentale & vocale, & par l'Art de la Perſpective dans des Décorations* &c. THE HISTORY *of Sr.* FRANCIS DRAKE, *Expreſt by Inſtrumental and Vocal Muſick, and by the Art of Perſpective in Scenes, &c.* Cette Piéce eſt diviſée en ſix Entrées, & paroît avoir été faite pour être chantée d'un bout à l'autre.

[3] *Acte* IV. du *Théâtre à louer*, ayant pour titre: *La Cruauté des Eſpagnols au Pérou:* THE CRUELTY *of the Spaniards in Peru.* Cette Piéce eſt partagée, comme la précedente, en ſix *Entrées*, & elle eſt toute en vers, mais dont une partie ſemble n'avoir été que déclamée; quoiqu'il y ait lieu de croire qu'elle étoit plutôt chantée, & que cela faiſoit un vrai *Récitatif* à l'Italienne, ou une *Déclamation notée, à la manière des Anciens.*

NB. Ce que je viens de dire doit ſervir à lever, au moins en partie, les difficultez que j'ai propoſées ſous l'an MDCLVI. En parcourant le *Théâtre à louer*, j'y ai trouvé dans le premier Acte un paſſage qui prouve clairement, ce

ce me ſemble, que qui dit ici *Stile Récitatif*, dit quelque choſe d'équivalent au Récitatif de l'Opéra Italien. Mais il faudra concevoir, à ce compte, que la ſeconde Partie du *Siége de Rhodes* étoit miſe toute entiere en Récitatif, & que dans la première Partie, ainſi que dans les deux dernieres Piéces dont je viens de donner les titres, tout ce qui eſt marqué pour être *chanté*, ne differoit du reſte que comme la Muſique des *Airs* diffère de celle qui eſt ſimplement *Récitative*.

MDCLXXIV.

OPÉRA, intitulé ARIADNE, *ou le Mariage de Bacchus :* REPRÉSENTATION VOCALE, *traduite du François, Par Monſieur* P. P. *Miſe en Muſique par Mr.* GRABUT, *Maître de la Muſique du Roi : Exécutée par l'Académie Royale de Muſique, au Théâtre Royal de Covent-Garden : Imprimée in-quarto à Londres ; & dediée à Charles* II. Je tire cela de *Langbaine*, dont il ſera peut-être à propos de tranſcrire les propres termes. Voici ce qu'il dit de cette Piéce dans ſon Article des *Auteurs Suppoſez.*

Monſieur P. P.

The Author of an OPERA, *called* ARIADNE, *or* THE MARRIAGE OF BACCHUS:

being a Vocal Repreſentation, transſlated out of FRENCH, *and put into Muſick by Mr.* GRABUT, *Maſter of His Majeſty's Muſick; and acted by the Royal Academy of Muſick, at the Theatre Royal in Covent-Garden; printed* 4°. Lond. 1674. *and dedicated to King* CHARLES *the Second.*

Ce Mr. *Grabut*, Compoſiteur de la Muſique de cette Piéce, étoit un François. *Dryden* parle de lui dans la Préface de ſa Piéce intitulée *Albion & Albanius*, & lui donne avec une eſpece de tranſport les plus grands éloges: ce qu'il fait, dit-il, *non pas pour le flater, mais pour lui rendre juſtice; parce que parmi certains Muſiciens Anglois, & parmi leurs Ecoliers, qui ne manquent pas de juger à leur imitation, il ſuffit qu'un homme ſoit accuſé d'être un François, pour ſoulever un Parti qui travaille malicieuſement à le décrier.*

Comme c'eſt ici la première Piéce, de ma connoiſſance, qui ait été miſe au Théâtre Anglois ſous le nom d'OPÉRA, j'ai fait ce qui dépendoit de moi pour me mettre en état d'en donner une idée plus nette que celle qu'on peut s'en former ſur la ſimple lecture du titre que j'ai tranſcrit. Il auroit falu pour cet effet que je la viſſe: mais malgré tous mes ſoins, il m'a été impoſſible de la déterrer.

MDCLXXV.

I. MASCARADE, intitulée *Calisto, ou la Nymphe Vertueuse*: CALISTO, *or*, THE CHAST NYMPH: Représentée plusieurs fois à la Cour par des Personnes de qualité, avec un Prologue, & des Chants entre les Actes: Imprimée à Londres in-quarto cette année. Voyez *Langbaine*, Article de *Jean Crown*, Auteur de la Piéce.

II. OPÉRA, par *Thomas Shadwell*, sous le titre de PSYCHÉ: Exécuté sur le Théâtre du Duc d'*Tork*, & imprimé in quarto à Londres cette année. *Langbaine*, Art. de *Shadwell*.

III. OPÉRA BURLESQUE, par *Thomas Duffet*, imprimé à Londres in-quarto cette année. Je crois pouvoir indiquer sous le nom d'Opéra Burlesque la Piéce de cet Auteur, qui est intitulée *La Tempête pour rire, ou le Château Enchanté*: THE MOCK TEMPEST, *or*, *The Enchanted Castle*. C'est une Parodie de la *Tempête* de *Dryden*, dont j'ai parlé sous l'an mil six-cens soixante-sept, & qui étoit fort courue au *Théâtre du Duc d'Tork*. La Parodie fut faite pour servir la jalousie que ce succès donnoit aux Comédiens du *Théâtre Royal*, sur lequel elle fut exécutée, mais avec un succès dont il ne pa-

roit pas que l'Auteur ait eu lieu de se féliciter. Voyez *Langbaine*: Art. de *Duffet*.

MDCLXXVI.

MASCARADE, du même, intitulée *Le Triomphe de la Beauté*: Représentée par les Pensionaires d'une Ecole de *Chelsey*: & imprimée à Londres in 4°. cette année. BEAUTY'S TRIUMPH &c.

NB. Cette Piéce se trouve dans *Gildon*, qui observe qu'elle a été omise par *Langbaine*. Peut-être celui-ci aura-t-il cru que ce n'étoit qu'une nouvelle Edition, donnée par *Duffet*, du *Triomphe de la Beauté* de *Jaques Shirley*, publiée dès l'an mil six-cens quarante-six.

MDCLXXVII.

I. OPÉRA, selon *Gildon*; ou OPÉRA DRAMATIQUE, selon *Jacob*; ou bien enfin, selon *Langbaine*, TRAGÉDIE, *qui, par les Décorations & les Machines, peut mériter d'être mise au nombre des Opéras*: Piéce intitulée CIRCÉ: Ecrite par *Charles d'Avenant*, Docteur en Droit, & fils du Chevalier *Guillaume d'Avenant*: Exécutée sur le Théâtre du Duc d'*York*: & imprimée à Londres in-quarto en mil six-cens soixante-&-dix-sept.

NB. Je me souviens d'en avoir vû une Edi-

Edition qui véritablement ne portoit pas en titre le nom d'*Opéra*, mais qui, à cela près, étoit Opéra autant que pluſieurs autres Piéces qui portent ce nom. Outre les Décorations & les Machines, *Langbaine* devoit y avoir obſervé un nombre conſiderable de Vers chantez.

II. TRAGÉDIE, de *Dryden*, intitulée *L'Amour Tyrannique* &c. TYRANNICK LOVE, *or The Royal Martyr:* Repréſentée au Théâtre Royal, & imprimée in 4°. à Londres cette année, ſelon *Langbaine*.

NB. *Gildon* & *Jacob* la datent de mil ſix-cens ſoixante-&-dix-neuf, mais c'eſt en chiffres Arabes, & ils ne diſent point que *Langbaine* ſe ſoit trompé. — Il y a dans cette Tragédie une Danſe, quelques Chanſons, & un Dialogue chanté entre deux Perſonnages qui paroiſſent portez ſur des Nuées.

MDCLXXVIII.

I. & II. DEUX PIÉCES de *Dryden*, ſous le titre d'*Almanzor & Almahide, ou la Conquête de Grenade par les Eſpagnols, en deux Parties:* ALMANZOR AND ALMAHIDE, *or, The Conqueſt of Granada by the Spaniards, In two Parts:* Repréſentée au Théâtre Royal, & imprimée in 4°. cette année, ſelon *Langbaine*, auſſi-bien que ſelon *Gildon* & *Jacob*; mais avec cette différence, que *Langbaine* a la pré-

caution d'avertir ſes Lecteurs, qu'il ne cite qu'une troiſième Edition. — Il y a dans la première Piéce une Danſe, & en deux endroits pluſieurs Strophes ou couplets de Vers à chanter. Il y a dans la ſeconde un Dialogue qui ſe chante.

III. COMÉDIE du même, intitulée *Le Chevalier Martin Mar-all, ou la Feinte Innocence*: SIR MARTIN MAR-ALL, *or, The feign'd Innocence*: Repréſentée au Théâtre, & imprimée in 4°. cette année.

IV. COMÉDIE du même, intitulée, *L'Amour dans un Couvent de Filles*: THE ASSIGNATION, *Or Love in a Nunnery*: 4°. Lond. 1678.

NB. La Muſique vocale n'eſt pas ſi conſiderable dans ces deux dernieres Piéces, que je n'euſſe fort bien pû les paſſer ſous ſilence, comme quantité d'autres que j'omets à deſſein, pour ne pas trop groſſir ce Catalogue. Mais j'ai cru devoir en citer au moins quelques-unes de cette eſpece, à l'occaſion deſquelles je pûſſe obſerver qu'il ſeroit trop long de les citer toutes: Et je me ſuis déterminé en faveur de celles de *Dryden*, ſoit parce que ce ſont preſque les ſeules que j'aye actuellement dans mon Cabinet, ſoit parce qu'il m'a ſemblé qu'elles accompagnoient aſſez naturellement quelques autres du même Auteur; telles, par exemple, que ſa *Tempête*, dont les titres entroient preſque néceſſairement dans

dans le plan de ce Catalogue. Mon but, en parlant de ces Piéces, eſt de faire ſentir au Lecteur, que le goût des Anglois pour la Muſique vocale eſt un goût dominant ſur leur Théâtre.

V. OPÉRA de *Dryden*, intitulée *L'Etat d'Innocence, & la Chute de l'Homme*: Imprimé in 4°. cette année, ſelon *Langbaine*. THE STATE OF INNOCENCE &c.

NB. Il paroît par la Préface de cette Piéce, qu'elle n'avoit point été miſe ſur le Théâtre, & par la Piéce même, qu'elle n'avoit point été compoſée pour être miſe en Muſique d'un bout à l'autre. Elle porte néanmoins dans ſon titre le nom d'*Opéra* purement & ſimplement.

VI. INTERMEDE, intitulé *Le Divertiſſement de Huntington* &c. HUNTINGTON'S DIVERTISSEMENT, *or, An Interlude for the general Entertainment of the County Feaſt held at Merchant Taylors-Hall.* Ecrit par W. N. Et imprimé in 4°. cette année. Voyez *Gildon, Auteurs Suppoſez*: p. 151. ou bien *Jacob*, Lettre H. des *Anonymes*.

VII. INTERMEDE MORAL, intitulé *Le Traitre à ſoi-même, ou Le Cœur de l'Homme ſon plus grand Ennemi*, THE TRAYTOR TO HIMSELF, *Or, Man's Heart his greateſt Enemy* &c. Repréſenté dans un College, ou *Ecole publique*, par les Ecoliers, & imprimé à Oxford cette

année. *Langbaine*, *Auteurs Inconnus*, Lettre T.

NB. Le titre de cette Piéce, tel que *Langbaine* le donne, porte qu'elle eſt écrite en vers Héroïques, c'eſt-à-dire en vers de dix Syllabes à rimes plates. Cela n'annonce point de Chant. Mais outre qu'il y a d'autres Piéces en vers Héroïques qui ne laiſſent pas d'admettre quelque mélange de vers à chanter, le titre de celle-ci eſt remarquable, en ce qu'il promet des Entre-Actes deſignez par un nom qui annonce probablement quelque choſe dans le goût des *Maſcarades*: Piéces où je crois qu'il entre conſtamment de la Muſique. Voici les termes Anglois que je trouve dans *Langbaine*: *Traytor to himſelf .... A moral Interlude, in Heroïck verſe .... With* INTERMASQUES *at the Cloſe of each ſeveral Act.*

VIII. OPÉRA BURLESQUE, de *Thomas Duffet*, intitulé *Pſyché Débauchée:* PSYCHE DEBAUCH'D: Exécuté au Théâtre Royal: & imprimé à Londres in-octavo cette année.

NB. Il paroît par le titre de cette Piéce dans *Langbaine*, qu'elle porte le nom de *Comédie*. Mais immédiatement après le titre il la nomme *Opéra Burleſque: Mock Opéra*. C'eſt une Parodie de la *Pſyché* de *Shadwell*. Elle fut faite & miſe au Théâtre Royal par le même motif que *La Tem-*

Tempête pour rire. Voyez ci-dessus, les Numeros II. & III. de l'An mil six-cens soixante-&-quinze.

IX. OPÉRA, intitulé *Brutus d'Albe*: BRUTUS OF ALBA, *or the Enchanted Lovers*: Représenté sur le Théâtre du Duc d'*York*: & imprimé in-quarto cette année.

NB. *Langbaine*, *Gildon* & *Jacob* s'accordent à mettre cette Piéce au nombre de celles de *Tate*. Mais, selon le premier, le nom de bâtême du Poëte est *Nathanaël*, & selon les deux autres c'est *Nahum*. *Langbaine* donne à la Piéce même le nom de *Tragédie*: les autres la nomment un *Opéra*, & il y a quelque apparence qu'ils ont raison. J'aurai occasion, sous l'An MDCXCVI. de dire un mot à ce sujet.

MDCLXXIX.

I. OPÉRA, d'un nommé *Edouard Eccleston*, intitulé *le Déluge de Noé*, ou *la Destruction du Monde*: NOAH'S FLOOD &c. Imprimé in 4°. cette année: Reproduit quelques années après sous un titre un peu différent, & reproduit encore dans la suite sous son premier titre.

NB. *Langbaine*, de qui j'emprunte cet Article, ne dit point que la Piéce ait jamais été représentée. Il en parle comme

me d'un Ouvrage qui eſt de la même nature que l'*Etat d'Innocence* de *Dryden*, mais fort inférieur à ſon modèle.

II. TRAGI-COMÉDIE, de *Dryden*, repréſentée ſur le Théâtre Royal: & intitulée *la Paſſion Secrete, ou la Reine-Fille:* SECRET LOVE, *or Maiden Queen:* A Londres in 4°.

NB. Cette Piéce n'a place dans ce Catalogue, que comme quelques autres de *Dryden* dont j'ai parlé ſous l'An MDCLXXVIII. N°. IV.

III. TRAGÉDIE, écrite par *Dryden* & *Lee*, intitulée ŒDIPE: Repréſentée au Théâtre du Duc d'*Tork*, & imprimée in 4°. à Londres cette année. Je trouve dans cette Piéce une eſpece d'*Hymne* à Apollon qui ſe chante; & des Vers pour une Evocation qui ſe chantent avec un Chœur.

IV. TRAGÉDIE du même, repréſentée ſur le même Théâtre, & imprimée la même année, ſous le titre du TROÏLUS *& Creſſide, ou la Vérité trop tard connue.* TROÏLUS AND CRESSIDA, *or Truth too late found out.* Il n'y a dans cette Piéce qu'un morceau qui ſe chante.

NB. J'en ai une Edition de mil ſixcens *quatre-vingt-quinze*, qu'on ſeroit tenté de prendre pour la première. Mais ſi elle l'étoit effectivement, *Langbaine*

ne n'auroit pas pû la citer, & cependant il la cite. Son Livre parut en quatre-vingt-*onze*.

MDCLXXX.

COMÉDIE du même, & sur le même Théâtre, intitulée THE KIND KEEPER &c. c'est-à-dire, en paraphrasant un peu, *Le Galand Dupe de la Maîtresse entretenue*: Piéce mêlée de quelques Chansons.

MDCLXXXI.

TRAGI-COMÉDIE du même, au même Théâtre, imprimée à Londres in-quarto cette année, & ayant pour titre: *Le Religieux Espagnol, ou La Double Découverte*: THE SPANISH FRYAR &c. Piéce où il entre, comme dans la précedente, quelques morceaux à chanter.

MDCLXXXIII.

TRAGÉDIE, composée par *Dryden* & *Lee*: Intitulée *Le Duc de Guise*: THE DUKE OF GUISE: imprimée in 4°. à Londres cette année: & représentée *par les Serviteurs de Leurs Majestez*. Il y a dans cette Piéce une Chanson, & un Dialogue Pastoral qui se chante.

NB. *Langbaine* date cette Tragédie de mil

mil ſix-cens quatre-vingt-*trois* en chiffres Arabes, & *Jacob*, auſſi-bien que *Gildon*, marque la même année. Mais je ſoupçonne que *Langbaine*, ou ſon Imprimeur, aura mis par mégarde un *trois* au lieu d'un *cinq*. Le titre de *Serviteurs de Leurs Majeſtez*, donné aux Acteurs, me ſemble indiquer le Régne de *Jaques* II. qui monta ſur le trône, comme on ſçait, en quatre-vingt-*cinq*.

MDCLXXXIV.

MASCARADE, par *Richard Flecknoe*, ayant pour titre *Le Mariage de l'Océan & de la Grande-Bretagne*: THE MARRIAGE OF OCEANUS AND BRITANNIA.

NB. J'ignore ſi cette Piéce a jamais été repréſentée, & je ne ſçais pas non plus en quelle année elle fut donnée au public par l'impreſſion. Mais, autant que j'en puis juger par le tems où l'Auteur a vécu & publié ſes autres Ouvrages, elle doit avoir été faite avant la fin du Régne de *Charles II.* Et nous touchons maintenant à la derniere année de ce Régne.

MDCLXXXV.

I. FARCE, de *Nahum Tate*, dans laquelle il y a *pluſieurs Chanſons miſes en Muſique avec la Baſſe-Continue pour le Théorbe*

ou

ou pour la Viole: Repréſentée *par les Serviteurs de Leurs Majeſtez*: Imprimée in-quarto cette année: & ayant pour titre, A DUKE AND NO DUKE.

NB. J'ai dit ci-deſſus, à l'occaſion de la première Piéce de MDCLVI., que j'avois quelque idée d'avoir vû des FARCES *entrelardées de pluſieurs Chanſons*. En voilà une dont je connois au moins le titre par *Langbaine*, ou par *Gildon*: & je me ſouviens diſtinctement d'en avoir vû une autre dont je parlerai dans la ſuite, ſi je donne jamais une Continuation de ce Catalogue pour les Piéces du ſiécle courant.

II. OPÉRA de *Dryden*, intitulé ALBION ET ALBANIUS: mis en Muſique par ce même *Grabut* dont j'ai parlé ſous l'an mil ſix-cens LXXIV. Exécuté au Théâtre de la Reine dans *Dorſet-Garden*: & imprimé à Londres in-folio cette année: Piéce en trois Actes, toute en vers, & miſe en Muſique depuis le commencement juſqu'a la fin.

NB. Il paroit par l'Apoſtille de la Préface de cet Opéra, que ſi l'on excepte quelques vers ajoutez après coup, il avoit été compoſé avant la mort de *Charles II.* & même exécuté en ſa préſence, mais non pas publiquement, ſi j'ai bien compris la choſe: ce qui n'eſt pas fort important. Il m'importeroit un peu plus de bien comprendre ce que l'Auteur dit

vers

vers la fin de la Préface même, touchant la nouveauté de son entreprise. Traduisons ses paroles. „ Quoique „ les ennemis de celui qui a fait la Mu„ sique de cet Opéra, ne soient pas en „ petit nombre, & qu'il y ait un parti „ formé contre lui parmi les gens de sa „ profession; je ne doute presque pas „ que ce jugement précipité qui le con„ damne, ne tourne finalement à son avan„ tage. La majeure partie d'une Audien„ ce est rarement fort sçavante en fait de „ Musique; mais elle est toûjours im„ partiale: & si la Musique, bien com„ posée & bien exécutée, peut une fois „ plaire, ceux à qui elle plaît auront bien „ assez d'esprit pour n'être pas la dupe „ de ceux qui voudroient leur persua„ der de se défaire du plaisir qu'elle leur „ donne. *La nouveauté de l'entreprise* est ici „ tout ce qu'il y a de hazardeux. Quand „ les *Opéras* furent introduits en France, „ ils ne furent pas courus d'abord avec „ trop d'empressement. On les vit cepen„ dant gagner faveur de jour en jour: & „ ce fut ainsi qu'ils parvinrent par degrez „ à cette haute estime dont on sçait qu'ils „ sont aujourd'hui en possession. Les An„ glois, je l'avoue, n'ont pas en gé„ néral, autant que les François, un „ certain goût pour la Musique; mais „ ils n'ont pourtant pas laissé de rece„ voir déja favorablement *la Tempête*, & „ quel-

„ quelques autres Piéces dont celle-là „ a été ſuivie, encore qu'elles ne fûſſent „ ni beaucoup mieux écrites, ni ſi bien „ miſes en Muſique, que celle dont il „ s'agit à préſent ". Qui ne s'imagineroit, en liſant ces paroles, que l'Opéra d'*Albion & Albanius* eſt la première Piéce qui ait été faite en Angleterre pour être chantée d'un bout à l'autre ? Et que deviendra, à ce compte, ce que nous avons vû que *Dryden* lui-même avoit dit en mil ſix-cens LXXVIII. de certaines Piéces de d'*Avenant*, miſes & exécutées *en Muſique Récitative* dès le tems de l'Interrégne; ſur-tout ſi l'on joint à cela ce que j'ai obſervé, à la fin de mes remarques ſur l'an mil ſix-cens ſoixante-&-treize touchant le mêlange des Airs avec le Récitatif dans ces mêmes Piéces? Peut-être n'a-t-il enviſagé la Piéce en queſtion comme une *nouveauté*, que par rapport au goût de la Muſique: les compoſitions d'un Muſicien François, tel que *Grabut*, n'étoient apparemment pas dans le goût Italien. Mais outre que la différence des deux goûts ne paroît pas ici être aſſez importante, & que *Dryden* lui-même n'en dit rien, n'étoit-ce pas *Grabut* auſſi qui avoit fait la Muſique de l'*Opéra d'Ariadne* en mil ſix-cens ſoixante-&-quatorze? Tout ce que je puis dire là-deſſus en faveur de *Dryden*, c'eſt que comme je n'ai pas vû cet Opéra,

ni quelques autres qui le ſuivirent, je dois peut-être ſuſpendre mon jugement. ——— Obſervons au-reſte, avant que de paſſer à un nouvel Article, que pour ce qui regarde l'invention, la direction, & la deſcription des Décorations de l'Opéra d'*Albion & Albanius*, le Poëte en fait honneur à *Thomas Betterton*. Cet habile Comédien, qui naturellement avoit du talent pour ces ſortes de choſes, avoit été envoyé à Paris par *Charles* II. pour y perfectionner ſes idées par la connoiſſance de l'Opéra François. Voyez le Bayle Anglois, Article de BETTERTON, note F. Cet Article, pour le dire en paſſant, a été dreſſé par Mr. *Lockman*, & renferme quelques particularitez qu'il tenoit de bonne main.

III. OPÉRA DRAMATIQUE de *Dryden*, compoſé dans le même tems, ou à-peu-près, que le précedent; mais dont le titre ſera mieux à ſa place ſous l'an mil ſix-cens quatre-vingt-onze.

MDCLXXXVIII.

COMÉDIE, de *Thomas Durfey*, avec des Chanſons miſes en Muſique par *Henri Purcell*, imprimée in 4°. cette année, & dont le titre ſignifie, ſi je ne me trompe, *Le Sot parvenu*: A FOOL'S PREFERMENT, *or, The three Dukes of Dunſtable: with ſeveral Songs ſet by Henri Purcell*: Re-

Repréſentée au Théâtre de la Reine dans *Dorſet-Garden*, *par les Serviteurs de Leurs Majeſtez*. Voyez *Langbaine*.

MDCXC.

I. OPÉRA, imprimé in 4°. à Londres cette année, ayant pour titre, *La Prophetesſe*, *ou Hiſtoire de Diocletien*. THE PROPHETESSE, *or*, *The Hiſtory of Dioclesian*, *an Opera*. Voyez *Gildon*, & conférez *Langbaine*, Article de *Fletcher* & *Beaumont*, qui ſont originairement les Auteurs de cette Piéce, à laquelle on donna enſuite la forme & le nom d'Opéra: ce qui fut fait par *Dryden*, ſi l'on s'en rapporte à *Langbaine*, qui ſe trompe, ſi l'on en croit *Gildon*. Celui-ci aſſure qu'au lieu de *Dryden*, c'étoit *Betterton* qu'il falloit nommer.

II. OPÉRA, intitulé *Brutus d'Albe*; *ou le Triomphe d'Auguſta*, & non d'*Auguſte*; comme diſent *Gildon* & *Jacob*: Piéce qui, ſelon ces deux Auteurs, eſt de cette année, mais que je crois pouvoir renvoyer ſix-ans plus bas, à l'an 1696. BRUTUS OF ALBA, *or Auguſta's Triumph*: *A new Opera*.

MDCXCI.

I. COMÉDIE, de *Dryden*, intitulée, AMPHYTRION: Repréſentée au Théâ-

tre Royal: & imprimée in 4°. à Londres 1691. ſelon *Langbaine*, qui n'eſt point contredit là-deſſus par les autres. Il y a dans cette Comédie quelques Danſes, deux Chanſons, & un Dialogue Paſtoral qui ſe chante. La Muſique eſt de *Henri Purcell*.

NB. Je ſuppoſe que *Langbaine* ne s'eſt point trompé, & qu'il a réellement trouvé 1691. dans le titre de l'Edition originale. Mais il y a apparence que 1691. n'y aura été mis que par anticipation. Au moins vois-je dans mon Edition, que l'Epître dédicatoire eſt datée du 24. d'Octobre 1690. Si les Epîtres étoient toutes ainſi datées, peut-être y auroit-il de pareilles obſervations à faire ſur la vraye date de pluſieurs autres Piéces. La Piéce parut pendant que le Livre de *Langbaine* s'imprimoit. Il n'en donne le titre que dans un *Appendix*, & en parle comme d'une Piéce toute nouvelle. Le titre de ſon Livre eſt daté de la même année 1691.

II. OPÉRA DRAMATIQUE, du même, intitulé *Le Roi Arthur* &c., KING ARTHUR, *or The Britiſh Worthy* &c. Exécuté au Théâtre de la Reine, par les Serviteurs de *Leurs Majeſtez*: & imprimé cette année, ſelon *Gildon* & *Jacob*.

NB. Cette Piéce avoit été faite dès l'année de la mort de *Charles* II. L'Auteur l'annonça pour le Théâtre, & la publia

blia *sept ans* après, mais différente de ce qu'elle étoit d'abord. L'Opéra d'*Albion & Albanius* n'étoit originairement qu'un Prologue pour celui du *Roi Arthur*. Les deux Piéces ainſi n'en faiſoient qu'une, & devoient être repréſentées enſemble, lorſque l'Auteur détacha le Prologue de la Piéce, l'allongea, & en fit une Piéce à part, qui parut en MDCLXXXV, avec une Préface où il eſt parlé de ſa première deſtination, & de la Piéce pour laquelle ce Prologue avoit été fait. Elle eſt définie, dans cette même Préface, un mêlange de Tragédie & d'Opéra: *A Tragedy mixt with Opera.* C'eſt une Fable Dramatique en cinq Actes, écrite principalement en vers de dix ſyllabes non-rimez, comme la plupart des Tragédies; mais remarquable par un mêlange continuel des choſes qui ſont proprement du reſſort de l'Opéra: Perſonnages ſurnaturels, Opérations magiques, Décorations & Machines à l'avenant, varieté de Danſes, Muſique enfin, tant Inſtrumentale que Vocale. Il s'y chante trois-cens cinquante vers, ou environ. C'étoit *Purcell* qui avoit fait la Muſique. Voyez l'Epitre dédicatoire. *Gildon* nomme cette Piéce une Tragédie, ſimplement: mais il parle de la Muſique & des Machines comme de ce qui en fait le principal mérite. *Langbaine* n'en dit rien

du tout. Elle ne parut apparemment qu'après la publication de ſon Livre.

MDCXCII.

I. TRAGÉDIE, de *Dryden*, intitulée *Cléomene, ou Le Héros Spartiate:* CLEOMENES, *or The Spartan Heroe:* Repréſentée au Théâtre Royal, & imprimée in 4°. cette année, ſelon *Gildon.* Cette Piéce eſt une de celles qui participent de la nature de l'Opéra, mais pas aſſez pour en porter le nom.

NB. Cette Piéce ſe trouve placée entre les deux précedentes dans l'Edition que j'ai des Œuvres de *Dryden*; & j'entrevois même qu'il n'eſt pas improbable que ce ſoit-là ſa véritable place, eu égard au tems de la première repréſentation. Mais du reſte je ne crois pas que pour l'ordre Chronologique des Piéces il y ait aucun fond à faire ſur cette Edition. Elle eſt dédiée au Duc de *Newcaſtle* par le célèbre *Guillaume Congrève:* Elle eſt aſſez communement appellée l'*Edition de Congrève:* cela en impoſe. On peut être excellent Poète, excellent Auteur, & très-médiocre Editeur. Un Poète de conſequence doit même affecter de faire ſentir au public, s'il lui donne une Edition, qu'il ſe croit fort au deſſus du petit ſoin & de la petite

tite gloire d'être exact, judicieux, utile, attentif & prévenant sur les choses que le Public peut souhaiter de la part d'un Editeur.

II. OPÉRA, sans nom d'Auteur, intitulé *La Reine des Fées :* THE FAIRY-QUEEN : *an Opera :* Représenté au Théâtre de la Reine *par les Serviteurs de Leurs Majestez :* & imprimé in 4°. à Londres 1692.

NB. Il entre de la Prose dans cet Opéra, & je ne crois pas même que la plus grande partie des vers ait été mise en Musique. Il me semble cependant y entrevoir, outre les morceaux marquez pour le chant, & qui doivent être regardez comme des *Airs*, quelques passages qui se chantoient au moins en *Récitatif*. A tous les autres égards, c'est un Opéra dans les formes. *Gildon* remarque que le fonds de la Piéce est emprunté d'une Comédie de *Shakespear*. Mais je ne trouve nulle part qui a donné à cette Comédie la forme d'Opéra. J'ai quelques raisons de soupçonner que c'est *Betterton*, assisté peut-être de quelqu'un de ses Confreres. La Préface de la Piéce paroît avoir été écrite au nom des Comédiens, ou des Directeurs du Théâtre. Ils insinuent qu'ils voudroient bien mettre l'Opéra à Londres sur le même pied qu'il est à Paris, & ils invitent le Public à les seconder. L'Auteur de la Préface parle cependant aussi en son propre nom. Il

parle du séjour qu'il a fait en France, où il dit avoir appris que le Cardinal de *Richelieu* fut le premier qui introduisit les Opéras dans ce Royaume. Il vouloit dire apparemment le Cardinal *Mazarin*. Il distingue au reste entre Opéra *parfait* & *imparfait*. Il cite comme Opéras *imparfaits* l'*Andromede* & *la Toison d'Or* de Corneille, qui sont (dit-il) les premiers Opéras que les François ayent eus sur leurs Théâtres publics. Il cite comme un Opéra *parfait*, & en même tems comme le premier qu'on ait eu en Angleterre, *le Siége de Rhodes* du Chevalier d'*Avenant*: Piéce néanmoins à laquelle il avoue que deux choses manquoient, les Machines & les Danses. Mais sçavoir s'il donnoit *la Reine des Fées* pour un Opéra parfait ou imparfait, c'est ce qu'il ne détermine pas.

MDCXCIV.

TRAGI-COMÉDIE, de *Dryden*, intitulée l'*Amour Victorieux &c.* LOVE TRIUMPHANT, *or Nature will prevail*, Représentée *par les Serviteurs de Leurs Majestez*: & imprimée in 4°. cette année, selon *Gildon*: Piéce où il y a une Danse & trois morceaux de Musique Vocale.

MDCXCVI.

I. TRAGÉDIE, *avec un Divertissement de*

de Muſique vocale & inſtrumentale: intitulée *Bonduca*: Repréſentée au Théâtre de *Dorſet-Garden*: & imprimée in 4°. cette année. BONDUCA: *A Tragedy, with an Entertainment of Muſick, vocal and inſtrumental &c.* Voyez *Gildon* & *Jacob*, Lettre B. des *Auteurs Inconnus ou Anonymes*. *Gildon* obſerve que cette Tragédie, qui n'eſt autre choſe que la *Bonduca* de *Fletcher* avec certains changemens, ne réuſſit pas auſſi-bien qu'elle le méritoit, quoique les deux Univerſitez (dit-il) ſe fuſſent réunies pour lui donner ſa nouvelle forme.

II. COMÉDIE EN MUSIQUE, de *Pierre le Motteux*, intitulée *Les Amours de Mars & de Venus*: Repréſentée au nouveau Théâtre du petit *Lincoln's-Inn-Fields*, par les *Serviteurs du Roi*; & imprimée in-quarto cette année. Voyez *Gildon*. Il y a dans cette Piéce une *Danſe de Cyclopes*, que l'Auteur reconnoît avoir empruntée de la *Pſyché* de *Shadwell*.

III. OPERA, dont on peut voir le titre ci-deſſus, dans le deuxième article de MDCXC. Il n'eſt nullement probable que cette Piéce ſoit de l'année où *Gildon* & *Jacob* la rapportent. Car outre que *Langbaine* à leur compte auroit dû la connoître, & ne l'a pourtant pas connue, je vois dans le titre qu'elle s'exécutoit *par les Serviteurs du Roi*. Il y auroit eu *par les Serviteurs de Leurs Majeſtez*, ſi

elle eût été mise sur le Théâtre en MDCXC. pendant que la Reine *Marie* vivoit & partageoit le Trône avec *Guillaume* III. A quoi je pourrois ajouter une consideration tirée du sujet & de l'occasion de la Piéce. Mais abregeons. J'en ai une Edition que je crois la première, s'il y en a plus d'une, & dont le titre porte MDCXCVII. par une petite anticipation. L'Epître dédicatoire, qui paroît annoncer indirectement au Public la première représentation de la Piéce, & en indiquer d'avance le jour, est datée du seize d'Octobre MDCXCVI. C'est-là, selon moi, la véritable date; & c'est ce qui me détermine à mettre sous cette année une partie de ce que j'avois à dire du nouvel Opéra de BRUTUS D'ALBE. Je dis le *nouvel* Opéra, rélativement au *Brutus d'Albe* (Opéra aussi) donné par *Nahum Tate* dès l'an mil six-cens soixante-&-dix-huit. D'ailleurs je trouve *Nouvel Opéra* dans le titre. On peut au reste avoir observé que les deux titres diffèrent dans les paroles ajoutées à ce qu'ils ont de commun. *Gildon* place le nouveau *Brutus d'Albe* parmi les ouvrages du Comédien *George Powell*, & dit que la Piece est dédiée par le Libraire qui l'avoit imprimée à ce même *George Powell*, qui, selon lui, en est l'Auteur, & à *Jean Verbruggen*. *Gildon* le dit, & *Jacob* ne manque

que pas de le copier. La vérité eſt, que la Piéce eſt dédiée au Libraire par ceux-là même à qui, ſelon *Gildon*, le Libraire la dédie; & qui prennent tous deux la qualité d'*Auteur*. *Powell* eſt peut-être le Poète, & *Verbruggen* le Muſicien. Quoi qu'il en ſoit, c'eſt un Opéra qui, par rapport à la manière dont il eſt conſtruit, peut ſe ranger dans la même claſſe que celui de *la Reine des Fées*. Voyez ci-deſſus, l'an mil ſix-cens quatre-vingt-douze.

MDCXCVII.

I. INTERMEDE *en Muſique*, intitulé *La Joye de l'Europe à l'occaſion de la Paix, & de l'heureux retour du Roi*: EUROPE'S REVELS &c. Imprimé in 4°. cette année, & exécuté par les Serviteurs du Roi au Théâtre du petit *Lincoln's-Inn-Fields*. Les Paroles, par *Pierre le Motteux*: & la Muſique, par *Eccles*. Voyez *Gildon*.

II. MASCARADE, de *Pierre le Motteux*, ſous le titre d'HERCULE.

NB. Cette Piéce fait partie d'une autre, qui eſt une eſpece de Rhapſodie, à l'imitation du *Théâtre à louer* du Chevalier d'*Avenant*, & qui fut donnée au Public cette année, ſelon *Gildon*, ſous le nom de Mr. *le Motteux*, quoique les Piéces qui la compoſent ne fuſſent pas toutes de lui. Elle eſt intitulée *La Nouveauté*:

té: Chaque Acte eſt une Piéce: THE NOVELTY, *Every Act a Play* &c. C'eſt une Paſtorale, une Comédie, une Maſcarade, une Tragédie & une Farce. La PASTORALE, intitulée THYRSIS, auroit peut-être une place à part dans ce Catalogue, ſi je l'avois vûë. Elle eſt de *Jean Oldmixon*. J'ignore au reſte ſi *La Nouveauté* parut avant ou après *La Joye de l'Europe*.

III. OPÉRA, de *Thomas Durfey*, intitulé *Diane & Endymion*: CINTHIA AND ENDIMION &c. *A new Opera*: Piéce qui avoit été faite pour être exécutée à la Cour en préſence de la Reine *Marie*, & qui le fut ſur le Théâtre Royal par les Serviteurs du Roi en 1697, ſelon *Gildon*, qui en cite une Edition in 4°. de la même année.

MDCXCVIII.

I. OPÉRA Comique, par *Elkanah Settle*, repréſenté & imprimé in 4°. cette année, ſous ce titre: THE WORLD IN THE MOON: c'eſt-à-dire, *Le Monde dans la Lune. Gildon.*

II. PASTORALE, par *Jean Oldmixon*, avec des CHOEURS entre les Actes. AMYNTAS en eſt le titre. C'eſt une traduction de l'*Aminte* du *Taſſe*. Elle eſt imprimée à Londres in 4°. cette année.

NB. Je ſuppoſe que les Chœurs ont été

été chantez. J'avoue cependant que je n'en ſuis pas bien convaincu. L'Auteur au reſte reconnoît dans ſa Préface, que cette Piéce n'a point eu de ſuccès. Mais il en rejette la faute principalement ſur le goût corrompu du Public. „ Notre „ Siécle, dit-il, n'eſt pas encore diſpo„ ſé à ſe laiſſer donner du plaiſir par „ quelque choſe de ſimple, d'aiſé & d'in„ nocent. J'aurois peut-être mieux réuſſi, „ dit-il quelques lignes plus haut, ſi j'a„ vois mis dans cette Piéce, de l'Intrigue, „ du Remu-menage, & quelque autre „ choſe encore ". Il veut dire une galanterie groſſiere & des obſcénitez.

MDCXCIX.

I. OPÉRA, par *Pierre le Motteux*, intitulé, *La Princeſſe d'Iſlande* &c. THE ISLAND PRINCESS, *or The generous Portugueſe, made into an Opera* &c. Repréſenté & imprimé in 4°. à Londres, cette année. Cette Piéce reſſemble, pour ſa conſtruction, à celle de *Brutus d'Albe* & à *La Reine des Fées*. Le fonds de l'Action eſt emprunté de la *Princeſſe d'Iſlande*, Tragi-Comédie de *Fletcher*, comme l'Auteur lui-même le declare. La Muſique eſt de *Richard Leveridge*, célèbre Auteur qui vit encore, & de *Daniel Purcell*, frere de *Henri*.

II. INTERMEDE, tout en Muſique, intitulé *Les quatre Saiſons* &c. THE FOUR SEA-

SEASONS, *or Love in every age.* Les Paroles, par *Pierre le Motteux :* La Muſique, par *Jérémie Clarke.*

NB. Cet Intermede fut exécuté à la ſuite du cinquième Acte de l'Opéra précedent, avec lequel auſſi il fut imprimé. Mais je dois d'autant plus le regarder comme une Piéce à part, que l'Auteur nous avertit qu'il l'avoit fait pour une autre occaſion.

M D C C.

I. OPÉRA, de *Jean Oldmixon*, ayant pour titre, *Le Bocage, ou le Paradis de l'Amour:* THE GROVE, *or Love's Paradice: an Opera* &c. Imprimé à Londres in 4°. cette année, avec une Préface qui ſuppoſe que la Piéce avoit déja été donnée au Public par la repréſentation, & qui apprend au Lecteur que la Muſique eſt de *Purcell*, ſans dire ſi c'eſt *Daniel* ou *Henri.* La conſtruction de cet Opéra paroît être à-peu-près la même que celle des Opéras indiquez ſous l'année précedente.

II. & III. MASCARADE de *Dryden*, intitulée *Maſcarade Séculaire*: THE SECULAR MASQUE: Petite Piéce toute en Muſique, ſuivie d'un DIALOGUE *entre un Ecolier & ſa Maîtreſſe dans l'Hôpital des Fous*, tout en Muſique auſſi.

NB. Ces deux petites Piéces furent exécu-

exécutées avec une Comédie d'un autre Auteur, intitulée *Le Pélerin*: THE PILGRIM. Mais je ne les ai vûës qu'indépendamment de cette Comédie, dans le Recueil des Oeuvres de *Dryden*, dont elles font la clôture. Le titre de *Maſcarade Séculaire*, les noms des Perſonnages, & les Paroles qu'ils chantent, font reconnoître une Piéce qui doit avoir été portée ſur le Théâtre au commencement de la première année du Siécle, c'eſt-à-dire après le vingt-cinq de Mars MDCCI, ſelon le nouveau ſtile, en cas que les Comédiens ayent ſuivi le vieux. Ils ſuivirent vraiſemblablement le nouveau, & prirent pour la Maſcarade Séculaire le mois de Janvier MDCCI, qui eſt Janvier MDCC. par rapport à ce Catalogue, où j'ai été obligé de ſuivre conſtamment le vieux ſtile, pour éviter la confuſion. Ajoutez que *Jean Dryden*, Auteur de cette Maſcarade, mourut en MDCC. *Gildon* au reſte ne la cite pas, non plus que les trois Piéces précedentes: ce qui me fait croire que ſon Livre, dont le titre ne marque point l'année, fut publié dans le cours de MDCXCIX.

Après l'impreſſion de la première Partie de ce Catalogue, j'ai encore trouvé les Articles ſuivans qui auroient dû y entrer, & que j'ajoute ici, pour que le Lecteur puiſſe les rapporter à leur place naturelle.

MDCLIV.

I. COMÉDIE PASTORALE, imprimée in 4°. cette année, ayant pour titre, *Le Berger Extravagant*: THE EXTRAVAGANT SHEPHERD &c. . . . . .

II. „ MASCARADE ET COMÉDIE, portant pour titre *Les Nôces de Pélée & de Thétis:* Imprimée in 4°. cette année, selon *Gildon*: Représentée à *Paris*, par le Roi *François* [c. à. d. par le Roi de France] le Duc d'*Tork*, le Duc d'*Anjou*, la Princesse Royale *Henriette Marie*, la Princesse de *Conti* &c ". Comme je n'ai aucun éclaircissement à donner sur cette Piéce, dont la singularité doit cependant piquer la curiosité des Lecteurs, je leur en offrirai au moins le titre en Anglois tel que je le trouve dans *Jacob*, & peu différent de ce qu'il est dans *Gildon*, Article *Jaques Howel*, Auteur de la Piéce. THE NUPTIALS OF PELEUS AND THETIS; *a Masque and Comedy, acted at Paris*, 1654. *by the French King, the Duke of Tork, Duke of Anjou, Henrietta Maria the Princess Royal, the Princess of Conti* &c.

MDCLV.

PASTORALE, par J. S. imprimée in 4°. cette année, selon *Gildon*, dans sa Liste des *Auteurs Supposez*. La Piéce est intitu-

intitulée PHILLIS OF SCYROS. C'eſt une Traduction de l'Italien.

JE TERMINE ici mon Catalogue. Je ne renonce pas à en donner quelque jour la continuation pour les Piéces du Siécle courant: mais je crains de la promettre. Les difficultez perpétuelles que j'ai rencontrées dans ce qui eſt fait, m'ont mis en etat de prévoir celles qui ſe préſenteroient dans ce qui reſte à faire: Et l'Ouvrage d'ailleurs eſt peut-être de nature à n'intéreſſer que bien médiocrement le grand nombre des Lecteurs. Je me flate cependant que cette partie du Public qui a des vûës publiques, qui eſt par-là la plus reſpectable, & qui eſt même plus nombreuſe que certaines gens ne s'imaginent, ne me ſçaura pas plus mauvais gré de cet *Eſſai*, qu'à Mr. RICCOBONI de ſon *Catalogue des Piéces du Théâtre Italien*. Le champ eſt fertile: il deviendroit utile & agréable s'il étoit bien cultivé. J'ai commencé à le défricher, & je l'ai fait avec ſoin; on me permettra de compter cela pour quelque choſe. Je n'ai été devancé par perſonne. J'ai travaillé pour les Anglois autant que pour les Lecteurs de-delà la Mer. Ce que j'ai fait, ſervira peut-être de Canevas à quelque habile homme pour nous donner ſur le ſujet en queſtion un

Ouvrage tel qu'on peut le ſouhaiter. Les imperfections que je ſuis obligé de laiſſer dans le mien, pourront faire naître des Critiques inſtructives. Il y a plus. Les Livres de *Langbaine*, de *Gildon* & de *Jacob*, en attendant que nous ayons quelque choſe de meilleur, ſont des Ouvrages importans, dont ne peuvent preſque pas ſe paſſer ceux qui s'intéreſſent à l'Hiſtoire de la Vie & des Ouvrages des *Poètes Dramatiques d'Angleterre*. Il ne doit point du tout leur être indifférent de connoître ces Livres, leurs différens uſages, leurs différens degrez de mérite. Or que ce Catalogue contribue à les faire connoître, c'eſt de quoi je prens pour garans tous les Lecteurs qui auront eu la patience de le parcourir. Je ne dis rien de quelques Remarques générales que j'y ai jettées çà & là: non qu'elles me paroiſſent tout-à-fait à mepriſer, mais parce qu'elles n'y ſont peut-être pas en aſſez grand nombre pour faire un objet. La crainte de donner dans une longueur exceſſive, m'a ſouvent fait ſupprimer mes Reflexions; & c'eſt cette crainte encore qui m'a empêché de ſatisfaire la curioſité de ceux qui auroient ſouhaité (comme cela étoit fort naturel) que je leur offriſſe des plans détaillez de quelques-unes des différentes ſortes de Piéces dont je n'ai tracé l'idée qu'en termes

mes vagues & généraux. Mais si on l'exige, & que j'en aye le loisir, je pourrai satisfaire cette curiosité une autre fois. Je n'ai plus à présent qu'un mot à dire. C'est que je viens de découvrir la véritable année d'une des trois Piéces de d'*Avenant*, dont j'ai parlé sous l'an MDCLXXIII, & qui a pour titre, *La Cruauté des Espagnols au Pérou*. Elle est datée de MDCLVIII. En voici le titre original, tel que je le trouve, bien loin de sa place naturelle, dans *Jacob*, Lettre C. des Piéces écrites par des *Auteurs Anonymes*: THE CRUELTY OF THE SPANIARDS IN PERU; *exprest by Instrumental and Vocal Musick, and by Art of Perspective in Scenes, &c. Represented daily at the Cockpit in Drury-Lane at three Afternoon punctually.* 1658.

ARTICLE III.

Philosophical Transactions, &c. C'est-à-dire: *Mémoires Philosophiques de la Societé Royale de Londres.* Tome XXXIX. pour les Années 1735, 1736, Troisième & dernier Extrait. (*On peut voir le premier dans le* XIIIe *Tome de cette Bibliothèque, pag.* 324,

& ſuiv. & le ſecond dans le XIVe *Tome pag.* 223.)

DAns le Cahier 443. pour le mois d'*Octobre* 1736. on trouve les Articles ſuivans.

Art. I. Deſcription d'un Inſtrument qui ſert à meſurer les degrez de dilatation que les Métaux ſouffrent par la Chaleur, avec la manière de ſe ſervir de cet Inſtrument. Par Mr. *Jean* ELLICOTT.

Comme on ne ſçauroit faire comprendre la Deſcription de l'Inſtrument dont il s'agit dans cet Article, ſans en donner en même tems la figure, nous ſommes obligez de renvoyer les Curieux à l'Original; & c'eſt ce que nous faiſons à l'égard de tous les Articles de ces Mémoires dont on ne ſçauroit donner d'idée aux Lecteurs, ſans leur mettre des figures ſous les yeux. Cet avis ſoit donné une fois pour toutes.

Art. II. Suite * de la Relation ſur les Os des Animaux qui ſont devenus rouges par les Alimens ſeuls. Ecrite par Mr. *Jean* BELCHIER, Chirurgien & Membre de la S. R.

On ſçait que le Sang eſt porté dans les Os

* Nous avons indiqué cette *Relation* dans le XIV. Tome de cette Biblioth. *pag.* 242.

Os par la circulation: mais on a douté qu'il paſſât par la ſubſtance la plus ſolide & la plus compacte des Os: les Obſervations de Mr. *Belchier* ſerviront à décider cette queſtion. Il a trouvé que les Os de pluſieurs Cochons ont pris la couleur d'un rouge foncé, & cela par les Alimens ſeuls: & ce qu'il y a de plus ſurprenant, c'eſt que ni la Chair, ni les parties cartilagineuſes n'ont point changé de couleur ni de goût. Ces Cochons ſe nourriſſoient de ſon qui avoit été bouilli dans une chaudiere avec des toiles de cotton nouvellement peintes; on les fait bouillir avec du ſon, afin de leur ôter un certain rouge ſale, cauſé par une infuſion de racine de Garence, dont on ſe ſert pour rendre les couleurs plus durables.

Mr. *Belchier* a remarqué, que les parties les plus ſolides des Os ſont celles qui prennent le plus de teinture. Il a employé auſſi pluſieurs moyens pour faire perdre à ces Os leur couleur rouge, ſans avoir pû en venir à bout; les liqueurs mêmes dans leſquelles il les a mis pour tâcher de les déteindre, n'ont pas pris le moindre degré de teinture. Il s'agit de ſçavoir, ſi cette couleur que les Os prennent eſt cauſée par la Garence ſeule, ou en général par tous les ingrédiens qui entrent dans la teinture des toiles de cotton.

Pour s'éclaircir sur cette question, Mr. *Belchier* a fait quelques Expériences, dont il ne rapporte que celle-ci. Il mêla un peu de racine de Garence dans le manger d'un Coq; l'animal mourut au bout de seize jours. Mr. *Belchier* ne s'attendit pas que la Garence eut produit aucun effet considerable sur les os de ce Coq en si peu tems. Cependant il le dissequa, & fut fort surpris de voir que tous ses os étoient devenus rouges. Il conclut de-là, que c'est la Garence seule qui cause ce changement de couleur dans les Os. Mais d'où vient qu'elle ne produit cet effet que sur les Os? C'est ce qu'on promet d'examiner par de nouvelles Expériences.

Art. III. Catalogue des Immersions & Emersions des quatre Satellites de Jupiter, calculées pour l'Année 1738, pour le Méridien de l'Observatoire Royal de Greenwhich, par Mr. *Jaques* HODGSON, Membre de la Societé Royale, & Principal du College de Mathématiques dans l'Hôpital de Christ à Londres.

Art. IV. Table où l'on marque le tems apparent des Immersions & Emersions des Satellites de Jupiter, visibles à Londres en l'année 1738; par le même.

Art. V. Extrait d'une Lettre de Mr. *Guillaume* BURTON, Docteur en Médecine, écrite de Windsor le 24. de Mai 1734.

1734. à Mr. *C. Mortimer*, Secretaire de la Societé Royale, touchant la Morſure des Vipères, & le Remede qui la guérit.

Art. VI. Relation de quelques Expériences faites le premier de Juin 1734, devant pluſieurs Membres de la Societé Royale, ſur un Homme qui ſe laiſſa mordre par une Vipère, & ſur quelques Animaux mordus auſſi par des Vipères : avec quelques Remarques ſur la cure de ceux qui ont été mordus par des Chiens enragez. Par Mr. C. MORTIMER, Docteur en Médecine, & Secretaire de la Societé Royale.

Si on s'en tient aux Expériences qui ſont rapportées dans ces deux Articles, on jugera que l'Huile d'Olives eſt un remede ſouverain contre la morſure des Vipères. On la donne à boire à ceux qui ont été mordus, & on en frotte la partie qui a été bleſſée, en la tenant au deſſus d'un rechaud où il y a du charbon allumé. Mais afin qu'on ſe forme une idée plus juſte de la manière de ſe ſervir de ce remede, nous traduirons ici la Relation d'un cas que Mr. *Mortimer* rapporte.

Un Païſan nommé *Guillaume Oliver*, qui gagnoit ſa vie à attraper des Vipères qu'il vendoit aux Apothicaires, s'étoit vanté d'avoir un remede infaillible contre la morſure de ces animaux : il en avoit même fait l'expérience à la cam-

pagne en préſence de quelques perſonnes, à qui il declara quel étoit ce remede, mais ſous le ſceau du ſecret, parce qu'il eſpéroit d'en tirer quelque avantage en le publiant. Mais ayant perdu toute eſpérance d'un profit conſiderable, il ſe détermina à le publier; & pour en prouver la bonté, il voulut bien qu'on en fit l'expérience ſur lui-même.

Le premier de Juin 1734. il ſe laiſſa mordre au poignet & à la jointure du pouce de la main droite par une vieille Vipère, en préſence d'un grand nombre de perſonnes. Les bleſſures furent ſi profondes, qu'il en ſortit des goutes de ſang. Il ſentit ſur le champ une violente douleur & des élancemens, depuis les endroits où il étoit bleſſé juſques à l'extrêmité du pouce, & le long du bras, même avant que la Vipère l'eût quitté: peu de tems après il ſentit une douleur comme celle que cauſe la brûlure, qui lui montoit le long du bras: au bout de quelques minutes ſes yeux devinrent rouges & enflammez, & pleurerent beaucoup. En moins d'une demi-heure il apperçut que le venin lui ſaiſiſſoit le cœur; il ſentit un picottement, accompagné d'une oppreſſion & d'un grand abattement; il tomba dans une ſueur froide; peu de momens après ſon ventre commença à enfler; il eut de violentes tranchées, & une douleur dans les reins, accompagnée d'une

d'une grande évacuation par haut & par bas. Durant ces ſymptomes il fut deux fois pendant quelques minutes ſans y voir. Il dit que dans les autres occaſions où il avoit fait l'eſſai de ſon remede, il n'avoit jamais tardé plus long-tems à le prendre, que juſques à ce qu'il ſentît que le venin lui faiſiſſoit le cœur. Mais dans cette occaſion-ci, comme il avoit deſſein de convaincre pleinement les aſſiſtans, & qu'il étoit perſuadé du prompt effet de ſon remede, pourvû qu'on le prenne à tems, il ne voulut s'en ſervir que lorſqu'il ſe trouva extrêmement mal, & qu'il eut la tête fort embaraſſée.

Environ une heure & un quart après qu'il eût été mordu, on apporta un rechaud plein de charbon allumé, & on lui tint le bras tout nud auſſi proche du feu qu'il pouvoit le ſupporter; en même tems ſa femme lui frotta le bras avec de l'Huile d'Olives *, le tournant en tout ſens, comme ſi elle avoit voulu le rôtir ſur le charbon. Le malade dit que la douleur avoit d'abord diminué, mais l'enflure ne paſa pas, & il eut encore de grandes évacuations par haut & par bas. Son pouls devint

* Mr. *Mortimer* nous dit, que pour prévenir toute fraude, il avoit apporté lui-même cette Huile, de peur qu'on n'y mêlât quelque choſe en cachette.

vint si foible & si intermittant, que les Médecins qui étoient-là jugerent à propos de lui faire prendre quelques Cordiaux de quart d'heure en quart d'heure: ces Cordiaux ne le soulagerent pas beaucoup; mais il se sentit un peu mieux, après avoir bû un verre ou deux d'Huile d'Olives.

Comme il étoit toûjours extrêmement mal, on le mit au lit, & on continua à lui bassiner le bras avec de l'Huile. Cependant il se plaignoit d'un grand mal dans les reins & dans le ventre; ce qui obligea Mr. *Mortimer* à ordonner à la femme du patient de lui frotter aussi le dos & les reins avec de l'Huile chaude: il sentit sur le champ un grand soulagement, & n'eut plus depuis que deux ou trois naufées & autant de selles; son urine avoit aussi repris sa couleur naturelle. Il s'endormit bientôt profondément, & ne s'éveilla point depuis minuit jusques à cinq ou six heures du matin, qu'il se trouva parfaitement bien. Mais s'étant presque enyvré l'après-midi en bûvant de l'eau de vie & de la bierre forte, l'enflure revint, accompagnée d'une grande douleur & d'une sueur froide: mais tout cela se passa bientôt en bassinant encore le bras, comme on avoit fait la veille, & en l'enveloppant de papier trempé dans l'Huile.

Il paroît par les Expériences qu'on a fai-

faites sur des Chiens & sur des Pigeons, que lorsqu'on applique de l'Huile sur la playe immediatement après la morsure, cette morsure ne produit aucun mauvais effet. Aussi le Païsan, qui a découvert ce remede par hazard, assura-t-il les Assistans, que lorsqu'il va à la chasse des Vipères, il porte toûjours avec lui une phiole pleine d'Huile d'Olives, & que dès qu'il a été mordu par une Vipère, si c'est à la jambe ou au talon, il imbibe aussi-tôt son bas d'huile; & si c'est à la main ou au doigt, il en verse dans son gand, qu'il remet à l'instant, & il ne sent plus aucun mal de la morsure.

Voilà ce qu'on nous apprend dans le Memoire dont nous avons donné le titre; mais dans un autre Mémoire qui se trouve dans le Cahier suivant pour les mois de *Novembre* & *Décembre* 1736. Mr. *Joseph* ATWELL rapporte quelques Expériences qui ne paroissent par s'accorder tout-à-fait avec celles de Mr. *Mortimer*. Ces Expériences furent faites au College d'Exceter à Oxford. Le même Païsan dont nous avons déja parlé, se laissa mordre par une Vipère en deux endroits du poignet, un peu au-dessus du pouce. Le sang en sortit aussi-tôt, & il y avoit sur les orifices des blessures plus de venin qu'elles n'en pouvoient absorber. Au bout d'une demi-heure l'Hom-

l'Homme dit que le venin avoit gagné ſon épaule, & commençoit à entrer dans ſon corps: on ne lui permit pourtant d'appliquer ſon remede qu'une heure & dix minutes après qu'il eût été mordu, lorſque le feu commençoit à lui monter au viſage, qu'il étoit en ſueur, & que ſa main étoit enflée & livide. Il ſentit quelque ſoulagement d'abord, mais l'enflure ne laiſſa pas que d'augmenter & de gagner le bras. Un quart d'heure après il tomba pas terre; ſon pouls s'arrêta; ſon viſage devint pâle, & ſes yeux égarez. Alors on l'étendit ſur une table, & on lui appliqua ſon remede ſur l'eſtomac & ſur le ventre. Il revint un peu à lui, & vomit plus d'une pinte de phlegmes & de bile. Il eut pluſieurs évacuations par haut & par bas juſques à minuit: on le mit coucher, & il s'endormit bientôt; & le lendemain matin il ſe réveilla, ſe trouvant parfaitement bien, ſi ce n'eſt que ſon bras étoit encore enflé; on l'avoit enveloppé de papier trempé dans l'Huile; & c'eſt tout ce qu'on lui fit, autant que Mr. *Atwell* a pû l'apprendre.

Voilà de quoi confirmer les Expériences que Mr. *Mortimer* rapporte. Mais quelques-unes de celles qui ſuivent ſont propres à faire naître des doutes ſur l'excellence du remede en queſtion. On fit mor-

mordre un Poulet par une Vipère, puis on lui appliqua le remede; cependant le Poulet mourut au bout de dix heures. La chair en étoit devenu extrêmement noire, & il y avoit entre la chair & la peau beaucoup de lymphe extravasée, qui rendoit une très-mauvaise odeur; mais on ne trouva pas que les viscères eussent changé de couleur.

On fit mordre une autre Volaille en deux endroits par une Vipère, & on lui appliqua de l'Huile aussi-tôt: au bout d'une demi-heure l'animal parut mieux & mangea; mais il mourut au bout de quatorze heures. On fit la même Expérience sur deux jeunes Coqs, qui moururent tous deux. On fit mordre deux Pigeons par une Vipère; on appliqua de l'Huile de Vipère à l'un, qui mourut en quatre heures de tems; l'autre, dont on baſſina la bleſſure avec de l'Huile d'Olives, se rétablit parfaitement, la chair commençant à reprendre sa couleur naturelle au bout d'une heure.

Le 17. de Juillet 1736. on fit venir la Femme du Païsan au College de *Brazen-Nose* à Oxford, en préſence de quelques Médecins & de plusieurs autres personnes; & comme on soupçonnoit que ces gens-là employoient quelque artifice pour faire jetter tout leur venin à leurs Vipères avant que de s'en laiſſer mordre,

un

un Médecin de la compagnie s'étoit pourvû de quelques Vipères, à l'insçu de la Femme: elle en fut mordue au pouce & à deux endroits du doigt indice. D'abord sa main fut enflée & couverte de taches, & son doigt devint noir. Au bout de trois minutes elle appliqua le remede à sa main, mais sans l'étendre au-delà de l'enflure; ce que Mr. *Atwell* croit avoir été en partie la cause des dangereux symptomes qui s'ensuivirent: elle s'en retourna chez elle, paroissant très-bien. Mais trois heures après avoir été mordue, elle se trouva fort mal, & fut prise de divers accès de foiblesse, & d'une grande évacuation par haut & par bas: elle continua dans cet état toute la nuit, sans pouvoir s'endormir, que le lendemain à midi; elle se reveilla vers les six heures du soir, se plaignant d'une violente douleur au doigt: elle avoit le bras, l'épaule, le dos & la poitrine fort enflez & enflammez du côté qu'elle avoit été mordue. On enveloppa toutes ces parties de papier trempé dans l'Huile. Il parut sur son doigt deux grosses ampoules remplies d'une matière noire & corrompue: l'une étoit sur la blessure, mais l'autre en étoit assez éloignée. Elle ne voulut pas souffrir qu'on les ouvrît; ce qui l'auroit sans doute beaucoup soulagée. Le 20. de Juillet l'enflure se trouva

va fort diminuée & reduite presque uniquement à la main. Mais elle se plaignoit toûjours de son doigt, pouvant à peine souffrir qu'on le pansât en y mettant de nouveaux papiers trempez dans l'Huile. Elle garda le lit jusques au 22. de Juillet, afin de tenir sa main dans une situation plus commode.

Le même jour que cette Femme fut mordue, on fit mordre un jeune Chien trois fois, & on appliqua le remede; cependant il mourut au bout d'une heure.

Comme on étoit informé que cet Homme & cette Femme jeûnoient les jours qu'ils sçavoient qu'on devoit faire quelque Expérience sur eux, on soupçonna qu'ils prenoient quelque antidote, afin de prévenir l'effet du venin. C'est pourquoi Mr. *Atwell* ordonna un jour à l'Homme, après le dîner, de lui apporter quelques Vipères, sous prétexte qu'il vouloit faire de nouvelles Expériences sur des Chiens. On fit mordre deux Chiens par une Vipère; on appliqua le remede à l'un, & non pas à l'autre; ils enflerent beaucoup tous deux; mais il y avoit pourtant apparence que ni l'un ni l'autre n'en mourroit.

On fit ensuite l'Expérience sur le Païsan. Comme sa main étoit enduite d'Huile, parce qu'il en avoit frotté un de ces Chiens, deux Vipères qu'on irrita ne vou-

voulurent point le mordre; l'une répandit ſon venin ſur la main du Païſan, mais détournoit toûjours la tête, comme ſi elle eût ſenti quelque choſe qui lui faiſoit de la peine. On lui fit laver ſa main, après cela une autre Vipère le mordit ſur le champ. De ſçavoir ſi l'odeur de l'Huile avoit empêché l'autre de le mordre, c'eſt ce qu'on n'oſe pas décider ſans de nouvelles expériences. Cet Homme fut mordu à la jointure du pouce: le ſang ſortit immédiatement de la playe, ſur laquelle il appliqua auſſi-tôt ſon remede. Le pouce parut bientôt noir, & toute la main enflée. L'Homme fut ſe coucher après avoir bû un pot de Bierre forte. Le lendemain matin tout ſon bras étoit enflé; il ſe portoit pourtant aſſez bien pour faire une promenade de ſix milles à pied. Le ſurlendemain l'enflure au-deſſus du coude étoit toute paſſée, mais il s'étoit élevé des veſſies autour de la playe; elles n'étoient pourtant remplies que d'eau, & on n'y voyoit rien de ſemblable à cette matière noire qui avoit paru ſur le doigt de la Femme.

Voilà les principales Expériences qui ſont rapportées dans les deux Mémoires que nous avons indiquez. Il en reſulte, ce me ſemble, que l'*Huile d'Olives* eſt un remede, ſi-non infaillible, au moins très-

très-efficace contre la morſure des Vipères.

Art. VII. Cet Article eſt de Mr. *Jean* EAMES, Membre de la S. R. & contient un Extrait de l'Ouvrage de feu Mr. le Chevalier NEWTON intitulé, *La Méthode des Fluxions & des Suites infinies, avec l'application de cette Méthode à la Géométrie des Lignes Courbes; traduit du Latin en Anglois . . . . avec un Commentaire, par Mr. Jean* COLSON, Maitre ès Arts, & Membre de la S. R. Comme on a rendu compte de cet Ouvrage quelque tems après qu'il eut paru, il eſt inutile de nous y arrêter à préſent.

Art. VIII. D'une Hernie inguinale, & d'une Epingle incruſtée de pierre, qui fut trouvée dans l'Appendix du *Cœcum*, avec quelques Obſervations ſur les Bleſſures des Inteſtins: Par Mr. *Claude* AMYAND, Chirurgien du Roi, & Membre de la S. R.

Il s'agit dans cet Article d'un Garçon d'onze ans, qui, outre une Hernie inguinale, avoit une Fiſtule entre le *Scrotum* & la cuiſſe; cette Fiſtule, qui ſe terminoit dans la cuiſſe, avoit rendu depuis un mois une grande quantité de matière putulente. La Hernie n'étoit pas conſiderable, & on pouvoit replacer une partie du boyau; mais comme on vit que l'ulcère ſinneux venoit de cette par-

tie du boyau, qui ne pouvoit pas être replacée, il étoit évident qu'on ne pouvoit parvenir à guérir la fiſtule, qu'en guériſſant la Hernie; & on ne pouvoit procurer la guériſon de celle-ci que par l'opération que l'on fait pour la *Bubonocelle*.

On fit donc cette Opération. La tumeur, qui étoit compoſée principalement de l'*omentum*, étoit de la groſſeur d'une petite pomme renette; on y trouva dans l'*Appendix* du *cœcum* une Epingle incruſtée de pierre vers la tête, & dont la pointe avoit percé ce boyau. C'étoit-là la cauſe de la fiſtule. On eut bien de la peine à la guérir, mais enfin on en vint à bout. Mr. *Amyand* décrit avec exactitude tous les ſymptomes du mal, & toute la cure; & il ajoute à tout cela quatre Obſervations ſur les Bleſſures des Inteſtins, par leſquelles il paroît que ces bleſſures ne ſont pas incurables.

Art. IX. *Hermanni* BOERHAAVE, A. L. M. *Philoſoph. & Med. Doct. Medicinæ in Univerſitate Leidenſi Profeſſ. Colleg. Chirurgic. Præſ. Reg. Soc. Lond. nec non Reg. Scient. Acad. Pariſienſ. Soc. de Mercurio Experimenta. Pars.* II. *Art.* X. *Eclipſis Lunæ partialis die ſecundo Octobris Styli novi Anno* MDCCXXXV. *Vitembergæ Saxonum obſervata à* Joh. Frider. WEIDLERO, R. S. S.

N°. 444.

N°. 444. *Art.* I. Relation d'un Tremblement de Terre, qu'on ſentit dans la Province de Suſſex le 25. Octobre 1734. communiquée à la Societé Royale par Monſeigneur le *Duc de* RICHEMOND *& de* LENOX, &c. Membre de la S. R. Avec la Relation d'un autre Tremblement de Terre qui eſt arrivé dans la Province de Northampton en Octobre 1737. écrite par Mr. WASSE, Miniſtre.

Le 25. d'Octobre 1734. on ſentit un Tremblement de Terre à Havant, village dans la Comté de Suſſex. La ſecouſſe fut aſſez conſiderable pour être apperçue dans la plupart des maiſons. Mr. *Edouard Bayley* qui étoit couché, mais qui ne dormoit pas, ſentit mouvoir ſon lit; le mouvement en étoit rapide, & dura environ deux ſecondes: après un court intervalle il ſentit une nouvelle ſecouſſe, qui dura à-peu-près le même tems, autant qu'il en put juger. D'abord il ne pouvoit pas s'imaginer ce qui cauſoit ce mouvement: mais il ſe perſuada bientôt que c'étoit un Tremblement de Terre; & il fut confirmé dans cette penſée par le rapport de pluſieurs de ſes voiſins, qui non ſeulement avoient ſenti leurs lits ſe remuer, mais qui avoient auſſi ſenti branler leurs maiſons, & qui avoient entendu un craquement des meubles de leurs chambres. Un Gentilhom-

me assura Mr. *Bayley*, qu'il lui avoit semblé que son lit se mouvoit de la tête aux pieds, à-peu-près comme un Vaisseau qui passe sur une vague; au lieu que le lit de Mr. *Bayley* paroissoit se mouvoir de la droite à la gauche, comme un berceau. On rend aisément raison de la diversité de ces mouvemens, par la différente position des lits. L'un étoit situé Est & Oueſt, & celui de Mr. *Bayley* étoit situé Nord & Sud. Car supposé que la direction du Tremblement de Terre ait été de l'Est à l'Oueſt, le lit qui étoit dans la même situation doit s'être mû de la tête aux pieds; au lieu que celui qui étoit situé Nord & Sud, doit s'être mû de côté.

Ce qui confirme Mr. *Bayley* dans cette pensée que le Tremblement alloit de l'Est à l'Oueſt, c'est qu'on l'a senti plutôt vers l'Est que vers l'Oueſt, & qu'il s'est étendu plus loin dans cette direction, qu'il n'a fait du Nord au Sud.

Mr. *Bayley* rapporte ensuite les Phénomènes les plus remarquables qu'on observa avant & après ces Tremblemens de Terre. Il y avoit eu durant plusieurs mois de suite beaucoup de pluyes & de vent, sur-tout depuis le commencement jusques au milieu d'Octobre. Alors le Ciel commença à s'éclaircir; le tems devint tout d'un coup fort froid, & il

gêla

gêla la nuit, le vent étant Nord-Oueſt, & preſque toûjours aſſez fort. Le 23. d'Octobre le froid diminua conſiderablement; le tems étoit couvert, mais il ne plût point ce jour-là. Le 24. le tems fut toûjours calme; il plût preſque toute l'après-dînée, quoique le Mercure dans le Baromêtre fût à la hauteur de 30. pouces & $\frac{1}{4}$. Le tems fut encore calme toute la nuit, & il plût bien fort quelque tems avant & après le Tremblement de Terre; mais le Ciel s'éclaircit tout d'un coup, & il s'éleva un vent fais une demi heure, ou ſelon d'autres, un quart d'heure après le Tremblement. Le vent fut violent toute la matinée; à quatre heures du matin le Baromêtre étoit encore à la hauteur de 30$\frac{1}{7}$ pouces, & le Thermomêtre à 55$\frac{1}{2}$; il avoit monté de cinq degrez depuis le dernier froid.

Le Duc *de Richemond*, qui a fait tenir cette Relation à la Societé Royale, remarque dans ſa Lettre à Mr. le Chevalier *Sloane*, qu'on a beaucoup plus ſenti le Tremblement de Terre vers le bord de la Mer, que par-tout ailleurs.

Toutes les Particularitez qu'on vient de rapporter ſont atteſtées par un grand nombre de témoins dignes de foi.

Mr. *Mortimer* a ajouté à cette Relation le récit d'un Tremblement de Terre,

arrivé dans la Comté de Northampton en Octobre 1731. Ce Récit eſt tiré des Regiſtres de la Societé Royale, & ne contient rien de fort particulier. Nous remarquerons ſeulement, qu'on obſerva que ce Tremblement de Terre s'étendit plus de l'Eſt à l'Oueſt, que du Nord au Sud; ce qu'on a auſſi obſervé à l'égard du Tremblement qui arriva en Suſſex le 25. Octobre 1734.

Art. II. Hermanni BOERHAAVE, A. L. M. *Philoſoph. & Med. Doct. &c. &c. De Mercurio Experimenta, Pars* III.

Art. III. Lettre de Mr. *Martin* TRIEWALD, Membre de la S. R. de Londres, & *Capitaine* des Méchaniques, & de l'Architecture Militaire de Sa Majeſté Suédoiſe; à Mr. *Jean Théophile Deſaguliers*, Docteur en Droit, & M. de la S. R. touchant une Méthode pour perfectionner la Cloche des Plongeurs.

Art. IV. Lettre de Mr. *Samuël* DALE, Licentié en Médecine, à Mr. le Chevalier *Sloane*, Préſident de la Societé Royale, contenant la Deſcription d'une eſpece d'Elans qui ſe trouve dans la Nouvelle Angleterre, & d'une eſpece de Cerfs de la Virginie; avec quelques Remarques ſur la Deſcription que Mr. *Ray* a donnée de l'Ecureuil Volant de l'Amerique.

Art. V. & VI. Dans ces deux Articles, Mr. DESAGULIERS, qui en eſt l'Au-

l'Auteur, fait voir que ſi la Lune nous paroît plus grande à l'horiſon que lorſqu'elle eſt plus élevée, ce n'eſt que parce que nous nous imaginons qu'elle eſt alors plus loin de nous. Cette hypothèſe n'eſt pas particuliere à Mr. *Deſaguliers*, mais il a inventé deux expériences pour en prouver la vérité.

Il a pris deux Chandelles de la même groſſeur & de la même longueur, & les a placées à la diſtance de ſix ou huit pieds l'une de l'autre; puis il a prié une perſonne de ſe mettre de manière qu'il y eût la même diſtance entre ſon œil & la première Chandelle, qu'il y avoit entre celle-ci & la ſeconde. Il eſt clair par les Régles de l'Optique, que la première Chandelle auroit dû lui paroître deux fois plus groſſe & plus longue que la ſeconde, puiſqu'il la voyoit ſous un angle double de celui ſous lequel il voyoit la ſeconde. Cependant, comme il connoiſſoit leur diſtance, il jugea qu'elles étoient égales; alors on le pria de fermer les yeux pour quelque tems, & à ſon inſçû on ôta la Chandelle la plus éloignée, & on en mit une de la moitié plus mince & plus courte tout proche de la première. Le Spectateur, en ouvrant les yeux, crut voir les mêmes Chandelles. Mr. *Deſaguliers* dit qu'il faut conclure de-là, que lorſque

nous croyons qu'un objet eſt deux fois plus loin de l'œil qu'il n'étoit auparavant, il nous paroît deux fois plus grand, quoiqu'il ne ſoit vû que ſous le même angle. Or c'eſt ce qui arrive par rapport à la Lune: nous la croyons beaucoup plus éloignée de nous, lorſqu'elle eſt vers l'horiſon, que lorſqu'elle eſt plus élevée; c'eſt pourquoi elle nous paroît alors beaucoup plus grande.

Mr. *Deſaguliers* a fait une autre expérience pour confirmer la même Thèſe; toute la différence qu'il y a entre ces deux expériences, c'eſt que dans la derniere il s'eſt ſervi de Boules au lieu de Chandelles; & il les a placées l'une à 20, l'autre à 40 pieds de l'œil du Spectateur; il a très-bien réuſſi à tromper ceux qui avoient la vûë courte, mais il n'a pas trouvé la choſe ſi aiſée par rapport à ceux qui avoient la vûë plus longue: il croit pourtant qu'on tromperoit également les uns & les autres, ſi on mettoit les Boules, l'une à la diſtance de 300, & l'autre à la diſtance de 600. pieds de l'œil du Spectateur.

Art. VII. Lettre de Mr. *Joſeph* ATWELL, Docteur en Théologie, Membre de la S. R. & Principal du College d'*Exceter* à Oxford, à Mr. le Dr. *Mortimer* Secretaire de la S. R. contenant quelques Obſervations ſur un Homme & une Femme,

me, qui s'étoient fait mordre par des Vipères.

Nous avons rendu compte de cette Lettre ci-dessus, en parlant du Remede qu'on a trouvé contre la morsure des Vipères.

Art. VIII. Relation de quelques Expériences sur l'Electricité, que Mr. *Etienne* GREY avoit dessein de communiquer à la Societé, s'il n'avoit pas été prévenu par la mort; mais dont il avoit fait le récit à Mr. *Mortimer* le jour avant qu'il mourut *. Nous avons rapporté ces Expériences dans la seconde Partie du Troisième Tome de cette Bibliothèque, *pag.* 334. *& suiv.*

Art. IX. & dernier. Extrait d'une Lettre de Mr. *Jaques* LOGAN, à Mr. le Chevalier *Sloane*, contenant quelques Observations pour expliquer pourquoi le Soleil & la Lune paroissent plus grands à l'horison, que lorsqu'ils sont élevez vers le Zenith.

Mr. *Logan* a remarqué, que lorsqu'on voit le Soleil se lever ou se coucher derriere quelque petite colline, à la distance d'un mille ou de deux, & sur laquelle il y a de grands arbres assez proches les uns des autres, le corps du Soleil

* Il mourut le 15. de Février 1735, V. S. 36.

Soleil paroît avoir dix ou douze pieds de diamêtre. Et l'orſqu'il y a quelque taillis auprès de ces arbres, le Soleil en ſe couchant paroit comme un grand feu. La raiſon de ce Phénomène eſt fort clair, dit Mr. *Logan*: „ Les Arbres nous „ ſont familiers; l'idée de l'eſpace qu'ils „ occupent eſt fixe dans notre eſprit: „ chacun de ces Arbres ne ſoutient à „ l'œil qu'un angle de deux ou trois ſe- „ condes, & ſeroit à peine diſcernable, „ ſans la grande clarté qu'on voit au-de- „ là. Le diamêtre du Soleil, qu'on „ voit ſous un angle d'environ trente „ minutes, comprend un grand nombre „ de ces Arbres; & c'eſt pourquoi on „ juge naturellement qu'il eſt beaucoup „ plus grand. D'où il eſt clair, que les „ corps paroiſſent plus ou moins grands, „ ſelon le nombre des objets qui ſont „ entre eux & l'œil, & que l'on apper- „ çoit en même tems.

Ceci, loin de contredire le ſentiment de Mr. *Deſaguliers*, peut ſervir au contraire à le confirmer.

ARTICLE IV.

CHARTRES ET LOIX *qui ſe rapportent à*

à l'Etabliſſement de la Colonie de PENNSYLVANIE *en Amerique.*

ON promit dans l'Avertiſſement qui eſt à la tête du premier Volume de ce Journal, de communiquer au Public les Piéces curieuſes & intéreſſantes qui pourroient nous tomber entre les mains; ainſi nous croyons faire plaiſir à nos Lecteurs de leur donner une *Traduction des Chartres & Loix* ſuivantes, qui nous ont été communiquées par une perſonne de diſtinction. La Colonie de *Pennſylvanie* eſt ſi floriſſante, qu'il eſt naturel de s'informer par quels moyens elle a ſi bien réuſſi: cela eſt dû ſans doute aux excellentes Loix que *Guillaume Penn* y établit. Il conſulta pour cet effet les plus grands hommes qu'il y avoit de ſon tems en Angleterre, & particulierement le fameux Mr. *Locke*. Le ſuccès a répondu aux ſoins & à la ſageſſe des Légiſlateurs, & il n'y a peut-être point de païs au monde, où on voye régner tant d'ordre, d'équité, de modération & d'amour fraternel, qu'on en voit en *Pennſylvanie*. Chacun ſçait que le plus grand nombre de ſes habitans ſont *Quakers*; il y a cependant parmi eux des *Presbytériens* & des *Anglicans*, avec leſquels ils vivent parfaitement bien. Les Sauvages même qui ſont dans leur voiſinage ont tant de reſpect

reſpect pour leur probité, qu'ils ne les inquiétent jamais, quoiqu'ils ſçachent qu'un des Articles de leur Croyance eſt de ne jamais porter les armes.

CHARTRE *du Roi* CHARLES II. *accordée à* GUILLAUME PENN, *Ecuyer, Proprietaire de la Province de Pennſylvanie.*

„ CHARLES SECOND, *par la grace* „ *de Dieu, Roi d'Angleterre, d'Ecoſſe, de* „ *France & d'Irlande, Défenſeur de la Foi,* „ *&c.* A tous ceux à qui il apartient, „ Salut. D'autant que notre loyal & „ bien-aimé ſujet *Guillaume Penn*, fils & „ héritier du Chevalier *Guillaume Penn* „ défunt, mû du louable déſir d'étendre „ notre Empire, & d'avancer notre bien „ & celui de nos Etats, comme auſſi d'en- „ gager par un bon exemple, des Nations „ barbares à vivre en ſocieté, & à em- „ braſſer la Religion Chrétienne, Nous „ a requis bien humblement de lui per- „ mettre d'établir une nombreuſe Colo- „ nie dans une certaine partie de l'*Ame-* „ *rique*, décrite ci-après, laquelle n'eſt „ point encore habitée ni cultivée; & „ Nous a auſſi prié de lui donner, accorder „ & confirmer tout ledit Païs, avec cer- „ tains Priviléges & Réglemens néceſſai- „ res pour le bien & ſureté dudit Païs: „ Sçavoir faiſons, que voulant favoriſer „ le-

„ ledit Suppliant, & ayant égard au
„ mérite de ſon défunt Pere, lequel ſe
„ diſtingua d'une façon toute particuliere
„ dans la victoire que remporta notre très-
„ cher frere le Duc d'*York* en 1665. ſur
„ la flote *Hollandoiſe*, commandée par
„ le Sieur d'*Obdam*; Nous lui avons don-
„ né & accordé, & par la préſente
„ Chartre lui donnons & accordons
„ à lui, à ſes Héritiers & à ſes Exé-
„ cuteurs, tout le terrein ſitué en *Ame-*
„ *rique* entre le 40e. & le 43e. degrez de
„ latitude ſeptentrionale, & pour la lon-
„ gitude entre la riviere *Delaware* à l'Eſt,
„ & cinq degrez au-delà à l'Oueſt:
„ Nous donnons & accordons de plus
„ audit *Guillaume Penn*, à ſes Héritiers
„ & Exécuteurs, l'uſage libre & perpé-
„ tuel, l'entrée & la ſortie de tous les
„ Ports, Havres, Bayes, Eaux, Rivieres
„ & Iſles apartenant audit Païs, & tous
„ les Champs, Prez, Bois, Montagnes,
„ Lacs, Marais, Iſles, Eaux & Rivieres
„ renfermés dans les bornes ſuſdites,
„ comme auſſi le droit de pêcher toute
„ ſorte de poiſſons dans ladite étenduë,
„ tels que Baleine, Eturgeon &c. Nous
„ lui accordons en outre toutes mines
„ & carrieres découvertes ou à decou-
„ vrir, tant d'Or que d'Argent, & de
„ Pierres précieuſes quelconques; & par
„ notre préſente Chartre Royale, nous le
„ nom-

„ nommons, créons & conſtituons, lui
„ *Guillaume Penn*, ſes Hérities & Exécu-
„ teurs, les ſeuls & vrais Proprietai-
„ res du ſuſdit Païs & de tout ce qui y
„ eſt contenu: Nous réſervant toûjours
„ pour Nous, nos Héritiers & Succeſ-
„ ſeurs, la Foi & Loyauté dudit *Guillau-*
„ *me Penn*, de ſes Succeſſeurs & de
„ tous les autres Proprietaires, Ténan-
„ ciers & Habitans qui ſont, ou ſeront
„ dans le ſuſdit Territoire: Nous reſer-
„ vant auſſi pour Nous, nos Héritiers
„ & Succeſſeurs, la Souveraineté du ſuſ-
„ dit Païs: Voulons que ledit *Guillaume*
„ *Penn*, ſes Héritiers & Exécuteurs tien-
„ nent ledit Païs comme un fief rele-
„ vant de notre Château de *Windſor* dans
„ le Comté de *Berks*, & qu'ils nous don-
„ nent pour redevance deux Peaux de
„ Caſtor par an; comme auſſi la cinquiè-
„ me partie de tout l'or & l'argent qu'on
„ trouvera dans l'enceinte ci-deſſus
„ nommée. Erigeons le ſuſdit Païs en
„ Province & Seïgneurie, & lui don-
„ nons le nom de PENNSYLVANIE,
„ ordonnant qu'il ſoit toûjours ainſi nom-
„ mé pour l'avenir. Et d'autant que
„ Nous avons établi & nommé le ſuſdit
„ *Guillaume Penn*, ſes Héritiers & Exé-
„ cuteurs pour ſeuls & vrais Proprietai-
„ res du ſuſdit Païs, ſçavoir faiſons auſſi,
„ que nous repoſant ſur la ſageſſe, juſ-
„ tice,

„ tice & prudence dudit *Guillaume*
„ *Penn*, ſes Héritiers & Succeſſeurs,
„ Nous leur avons accordé & accordons
„ par les préſentes, le pouvoir & auto-
„ rité de faire & publier ſous leur Sceau
„ toutes Loix néceſſaires, comme pour
„ lever de l'argent à l'uſage de la Pro-
„ vince, & pour toute autre fin ten-
„ dant au bien public ou à l'avantage
„ des particuliers, & cela par l'avis &
„ avec l'approbation de tous les hom-
„ mes libres dudit Païs, ou du plus
„ grand nombre d'entr'eux, ou de leurs
„ Deputéz ; leſquels ledit *Guillaume*
„ *Penn* & ſes Succeſſeurs auront le pou-
„ voir d'aſſembler auſſi ſouvent & de la
„ manière qu'ils jugeront la plus con-
„ venable, afin que les Loix en ſoient
„ d'autant mieux connues & obſervées
„ par tous les habitans de la Province.
„ Accordons de plus audit *Guillaume Penn*
„ & à ſes Héritiers le pouvoir & l'autori-
„ té de nommer & d'établir tous Juges
„ & Magiſtrats néceſſaires, tant pour le
„ Civil, que pour le Criminel ; comme
„ auſſi le pouvoir de remettre & par-
„ donner toute offenſe, ou crime com-
„ mis dans ledit Païs ; excepté ſeule-
„ ment les crimes de trahiſon & de
„ meurtre volontaire ; & en ces cas leur
„ permettons d'accorder un répit juſ-
„ qu'à ce que notre volonté ſoit connue :

„ Leur

„ Leur donnons pouvoir d'établir tout
„ ce qu'ils jugeront néceſſaire par rapport
„ aux Tribunaux & aux Cours de Juſti-
„ ce, afin que chacun puiſſe plaider ſes
„ Cauſes, & obtenir bonne & dûë juſti-
„ ce; ordonnant à tous nos ſujets de
„ s'en tenir aux déterminations deſdits
„ Tribunaux, & de les regarder comme
„ légales: Pourvû neanmoins que les Ré-
„ glemens & Loix qu'ils établiront ſoient
„ conformes à la raiſon, & ne ſoient
„ point contraires aux Loix & Statuts
„ de notre Royaume d'*Angleterre*; Nous
„ reſervant pour nous & nos Succeſſeurs
„ le droit d'Appel. Et d'autant que dans
„ une auſſi grande étendue de païs il
„ peut arriver divers accidens, auxquels
„ il ſeroit néceſſaire d'apporter de
„ prompts remedes, de ſorte qu'il ſeroit
„ dangereux & incommode de ne rien
„ faire que par l'avis & le conſentement
„ de tous les hommes libres de la Pro-
„ vince; Nous permettons audit *Guillau-*
„ *me Penn* & à ſes Héritiers, aux Juges
„ & Magiſtrats par eux nommez, de fai-
„ re de tems en tems les Ordonnances
„ qu'ils jugeront convenables, & de les
„ notifier aux perſonnes à qui il apar-
„ tiendra, leſquelles Ordonnances vou-
„ lons être ſuivies & obſervées dans la-
„ dite Province, ſous les peines qui y
„ ſeront mentionnées; pourvû que leſ-
„ dites

„ dites Ordonnances ſoient conformes
„ à la raiſon, & qu'elles ne ſoient ni
„ contraires ni oppoſées, mais qu'elles
„ ſe rapportent, autant que faire ſe peut,
„ aux Loix & Coûtumes de notre Royau-
„ me d'*Angleterre*, & pourvû que leſdi-
„ tes Ordonnances ne touchent en au-
„ cune manière les privileges des parti-
„ culiers par rapport à leur vie, mem-
„ bres, terres, meubles & biens quel-
„ conques. Voulons en outre qu'on ob-
„ ſerve dans ladite Province les Loix
„ qu'on obſerve en *Angleterre*, par rap-
„ port à l'héritage des meubles & im-
„ meubles, à moins que ces Loix ne
„ viennent à être changées dans la ſui-
„ te par ledit *Guillaume Penn* ou ſes Hé-
„ ritiers, du conſentement de tous les
„ hommes libres de la Province. Mais
„ afin que ledit *Guillaume Penn*, ſes Hé-
„ ritiers, Succeſſeurs, ou autres habi-
„ tans de la Province, ne viennent, ſous
„ quelque prétexte, à negliger la Fidéli-
„ té & Loyauté qui nous eſt dûë à Nous
„ & à nos Succeſſeurs; Nous ordonnons
„ qu'on nous envoyera un double de
„ toutes les Loix qui ſe feront dans la-
„ dite Province, & que ledit double
„ ſera remis à notre Conſeil Privé en
„ *Angleterre*, dans l'eſpace de cinq ans,
„ après que la Loi aura été faite: Et que
„ ſi Nous, ou nos Succeſſeurs, declarons
„ par notre Conſeil Privé, dans l'eſpa-

„ ce de ſix mois, après que Nous aurons
„ reçû leſdites Loix, que Nous les ju-
„ geons contraires à nos Prérogatives
„ Royales, & à la Foi & Loyauté qui
„ nous eſt dûë par nos ſujets, leſdites
„ Loix ſeront cenſées nulles; que ſi non,
„ elles continueront en force ſelon leur
„ forme & teneur. Et afin que ladite
„ Colonie devienne d'autant plus floriſ-
„ ſante, & s'accroiſſe en nombre d'hom-
„ mes, Nous donnons & accordons par
„ les préſentes à tous nos ſujets, tant
„ préſens qu'à venir, (excepté pour-
„ tant ceux à qui Nous pourrions don-
„ ner des ordres à ce contraires,) le
„ pouvoir & la liberté de ſe tranſporter
„ eux & leurs familles dans ledit Païs,
„ en obſervant les Loix de la Naviga-
„ tion, & payant les Droits de la Doua-
„ ne; & là s'établir & défricher les ter-
„ res, tant pour le bien du public que
„ pour leur avantage particulier. Per-
„ mettons audit *Guillaume Penn* & à ſes
„ Héritiers, & à tous autres qui ſe tranſ-
„ porteront dans ladite Colonie pour
„ y habiter & faire le Commerce avec
„ les habitans du Païs, de charger &
„ fréter des vaiſſeaux dans tous nos Ports,
„ & d'y tranſporter tous leurs effets &
„ marchandiſes, nommément toute ſor-
„ te de grains, & tout ce qui eſt néceſ-
„ ſaire pour ſe nourrir & ſe vêtir; &
„ cela ſans qu'aucun de nos Officiers

„ puiſſe

„ puiſſe les moleſter en aucune façon,
„ Nous réſervant toûjours les droits de
„ Péage accoûtumez. Accordons de plus
„ audit *Guillaume Penn* & à ſes Succeſſeurs,
„ le pouvoir de partager ledit Païs en
„ certains diſtricts, & en iceux bâtir des
„ Bourgs, Villes & Citez; d'y établir
„ des Marchez & des Foires, & de leur
„ donner des privileges & immunitez,
„ comme il le jugera convenable. Per-
„ mettons audit *Guillaume Penn* & à ſes
„ Héritiers, comme auſſi à tous les ha-
„ bitans de ladite Province, tant préſens
„ qu'à venir, de tranſporter tous effets
„ & marchandiſes qui ſeront du produit
„ de la Province, tant dans notre Royau-
„ me d'*Angleterre*, que dans quelque au-
„ tre païs, pourvû toûjours qu'ils payent
„ les droits & péages établis par les
„ Loix. Donnons audit *Guillaume Penn*
„ & à ſes Héritiers le pouvoir d'ériger
„ en Ports, ou Havres, pour charger
„ & décharger les marchandiſes, les
„ lieux qu'il jugera les plus convenables
„ dans ladite Province, & de leur ac-
„ corder tous privileges & immunitez
„ que bon lui ſemblera; ordonnons qu'on
„ ne pourra déſormais charger ou déchar-
„ ger aucun vaiſſeau que dans les lieux
„ ainſi érigez en Ports ou Havres par le-
„ dit *Guillaume Penn* & ſes Succeſſeurs;
„ pourvû que ledit *Guillaume Penn* & ſes
„ Succeſſeurs reçoivent dans leſdits

„ Ports & Havres tous les Officiers qui „ ſeront nommez de tems à autre par „ les Fermiers, ou par les Commiſſaires „ de nos Douanes. Accordons audit „ *Guillaume Penn* & à ſes Succeſſeurs à „ jamais la jouïſſance des Droits & Péa- „ ges ſur toutes les marchandiſes qu'on „ embarquera ou débarquera dans leſ- „ dits Ports ou Havres, leſquels Droits „ & Péages ſeront réglez & fixez par „ l'*Aſſemblée Générale* de la Province; „ réſervant ſeulement pour Nous & nos „ Succeſſeurs les Droits & Péages qui „ ſont déja établis par Acte de Parle- „ ment. Voulons que ledit *Guillaume* „ *Penn* & ſes Succeſſeurs ayent un Pro- „ cureur ou Agent, qui réſide dans notre „ ville de *Londres*, ou dans le voiſinage „ d'icelle, lequel notifie le lieu de ſon do- „ micile à un des Clercs de notre Conſeil „ Privé, & ſoit prêt à comparoître devant „ nos Cours à *Weſtminſter*, pour répondre „ à toutes les accuſations que l'on pourroit „ intenter contre ledit *Guillaume Penn* & „ ſes Succeſſeurs, par rapport à nos Loix „ de Commerce & de Navigation. Et „ s'il arrive que ledit *Guillaume Penn* & „ ſes Succeſſeurs Nous ayent fait quelque „ tort ou dommage, ledit Procureur „ ou Agent ſera tenu de Nous rembour- „ ſer ledit tort ou dommage, dans „ l'eſpace d'une année, après que la no- „ tification lui en aura été faite: ou au

„ cas

„ cas qu'il n'y eût point de tel Procu-
„ reur, ou qu'il negligeât de Nous payer
„ dans l'eſpace ci-deſſus mentionné;
„ alors Nous & nos Succeſſeurs aurons
„ droit de reprendre le Gouvernement
„ de ladite Province, & d'en jouïr juſqu'à
„ ce que Nous ſoyons rembourſez; bien
„ entendu néanmoins que cette reſum-
„ ption ne regardera en aucune manière
„ les particuliers qui poſſedent des terres
„ ou autres effets dans ladite Province,
„ dont ils jouïront comme auparavant;
„ pourvû toutefois que ledit *Guillaume*
„ *Penn*, ſes Succeſſeurs, ni aucun des ha-
„ bitans de la Province, n'entretiennent
„ aucune correſpondance avec les Prin-
„ ces ou Etats contre qui Nous pourrions
„ être en guerre; & que ledit *Guillaume*
„ *Penn*, ſes Succeſſeurs, & aucun des ha-
„ bitans de la Province, ne faſſent la guer-
„ re aux Princes & Etats qui ſont nos amis
„ & nos alliez, ou qui pourroient le de-
„ venir. Et comme il eſt à craindre que
„ dans un Païs ſi éloigné & environné
„ de pluſieurs Nations barbares, les ha-
„ bitans ne ſoient expoſez à des incur-
„ ſions & voleries, tant par terre que
„ par mer, Nous avons donné & don-
„ nons au ſuſdit *Guillaume Penn* & à ſes
„ Héritiers, le pouvoir de lever des trou-
„ pes de terre & de mer, & de faire la
„ guerre & pourſuivre leurs ennemis,
„ non ſeulement juſqu'aux frontieres de

„ la Province, mais encore au-delà;
„ de les mettre à mort, ou de leur con-
„ ſerver la vie; en un mot, de joüir de
„ tous les privileges & prérogatives a-
„ partenant à la Charge de Capitaine
„ Général. Accordons outre cela audit
„ *Guillaume Penn* & à ſes Héritiers la per-
„ miſſion d'aliéner, ſuivant leur bon
„ plaiſir, telle portion de terre de la-
„ dite Province que bon leur ſemblera;
„ & cela, ſoit pendant un nombre d'an-
„ nées, ſoit pendant la vie de quelques
„ perſonnes, ſoit à perpetuité, ces ter-
„ res rélevant toûjours de *Guillaume Penn*
„ ou de ſes Héritiers, comme faiſant
„ partie de la Seigneurie ci-devant men-
„ tionnée: Permettons aux perſonnes
„ qui acheteront quelque portion deſdi-
„ tes terres, d'en joüir elles & leurs
„ Héritiers de la manière dont elles en
„ conviendront avec ledit *Guillaume*
„ *Penn*, nonobſtant l'Acte de Parlement
„ fait du tems d'*Edouard* VI. à ce con-
„ traire. Declarons & promettons au-
„ dit *Guillaume Penn* & à ſes Héritiers,
„ pour Nous & nos Succeſſeurs, que
„ Nous ne mettrons jamais aucun impôt
„ ni taxe ſur les habitans de ladite
„ Province, ſur leurs terres & meu-
„ bles, ni ſur aucune marchandiſe qu'on
„ chargera ou déchargera dans les Ports
„ du Païs; à moins que ce ne ſoit du
„ conſentement du Seigneur Proprietai-
„ re

„ re & de l'Assemblée de la Province,
„ ou par Acte du Parlement d'*Angleterre*:
„ Ordonnons que la présente Declara-
„ tion sera censée valide dans toutes
„ nos Cours de Justice; défendons à tous
„ nos Officiers & Ministres de jamais
„ rien entreprendre à ce contraire, leur
„ commandant d'aider & assister ledit
„ *Guillaume Penn* & ses Héritiers, afin
„ qu'ils puissent jouïr en plein de tous
„ les avantages de cette Chartre. Re-
„ querons en outre, que si quelques-uns
„ des habitans de cette Province (au
„ nombre de vingt au moins) souhaitent
„ d'avoir un Ministre de l'Eglise Angli-
„ cane pour les instruire, & qu'ils fas-
„ sent connoître leur désir à l'Evêque de
„ *Londres*, qu'il soit permis à un tel Mi-
„ nistre, après qu'il aura été approuvé
„ par ledit Evêque, de demeurer & ré-
„ sider dans ladite Province, sans le moin-
„ dre empêchement ou molestation: Que
„ s'il arrivoit jamais quelque dispute sur
„ le sens des termes de notre présente
„ Chartre, voulons qu'elle soit inter-
„ prêtée en toutes nos Cours dans le sens
„ le plus favorable & le plus plus avanta-
„ geux audit *Guillaume Penn*, ses Héri-
„ tiers & Exécuteurs; pourvû toûjours
„ qu'on n'admette jamais aucun sens
„ contraire à la Loyauté dûë à Nous &
„ à nos Successeurs. En foi de quoi a-
„ vons fait expedier les présentes Lettres

„ patentes, à Weſtminſter le quatrième „ Mars, l'an trente-troiſième de notre „ Régne.

FORME DU GOUVERNEMENT *de la Province de* PENNSYLVANIE *en* Amerique: *Enſemble les Loix dont convinrent en* Angleterre *le Gouverneur & pluſieurs des Proprietaires de ladite Province, leſquelles devoient être expliquées & confirmées dans la première* Aſſemblée Générale *qui ſe tiendroit dans le Païs.*

PREFACE.

„ Après que Dieu eût créé le monde „ & tout ce qu'il contient, il lui plût „ d'établir l'Homme comme ſon Vice-„ gerent pour le gouverner ; & afin qu'il „ s'acquittât bien de ſon emploi, il lui „ donna non ſeulement de l'adreſſe & „ de la force, mais auſſi de la juſtice & „ de l'équité. Cette vertu innée faiſoit „ ſa grandeur & ſa félicité, & tant qu'il „ la conſerva, il demeura dans l'ordre, „ & on n'eût beſoin d'aucunes Loix pour „ le retenir, le principe de l'amour di-„ vin & de la vérité qui étoient dans ſon „ cœur, lui ſervoient de guide, & le „ contenoient dans l'innocence; mais „ dès que la convoitiſe l'eût emporté „ ſur le devoir, alors la Loi devint né-„ ceſſaire pour retenir l'Homme & ſa „ poſte-

„ posterité pécheresse dans de justes
„ bornes.

„ C'est ce que l'Apôtre nous enseigne
„ dans plusieurs de ses Epitres: *La Loi*,
„ dit-il, *a eté donnée à cause de la trans-*
„ *gression*; & dans un autre endroit: *Sça-*
„ *chant cela que la Loi n'est point mise pour*
„ *le Juste, mais pour les iniques, & ceux qui*
„ *ne se peuvent ranger; pour ceux qui sont sans*
„ *pieté, & les mal-vivans; pour les gens sans*
„ *Religion, & profanes; pour les meurtriers de*
„ *pere & de mere, & homicides; pour les paillards,*
„ *& ceux qui habitent avec les mâles, les lar-*
„ *rons d'hommes, les menteurs, les parjures,*
„ *& s'il y a quelque autre chose qui soit contrai-*
„ *re à la saine doctrine.* De plus, le même
„ Apôtre nous découvre l'établissement
„ de tout Gouvernement, lorsqu'il nous
„ dit: *Que toute personne soit sujette aux Puis-*
„ *sances supérieures, car il n'y a point de Puis-*
„ *sance, sinon de par Dieu; & les Puissances*
„ *qui subsistent sont ordonnées de Dieu; c'est*
„ *pourquoi celui qui résiste à la Puissance, ré-*
„ *siste à l'Ordonnance de Dieu; & ceux qui*
„ *y résistent feront venir condamnation sur*
„ *eux-mêmes. Car les Princes ne sont point*
„ *à craindre pour de bonnes œuvres, mais*
„ *pour de mauvaises. Or veux-tu ne crain-*
„ *dre point la Puissance? Fai bien, & tu re-*
„ *cevras d'elle la louange. Car le Prince est*
„ *serviteur de Dieu pour ton bien: mais*
„ *si tu fais mal, crain; d'autant qu'il ne*
„ *porte point l'épée sans cause: car il est ser-*

„ *viteur de Dieu, ordonné pour faire juſtice*
„ *en ire, de celui qui fait mal: Et partant*
„ *il faut être ſujets non ſeulement pour l'ire,*
„ *mais auſſi pour la conſcience.*

„ Ces paſſages mettent le Droit divin
„ du Gouvernement au deſſus de toute
„ diſpute. Or le Gouvernement a été
„ établi pour deux fins; la première,
„ pour tenir en bride les méchans; &
„ la ſeconde, pour protéger les gens de
„ bien: ce qui rend le Gouvernement
„ néceſſaire juſqu'à la fin du monde. Le
„ Gouvernement me paroit en lui-mê-
„ me faire partie de la Religion, & être
„ une choſe ſacrée dans ſon établiſſe-
„ ment & dans ſes fins; car il arrête les
„ ſuites du mal, & comme tel, il eſt une
„ émanation du Pouvoir divin, & fait
„ partie de la Religion. Ceux-là ſe
„ trompent qui croyent que le ſeul but
„ du Gouvernement, eſt de retenir les
„ méchans. Un Gouvernement bien en-
„ tendu comprend auſſi divers actes de
„ bonté, d'humanité & de charité, qui
„ auroient toûjours été néceſſaires, quand
„ même le premier *Adam* n'auroit jamais
„ péché, & qui le ſeront encore ſur cet-
„ te terre à quelque perfection que les
„ hommes puiſſent atteindre par la ve-
„ nue du ſecond *Adam*, Notre-Seigneur
„ JESUS. Mais ceci peut ſuffire par
„ rapport au Gouvernement en général,
„ ſon établiſſement & ſes fins.

„ Pour

„ Pour les différentes formes de Gou-
„ vernement, il ne me convient pas
„ d'en parler beaucoup, ou plutôt il me
„ ſiéra mieux de n'en rien dire du tout,
„ & cela pour les raiſons ſuivantes.

„ *Premièrement*, parce que le ſiécle où
„ nous vivons eſt extrêmement délicat
„ & difficile, & qu'il n'y a preſque point
„ de ſujet ſur lequel on ſoit plus parta-
„ gé que ſur celui-ci. Il eſt vrai que
„ tout le monde convient ſur la fin prin-
„ cipale qui eſt *le Bonheur*: mais on dif-
„ fère par rapport aux moyens d'y par-
„ venir, comme on fait ſur les moyens
„ de parvenir à la Félicité céleſte; &
„ la cauſe de cette différence eſt à-peu-
„ près la même. Ce n'eſt pas toûjours
„ manque de lumieres & de connoiſſan-
„ ces, mais c'eſt faute d'en faire un
„ bon uſage. Les Hommes écoutent leurs
„ paſſions plutôt que leur raiſon; & leurs
„ intérêts particuliers l'emportent dans
„ leur eſprit ſur le bien du public.

„ *En ſecond lieu*, je ne vois point qu'il
„ y ait jamais eu dans le monde de for-
„ me particuliere de Gouvernement
„ qu'on n'ait été obligé d'altérer & de
„ changer ſuivant les circonſtances par-
„ ticulieres des tems & des lieux; & il
„ ſeroit peut-être impoſſible de trouver
„ une forme qui n'eût jamais beſoin de
„ changement.

„ *En troiſième lieu*, je ſçais ce que di-
„ ſent

„ ſent les défenſeurs de la Monarchie, „ de l'Ariſtocratie & de la Democra- „ tie, qui ſont les trois formes de Gou- „ vernement ſur leſquelles on diſpute. „ Je dirai ſeulement, que tout Gouver- „ nement où le peuple intervient pour „ faire les Loix, & où leſdites Loix „ ſervent de régle, eſt un Gouverne- „ ment heureux, quelque nom qu'on lui „ donne; & que tout autre Gouverne- „ ment eſt une Tyrannie, ou une A- „ narchie.

„ Enfin, il n'eſt peut-être point de „ forme de Gouvernement quelque mau- „ vaiſe qu'elle ſoit en elle-même, qui „ ne ſe trouve aſſez bonne, quand elle „ tombe en bonnes mains: & l'Hiſtoire „ nous apprend, que les meilleures for- „ mes ne ſervent de rien lorſqu'elles „ ſont conduites par de méchans hom- „ mes; témoin la fin des Républiques de „ de la *Gréce* & de la République *Romai- „ ne*. Que les hommes ſoient bons & „ vertueux, aucun Gouvernement ne „ ſera mauvais, ou s'il l'étoit en lui-mê- „ me, ces hommes le rendront bon. Mais „ ſi les hommes ſont méchans, quelque „ bon que ſoit le Gouvernement ſous le- „ quel ils vivent, ils trouveront toûjours „ moyen de le renverſer & de le détruire.

„ Je ſçais qu'on dit communement, „ *Donnez-nous de bonnes Loix, & il n'im- „ porte entre les mains de qui on en confie* „ *l'exé-*

„ *l'exécution*; mais je vous prie de consi-
„ derer, que quoique de bonnes Loix
„ soient utiles, cependant des hommes
„ vertueux le feront encore plus: les
„ meilleures Loix peuvent être éludées
„ par des hommes vicieux; mais des
„ hommes vertueux ne manqueront ja-
„ mais d'avoir de bonnes Loix, & ils
„ n'en sçauroient souffrir de mauvaises.
„ Il est vrai que de bonnes Loix peuvent
„ tenir en bride de mauvais Ministres,
„ mais ce n'est que lorsqu'il n'est pas en
„ leur pouvoir de les éluder ou de les
„ abolir; ou que lorsque la plus grande
„ partie du peuple est sage & vertueu-
„ se; mais un peuple depravé & cor-
„ rompu (ce qui est le cas en question)
„ aimera des Loix & un Gouvernement
„ qui lui ressemblent: ce qui forme donc
„ un bon Gouvernement, est aussi ce
„ qui le soutient, c'est-à-dire, la Sa-
„ gesse & la Vertu de ceux qui le com-
„ posent. Et comme ces qualitez ne se
„ transmettent pas de pere en fils com-
„ me leurs terres, il faut avoir soin de
„ les entretenir & de les cultiver en
„ donnant une bonne éducation à la Jeu-
„ nesse; ce qui est une chose d'une con-
„ sequence infinie.

„ Toutes ces considerations sur la na-
„ ture du Gouvernement, & sur la déli-
„ catesse & les differentes opinions de
„ notre siécle, font que je ne publie qu'a-

„ vec

„ vec peine la forme & les Loix ſuivan-
„ tes, prévoyant bien la critique à la-
„ quelle je ſerai expoſé, & les cenſures
„ que cela m'attirera.

„ Mais ce qui me raſſure, c'eſt que j'ai
„ agi en conſcience devant Dieu & de-
„ vant les hommes, & que le ſeul but
„ que je me ſuis propoſé en donnant les
„ Loix ſuivantes, a été (ce qui doit
„ être la fin & le but de tout Gouver-
„ nement) de faire reſpecter l'Autorité
„ des Magiſtrats ſur le peuple, & d'em-
„ pêcher en même tems que les Magiſ-
„ trats n'abuſent de ladite Autorité; a-
„ fin que les peuples puiſſent être heu-
„ reux par une obéïſſance juſte, & que
„ les Magiſtrats ſoient honorez pour
„ leur juſte adminiſtration: car la Liber-
„ té ſans Obéïſſance dégénere en Liber-
„ tinage & en Confuſion, & l'Obéïſſan-
„ ce ſans Liberté eſt un Eſclavage. Pour
„ conſerver donc l'un & l'autre, il faut
„ un établiſſement équitable & de bons
„ Magiſtrats; car ſi l'un des deux man-
„ que, le Gouvernement ſera expoſé à
„ de grandes convulſions; & s'ils man-
„ quent tous deux, le Gouvernement
„ ſera entierement détruit: mais ſi tous
„ deux ſe rencontrent, il y a apparen-
„ ce que le Gouvernement ſubſiſtera; &
„ je prie Dieu inſtamment que ce ſoit-
„ là le ſort de la *Pennſylvanie*. Amen.

GUILLAUME PENN.

ETAT

ETAT *du Gouvernement de la Province de* PENNSYLVANIE *en* Amerique.

„ A tous ceux qui les préſentes ver-
„ront, Salut. D'autant que le Roi
„ CHARLES SECOND, par ſes Lettres
„ patentes ſous le grand Sceau d'*Angle-*
„ *terre*, m'a accordé, à moi GUILLAU-
„ ME PENN, fils & Héritier du Che-
„ valier *Guillaume Penn* défunt, & à mes
„ Héritiers à jamais, toute l'étendue de
„ terre appellée *Penſylvanie* en *Amerique*,
„ avec diverſes prérogatives, juriſdic-
„ tions & privileges néceſſaires pour le
„ bon & heureux Gouvernement d'icel-
„ le; Sçavoir fais, que, pour la fin ci-
„ deſſus marquée, & pour encourager
„ tous les hommes libres, & qui peuvent
„ être intéreſſez aux Plantations & Co-
„ lonies, moi ledit GUILLAUME PENN,
„ ai accordé & octroyé, & par les pré-
„ ſentes accorde & octroye, pour moi
„ & mes Succeſſeurs, à tous les hommes
„ libres & Proprietaires des Plantations
„ de ladite Province, les libertez &
„ franchiſes ſuivantes, afin qu'ils en
„ jouïſſent eux & leur poſterité à jamais.

„ *Premièrement*, le Gouvernement de
„ la Province conſiſtera, comme il eſt
„ dit dans la Patente, en un *Gouverneur*
„ & les hommes libres de ladite Pro-
„ vince convoquez dans une *Aſſemblée*
„ *géné-*

„ *générale*, laquelle aura le pouvoir de
„ faire toutes les Loix néceſſaires, choi-
„ ſira les Officiers, & dirigera toutes les
„ affaires, comme on le verra plus am-
„ plement ci-après.

„ II. Les hommes libres de ladite
„ Province s'aſſembleront le vingtième
„ jour du douzième mois de cette pré-
„ ſente année 1682, dans un lieu qui leur
„ ſera notifié d'avance par le Gouver-
„ neur ; & là ils choiſiront d'entr'eux
„ *ſoixante-&-douze* Hommes remarquables
„ par leur ſageſſe, par leur vertu & par
„ leur habileté dans les affaires, leſ-
„ quels s'aſſembleront le dixième jour du
„ premier mois ſuivant, & compoſeront
„ ainſi ce qu'on appellera le *Conſeil Pro-*
„ *vincial de la Pennſylvanie.*

„ III. Que dans le premier choix de
„ ce Conſeil Provincial, une troiſième
„ partie dudit Conſeil ſera choiſie pour
„ ſervir pendant la première année qui
„ ſuivra, un tiers pendant la ſeconde
„ année ſuivante, & l'autre tiers enfin
„ pendant la troiſième année ſeulement,
„ & non plus long-tems; & qu'au bout
„ de cette année ce troiſième ſortira ef-
„ fectivement de Charge; & que le vin-
„ gtième jour du douzième mois de cha-
„ que année à l'avenir, les hommes li-
„ bres de ladite Province s'aſſemble-
„ ront de la manière marquée ci-deſſus,
„ & choiſiront alors *vingt-quatre* Hom-

„ mes

„ mes d'entr'eux, ce qui fait la troiſiè-
„ me partie du ſuſdit nombre, pour ſer-
„ vir dans le Conſeil Provincial pendant
„ trois ans : l'intention étant, qu'une
„ troiſième partie de tout le Conſeil
„ Provincial, (lequel conſiſtera toûjours
„ en *ſoixante-& -douze Perſonnes*, comme
„ ci-deſſus,) que cette troiſième par-
„ tie, dis-je, ſortant de charge chaque
„ année, elle ſoit remplacée l'année ſui-
„ vante par une nouvelle Election ; de
„ ſorte que perſonne ne pourra ſiéger
„ dans ledit Conſeil plus de trois ans de
„ ſuite. Et en cas que quelqu'un des
„ Membres vienne à mourir avant ſon
„ terme fini, alors, dans l'Election après
„ ſon décès, on choiſira une perſonne
„ pour remplir ſa place pendant le tems
„ qu'il lui reſtoit à ſervir, & non au-delà.

„ IV. Qu'après les ſept premières an-
„ nées, chacun des tiers qui ſortiront de
„ charge chaque année, ſera par-là in-
„ capable d'être choiſi de nouveau pen-
„ dant toute l'année ſuivante ; de ſorte
„ que de cette manière chacun aura part
„ au Gouvernement, & en connoîtra le
„ poids & les ſoins.

„ V. Dans tous les cas & affaires d'im-
„ portance, comme lorſqu'il s'agira de
„ faire de nouvelles Loix, d'ériger des
„ Cours de Juſtice, de juger des Cri-
„ minels, ou de choiſir des Officiers ;

„ en ces cas & autres ſemblables, il ſe-
„ ra néceſſaire d'avoir les *deux tiers* de
„ tout le Conſeil Provincial pour former
„ une Aſſemblée; & le conſentement
„ des *deux tiers* de ladite Aſſemblée ſe-
„ ra requis dans ces cas ou affaires de
„ conſequence: mais dans les affaires de
„ moindre importance, il ſuffira d'avoir
„ *vingt-quatre* Membres dudit Conſeil
„ pour former une Aſſemblée, & la plu-
„ ralité des *vingt-quatre* déterminera
„ ces cas de moindre importance.

„ VI. Le *Gouverneur*, ou ſon Député,
„ préſidera toûjours à ce Conſeil Pro-
„ vincial, & y aura *trois voix*; & ledit
„ Conſeil Provincial continuera ou finira
„ ſes ſéances ſuivant ſes ordres.

„ VII. Le Gouverneur & le Conſeil
„ Provincial propoſeront à l'Aſſemblée
„ Générale, dont on parlera ci-après,
„ tous les *Bills* qu'ils auront deſſein de
„ faire paſſer en Loix dans ladite Pro-
„ vince, leſquels *Bills* ſeront publiez &
„ affichez dans les lieux les plus remar-
„ quables & les plus habitez, trente
„ jours avant la tenue de l'Aſſemblée
„ Générale, afin que ladite Aſſemblée
„ puiſſe les approuver, ou les rejetter,
„ ſuivant qu'elle le jugera convenable.

„ VIII. Le Gouverneur & le Conſeil
„ Provincial auront ſoin que tous les
„ Statuts, Loix, & Ordonnances qui au-
„ ront

„ ront été faits dans ladite Province;
„ y ſoient dûëment & exactement ob-
„ ſervés.

„ IX. Le Gouverneur & le Conſeil
„ Provincial auront ſoin de conſerver en
„ tout tems, & autant qu'en eux eſt,
„ la paix & la tranquillité dans la Pro-
„ vince, & prendront garde à ce que per-
„ ſonne n'entreprenne rien qui puiſſe dé-
„ truire le Gouvernement.

„ X. Le Gouverneur & le Conſeil
„ Provincial fixeront la ſituation de tou-
„ tes les Cités, Ports & Villes de cha-
„ que Comté, dirigeront tous les bâti-
„ mens publics, les ruës & marchez;
„ & marqueront auſſi les chemins dans
„ toute la Province.

„ XI. Le Gouverneur & le Conſeil
„ Provincial veilleront ſur le Tréſor pu-
„ blic, & puniront ſévèrement tous ceux
„ qui pourroient en convertir quelque
„ partie que ce ſoit à d'autres uſages
„ que ceux dont ſeront convenus le
„ Gouverneur & le Conſeil Provincial;
„ ou l'Aſſemblée Générale.

„ XII. Le Gouverneur & le Conſeil
„ Provincial auront ſoin d'ériger des *Eco-*
„ *les publiques* dans la Province, & d'en-
„ courager & recompenſer tous ceux qui
„ enſeigneront des Arts ou des Sciences
„ utiles.

„ XIII. Afin que les affaires ci-deſ-
„ ſus mentionnées ſe traitent plus aiſé-

„ ment, le Conſeil Provincial ſe parta-
„ gera de tems en tems en *quatre Cham-*
„ *bres ou Commitez*, de *dix-huit* chacune,
„ parmi leſquels il y en aura *ſix* de cha-
„ que Election annuelle; & leurs départ-
„ temens ſeront réglez de la manière qui
„ ſuit: Premièrement, il y aura *une Cham-*
„ *bre de Plantations*, pour marquer & fixer
„ les lieux & la ſituation des Citez, Ports,
„ Villes & grands Chemins, & pour en-
„ tendre, & terminer tous procès &
„ diſputes qui y auront rapport. Secon-
„ dement, il y aura *une Chambre de Juſ-*
„ *tice ou de Sureté*, pour maintenir la paix
„ & la tranquillité dans la Province, &
„ pour punir tous ceux qui voudroient
„ pervertir la Juſtice, au préjudice du
„ bien public ou particulier. Troiſiè-
„ mement, il y aura *une Chambre de Com-*
„ *merce*, laquelle réglera, ſuivant les Loix,
„ tout ce qui a du rapport au Négoce,
„ Manufactures, & le produit des ter-
„ res. Quatrièmement, il y aura *une*
„ *Chambre pour les bonnes Mœurs & l'Educa-*
„ *tion de la Jeuneſſe*, laquelle tâchera
„ d'empêcher qu'aucun des habitans de
„ la Province ne mene une vie débor-
„ dée & ſcandaleuſe, & aura ſoin que
„ les jeunes gens ſoient élevez dans la
„ vertu & le travail. Six Membres de cha-
„ cun deſdits Commitez pourront for-
„ mer une Chambre, c'eſt-à-dire, deux
„ de chacun des trois Ordres qui ſeront
„ choi-

„ choisis dans les trois Elections ci-dessus mentionnées; ce qui formera en „ tout un Conseil stable de vingt-„ quatre Membres, lequel jouïra du même pouvoir que le Conseil Provincial, „ dans tous les cas qui ne sont pas exceptez au cinquième Article. Le Gouverneur de la Province, ou son Député, auront droit de présider dans ledit „ Conseil & dans chaque Commité; & „ en leur absence, s'ils n'ont point nommé de Président, on en choisira un „ pour présider cette fois-là seulement. „ Tout ce qui aura été résolu dans chacun de ces Commitez sera rapporté au „ Conseil Provincial, & sera par lui confirmé avant qu'on puisse le mettre en „ exécution: Les Chambres ou Commitez susdits ne pourront pas siéger en „ même tems, excepté en cas d'une nécessité absoluë.

„ XIV. Afin que toutes les Loix qui „ seront proposées par le Gouverneur & „ le Conseil Provincial puissent outre cela recevoir le Consentement & l'Approbation de tous les hommes libres „ de la Province; nous declarons & „ permettons, que chaque année, lorsqu'on choisira des Membres pour servir dans le Conseil Provincial, on choisira aussi d'autres Membres, jusqu'au „ nombre de *deux-cens* pour servir de „ *Représentans du peuple* dans une Assem-

„ blée Générale, laquelle ſe tiendra une
„ fois tous les ans, le vingtième du ſe-
„ cond mois, & commencera l'année
„ prochaine 1683, dans la Capitale de
„ ladite Province; & là, pendant huit
„ jours leſdits Membres pourront confé-
„ rer librement entr'eux: Et s'ils le ju-
„ gent convenable, ils pourront auſſi a-
„ voir des conférences avec un Commi-
„ té du Conſeil Provincial, qu'on nom-
„ mera exprès pour cela; ledit Commi-
„ té conſiſtera en trois Membres de cha-
„ cun des quatre Commitez ci-deſſus
„ nommez, ce qui fera *douze* en tout,
„ leſquels recevront toutes les propoſi-
„ tions que ladite Aſſemblée Générale
„ pourroit faire pour le *changement des*
„ *Bills* auparavant propoſez. Mais le neu-
„ vième jour ladite Aſſemblée Générale,
„ après avoir ouï la lecture des *Bills*
„ propoſez, laquelle ſera faite par le Se-
„ cretaire du Conſeil Provincial, & les
„ raiſons que le Gouverneur ou ſon Dé-
„ puté donneront pour leſdits *Bills*,
„ ladite Aſſemblée Générale ſera tenuë
„ de donner ſon Conſentement ou ſa
„ Déſapprobation aux *Bills*, comme el-
„ le le jugera convenable: ſeulement il
„ ſera requis que les deux tiers des voix
„ de ladite Aſſemblée concourent pour
„ faire des Loix, ou pour choiſir les Of-
„ ficiers qu'ils auront droit d'élire.

„ XV. Les Loix ayant été ainſi pro-

„ po-

„ posées, & ayant reçu le Consentement
„ de l'Assemblée Générale, seront enre-
„ gistrées, comme Loix de la Province,
„ avec le formulaire suivant: *De la part*
„ *du Gouverneur, & du Consentement & Ap-*
„ *probation du Conseil Provincial & de l'As-*
„ *semblée Générale.*

„ XVI. Afin de mieux établir le Gou-
„ vernement & les Loix de la Provin-
„ ce, & pour donner une satisfaction
„ universelle, en jettant les fondemens,
„ l'Assemblée Générale sera composée
„ la première année de tous les hommes
„ libres de ladite Province, & cela sans
„ aucune exception; seulement dans la
„ suite on en choisira les Membres an-
„ nuellement, comme il est prescrit ci-
„ dessus. On pourra après cela augmen-
„ ter le nombre de *deux-cens*, à mesure
„ que le Païs se peuplera; mais ce nom-
„ bre n'ira jamais au-delà de *cinq-cens*:
„ Le Conseil Provincial & l'Assemblée
„ Générale auront soin dans la suite de
„ proportionner le nombre de Membres
„ suivant les Comtez & les autres repar-
„ titions de la Province.

„ XVII. Le Gouverneur & le Conseil
„ Provincial érigeront de tems en tems
„ de nouvelles Cours de Justice, suivant
„ l'exigence des cas. Le trentième jour
„ du premier mois de chaque année, le
„ Conseil Provincial présentera au Gou-
„ verneur ou à son Député une Liste,

„ contenant les noms du double des per-
„ ſonnes qui ſeront néceſſaires pour ſer-
„ vir de Juges, Tréſoriers & Maîtres
„ des Rôles, pour l'année ſuivante. Et
„ le vingt-troiſième jour du ſecond mois
„ de chaque année, les hommes libres
„ de la Province préſenteront au Gou-
„ verneur ou à ſon Député une Liſte,
„ contenant les noms du double des per-
„ ſonnes qui ſeront néceſſaires pour ſer-
„ vir de Sherifs, de Juges de paix, &
„ de Commiſſaires pour l'année ſuivan-
„ te. De ces Liſtes le Gouverneur, ou ſon
„ Député, nommera le nombre d'hommes
„ ſuffiſant pour leſdits Offices, & cela le
„ troiſième jour après qu'on leur aura
„ préſenté les Liſtes; que s'ils ne nom-
„ ment perſonne, les premiers marquez
„ dans leſdites Liſtes jouïront de l'Offi-
„ ce pendant l'année ſuivante.

„ XVIII. Mais d'autant que l'état pré-
„ ſent de la Province requiert un prompt
„ établiſſement, & ne ſçauroit encore
„ admettre une telle nomination d'Offi-
„ ciers & de Magiſtrats. Je GUILLAU-
„ ME PENN juge à propos de nommer
„ pour Juges, Tréſoriers, Maîtres des
„ Rôles, Sherifs, Juges de paix & Com-
„ miſſaires, les perſonnes que je crois les
„ plus propres pour leſdits emplois, aux-
„ quels je donnerai des Patentes ou
„ Commiſſions, qui demeureront en for-
„ ce tant que leſdites perſonnes ſe com-
„ porte-

„ porteront bien ; & à la mort ou dé-
„ miſſion deſdits Officiers ou Magiſtrats,
„ on leur choiſira des Succeſſeurs de la
„ manière ſuſdite.

„ XIX. L'Aſſemblée ſiégera auſſi long-
„ tems qu'il ſera néceſſaire pour pour-
„ ſuivre les Criminels qui ſeront de leur
„ reſſort, pour donner leur conſente-
„ ment aux *Bills* qu'on leur propoſera,
„ & juſqu'à ce que le Gouverneur & le
„ Conſeil Provincial leur declarent qu'ils
„ n'ont plus d'affaires à leur communi-
„ quer, laquelle declaration mettra fin
„ à leur ſéance pour cette fois. Ladite
„ Aſſemblée Générale pourra cependant
„ ſe raſſembler encore dans l'année, ſi
„ elle reçoit des ordres à cet effet du
„ Conſeil Provincial.

„ XX. Toutes les Elections de Mem-
„ bres ou Repréſentans du peuple, pour
„ ſervir, ſoit dans le Conſeil Provincial,
„ ſoit dans l'Aſſemblée Générale ; & tout
„ ce qui aura du rapport à aucun *Bill*
„ qu'on pourroit propoſer ; tout ce qui
„ regardera le choix des Officiers, la
„ pourſuite des Criminels, & toute au-
„ tre affaire importante, ſera determi-
„ née par Balotte : Et excepté dans les
„ cas tout-à-fait extraordinaires, on ne
„ finira jamais aucune affaire dans le Con-
„ ſeil Provincial, le même jour que la
„ choſe aura été propoſée.

„ XXI. Que s'il arrivoit que le Gou-

„ verneur de la Province fût mineur, „ & que ſon pere ne lui eût point laiſſé „ de Tuteurs ou Curateurs, en ce cas „ le Conſeil Provincial nommera de „ tems en tems des Commiſſaires, au „ nombre de trois, dont l'un préſidera „ comme Tuteur en Chef pendant la „ minorité, & jouïra, avec le conſente- „ ment des deux autres, de tout le pou- „ voir du Gouverneur, dans toutes les „ affaires publiques de la Province.

„ XXII. Que ſi quelqu'un des jours „ marquez dans la préſente Chartre tom- „ boit ſur le premier jour de la ſemai- „ ne, communément nommé le Diman- „ che, en ce cas-là l'affaire du jour ſe- „ ra renvoyée au jour ſuivant: excepté „ toutefois les affaires d'une néceſſité „ abſoluë.

„ XXIII. Le Gouverneur de la Pro- „ vince, ni ſes Héritiers & Exécuteurs, „ ni les Habitans aſſemblez en Conſeil „ Provincial ou dans l'Aſſemblée Géné- „ rale, ne feront jamais aucun Acte, „ Loi, ou Ordonnance, qui tende à „ changer ou diminuer la forme ou „ teneur de la préſente Chartre, en „ tout, ou en partie, ou qui ſoit con- „ traire à l'intention d'icelle; on ne „ pourra, dis-je, jamais faire le moin- „ dre changement de cette nature ſans „ le conſentement du Gouverneur ou de „ ſes Héritiers, conjointement avec ſix

„ ſep-

„ ſeptièmes deſdits hommes libres du „ Conſeil Provincial & de l'Aſſemblée „ Générale.

„ XXIV. Enfin, je GUILLAUME PENN, „ pour Moi, mes Héritiers & Exécu- „ teurs déclare ſolemnellement, que „ nous n'entreprendrons jamais rien qui „ puiſſe être contraire aux libertez & „ privileges que nous accordons par la „ préſente Chartre: Et ſi perſonne quel- „ conque entreprenoit jamais quelque „ choſe de ſemblable, il ſera de nul effet. „ En foi de quoi j'ai appoſé mon grand „ Sceau, & ſigné de ma main la préſente „ Chartre, le vingt-cinquième jour du „ ſecond mois, appellé communément „ le mois d'*Avril*, en l'an de Notre- „ Seigneur mille ſix-cens quatre-vingt- „ deux.

(L. S.) GUILLAUME PENN.

[Le reſte une autre fois.]

ARTICLE V.

Hiſtoire du Droit Public Eccléſiaſtique François, où l'on traite de ſa Nature, de ſon Etabliſſement, de ſes Variations & des Cauſes de ſa Décadence: On y a joint quelques Diſſertations ſur les Articles les plus importans & les plus conteſtez. Par Monſieur D. B. A. Londres, *chez* Samuel Harding, 1737. 2. vol. in 8°. pp. 472.

472. pour le premier Tome, & 340. pour le second; sans compter les Vies des Papes *Alexandre* VI. & *Leon* X, qu'on y a ajoutées, & qui en contiennent 138. [*Second Extrait.* Voyez le premier dans la 2. Part. du Tom. XIII. de cette *Bibliothèque.*]

NOus avons rendu compte des quatre premières Dissertations inserées dans cette Histoire. La CINQUIÈME roule sur l'*Etat Religieux & ses Privileges.* L'Auteur n'examine pas ici si cet Etat est bon en lui-même, il s'y croit d'autant moins obligé que, selon lui, cette question n'intéresse point le fond de la Religion; son but est seulement de faire voir les abus dans lesquels on est tombé à cet égard.

Il ne croit pas que personne le contredise, s'il soutient qu'il y a trop de Religieux & de Religieuses, qu'on auroit dû empêcher que ces établissemens ne se multipliassent si fort, du moins qu'on auroit dû fixer le nombre que chaque Maison, ou si l'on veut, que chaque Province, en auroit dû recevoir. Le nombre des soldats de chaque Regiment est fixé; pourquoi celui de chaque espece de Religieux & de Religieuses ne le seroit-il pas?

Il remarque ensuite, que les Législateurs

les

les plus ſages ont rendu par leurs Loix le Mariage reſpectable; mais il ne dit rien, ni de l'inſtitution primitive du ſouverain Légiſlateur, ni de ce que l'Evangile enſeigne ſi formellement là-deſſus, quoiqu'il fût naturel & néceſſaire même pour ſon but de l'alleguer. La barbare coûtume, introduite par la molleſſe & par une jalouſie exceſſive, n'a eu que fort peu d'approbateurs; nous blâmons généralement les peuples de l'Orient de l'avoir pratiquée. Qu'importe que ce ſoit le fer ou une pieté mal entenduë qui empêche qu'une Nation ne ſoit auſſi nombreuſe qu'elle pourroit naturellement l'être? „ A la bonne heure, continue l'Au„ teur, que ceux qui ſont chargez de „ l'inſtruction des Peuples & des fonc„ tions du Sacerdoce menent un genre „ de vie particulier, & ſe contentent de „ former des Enfans ſpirituels à *Jeſus„ Chriſt* & à ſon Egliſe; IL EST DES RAI„ SONS QUI PROUVENT QUE CET „ USAGE EST CONVENABLE: mais „ plus on en eſt perſuadé, plus on doit s'op„ poſer à ce que le nombre de ces Mem„ bres ſtériles ſe multiplie au-delà du né„ ceſſaire. Faut-il donc tant de Prêtres „ pour inſtruire les Peuples? Et ſi ce n'eſt „ qu'aux Prêtres que le Mariage doit être „ interdit, pourquoi ſouffrir cette multitu„ de de Freres Lays ou Convers? Pourquoi „ ſouffrir à *Paris* ces Communautez d'Ar-

„ tiſans

„ tiſans qui ſe font un faux honneur de „ renoncer au Mariage?

Nous ſouhaiterions que l'Auteur eût bien voulu nous donner ces *raiſons qui prouvent que le Célibat des Prêtres eſt convenable.* Car, à la reſerve de celle qu'on peut tirer des ſoins d'un domeſtique & de l'éducation d'une famille à quoi un Prêtre marié peut être expoſé, & qui l'empêcheront de donner tout ſon tems à l'étude & aux devoirs particuliers de ſa Vocation, nous n'en connoiſſons aucune. Encore cette raiſon, qui n'a pas toûjours lieu, & qui pourroit ne l'avoir jamais ſi on donnoit aux Prêtres, comme cela ſe devroit, de quoi vivre honorablement eux & leurs familles, eſt-elle bien contrebalancée par un grand nombre d'autres qui font voir que le Mariage eſt en tout ſens & pour tout ordre de perſonnes préférable au Célibat. D'ailleurs, ſi comme l'*Anonyme* le prétend, le Célibat eſt *convenable aux Prêtres*, d'où vient que l'Evangile ne le leur recommande nulle part? D'où vient que loin de le leur recommander il ſuppoſe, dans les endroits même où il décrit au long leurs qualitez & leurs devoirs, qu'ils peuvent être légitimement mariez, puiſqu'il ne leur défend autre choſe à cet égard que d'avoir plus d'une femme *? D'où vient que quelques-uns des

* Voyez 1 Tim. III.

des Apôtres, plusieurs de leurs Disciples immédiats, & des Peres les plus illustres de l'Eglise ont été mariez?. Quand l'Auteur aura satisfait à ces difficultez, nous avouerons que ces *raisons de convenance* sont bien fondées; mais jusques-là qu'il nous permette de les envisager comme un reste de ses préjugez, ou plutôt comme un effet de sa prudence.

„ Le Célibat, continue-t-il, est per-„ mis; c'est même un état plus parfait, „ pourvû, comme dit St. Paul, *que celui „ qui le garde donne à Dieu toutes les affec-„ tions de son cœur que le Mariage partage-„ roit nécessairement* ". St. Paul ne dit rien de semblable; il parle, non des *affections du cœur*, mais *du soin des choses de ce monde* que le Mariage entraîne après soi, & qui empêche qu'on ne puisse donner autant de tems au service de Dieu que le peuvent ceux, qui n'étant pas mariez, n'ont pas les mêmes soins. Si cet Apôtre recommande le Célibat comme un état plus parfait, ce n'est que relativement aux circonstances qu'il avoit en vûë; sçavoir les persécutions auxquelles l'Eglise alloit être exposée, & la fin du monde qu'il croyoit fort proche *. D'ailleurs, il n'est pas vrai que *le Mariage partage nécessairement les affections du cœur que l'on doit donner à Dieu.* Cela ne peut être qu'en

* 1 Cor. VII.

qu'en supposant que les devoirs du Mariage sont incompatibles avec l'amour de Dieu; mais l'*amour de Dieu consiste à garder ses Commandemens* *, & un de ses Commandemens formels est celui-ci: *Maris, aimez vos Femmes comme Jesus-Christ a aimé l'Eglise*; *Femmes, soyez soûmises à vos Maris comme au Seigneur* †. Plus l'on s'acquitte comme il faut de ces devoirs, & plus l'on aime Dieu: il n'y a donc point ici de *partage*, & moins encore de partage *nécessaire*, comme l'Auteur voudroit le persuader. „ S'il est vrai, ajoute-t-il, qu'on „ a outré les choses en blâmant la pro„ fession de chasteté, il est encore plus „ vrai qu'on l'a trop éxaltée & qu'on „ l'a renduë trop commune. Mais cha„ cun n'est-il pas libre d'embrasser le „ genre de vie qui lui convient davan„ tage? Oui, pourvû qu'il ne nuise point „ à la Societé dont il est membre: or „ cette quantité superflue qui se consa„ cre aux Autels est dommageable à la „ Societé, elle l'affoiblit; on a donc „ droit de la diminuer, & on devroit „ se servir de ce droit. On le devroit „ d'autant plus que cette multitude de „ Moines est absolument inutile à l'Etat „ & à l'Eglise. A quoi servent dans le „ monde la plupart des *Bénédictins*, des „ *Célestins*, des *Bernardins*, des *Prémontrez*, „ de

* 1 Jean V. 3. † Ephes. V. 22. 25.

„ de *Fontevraulx*? Quel ſervice rendent-
„ ils au Public? Une Meſſe dite avec
„ précipitation, un Office chanté ſans
„ attention, ſans refléxion; c'eſt à quoi
„ ſe reduit ce qu'ils font pour l'Egliſe.
„ Le reſte du tems ils l'employent com-
„ me ils peuvent, au jeu, à la chaſſe, à la
„ promenade [& peut-être plus mal en-
„ core] à cultiver un jardin; car pour
„ l'étude, le grand nombre ne ſçait ce que
„ c'eſt. La Bibliothèque, s'ils en ont, eſt
„ ordinairement l'endroit le moins fre-
„ quenté de leur maiſon. On peut aſ-
„ ſurer la même choſe des Chanoines,
„ ces riches Bénéficiers dont l'indolence
„ & l'embonpoint ſont paſſez en Prover-
„ be; quelle inſtruction, quel exemple
„ les Peuples en tirent-ils?

C'eſt la multitude des Colleges, la facilité qu'elle donne au petit peuple de mettre leurs Enfans en état d'entrer dans l'Egliſe, qui produit, ſelon l'Auteur, cette foule inutile de Moines. Auſſi les Jéſuites ſe vantent d'être, pour ainſi dire les Peres des autres Religieux, parce qu'ils ſont pour la plupart ſortis de leurs Ecoles & de leurs Seminaires; & c'eſt en vertu de cette fecondité ſpirituelle qu'ils ſe regardent comme les Reparateurs & les Soutiens de l'Egliſe. Cependant cela même auroit dû être une puiſſante raiſon de s'oppoſer à leur établiſſement; car par-là ils enlevent à l'Etat une

infinité de sujets qui pourroient lui être utiles de manière ou d'autre, pour en donner de mauvais & d'inutiles à l'Eglise. Il seroit donc à souhaiter, s'il en faut croire l'Anonyme, que cette multitude de Colleges fût supprimée, qu'on ne conservât que les Universitez, & qu'il fût reglé que les Communautez Religieuses ne pûssent recevoir de sujets qu'après que l'Eglise, qui n'a pas un nombre suffisant de Pasteurs, en auroit été assez pourvûë. On devroit aussi partager les trop grandes richesses de la plupart de ces Communautez entre ceux qui sont chargez d'office d'instruire le Peuple & de gouverner l'Eglise; cela les mettroit en état de s'acquitter de leurs fonctions d'une manière désintéressée; la Simonie & le trafic des choses saintes, si souvent & si justement reprochez, n'auroient plus lieu; & ces Pasteurs particuliers conduiroient d'autant mieux leurs Troupeaux, qu'indépendans pour leur subsistance ils auroient moins de raison de les menager.

Cette reflexion doit paroître d'autant plus solide que l'abus que les Moines, ces ouvriers inutiles dans la vigne du Seigneur, font des biens qu'on leur a prodiguez, est le scandale de la Religion. On a souvent été obligé de les reformer, & de les contraindre à vivre du moins en honnêtes gens selon le monde, & à garder

garder les bienſéances. Mais la vraie reforme, la ſeule utile & capable de rétablir l'honneur de l'Egliſe, ce ſeroit une meilleure repartition de ces biens, la diminution, la ſuppreſſion même de ce grand nombre de ſerviteurs inutiles. Qui peut douter qu'une Egliſe Nationale, que les Evêques d'un Royaume ſous l'autorité du Souverain, n'ayent droit de le faire? De tels changemens n'intéreſſent ni la Foi ni le Culte.

L'Auteur expoſe enſuite en peu de mots la manière dont les Communautez Religieuſes ſe ſont établies, multipliées, enrichies au point où on les voit aujourd'hui. Nous allons tranſcrire une bonne partie de ce qu'il en dit. „ Les premiers „ Religieux ne furent d'abord que des „ Séculiers qui s'aſſemblerent pour pra„ tiquer les mêmes exercices de péni„ tence & de vertu. Ils étoient, com„ me les autres Fidèles, ſoûmis au gou„ vernement des Prêtres, dans le diſtrict „ deſquels ſe trouvoit le lieu de leur de„ meure; peu à peu leur dévouement „ public à l'auſterité de vie, à la ſolitu„ de & au ſilence, les diſtingua du com„ mun, & ils furent cenſez apartenir au „ Clergé, du moins faire un état mi„ toyen entre lui & le Peuple. Dans „ la ſuite des tems il leur parut conve„ nable d'avoir quelques Prêtres parmi „ eux; ils en reçurent, ou obtinrent des

„ Evêques, qu'ils ordonnaſſent quelques-
„ uns d'entre eux. Alors ils demande-
„ rent d'être gouvernez par leurs pro-
„ pres Prêtres, & de ne dépendre que
„ de leur Evêque: ils obtinrent même
„ les Privileges des Clercs, qui étoient
„ les exemptions des charges publiques,
„ les cenſures contre ceux qui les mal-
„ traiteroient, & le droit de ne répon-
„ dre de leur conduite qu'au Tribunal
„ Eccléſiaſtique. Les dons immenſes &
„ exceſſifs qu'on leur fit, rendirent leurs
„ Supérieurs fort conſiderables; on leur
„ accorda des diſtinctions qui les appro-
„ cherent en quelque ſorte des Evêques,
„ dont pluſieurs leur cederent des droits
„ inaliénables. Ces Communautez ſepa-
„ rées formerent bientôt des Corps que
„ l'envie de ſe conſerver réunit dans les
„ mêmes vûës; on s'y appliqua aux
„ Sciences. Le Clergé Séculier étant
„ alors fort derangé & fort ignorant,
„ les peuples donnerent aux Religieux
„ leur eſtime & leur confiance: on en
„ fit même pluſieurs Evêques, qui, aux
„ dépens de l'Epiſcopat, favoriſerent les
„ Communautez dont ils avoient été
„ membres. Les Exemptions & Privi-
„ leges accordez par les Evêques pou-
„ voient être revoquez par leurs Suc-
„ ceſſeurs; d'ailleurs la dépendance pour
„ être promûs aux Ordres ſubſiſtoit toû-
„ jours. Cette incertitude & cette dé-

„ pen-

„ pendance inquiétoient fort ces Com-
„ munautez. Les Papes étendoient alors
„ leur autorité le plus qu'ils pouvoient,
„ & multiplioient leurs prétentions; on
„ implora leur protection, & on se dé-
„ voua particulierement à eux. Ils com-
„ prirent de quelle utilité il leur seroit
„ d'avoir à eux dans tous les Etats, des
„ gens puissans & estimez qui soutinssent
„ leurs intérêts & fissent valoir leurs pré-
„ tentions. Ils commencerent donc à
„ leur accorder quelques Exemptions de
„ la Jurisdiction ordinaire, & à s'atta-
„ cher particulierement & immédiate-
„ ment ces parties distinguées des Trou-
„ peaux de leurs Confreres. Le Monas-
„ tère de *St. Denis* fut un des premiers
„ qui demanda & obtint ce Privilege abu-
„ sif; d'autres l'obtinrent ensuite, &
„ bientôt il devint d'un usage général.
„ Ces soustractions de la Jurisdiction
„ ordinaire furent fatales à la Pieté & à
„ la Régularité. A peine les Instituteurs
„ étoient-ils morts, que le luxe, la dé-
„ bauche même penétrerent dans ces Re-
„ traites consacrées d'abord à l'humilité
„ & à la pénitence. La richesse de ces
„ maisons y attira la Noblesse, par l'espé-
„ rance d'en devenir les Abbez; on les
„ regarda comme un lieu de repos, com-
„ me un azile assuré contre la pauvreté,
„ comme un état honorable & commo-
„ de. Les Evêques ne manquerent pas

„ de zèle pour arrêter les désordres,
„ mais ils manquerent de pouvoir : à
„ chaque pas qu'ils faisoient, ils se trou-
„ voient arrêtez par l'autorité du Pape,
„ toûjours prêt à confirmer ces Com-
„ munautez, & à les declarer exemptes
„ de la Jurisdiction Episcopale.

Après cet Exposé, qui est très-juste, l'Auteur décrit en détail les *Abus* qui ont accompagné ces établissemens si multipliez. Premièrement, ils ont ôté au Clergé Séculier le moyen d'avoir de bons sujets. La nouveauté de ces divers Instituts, la faveur qu'on leur portoit, leur singularité, leur attirerent la Jeunesse en foule; de manière que pour remplir les Cures, les Evêques furent obligez d'en ceder un grand nombre aux Communautez, & de se décharger sur elles du soin d'y pourvoir. C'est ainsi que les *Prémontrez* & d'autres Chanoines Réguliers ont été mis & sont encore aujourd'hui en possession de quantité de Cures. En second lieu: ces nouveaux Venus s'emparerent bientôt de l'esprit & de la devotion des Peuples, qui par-là abandonnerent leurs Pasteurs légitimes & leurs Eglises Paroissiales. Les Curez n'eurent plus que le titre de Pasteurs, sans en faire presque aucune fonction; leurs avertissemens, leurs remontrances furent mépriſez; la facilité de l'absolution que procuroit la multitude des Confesseurs,

leur

leur ôta toute autorité, & les Indulgences, dont les Moines sembloient disposer à leur gré, énerva absolument la Discipline: ce qui alla si loin, qu'on fut enfin obligé d'y mettre des bornes, en ordonnant qu'au moins à Pâques on se confessoit à son propre Curé, qu'on entendroit les Dimanches la Messe Paroissiale, & qu'aucun Régulier ne pourroit faire aucune fonction dans une Paroisse sans le consentement du Curé.

Un *troisième Abus*, c'est que tous ces différens Corps de Religieux dépendent immédiatement du Pape: ce sont, pour ainsi dire ses troupes & ses soldats, & c'est par leur moyen qu'il a étendu & qu'il soutient encore aujourd'hui son injuste autorité. Pour se former cette Milice, & pour l'attacher inviolablement à ses intérêts, il leur a prodigué des Privileges & des Exemptions qui les élevent au-dessus du Clergé Séculier, & les rendent indépendans de leurs Supérieurs naturels. Par-là ont été enlevez à la Juriſdiction légitime des Evêques & à celle-là même des Souverains, une multitude innombrable de sujets, qui dans presque toutes les occasions qui se sont présentées ont pris parti contre eux en faveur de la Cour de *Rome*. L'*Allemagne*, la *France*, l'*Angleterre* l'ont éprouvé, sans parler des autres Etats. La fameuse *Ligue* en *France*, qui avoit pour but de pri-

ver *Henri* IV. de la Couronne, dut ſes grands ſuccès aux intrigues des Religieux en général, & en particulier à celles des *Jéſuites*; en quoi ils ne faiſoient que ſeconder les intentions du Pape, & exécuter peut-être ſes ordres poſitifs. Si ce n'eſt pas le dévouement des Moines au Siége de *Rome* qui a donné naiſſance à l'opinion de ſon Infaillibilité & de ſon Pouvoir ſans bornes, c'eſt du moins à ce dévouement qu'on doit attribuer la faveur qu'ont pris ces opinions juſqu'à être érigées en dogmes.

Quatrièmement, ces Ordres Religieux ſont infiniment à charge au Public. On peut regarder une Communauté de Moines comme une Societé de gens diſpoſez à prendre par-tout où ils peuvent. Sollicitations, intrigues, ſeductions, rien ne leur coûte pour ſe procurer de nouveaux avantages, ou pour augmenter ceux qu'ils poſſedent. Combien de familles aujourd'hui ruinées par les libéralitez de leurs ancêtres! *Rabelais* dit plaiſamment, mais avec vérité, „ que pluſieurs Seigneurs ſe ſont reduits à ne vivre que „ de *Lard*, pour mettre les Oiſeaux ſacrez de l'Iſle Sonnante en état de ne „ ſe nourrir que de Chapons, de Perdrix, de Faiſans & de Gelinotes ". Qui pourroit exprimer ce que les Religieux, qui travaillent, diſent-ils, au ſalut des ames, tirent de leurs Pénitens, ſur-

ſur-tout de leurs Pénitentes, & pour eux en particulier & pour leurs maiſons? C'eſt leur adreſſe à attirer des donations qui eſt la meſure de l'eſtime & de la conſideration que leurs Confreres ont pour eux. Un Couvent de *Capucins*, par exemple, n'établit-il pas des contributions à dix ou douze lieuës à la ronde? Ils partagent entre eux une Province; & ſouvent il a fallu que l'autorité Seculiere ſe ſoit mêlée de ces partages, pour arrêter les querelles qui dégénéroient quelquefois en combats ſcandaleux. On nous dit ici, que les trois Couvens de *Capucins* qui ſont à *Paris*, y recueillent tous les ans plus de *cinquante-mille écus*; du moins nous aſſure-t-on, comme le tenant de la propre bouche du Quêteur de leur grande maiſon de St. *Honoré*, que ſa Beſace lui vaut années communes *ſoixante-mille livres de rente*. Les Etabliſſemens des *Jéſuites* dans preſque toutes les villes de *Flandre*, ont été faits au moyen de certaines impoſitions extraordinaires, dont la plupart ſubſiſtent encore aujourd'hui.

Voici un *cinquième Abus* qui n'eſt pas des moins crians. Les Papes, pour que ces Corps qui leur ſont immédiatement attachez, ne manquaſſent pas de ſujets, ont réglé qu'on pourroit y entrer dès l'enfance, que les Engagemens contractez à ſeize ans auroient toute leur fore,

& seroient inviolables, & que le consentement des Parens & des Tuteurs n'y étoit point nécessaire. Dans un âge si tendre où les passions sont à peine naissantes, est-on capable de prendre solidement un parti? S'obliger alors par un vœu solemnel à une chasteté perpetuelle, n'est-ce pas se charger d'un joug dont on ignore absolument la pesanteur, faire un sacrifice dont on ne connoît point l'étendue; en un mot, promettre plus qu'on ne peut tenir par rapport à son caractère & à son tempérament? Et si les Loix ont sagement établi que les Mineurs ne pourroient se marier sans le consentement de leurs Parens ou de leurs Tuteurs, n'y a-t-il pas de l'injustice à les autoriser par un Réglement Ecclésiastique à disposer d'eux-mêmes pour toûjours, au hazard des suites funestes que ces Engagemens, pris sans les connoître, peuvent avoir?

L'expérience justifie de reste cette derniere reflexion; & c'est ici un *sixième Abus* que l'Auteur réleve avec soin. „ Il „ est impossible, dit-il, que ces Engage„ mens prématurez se soutiennent avec „ autant de fermeté que s'ils avoient été „ pris avec connoissance de cause. Le „ corps se forme, les passions se font „ sentir, les inclinations se dévelop„ pent, la devotion sensible passe, & „ l'on devient immanquablement la proye

„ de

„ de mille désirs & de mille regrets; on „ sent alors la pésanteur des chaines dont „ on s'est chargé, parce qu'on ne les „ connoissoit pas, & la seule impossibili- „ té de les rompre fait qu'on continue „ de les porter. Il n'en est que trop qui „ n'ont pas assez de raison pour suppor- „ ter patiemment leur esclavage, & qui „ donnent au monde des scenes scanda- „ leuses; d'autres cherchent à se dédom- „ mager sans bruit des plaisirs à quoi ils „ ont renoncé sans les connoître. C'é- „ toit autrefois un Proverbe, *que l'ombre* „ *des clochers des Monastères étoit féconde*; & „ je puis dire sans malignité, que qui „ connoitroit ce qui se passe dans ces „ prétendus aziles de la Virginité, avoue- „ roit sans peine, que les peintures „ qu'on en a faites sous le titre de *l'A-* „ *mour Voilé*, ne sont que trop vraies, „ & que pour un coupable que le hazard „ ou son imprudence découvre, il en „ est sans nombre qu'on ne connoît „ pas.

Mais *en septième lieu*, „ si ces vices „ honteux ne sont pas communs dans „ les Communautez Religieuses, il en „ est de plus délicats qui y régnent or- „ dinairement, & qui en banniſſent la „ vraie Pieté; l'envie, la haine, la ja- „ lousie, la médisance, la calomnie y „ font des ravages étranges. Ce n'est „ que délations & accusations; ce n'est

„ que

„ que cabales, qu'intrigues pour s'avan-
„ cer, pour supplanter ses concurrens.
„ Il faut renoncer à tout, & se laisser
„ fouler aux pieds pour y vivre tran-
„ quille; encore souvent ne peut-on y
„ réüssir. Quand on a défini l'Etat Re-
„ ligieux *une Societé de gens qui s'assemblent*
„ *sans se connoître, qui vivent ensemble sans*
„ *s'aimer, qui meurent sans se regretter*, on lui
„ a fait grace, & on en a fait un portrait
„ flatteur.

En huitième lieu, ces Communautez exemptes de la Jurisdiction Eccléſiastique & Séculiere, ont été obligées d'en établir une secrete & intérieure pour la conservation de l'Ordre & la punition des coupables. Mais s'il y en a où les Procès se fassent dans les formes & selon les régles de la Justice, il en est un plus grand nombre où l'on n'observe rien de semblable; l'Accusateur & les Témoins demeurent inconnus, l'Accusé n'est point entendu, souvent même il ignore qu'on procede contre lui; le Supérieur seul examine, juge, prononce la sentence, dont il n'y a point d'appel, & la fait exécuter sans que les autres Religieux en ayent aucune connoissance, ou du moins en sçachent le sujet & les motifs. L'Auteur cite à cette occasion deux faits; l'un tout récent, & l'autre du siécle passé, qui font bien voir jusqu'où va la tyrannie & la cruanté de ces Tribu-

bunaux Monaſtiques: nous rapporterons le ſecond qui eſt le plus remarquable. Le Cardinal de *Coiſlin*, Evêque d'*Orleans*, entendit un jour par hazard chez les *Capucins*, les gémiſſemens d'un de leurs Priſonniers. Il ſe ſervit de toute ſon autorité pour faire tirer en ſa préſence ce malheureux de ſa priſon: c'étoit une eſpece de Citerne ou de Puits, dont l'ouverture étoit fermée par une groſſe pierre. Jamais ſpectacle ne fut plus touchant; cet Infortuné étoit tout nud, ſes habits étant tombez de pourriture, ſa barbe & ſes cheveux étoient chargez d'un verd ſemblable à celui qui ſe forme ſur les murailles humides. Cependant tout ſon crime étoit d'avoir, dans un mouvement de colere, pris ſon Gardien par la barbe.

N'eſt-il pas naturel de penſer, que de pareilles cruautez, qui ſouvent ne ſe terminent qu'avec la vie de ceux qui en ſont les objets, doivent les jetter dans le déſeſpoir, & les porter à ſe donner la mort pour abréger leur miſere. „ L'obſ-„ curité du Cloître, dit l'Auteur, derobe „ au Public ces ſcenes tragiques, mais „ elles n'en ſont pas moins réelles. Je „ ſçais ſurement, que dans une Commu-„ nauté de....., peu diſtante de *Paris*, „ un Religieux priſonnier ayant obtenu „ d'être ſaigné, rouvrit ſa veine, & laiſ-„ ſa couler tout ſon ſang; & je ſçais auſſi „ qu'on

„ qu'on ne l'avoit enfermé que pour le
„ contraindre à faire certaine démarche
„ qu'il avoit raiſon de refuſer. Ces in-
„ humanitez, ces injuſtices, ſont le fruit
„ des Exemptions de la Juriſdiction or-
„ dinaire. Ne falloit-il pas du moins
„ régler que ces Tribunaux ſecrets ne
„ pûſſent prononcer ſans que l'Evêque
„ ou le Juge Royal prîſſent connoiſſance
„ de la qualité du crime, de ſes preuves
„ & des défenſes du criminel? Ces
„ Exemptions qui livrent ſouvent un Re-
„ ligieux à la vengeance de ſes Parties,
„ ne ſont-elles pas manifeſtement in-
„ juſtes? Ceſſent-ils d'être ſujets, &
„ n'ont-ils pas droit à la Protection du
„ Souverain? Pourquoi donc les aban-
„ donner de la ſorte, & leur ôter tous
„ les moyens de faire connoître leur in-
„ nocence, & de modérer leur châtiment?
„ Convient-il même à la Puiſſance ſou-
„ veraine, que la Juſtice s'exerce clan-
„ deſtinement & ſans ſa participation?
„ La Profeſſion Religieuſe anéantit-elle
„ tous les droits de l'humanité & de la
„ Societé?

Enfin ces Etabliſſemens peuvent être pernicieux à l'Etat par les troubles & les diviſions qu'ils y cauſent ſouvent. Chacun de ces Corps ſe regarde comme faiſant un peuple à part: il régne entre eux une jalouſie & une inimitié ſans bornes; la gloire de l'un, ſes progrès,

ſon

ſon agrandiſſement, ſont l'humiliation des autres; ils en frémiſſent, & mettent tout en œuvre pour s'y oppoſer. Des deux côtez on cherche de l'appui & des approbateurs; les peuples ſe partagent, la diviſion devient générale & l'objet le plus important de l'attention du Souverain. C'eſt ce que l'Auteur veut juſtifier par deux exemples, qui, à notre avis ſont très-mal alleguez. „ L'oppoſi-„ tion des *Dominicains* & des *Auguſtins* „ n'a-t-elle pas, dit-il, occaſionné la „ Reforme de *Luther*? Que de ſang n'a-„ t-elle pas coûté à l'*Allemagne* "? Ce n'eſt pas la jalouſie entre ces deux Ordres qui a cauſé la Reformation, mais l'abus des Indulgences qui revolta *Luther*, & l'engagea à examiner cette matière, & par une conſequence naturelle, toutes les autres qui nous diviſent d'avec l'Egliſe Romaine. La refléxion de l'Auteur n'eſt fondée que ſur le préjugé, ou tout au plus ſur un fait rapporté par *Fra-Paolo*; car de ce qu'il avance que c'étoit alors la coûtume de donner aux *Hermites de St. Auguſtin* la commiſſion de diſtribuer les Indulgences, l'on a conclu que ces Religieux furent irritez de ce qu'on l'avoit donnée dans cette rencontre aux *Dominicains*, & que c'eſt ce qui porta *Luther* à prêcher contre ces Indulgences; quoique l'Hiſtorien ne diſe rien de ſemblable. D'ailleurs, le Cardi-

nal

nal *Pallavicin*, qui doit en être cru dans cette occaſion plus que perſonne, ſoutient que *Fra-Paolo* s'eſt trompé, & que cette Commiſſion n'étoit affectée à aucun Ordre particulier; d'où il ſuit, que les *Auguſtins* ne pouvoient pas ſe plaindre ni être jaloux de ce qu'on l'avoit donnée aux *Dominicains* *. L'autre exemple que l'Auteur allegue, eſt conçu en ces termes. „ La diviſion qui agite aujourd'hui la *France*, & qui, ſelon toutes les „ apparences, la déſolera, a-t-elle une „ autre ſource que l'oppoſition du Clergé & des Religieux contre les *Jéſuites*, „ que le grand nombre d'ennemis que le „ crédit de cette Societé & l'abus qu'elle en a fait leur a ſuſcitez "? Cette diviſion eſt dûë, non à la haine du Clergé Séculier & Régulier contre les *Jéſuites*, mais à la Conſtitution *Unigenitus*, dont on exige de force l'acceptation pure & ſimple, quoiqu'aucun Chrétien ne puiſſe y ſouſcrire en conſcience. Si les *Jéſuites* y entrent pour quelque choſe, ce n'eſt pas entant qu'ils forment une Societé puiſſante & accreditée, mais parce que la *Conſtitution* eſt en quelque ſorte leur ouvrage, & qu'ils ſont venus à bout d'obliger les autres à la recevoir. La

* Voyez l'Hiſtoire de *Fra-Paolo* & la Note du P. *Le Courayers* T. I. p. 12. de l'Ed. de Londres.

La SIXIÈME DISSERTATION par où commence le troisième Livre, traite du *Schisme* & des *Appels au futur Concile*. Suivant l'Auteur, *le Schisme en général est une séparation injuste du Chef d'avec les Membres, de quelque côté que soit l'injustice; de manière pourtant que ce nom, pris à la rigueur, avec l'odieux qui y est attaché, ne convienne qu'à celui du côté duquel l'injustice se trouve.* Cette définition péche dans le point essentiel; car ce n'est pas dans une séparation injuste du Chef d'avec les Membres que consiste le Schisme, mais dans une séparation mal fondée d'un ou de plusieurs Particuliers d'avec le Corps de l'Eglise universelle, ou de quelque Eglise particuliere que ce soit. Les Chrétiens des premiers siécles n'en ont point eu d'autre idée; & celle que s'en fait l'Auteur, n'est fondée que sur la fausse supposition, qu'il y a dans l'Eglise un Chef visible & permanent, qui est le Pape, dont tous les Fidèles doivent reconnoître l'autorité, & au siége duquel ils doivent demeurer inviolablement attachez. Aussi a-t-il soin d'avertir dans la suite, que *c'est aux Catholiques qu'il parle selon leurs propres Principes, & qu'il ne prétend point entrer en dispute avec ceux qui ont cru devoir rejetter l'Episcopat, & reduire tout le Ministère Ecclésiastique à la simple Instruction.* Mais ignoroit-il qu'il y a des gens qui n'ont pas rejetté l'Episcopat, & à qui ces idées de

la Suprématie du Pape paroiſſent auſſi chimériques qu'à ceux qui l'ont rejettée? N'eſt-il pas ſurprenant qu'il veuille lui-même s'en ſervir dans un point ſi eſſentiel, après avoir auparavant prouvé que tous les Evêques ſont égaux en pouvoir & en dignité, & que celui de *Rome* n'a ſur eux d'autre droit que celui d'Inſpection & de Vigilance; de ſorte qu'il n'eſt, à proprement parler, que *Primus inter pares?* Car s'il n'eſt rien davantage, peut-on le regarder comme le Chef viſible & permanent de l'Egliſe, à l'autorité duquel tous les Chrétiens ſont obligez de ſe ſoûmettre? L'autorité d'un Surveillant, d'un Préſident ou d'un Modérateur d'Aſſemblée, s'étend-elle juſqu'à faire des Loix, à commander en Maître, & à punir les Refractaires? Mais ce ſont-là de ces contradictions où ne peuvent manquer de tomber les Défenſeurs des Libertez Gallicanes, lorſqu'au lieu de ſuivre juſqu'au bout les principes ſur leſquels elles ſont établies, ils les abandonnent pour garder des menagemens avec la cour de *Rome*, & ne pas paſſer pour Hérétiques.

Il y a bien de l'apparence que l'Auteur lui-même a ſenti cette contradiction; car pour la lever en quelque manière, il attribue dans la ſuite au Pape, outre l'autorité de Vigilance & d'Inſpection, une autorité de Reſſort; & voi-

ci

ci comment il l'explique. „ La multitu-
„ de des Fidèles, dit-il, & le partage
„ qu'il en fallut faire pour leur donner
„ des Pasteurs stables & qui pûssent les
„ gouverner, obligea bientôt à joindre
„ à l'autorité d'Inspection & de Vigilance
„ celle de Ressort ; c'est-à-dire qu'on
„ établit qu'il y auroit différens Tribu-
„ naux, supérieurs les uns aux autres,
„ à qui on pourroit s'addresser en cas
„ qu'on ne fût pas content de son Juge
„ immédiat. Il est constant par toutes
„ les Histoires, que dans l'Eglise d'Oc-
„ cident le dernier, ou plutôt le pre-
„ mier de ces Tribunaux, fut l'Eglise de
„ *Rome*, dont l'Evêque étoit Successeur
„ du premier des Apôtres & de ses ti-
„ tres, & de ses droits, en consequence
„ desquels il étoit Chef de l'Eglise, & a-
„ voit l'autorité d'Inspection & de Vi-
„ gilance, bien plus directement sur les
„ Pasteurs que sur les Troupeaux ".
Mais qu'il nous soit permis de remar-
quer, que suivant l'Auteur, cette au-
torité de Ressort ne fut établie qu'à la
longue, & pour le bon ordre; de ma-
nière que c'est une affaire de pure poli-
lice, & qui par elle-même n'oblige point
la conscience: d'où il suit que cette au-
torité n'est point inhérente dans les Pa-
pes en qualité de *Successeurs de St. Pierre*,
comme on voudroit pourtant l'insinuer
ici par un tour de phrase qui n'est ame-

né que pour jetter de la poudre aux yeux des Lecteurs Catholiques. Le Schiſme ne ſçauroit donc conſiſter à ne pas s'y ſoûmettre, & à ſe ſéparer en conſequence de ces prétendus Chefs viſibles de l'Egliſe? La ſeconde partie de la définition de l'Auteur, qui porte que le crime, l'odieux du Schiſme, ſont toûjours du côté où ſe trouve l'injuſtice, eſt plus vraie; ſeulement au lieu d'en faire une application générale, il la reſtraint à ce qu'il venoit d'expoſer. „ Cette injuſtice par rapport au Chef, dit-„ il, conſiſte en ce qu'il s'attribue des „ droits qu'il n'a point; & par rapport „ aux Membres, en ce qu'ils lui conteſtent des droits qu'il a. Si ces conteſtations ne vont point juſqu'à la ſéparation, c'eſt-à-dire juſqu'à ceſſer „ de ſe reconnoître mutuellement pour „ Chef & pour Membres, elles ne produiſent qu'une ſimple diviſion; ſi elles „ vont juſqu'à faire ceſſer cette reconnoiſſance mutuelle, elles produiſent le „ Schiſme. Je ne ſuis donc point Schiſmatique, ſi je reconnois dans le Pape „ l'autorité de Vigilance, d'Inſpection, „ de Reſſort qu'il a réellement; quoi-„ qu'il ceſſe de me regarder comme n'appartenant plus à la Societé dont il eſt „ le Chef, parce que je lui diſpute la „ Souveraineté qu'il prétend avoir, quoi-„ qu'il ne l'ait pas. Au contraire, je

„ ſuis

„ suis Schismatique si, en consequence „ de quelque contestation bien ou mal „ fondée, je cesse de le reconnoître pour „ mon Chef, & d'avoir pour lui en tout „ le reste la soûmission & le respect que „ je lui dois, &c ". C'est-là-dire bien clairement, que quand même le Pape excommunieroit contre toute justice, & persécuteroit à outrance des Membres de l'Eglise, ces Membres seroient néanmoins obligez de le reconnoître pour leur Chef, & de se soûmettre humblement à son autorité. Mais se peut-il rien de plus absurde? Et n'est-il pas visible que cette reflexion n'est-là amenée que pour pouvoir condamner les *Protestans*, qui, après avoir été chassez injustement du sein de l'Eglise, poursuivis même par le fer & par le feu comme des scelérats du premier ordre, se sont crus autorisez à n'avoir plus aucune communion avec des gens qui n'en vouloient point avoir avec eux? Et sans doute qu'ils l'étoient, à moins qu'on ne puisse prouver que les Papes sont de droit divin les Chefs visibles & permanens de l'Eglise; chimère qu'on a cent fois refutée d'une manière invincible.

Comme les Papes ont declaré nul & schismatique tout Appel qu'on interjetteroit de leur sentence à quelque Tribunal que ce fût, même à un Concile général, l'Auteur examine fort au long cette matière. Après avoir remarque

en deux mots, que ces ſortes d'Appels ſont juſtes de leur nature & d'un uſage conſtant, il expoſe les conditions qu'ils doivent avoir pour être légitimes. 1°. Il faut que le Tribunal auquel on a ſon dernier recours, ſoit ſouverain, & qu'il puiſſe juger définitivement. 2°. Il faut que ce Tribunal exiſte, du moins qu'il puiſſe exiſter.

[Il y a ici un défaut d'ordre: la ſeconde condition auroit dû être naturellement la première; ou peut-être auroit-on mieux fait de l'omettre, car elle ſe ſuppoſe d'elle-même.]

3°. L'affaire de laquelle on appelle doit être grave & importante, ſans quoi les Tribunaux ſubalternes ſeroient inutiles; le Tribunal ſupérieur ſeroit accablé. 4°. La notorieté du crime & de l'injuſtice exclut la voye d'Appel; c'eſt-à-dire qu'il eſt des cas ſi clairs & ſi bien décidez, qu'on ne ſçauroit légitimement avoir recours à cette voye. Un homme, par exemple, nie la Divinité de *Jeſus-Chriſt*, ou la vérité de ſes Miracles; ſi un Evêque proſcrit ces erreurs capitales, cet homme a-t-il droit d'en appeller à un Concile général? 5°. Comme perſonne ne peut être juge en ſa propre cauſe, il faut que l'Appel qu'on interjette ſoit approuvé & autoriſé.

[Mais l'Auteur ne dit point par qui; ce qu'il eſt pourtant néceſſaire de ſçavoir.

voir. Dans la suite il suppose, que le Pape a le droit d'assembler les Conciles, qu'il regarde comme le Tribunal suprême, & par consequent il doit avoir celui d'approuver & d'autoriser les Appels qu'on y fait. Cependant, comme l'expérience n'a que trop prouvé que si les Papes en étoient crus, il n'y auroit jamais de Concile général, on ne doit pas s'attendre qu'ils approuvent les Appels qu'on y interjettera; ce qui rend cette cinquième condition absolument inutile, parce qu'elle est impraticable. L'Auteur l'a senti, & c'est pour cela qu'il remarque plus bas, que si ceux qui sont chargez du soin de convoquer les Conciles, ne veulent pas le faire lorsque les Appels sont légitimes, les Souverains doivent les y contraindre. Mais le remede n'est-il pas en quelque façon pire que le mal? Est-ce une chose facile que tous les Souverains Chrétiens s'accordent là-dessus? Et quand ils s'accorderoient, comment obligeront-ils le Pape à faire ce qu'ils souhaitent? Sera-ce par la force? Mais, outre le scandale que cela ne manqueroit pas de causer, les consequences n'en pourroient être que funestes pour le siege de *Rome*, & même en général pour la Societé; & c'est sans doute ce que l'Auteur ne voudroit pas. Sera-ce par la voye de la représentation? Mais quel fruit peut-on en

attendre quand on connoît la Cour de *Rome*, & qu'on ſe rappelle le paſſé? Le Concile de *Trente* ne fut aſſemblé qu'après environ trente ans de ſollicitations pour ſa tenue de la part des plus grands Potentats de l'*Europe*; & lorſqu'il le fut, les Papes ne trouverent-ils pas le ſecret de le traîner en longueur près de vingt ans, & d'y diriger tout à leur plaiſir?] Enfin l'Appel doit laiſſer les Parties dans la poſſeſſion où elles étoient avant la ſentence du Juge dont on a appellé; c'eſt-à-dire, qu'il eſt également injuſte & indécent de ſe conduire à l'abri d'un Appel, comme ſi on avoit déja gagné ſon procès. „ Si l'Appel de *Luther*, „ dit l'Auteur, avoit eu ces caractères, „ on n'auroit pas ſujet de le regarder „ comme illuſoire, comme n'ayant été „ fait que pour gagner du tems & pour „ ſe mettre en état de reſiſter au Juge „ qu'on reclamoit. Si l'Appel des *Quéſ-* „ *nelliſtes* en *France* les avoit, on ne pour- „ roit trop tôt aſſembler le Concile „ qu'ils demandent; mais il eſt aiſé de „ voir à leurs diſcours & à leur conduи- „ te, qu'ils ne s'y ſoûmettroient pas, & „ que, comme *Luther*, ils trouveroient „ mille raiſons de lui conteſter ſon au- „ torité, & qu'ils regarderoient comme „ leurs Parties les Evêques qui le com- „ poſeroient ". Je laiſſe aux *Anti-Conſtitutionnaires* le ſoin de ſe juſtifier d'une pa-

pareille accuſation; mais je ne ſçaurois paſſer ſous ſilence ce que l'Auteur dit au ſujet de *Luther*. Comment ſçait-il que ſon *Appel* au Concile étoit *illuſoire*, *& qu'il ne le fit que pour gagner du tems*, *& ſe mettre en état de reſiſter au Juge qu'il reclamoit*? Il paroît clairement par l'Hiſtoire, que ce Reformateur ſuivit les formalitez requiſes en pareil cas. Il appella d'abord au Pape, comme à ſon Juge légitime, & même *du Pape mal informé*, *au Pape mieux informé*, proteſtant qu'il ſe ſoûmettroit à ſon jugement. S'il ne ſe rendit pas à *Rome*, conformément à la citation du Pape, c'eſt que celui-ci, ſans attendre que le tems qu'il lui avoit marqué pour s'y rendre fût écoulé, le condamna & l'anathématiſa publiquement par une Bulle; c'eſt que ſa citation étoit accompagnée d'un Bref au Duc de Saxe, où il exhortoit ce Prince de refuſer à *Luther* ſa protection; c'eſt que *Luther* vit bien, par les Lettres que le Cardinal *Cajetan* écrivit à ce ſujet à *Fréderic*, qu'il n'avoit rien à attendre de *Rome* que ſa condamnation, & qu'il ſçut que ce Cardinal avoit même ordre de le faire enlever & conduire à *Rome*. Ce ne fut qu'alors qu'il appella *du Pape au Concile général*; & s'il y mit pour condition que ce Concile ſeroit libre; c'eſt-à-dire, qu'il s'aſſembleroit dans un lieu qui ne

dépendroit ni directement ni indirectement du Pape; que ce Pontife n'y préſideroit, ni par lui-même, ni par ſes Légats; que les Evêques qui y aſſiſteroient, ſeroient déliez du ſerment de fidélité qu'ils lui avoient prêté; que les *Proteſtans* y ſeroient admis comme les *Catholiques*; & enfin qu'on y décideroit des matières de Foi par la ſeule parole de Dieu; il ne fit rien que de légitime, le Pape étant ſon ennemi declaré & ſa Partie: & il pouvoit même alleguer en ſa faveur la pratique des premiers Conciles généraux. Le Concile de *Trente* n'eut aucune de ces conditions; ainſi *Luther* fut en droit de le recuſer pour Juge *. Peut-on dire après cela que ſon Appel étoit illuſoire, & qu'il ne cherchoit qu'à gagner du tems?

La SEPTIÈME DISSERTATION roule *ſur l'Inquiſition & ſur les Appels comme d'Abus.* Suivant l'Auteur, l'Inquiſition eſt un Etabliſſement injuſte, cruel, inhumain, qu'on ne devroit ſouffrir nulle part. Tout au moins, dit-il, faudroit-il reformer les procedures de ce Tribunal, que les Témoins & les Accuſateurs fûſſent connus & confrontez avec l'Accuſé, qu'il ne pût faire ſaiſir perſonne ſur de ſimples ſoup-

* Voyez *Fra-Paolo*, *Sleidan*, & autres.

ſoupçons, & que ſes ſentences fûſſent ſujettes à reviſion par un Tribunal Séculier. Il ſoutient que les Souverains ont droit d'établir une ſemblable reviſion. Il ſe declare hautement pour la tolérance, ou, comme il l'appelle, le *Tolerantiſme*; & il remarque en particulier, „ que le Gou„ vernement des *Provinces-Unies* eſt une „ preuve ſubſiſtante, qu'il eſt poſſible, „ qu'il eſt même facile que la diverſité „ de ſentimens en matière de Religion „ ne produiſe aucun trouble, & n'em„ pêche point un Etat d'être floriſſant ". Les Appels comme d'Abus ſont ceux qu'on interjette au Souverain contre les ſentences ou ordres injuſtes des Evêques & des Papes. Ils ſont en uſage en *France*; & c'eſt, dit l'Auteur, un des appuis les plus ſolides des *Libertez Gallicanes*, & une choſe de ſa nature juſte & légitime, comme il s'attache à le prouver au long.

La HUITIÈME DISSERTATION traite de *la manière de proceder en cas de pluralité de Papes*, à l'occaſion du grand Schiſme du quatorzième ſiécle, dont on donne ici l'Hiſtoire. Mais comme il n'y a gueres d'apparence que pareille choſe arrive jamais, cette Diſſertation eſt trop peu intéreſſante pour que nous nous y arrêtions. Nous ne dirons rien non plus de la NEUVIÈME, qui a pour titre, *Des Avan-*

vantages & des Désavantages du Concordat, de sa Légitimité, & des Droits de ceux qui le firent. Cela nous engageroit dans un détail dont cet Extrait n'est pas susceptible.

La DIXIÈME & derniere a pour objet *la Matière des Indulgences*, que l'Auteur regarde avec tous les bons Catholiques comme une relaxation des peines du Purgatoire. Cependant il declare qu'il ne fait qu'exposer sur ce sujet la Doctrine de l'Eglise Romaine, sans s'engager à la prouver ou à la défendre. Il lui échape même de dire dans un endroit, que „ cette Doctrine ne paroît gueres „ fondée, ni sur l'Ecriture, ni sur la Tra- „ dition, & qu'il est probable qu'elle n'a „ point d'autre source que l'idée outrée „ qu'on s'est faite de la puissance des „ Papes *.

Les *Vies* des Papes *Alexandre VI*, & *Leon X.* qu'on a mises à la fin de ce Volume, sont trop connues pour que nous en parlions. On insinue dans un mot d'Avertissement qui est à la tête, qu'elles sont de la façon de l'Auteur de *l'Histoire des Papes*, qui a bien l'air de l'être aussi de tout cet Ouvrage.

* P. 294. du 2 Vol.

ARTICLE VI.

ANTONIUS MUSAS Character, Represented by Virgil in the Person of JAPIS A Dissertation by F. ATTERBURY late, Bishop of Rochester: C'est-à-dire, *Le Caractère d'*Antonius MUSA, *représenté dans Virgile sous le nom de* Japis; *ou Dissertation de* F. Atterbury, *ci-devant Evêque de Rochester.* A Londres, chez C. Corbet, vis-à-vis de l'Eglise de S. Dunstan dans Fleet-Street. 1740. in 8°. pag.

L'Editeur de cette Brochure dans sa Préface fait un grand éloge du feu Dr. *Atterbury*, de son profond sçavoir, de sa penétration en fait de Critique, de l'élégance & de la politesse de son stile. Il nous apprend que ce Dr. lisoit Virgile plus qu'aucun autre Poëte Latin, tant pour en découvrir les délicatesses que pour former son stile sur un si excellent modèle. Il remarque, qu'au lieu que les Critiques modernes s'attachent à collationner les MSS. & les Editions anciennes, à faire des recueils de passages tirez de divers Auteurs, & à consulter des Dictionaires volumineux, afin de remarquer

quer les différentes leçons, & de farcir leurs Commentaires de citations, qui, loin de répandre quelque lumiere sur les passages qu'ils veulent expliquer, les rendent plus obscurs; Mr. *Atterbury* s'est appliqué à découvrir les vûës particulieres du Poëte dans chaque passage, & que par-là il s'est mis en état non seulement de l'entendre, mais encore de l'imiter: Voici ce qu'il dit de l'Ouvrage même. „ Il m'a „ été communiqué depuis peu par un „ Gentilhomme sçavant, qui d'une „ manière fort obligeante m'en a donné „ une copie. Je l'ai lu plus d'une fois „ avec beaucoup d'attention, & j'ai trou- „ vé qu'il surpassoit de beaucoup mon „ attente. Plus je l'ai lu, plus il m'a plu; „ & je suis persuadé que quiconque vou- „ dra le lire avec soin, le regardera com- „ me un chef-d'œuvre en fait de Criti- „ que, & comme un des ouvrages les „ plus ingenieux & les plus polis qui „ ayent paru dans notre Langue.

Venons au caractère de *Musa*. Mr. *Atterbury* pose pour principe, que comme les Peintres en Histoire tirent souvent d'après nature les Portraits qu'ils font entrer dans leurs tableaux, *Virgile* de même dans son *Enéide* a copié des Originaux vivans dont il nous donne les caractères sous des noms feints, & que, quelques charmans que soient les Portraits

traits qu'il fait, nous ne découvrons pas la moitié de leurs beautez, parce que nous ignorons d'après qui il les a tiré.

Il paroît que *Vigile* étoit fort ſenſible aux charmes de l'Amitié; dans deux Epiſodes de l'*Enéïde* il fait une longue deſcription du Caractère, des Exploits & de la mort d'*Euryalus* & de *Niſus*, & ſurtout de leur Amitié conſtante. Quelques Critiques ont remarqué, qu'*Homere*, perdant ſouvent de vûë ſes principaux perſonnages, noye dans la longueur & dans le nombre de ſes Epiſodes, ſon action principale; & ils ont loué à cet égard la régularité de *Virgile*. Mais ce Poëte ſi judicieux & ſi exact, dont tous les autres Epiſodes ſont ſi proportionnez au ſujet, ſemble avoir oublié les régles de ſont art, quand il parle d'*Euryalus* & de *Niſus*; les principaux perſonnages diſparoiſſent; l'Hiſtoire de ces deux amis fait le ſujet de deux longs Epiſodes. On ne ſçauroit excuſer cette irrégularité, qu'en diſant que Virgile avoit en vûë deux Romains de ſes intimes amis dont il vouloit immortaliſer la mémoire par ſon Poëme: on s'en perſuadera facilement, ſi l'on fait attention à ces 4. Vers du Livre 9e. de l'*Enéïde*.

Fortunati ambo! ſi quid mea carmina poſſunt,
Nulla dies unquam memori vos eximet aevo,
Dum

Dum domus Æneæ capitoli immobile Saxum
Accolet, Imperiumque Pater Romanus habebit.

Et sur-tout à ce retour sur lui-même (*si quid mea Carmina possunt*) retour qui n'est permis dans un Poëme Epique, & dont Virgile ne se sert, que lorsqu'il invoque les Muses, pour l'assister dans quelque occasion extraordinaire.

On convient assez que l'Empereur *Auguste* est le Héros de l'*Enéïde*. Notre Auteur le prouve par le témoignage d'*Horace* & de *Virgile* lui-même. Le premier, dans son *Epitre à Auguste* Liv. 2. remarque qu'*Alexandre le Grand* ne voulut être peint que par Apelle, ni représenté en figure de bronze que par *Lysippe*; mais qu'*Auguste* a eu un bonheur plus grand, en ce que les Poëtes *Varius* & *Virgile* ont écrit l'Histoire de sa Vie; & que la Poësie a cet avantage sur la Sculpture, qu'au lieu que la première ne représente que les traits du corps, l'autre nous trace les mœurs & l'esprit. Voici de quelle manière il s'exprime:

At neque dedecorant tua de se judicia, atque
Munera quæ multâ dantis cùm laude tulerunt
Dilecti tibi Virgilius, Variusque Poëtæ.
Nec magis expressi vultus per aenea signa,
Quàm

Quàm per Vatis opus, mores, animique Virorum
Clarorum apparent.

On ſçait que *Varius* a compoſé un *Panegyrique d'Auguſte*, qui eſt perdu, & *Virgile* nous a donné l'Hiſtoire de la Vie & des Actions de cet Empereur dans l'*Enéïde*. Il nous apprend lui-même qu'il en a formé le plan, & qu'il va l'exécuter. C'eſt dans ſon Introduction au 3. Livre des *Géorgiques*, où il s'exprime ainſi :

Mox tamen ardentes accingar dicere pugnas
Cæſaris, & nomen famâ tot ferre per annos
Tithoni, primâ quot abeſt ab origine Cæſar.

Si Auguſte eſt dans le fond le Héros de l'Enéïde, Virgile ſans doute a peint d'après nature, ſous des noms feints, pluſieurs perſonnes de la Cour d'Auguſte : parmi ces perſonnes étoit *Antonius Muſa*, Médecin de l'Empereur. Comme notre Auteur n'a pas jugé à propos de nous donner la Vie de ce Médecin, nous croyons qui il eſt néceſſaire d'en donner ici une Abregé ; enſuite nous examinerons les argumens que le Dr. *Atterbury* allegue pour prouver que Virgile l'a déſigné par le nom de *Japis*.

Antonius Muſa étoit Grec de Nation ;

le nom de ſon Pere étoit *Jaſis*: & Pline dans ſon Hiſtoire Naturelle Liv. 25. Chap. 7. nous apprend qu'il avoit un frere nommé *Euphorbe*, Médecin de *Juba* Roi de Mauritanie, qui étoit ſi fort eſtimé de ce Prince, que pour lui faire honneur il donna le nom d'*Euphorbe* à une plante dont il avoit découvert les vertus. *Jaſis* avoit donné à ſes enfans une très-bonne éducation, & *Muſa* en profita ſi bien, qu'il excelloit dans tous les Arts Liberaux. Pour ſe mettre en état de ſoulager ſon Pere qui ſouffroit beaucoup des infirmitez de ſon âge, il s'apliqua à l'étude de la Médecine. Il y fit de grands progrès, & ſa reputation s'établit ſi bien, qu'*Auguſte* le nomma ſon Médecin. Cet Empereur étoit ſujet à des maladies frequentes & dangereuſes: *Graves & periculoſas valetudines per omnem vitam expertus eſt*, dit Suetone. *Muſa* lui preſcrivit des Laituës dont auparavant on ſe faiſoit ſcrupule de manger: il lui ordonna auſſi les Bains froids. Ses preſcriptions réuſſirent; *Auguſte* ſe rétablit. Il fit à *Muſa* des préſens conſiderables, & lui donna le privilege de porter un Anneau d'or, comme les Chevaliers. Il accorda auſſi à ſa conſideration beaucoup de privileges aux Médecins de Rome: le Peuple Romain lui témoigna de même ſa reconnoiſſance en lui faiſant ériger une Statue auprès de celle d'Eſculape. Il paroit par

par la fin du Liv. 29. de *Pline*, qu'il a laiſſé par écrit quelques Mémoires: car ce Naturaliſte aſſure que *Muſa* & *Pictor* ont laiſſé par écrit, qu'en broyant les Cloportes, appellées des Grecs *Mylecos*, après leur avoir ôté la tête, elles guériſſent la Lèpre. Quelque grande que fut la reputation de *Muſa*, il ſemble qu'il ait manqué de jugement en preſcrivant les Bains froids pour toutes ſortes de maladies. Nous venons d'apprendre de Pline & de Suetone, qu'il les conſeilla à Auguſte: il les preſcrivit enſuite à *Horace*, qui nous dit dans le premier Livre de ſes Epîtres:

Nam mihi Baïas
Muſa ſupervacuas Antonius: & tamen illis
Me facit inviſum, gelidâ cùm perluor undâ
Per medium frigus.

Il ne rapporte pas quel fut le ſuccès de ce remede, & s'il fut guéri de ſon Ophtalmie: mais ce qu'il y a de certain, c'eſt que ces Bains froids qui avoient ſauvé Auguſte, abregerent les jours du jeune *Marcellus*, & decréditerent *Muſa*, qui les lui avoit ordonnez. Paſſons à l'examen des preuves que Mr. *Atterbury* allegue pour faire voir que Virgile a voulu donner le Caractère de *Muſa* ſous le nom de *Japis*.

La première preuve eſt tirée de l'Hiſtoire.

Horace, dit-il, & *Virgile* étoient tous deux d'une conſtitution fort foible; tous deux avoient *Muſa* pour Médecin; tous deux, pour lui témoigner leur reconnoiſſance, voulurent immortaliſer ſa mémoire. *Horace* le fit dans la 15. *Epître de ſon* premier *Livre*. Il faut donc que *Virgile* l'ait fait dans l'*Enéide* ſous le nom de *Japis*. Cet argument ne nous paroît pas concluant: car ſans repéter ce que nous avons déja remarqué qu'Horace ne nous apprend pas le ſuccès des preſcriptions de *Muſa*, ce n'eſt pas raiſonner ſolidement que de dire: Horace étoit d'une conſtitution foible; il avoit *Muſa* pour Médecin; il a parlé de lui dans ſes Epîtres: il faut donc que Virgile, qui étoit auſſi d'une conſtitution foible, ait eu auſſi *Muſa* pour Médecin; qu'il ait auſſi parlé de lui, quoiqu'il ne le nomme pas, & qu'il l'ait déſigné par le nom de *Japis*.

Le Dr. *Atterbury* allegue pour deuxième preuve l'endroit de l'Enéide où l'Epiſode de *Japis* eſt placé. Ce Poëme étoit preſque fini; les armées d'Enée & de Turnus ſe battoient avec fureur pour la derniere fois; les deux Princes alloient ſe livrer un combat ſingulier: mais tout d'un coup l'action eſt ſuſpendue, la chaleur des combattans ſe rallentit, pendant que *Japis* traite Enée de ſes bleſſures. On ne ſçauroit alleguer de meilleure raiſon de cet incident que le deſſein de

de Virgile d'immortaliſer le nom de *Muſa*, en faiſant bleſſer le Prince pour introduire le Médecin. Cette conjecture n'eſt pas des plus heureuſes. *Muſa* avoit perdu la grande reputation qu'il s'étoit acquiſe en guériſſant Auguſte, par la manière dont il avoit traité Marcellus. Tout le monde croyoit qu'il avoit avancé les jours de ce jeune Prince, dont la mort & les funerailles ſont rapportées dans le *6. Livre de l'Enéide*. Quelle apparence donc que dans le Livre 12. il ait voulu faire l'Eloge de ſon Médecin? Ne ſe feroit-il pas expoſé par-là à la cenſure, & peut-être au reſſentiment d'Auguſte & d'Octavie, à qui il liſoit ordinairement ſes Vers à meſure qu'il les compoſoit.

La conformité des caractères fournit à notre Auteur une autre preuve. *Muſa* étoit de ſon tems le Médecin le plus éminent dans ſa Profeſſion; *Japis* eſt appellé *Phœbo ante alios dilectus*. Muſa s'étoit attaché à la perſonne d'Auguſte; *Japis* accompagne Enée dans ſes campagnes & dans ſes voyages. *Muſa* tira Auguſte d'une maladie dangereuſe; *Japis* guérit Enée. *Muſa* preſcrivit les Bains froids; *Japis* de fomentations. Le peuple de Rome érigeá une Statue à *Muſa*; Virgile éleve à *Japis* un monument plus durable que le bronze & le marbre.

Les expreſſions pleines d'affection &

de tendreſſe dont Virgile ſe ſert en parlant de *Japis*, le caractère aimable qu'il en donne, le tableau qu'il en fait, peint, comme diſent les Italiens non ſeulement *con diligenza & con ſtudio*, mais encore *con amore*; font enfin connoître que ce Poëte avoit en vûë quelque ami particulier. La Muſique & la Poëſie, les Exercices militaires, ſçavoir l'art de tirer de l'arc, de lancer des javelots & des dards, la Divination ou l'Augure, étoient en haute eſtime parmi les Romains; on en attribuoit l'invention à Apollon: *Japis* poſſedoit tous ces arts dans la plus grande perfection, & le Poëte dit:

Jamque aderat Phœbo ante alios dilectus Iapis
Iaſides, acri quondam cui captus amore
Ipſe ſuas artes, ſua munera lætus Apollo
Augurium, citharamque dedit, celereſque ſagittas.

La *Pieté filiale* étoit, ſelon Virgile, le caractère le plus aimable. Les Vers qu'il a compoſez ſur la fuite de ſon Pere, & la manière tendre dont il décrit les dangers que ſon Pere avoit courus, font voir qu'il le chériſſoit, & qu'il étoit penétré à ſon égard de ſentimens d'affection & de reſpect. Enée ſoutient le même caractère, & *Japis* eſt repréſenté comme un exemple frappant de cette pieté. Il

avoit

avoit fait de grands progrès dans la Divination, la Poëſie & l'Art militaire; il pouvoit s'en promettre de grands avantages. La Médecine n'étoit pas fort eſtimée parmi les Romains; cependant de ce que *Japis* voit ſon Pere lutter contre les infirmitez de la vieilleſſe, il abandonne l'étude des Arts dans leſquels il excelloit, & s'applique à celle de la Médecine, pour procurer du ſoulagement à ſon Pere: quel motif plus noble! Virgile l'exprime ainſi:

Ille ut depoſiti proferret fata Parentis
Scire poteſtates herbarum uſumque medendi
Maluit, & mutas agitare inglorius artes.

Virgile nous repréſente encore *Japis*, comme un homme penétré de ſentimens de Religion, plein de reſpect pour les Dieux Immortels, implorant leur ſecours dans les occaſions, & leur témoignant ſa reconnoiſſance. S'il excelle dans ſa Profeſſion, ce n'eſt pas ſon application à l'étude de la Médecine, c'eſt la faveur d'Apollon qui lui a procuré cet avantage; c'eſt parce qu'il étoit *Phœbo ante alios dilectus*, il étoit à cet égard dans les mêmes ſentimens que l'Auteur de l'Eccléſiaſtique qui dit: *Honore le Médecin, car auſſi le Seigneur l'a créé . . . C'eſt lui qui a donné la ſcience aux hommes pour être glo-*

rifié dans ſes merveilles. Chap. XXXVIII. Si Enée eſt bleſſé dangereuſement, *Japis*, perſuadé que ſans l'aſſiſtance divine l'art & l'induſtrie des hommes ſont de vains ſecours, s'addreſſe à Apollon, Dieu de la Médecine. Virgile l'inſinue quand il dit:

Nulla viam fortuna regit, nihil auctor Apollo
Subvenit —

Si après avoir eſſayé envain tous les remedes que ſon art lui dictoit, Venus intervient miraculeuſement, & prépare une infuſion compoſée du *Dictame* pour tirer la fléche, de l'herbe *Panacée* pour appaiſer la douleur, & du ſuc d'*Ambroſie* pour arrêter le ſang; *Japis* ſe ſert de ce remede quoiqu'il en ignorât la nature & la vertu:

Fovit ea vulnus lympha longævus Iapis
Ignorans ——

Si Enée eſt guéri ſubitement:

—— *Subitòque omnis de corpore fugit*
Quippe dolor, omnis ſtetit imò vulnere ſanguis
Famque ſecuta manum, nullo cogente ſagitta
Excidit ——

Japis, en homme pieux & modeſte, re-
con-

connoît qu'il n'a aucune part à cette cure, qu'elle eſt miraculeuſe & qu'il faut, l'attribuer aux Dieux:

Non hæc humanis artibus, non arte magiſtrâ
Proveniunt, neque te Aenea mea dextera ſervat,
Major agit Deus ——

Les Médecins parmi les Anciens exerçoient outre la Médecine la Chirurgie. *Japis* excelloit dans l'une & dans l'autre. Il ſçavoit *poteſtates herbarum & uſum medendi.* En qualité de Médecin il employe *Multa manu medicâ, Phœbique potentibus herbis*; & en qualité de Chirurgien, *Prenſat tenaci forcipe ferrum.* Attaché à la perſonne d'Auguſte, il le ſuit par tout; il n'attend pas qu'on l'appelle, il vole au ſecours de ſon Héros, dès qu'il le voit bleſſé; il arrive à ſa tente; il met la main à l'œuvre; il eſt prêt à lui procurer tous les ſoulagemens qu'on pouvoit attendre de ſes ſoins & de ſon art: ce qui fait dire à Virgile: *Jamque aderat Japis.* Ses inquiétudes ſur le ſuccès de l'opération qu'il alloit faire, ſes ſoins extraordinaires, ſa diligence extrême, ſont exprimez par ces paroles de Virgile:

- - - - - - - - *Ille retorto*
Pæonium in morem ſenior ſuccinctus amictu
Multa manu medicâ, Phœbique potentibus herbis

Nequicquam trepidat, nequicquam ſpicula dextra,
Sollicitat, prenſatque tenaci forcipe ferrum.

Ces mots *ſuccinctus amictu Pæonium in morem*, font voir que les Médecins de ce tems-là étoient diſtinguez par des habits particuliers, qu'ils retrouſſoient dès qu'il s'agiſſoit de faire quelque opération.

L'amour de la Patrie étoit enfin un des caractères que Virgile fait entrer dans les portraits de Japis. Ce Médecin, après qu'Enée eſt guéri de ſes bleſſures, ne s'amuſe pas à féliciter ſon Héros, ni à recevoir les complimens de ſes amis ſur l'heureux ſuccès de ſes ſoins. Il anime Enée à renouveller le combat. Il cherche à inſpirer du courage à ſes troupes. Il dit au premier: *Major agit Deus, atque opera ad majora remittit.* Il crie aux autres: *Arma citi properate Viro: Quid Statis?* Et Virgile dit:

- - - - - - - - - - *Iapis*
Conclamat, primuſque animos accendit in hoſtes.

Ce que nous venons de remarquer fait voir que l'Eloge de *Japis* dans Virgile eſt un des plus magnifiques. Notre Auteur conclut de-là, que ce Poëte doit avoir eu en vûë un Médecin éminent dans ſa profeſſion, un Médecin célèbre par

tant

tant de belles qualitez qu'il lui attribue, & un Médecin qui étoit ſon ami intime; caractères qui ne peuvent convenir qu'à *Antonius Muſa*.

Le Dr. *Atterbury* finit ſa Brochure par un *Parallèle entre Virgile & Horace*. Il remarque que par tout où celui-ci a voulu copier l'autre, il a affoibli ſes expreſſions, loin de rencherir ſur lui. Il en allegue pour preuve deux paſſages: l'un eſt tiré de l'Epiſode de *Japis* où Virgile s'exprime ainſi:

Jamque aderat Phœbo ante alios dilectus Iapis
Iaſides, acri quondam cui captus amore
Ipſe ſuas artes, ſua munera lætus Apollo
Augurium, citharamque dedit, celereſque ſagittas.

Ce qu'Horace a rendu de cette manière:

Augur & fulgente decorus arcu
Phœbus acceptuſque novem Camenis,
Qui ſalutari levat arte feſſos
Corporis artus.

L'autre où Virgile dit:

Tu regere imperio populos, Romane, memento
Parcere ſubjectis & debellare ſuperbos.

Et Horace:

Im-

Imperet bellante prior, jacentem
Lenis in hoſtem.

Notre Auteur conclut par ces vers qui expriment aſſez ſon amour pour ſa Patrie & pour ſes amis:

Hæc ego luſi
Ad Sequanæ ripas, Tameſino à flumine procul
Jam ſenior languenſque, ſed ipſâ in morte meorum
Quos colui, Patriæque memor, nec deneger uſquam.

ARTICLE VII.

[On nous a prié d'imprimer ce Projet.]

PROJET *d'une Edition complette des* Philoſophiques de Ciceron, *par Mr.* DURAND.

I. ON donne avis au Public, que les ACADEMIQUES de Ciceron, qui n'avoient point encore paru, que l'on ſçache, ni en François, ni en Anglois, ſont achevées d'imprimer & ſur le point d'être publiées ſous ce titre:

ACADEMIQUES *de Ciceron, avec le texte Latin de l'Ed. de Cambridge & des Remar-*

marques nouvelles, outre les Conjectures de Davisius & de Monsieur Bentley, & le Commentaire Philosophique de Pierre de Valentia, Jurisc. Espagnol: dediées à la S. R. par Mr. DURAND, *de la même Societé*: en deux volumes, 8°. L'un pour le François, & l'autre pour le Latin.

On peut voir chez Mr. *Paul Vaillant*, Libr. dans le Strand, de quelle manière on a exécuté cette Edition, qui est jolie & des plus correctes.

II. On avertit en même tems, qu'on a aussi achevé de traduire le reste des Ouvrages *Philosophiques* de Ciceron, qui ne l'avoient pas encore été; comme entr'autres celui *de Fato*, du Destin, qui, au rapport de l'Auteur même, n'est qu'une suite de la *Divination* & de la *Nature des Dieux*: & comme ce Traité est assez obscur, & outre cela mutilé presque par-tout, on a tâché, pour en rendre la lecture plus agréable, de suppléer par conjecture à ce qui manque, d'après l'ordre & la suite même de ce qui nous reste; & sur-tout d'après le Traité de Plutarque sur le même sujet, où se retrouvent effectivement les raisons bonnes ou mauvaises que Ciceron refute dans le sien.

III. La traduction de ces Piéces étant finie, rien ne doit plus retarder, ce semble, une Edition complette de ces Philosophiques en notre langue, sur-tout en

en faveur de ceux qui n'entendent pas le Latin, & qui ſont pourtant bien aiſes de juger par eux-mêmes des raiſonnemens de cet illuſtre Auteur. Elle aura pour eux divers avantages.

1. PREMIÈREMENT, elle ſera *complette*, & leur procurera à peu de fraix tout ce qui nous reſte de ce grand Homme en fait de *Philoſophie* & de *Morale*: ſçavoir.

Les ACADEMIQUES, en deux Livres, précedez d'un Extrait du *Commentaire Philoſophique* de VALENTIA, qui en donne la clef. On verra ci-deſſous le jugement qu'en a porté Mr. *l'Abbé d'Olivet*.

Les Entretiens DE FINIBUS, ou *des vrais Biens & des vrais Maux*, en 5. Livres, de la traduction de Mr. *l'Abbé Regnier*, de l'Acad. Françoiſe. On y ajoutera, par rapport au 3e. Livre, une *Idée générale de la Doctrine des Stoïciens*.

Les TUSCULANES, en 5. Livres, de la trad. de Mrs. *Bouhier* & *d'Olivet*, de la même Academie, avec leurs *Préfaces*.

Les ENTRETIENS *ſur la Nature des Dieux*, en 3. Livres, de la trad. de Mr. *l'Abbé d'Olivet*, avec ſes Eclairciſſemens *ſur la Théologie des anciens Philoſophes*, & des *Remarques* nouvelles de l'Editeur.

La DIVINATION, en 2. Livres, de la trad. de Mr. *l'Abbé Regnier*, avec ſa *Préface* & ſes *Notes*.

Le Traité DE FATO, ou *du Deſtin*, avec

avec les *Supplémens* dont on a parlé, de la trad. de l'Editeur.

Les ENTRETIENS *de Legibus*, ou des LOIX, en 3. Livres, de la trad. de Mr. *Morabin*, avec ſa *Préface* & ſes *Notes*.

Les OFFICES, en 3. Livres, de la trad. de Mr. *Du Bois*, de l'Acad. Françoiſe: avec ſa *Préface* ſes *Notes*, & les *Correctifs* néceſſaires.

CATON l'Ancien, ou *de la Vieilleſſe*, de la trad. du même, &c.

LELIUS, ou *de l'Amitié*, de la trad. du même, avec quelques *Supplémens* de Mr. le Clerc.

Les PARADOXES, de la trad. du même, comparée avec celle de Mr. *Geoffroi*, dans les endroits où elles différent.

La LETTRE de *Q. Ciceron à ſon Frere, ſur la Demande du Conſulat*: de la trad. de l'Editeur.

La LETTRE *de Ciceron à Quintus ſon Frere*, ſur *les Qualitez néceſſaires* à un bon Gouverneur de Province: de la trad. de Mr. *Geoffroi*.

Le SONGE de Scipion, ou Fragment du 6e. Livre de la REPUBLIQUE, de la trad. de Mr. *l'Abbé d'Olivet*.

Enfin d'autres FRAGMENS du même Ouvrage & des précedens, entre leſquels on en trouvera un des plus ſinguliers, puiſqu'il contient en peu de mots *les premiers Linéamens de la Conſtitution d'Angleterre*.

Si de ces Traitez on excepte ceux qui ſont

ſont comme échûs à l'Editeur, tous les autres ſont traduits par d'habiles gens, dont le nom & le mérite ſont connus. Ce n'eſt point à nous à nous ériger ici en maître des cérémonies, pour aſſigner à chacun d'eux le rang qui lui eſt dû dans la République des Lettres: c'eſt au Public à le faire. Toute la liberté qu'on ſe donnera, en qualité d'Editeur, ſera d'indiquer au bas des pages, le plus honnêtement qu'il ſera poſſible, les endroits où il nous paroîtra que le ſens ou l'eſprit du paſſage a été manqué. Apporter ici des airs de mépris, ou de ſuffiſance pedanteſque, ne ſeroit-ce pas convaincre le Public, ou qu'on a peu lû Ciceron, ou du moins peu profité de ces mêmes *Philoſophiques*, que l'on ſe propoſe d'éclaircir, & où l'on trouve à chaque page des traits de modeſtie & d'urbanité qui raviſſent?

2. QUOIQUE cette Edition ne ſoit pas deſtinée aux Sçavans qui entendent les Originaux, j'oſe pourtant les aſſûrer qu'elle ne leur ſera pas inutile; & en voici la raiſon. Si je lis *Malebranche*, par exemple, *ſur la Recherche de la Vérité*, moi qui ſuis né François, mon attention n'a qu'un objet; c'eſt celui des *Choſes*: mais ſi je lis les *Academiques*, ou tel autre Livre Philoſophique que ce ſoit, dans une langue morte; alors mon attention doit ſe prêter à deux objets différens, à la

diction,

diction, ſouvent obſcure pour les plus habiles, & aux *choſes* mêmes, qui le ſont encore davantage. Non que je veuille ici flatter la pareſſe de nos jeunes gens, & leur interdire les ſources, pour les faire courir après les ruiſſeaux: mon intention eſt tout le contraire, c'eſt de les inviter par cette eſpece de *Paraphraſe* à une étude plus profonde de l'Original, ſi leur vocation les y appelle. Les autres peuvent ſe contenter de la traduction.

3. Un autre avantage de cette Edition, c'eſt qu'ayant déſormais tous ces Traitez dans un même volume, on ſe trouvera plus à portée de comparer enſemble les divers endroits qui s'entre-répondent, & qui ſe prêtent par conſequent une lumiere réciproque: car Ciceron ſe repéte de tems en tems, mais toûjours avec des graces nouvelles, & ſouvent avec de nouvelles clartez.

4. Enfin un dernier avantage, c'eſt qu'elle ſera précedée d'une *Préface générale*, qui pourra ſervir d'Introduction à tout le Corps de cette admirable Philoſophie. Car quoique Ciceron ſoit *Académicien*, c'eſt-à-dire, diſpoſé à combattre tous les ſyſtêmes, il admet pourtant en gros des choſes *vrayes*, & en particulier beaucoup de choſes *probables*, qu'il indique en pluſieurs endroits, tant ſur la Phyſique que ſur la Morale, où il excel-

le; d'où on peut inferer quelle a été sa penſée ſur la plupart des objets de nos connoiſſances. Outre cette Préface générale, on ajoutera à la tête de chaque Livre des *Sommaires* précis, qui en faciliteront l'intelligence à tout le monde, & ſur-tout à ceux qui commencent, & qui ſont bien aiſes qu'on leur décrive le païs où ils vont, & les ſentiers épineux ou agréables, où ils auront à paſſer. Tous les jours on nous donne de nouveaux éclairciſſemens ſur les Odes d'*Horace*, par exemple, pour en fixer la *date*, *l'occaſion* & le *ſujet*, & en développer *l'œconomie*; ce qui eſt d'un ſecours merveilleux pour en découvrir le ſens, & en faire ſentir les beautez: & l'on refuſeroit à Ciceron de pareils éclairciſſemens? Nous tacherons donc, à l'aide des meilleurs Critiques, de mettre nos Lecteurs au fait de la Philoſophie dont il s'agit. On en jugera par l'eſſai qu'on trouvera ci-deſſous ſur les *Académiques*.

5. Mais comme on eſt bien aiſe de connoître celui qui nous inſtruit, le tout ſera précedé d'un VIE de Ciceron: & à cet égard on s'eſt déterminé pour celle que Plutarque nous en a laiſſée, & que nous donnerons d'après Mr. DACIER, quoiqu'avec de petits correctifs au bas des pages.

CON-

CONDITIONS.

1. L'Edition ſera in 4°. belle & exacte, du papier, du format & du caractère de la Préface, page 1. *: & à côté du titre on trouvera la Tête de CICERON d'après *Canini*.

2. Elle pourra contenir autour de 120. feuilles, plus ou moins.

3. Le prix ſera de 25. ſhellings, dont on payera une guinée d'avance, & en ſouſcrivant on recevra un Exemplaire couſu des *Académiques*, avec le Latin & le Commentaire de *Valentia*, en reconnoiſſance de la ſouſcription.

4. Ceux qui ſouſcriront pour 6. Exemplaires, en auront un 7e. gratis, y compris les *Académiques*.

5. On en tirera, pour les Curieux, 50. Exemplaires en grand papier, dont le prix ſera de deux guinées: auquel cas on payera une guinée & demi d'avance, y compris les *Académiques* qui ſerviront de Reçû.

Les ſouſcriptions ſeront reçues chez Mr. VAILLANT, Libr. dans le Strand: & chez l'EDITEUR, en Threadneedle-ſtreet, Hatton-court.

PRE-

* Ce Caractère eſt un beau Median, tout neuf, & même un peu plus grand que le Median ordinaire.

PREFACE des ACADEMIQUES.

J'ai ouï dire à un Ami, qu'un des premiers Philoſophes du ſiécle paſſé, mais un peu Sceptique, avoua ingénûment à ſes Confreres au lit de mort, qu'*après tout il ne connoiſſoit point de meilleur Livre que Ciceron.* Je ne m'arrête gueres aux Anecdotes; ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'en fait de Compoſitions humaines, il y a peu d'Auteurs à qui on revienne plus naturellement: la beauté de ſon eſprit, la netteté de ſes idées & de ſa diction, la délicateſſe, la force & la majeſté de ſon éloquence, toûjours ſoutenue par l'étendue de ſes lumieres, & ſur-tout par la bonté de ſon cœur, en ont fait pendant ſa vie les délices des Sages & des bien-Intentionnez, & après ſa mort juſqu'à préſent ſans interruption, l'admiration de toute la Terre.

Ses Ouvrages, comme chacun ſçait, forment une eſpece de Bibliothèque, qu'on diſtribue communément en quatre claſſes; ſes Traitez de *Rhétorique*, ſes *Oraiſons*, ſes *Lettres*, & ſes *Philoſophiques*. Entre ces divers travaux on aime encore à ſe partager. Il y en a qui ſont pour les Lettres, d'autres pour la Philoſophie; mais le plus grand nombre eſt pour les Harangues. Lui, qui devoit le connoître mieux que perſonne, ſe croyoit

croyoit plus Orateur que Philoſophe, par la raiſon, dit-il, *qu'il avoit conſumé dans la pratique de l'art les plus beaux & les plus longs jours de ſa vie.* Cependant il ne vouloit pas que ſon Fils, en étudiant ſes Diſcours Oratoires, negligeât les Philoſophiques, moins élevez peut-être, moins véhémens, mais plus naturels, d'un uſage plus général, puiſqu'ils ont pour objet l'examen du Vrai, & compoſez d'ailleurs dans l'âge d'une parfaite maturité, lorſque les matières, déja toutes digérées dans ſon eſprit, n'avoient plus beſoin que de recevoir la forme.

C'eſt cette quatrième partie de ſes Oeuvres qu'on ſouhaiteroit bien de voir raſſemblée en un corps, tant en François qu'en Latin: en François, pour ceux d'entre nos Lecteurs qui ne ſont ni ſçavans, ni gens d'étude de profeſſion; & auſſi en Latin, pour ceux qui veulent conſulter les ſources & comparer dans le même Livre l'Original avec la copie: n'étant pas juſte que les uns ou les autres ſoient privez du plaiſir, ou de l'utilité qu'on ſuppoſe qu'ils en pourroient retirer.

L'exécution d'un tel projet ſeroit d'autant plus aiſée, qu'on a déja en notre langue la meilleure partie de ces Traitez, & qu'il y en a même qui ont paſſé par diverſes mains, entre leſquelles on pourroit choiſir, ſi quelqu'un ſe propo-

ſoit de donner le tout enſemble. On l'a déja fait en France, & ſi bien fait, pour les *Lettres à Atticus*; on l'a fait pour les *Oraiſons*: pourquoi ne le feroit-on pas pour les *Oeuvres Philoſophiques?* Le goût du Public s'eſt-il moins declaré pour ce genre de lecture? Il ſemble qu'il eſt naturel d'apprendre à penſer avant que d'apprendre à bien dire: *Horace* étoit de cet * avis, & avant lui *Ciceron* avoit ſuivi cette méthode. Il étudia la Philoſophie à fond, & ſur-tout celle de l'Académie, & puis il ſe trouva Orateur: *Fateor me*, Oratorem, *ſi modò ſim, aut etiam quicunque ſim, non ex Rhetorum officinis, ſed ex Academiæ ſpatiis extitiſſe.*

Ainſi en attendant que ce quelqu'un entreprenne une édition ſi utile, voici de quoi en faciliter l'exécution: ce ſont les ACADEMIQUES en notre langue, qui n'ont point encore paru, que je ſçache, ni en François, ni en Anglois, & qui ſont pourtant d'une nature à exciter la curioſité de tout eſprit Philoſophique. Un pur incident m'a déterminé à y conſacrer quelques veilles.

Ayant lû dans un Projet in 4°. imprime à Paris, un éloge † notable des *Académi-*

* *Scribendi rectè ſapere eſt principium & fons.*

† ACADEMICA *Ciceronis, quæ ſuperſunt, mutilata, ideòque obſcura — — ita explanavit, ut mihi*

démiques de Valentia, vrai Commentaire de celles-ci, je conçus une envie extrême de voir ce Livre; & comme je ne le trouvois point ici, j'eus recours à la Bibliothèque d'Oxford, où je ſçavois qu'il étoit, & où j'eus moins la peine que le plaiſir de le copier. Je trouvai en général que l'Auteur du projet n'en avoit point impoſé, & je conclus qu'avec ce ſecours je pouvois entrer dans l'eſprit d'un Original, dont j'avois une ſi bonne clef.

Tout ce qui nous reſte des *Académiques* ne conſiſte gueres qu'en deux fragmens. Ciceron, deja ſexagenaire, dégoûté du monde & de la vie, mais ſur-tout de ſon Siécle, & jouïſſant d'ailleurs de plus de loiſir qu'il n'auroit voulu ſous la domination du Dictateur, ſe tourna heureuſement du côté de la Philoſophie, & entreprit pour ſes Concitoyens ce que nous faiſons ajourd'hui pour les nôtres, c'eſt-à-dire, de les mettre à portée de la Philoſophie Grecque: & pour effet il débutta par expoſer en forme d'entretiens & à la maniére de Platon, ſes idées favorites, je veux dire les fondemens de ce doute univerſel, dont on a ſi bien dit, depuis peu, qu'il étoit comme *poſſedé*.

Il

bi ſolus ea intellexiſſe videatur. Joſeph. Olivetus, in *Præf. Cicer. p.* 13.

Il deſtina deux Dialogues à ce coup d'eſſai ; l'un qu'il intitula *Catulus*, du principal Interlocuteur, homme illuſtre & ſon ami, mais grand Académicien ; & l'autre, *Lucullus*, perſonnage encore plus célèbre que le précedent, mais d'un ſentiment tout contraire : du reſte déja morts l'un & l'autre, & choiſis tels, comme il le dit lui-même, pour n'exciter la jalouſie d'aucun de ſes amis vivans. Ces deux volumes qui formoient enſemble un traité aſſez complet ſur la matière, il les indique quelquefois ſous le titre général de ſes *Académiques*, ou du ſujet même qui eſt tout à l'honneur de la Secte, ou, s'il en faut croire le Naturaliſte, du lieu où ils avoient été meditez & compoſez, ſçavoir dans ſa Campagne de Cumes, retraite où il avoit menagé & embelli une eſpece de Portique, qu'il nommoit encore, pour Platoniſer, ſon *Académie*. Il avoit pris ce goût à Athènes, où il avoit étudié dans ſa jeuneſſe ; & il avoue à Atticus, ou pour le flatter ſur le ſurnom qu'il avoit pris, ou pour ſe faire honneur de cette nouvelle conformité, qu'*il aimoit à la paſſion tout ce qui pouvoit lui rappeller* le ſéjour délicieux & Philoſophique de cette ſçavante ville.

Il ne publia pas d'abord ces deux Entretiens ; mais il les communiqua à quelques amis, & ſur-tout à ſon cher Atticus ; & copies de s'en répandre. Il ſe plaint

plaint dans ſes lettres de la facilité de ſes Copiſtes à cet égard, toûjours réſigné pourtant à leur pardonner des infidélitez de cette nature. Il ſuffit de dire, qu'il n'y eut pas juſqu'aux Dames qui n'en vouluſſent tâter. Il fait mention lui-même d'une CERELLIA, plus âgée que lui, & non moins paſſionnée pour la Philoſophie, qui trouva moyen de parvenir à ces Traitez, comme elle parvint bientôt aux Livres *de Finibus*; ravie ſans doute de trouver dans ſon Ami un fidèle interprête de ces anciens Sages, & de pouſſer avec lui ſans danger, les hauts ſentimens du Portique. Envain un Hiſtorien Grec, toûjours envieux de la gloire Romaine, a cherché, plus de deux-cens ans après, à empoiſonner un commerce ſi ſpirituel; le Public, juſtement indigné, a déja prononcé depuis long-tems, qu'il faloit être bien crédule pour prêter l'oreille à de telles calomnies, ou bien méchant pour les inventer.

Cependant Ciceron ſe dégoûta bientôt de ce premier eſſai, ſoit que les Interlocuteurs, qu'on avoit trop bien connus pour les croire dignes d'approfondir de tels ſujets, ne fûſſent pas approuvez; ſoit qu'on lui eût fait de nouvelles objections, ou qu'il eût imaginé de meilleures réponſes. Un génie du premier ordre ſe ſatisfait difficilement; &

quoique Ciceron fût assez porté de lui-même à se rendre justice, cependant comme il avoit autant de pénétration que de sincerité, il convint de bonne-foi de la foiblesse de ses premiers essais en Philosophie, comme il étoit déja convenu de l'imperfection de ses premiers ouvrages de Rhétorique: vous en trouverez l'aveu dans son I. Dialogue de l'Orateur.

Dans ces entrefaites, Atticus le détermina à dédier quelque chose à leur ami Varron, qui se plaignoit apparemment que son ami l'avoit oublié. La vérité est, qu'ils boudoient un peu tous deux. Ciceron s'étonnoit que l'autre, qui publioit Livres sur Livres, & qui lui avoit promis une Dédicace, fût si long-tems à lui tenir parole; & Varron, comme plus âgé, auroit souhaité d'être prévenu. C'est ce qui arriva par l'entremise de leur ami commun: & comme Ciceron n'avoit rien de plus prêt que ses *Académiques*, il les corrigea de nouveau, & sans alterer le fond de ses sentimens, il les exposa d'une manière plus pleine, quoique plus serrée, mais plus vive & plus brillante; enfin des deux Entretiens il en fit quatre, qu'il dédia à son ami, comme on le voit par le titre *ad Varronem*, & encore mieux par la Lettre même qu'il lui en écrivit, & qu'il vante à Atticus comme si adroite & si jolie.

jolie. C'eſt-là 8e. du IX. Livre *ad Familiares*, repétée ordinairement à la tête des *Académiques*. Il faut l'entendre ſur cette Edition nouvelle. Il n'a jamais rien écrit de ſi exact. Qu'on ne lui parle plus de ſon *Catulus*, ni de ſon *Lucullus*: le plus grand plaiſir qu'on lui puiſſe faire, c'eſt de les laiſſer tomber dans l'oubli, ſûr de l'immortalité pour les autres.

Cependant le Public, qui veut être Juge en dernier reſſort, ne fut pas de ſon avis: ſoit que le premier ouvrage fût plus court, ou moins oratoire, ou qu'on s'affectionne pour un enfant rebutté plus que pour un enfant chéri, ou qu'enfin on préfére quelquefois l'ébauche d'un grand Maître à une piéce plus finie; on rechercha toûjours les premières Académiques, & il s'en répandit tant de copies, qu'il ne fut plus au pouvoir de l'Auteur de les ſupprimer. S'appercevant donc qu'on avoit plus d'indulgence pour cet eſſai, qu'il n'en avoit lui-même, une tendreſſe de Pere ſe réveilla en lui; il retoucha, mais légerement, ces deux Livres; il en changea le début, mit à la tête de l'un l'éloge de Catulus, & celui de Lucullus à la tête de l'autre, & avec ces modifications il conſentit enfin à une publication dans les formes. Si bien qu'on eut dès-lors & dans la ſuite, pendant pluſieurs ſiécles, les

les *grandes* & les *petites* Académiques, c'eſt-à-dire, celles de Varron en 4. Livres, & celles de Catulus & de Lucullus en deux Livres ſeulement.

Mais qu'eſt-il arrivé depuis, dans ce naufrage preſque univerſel des tréſors littéraires de l'Antiquité? Tout le contraire de ce que Ciceron auroit voulu: les grandes Académiques ont péri; tout ce qui s'en eſt ſauvé ſe réduit aux 12. ou 13. premiers Chapitres du Livre I. morceau d'un grand prix ſans doute, mais qui ne nous conſole point de la perte de tout le reſte, puiſqu'il ne fait pas en tout la 16e. Partie d'un Ouvrage, que ſon Auteur eſtimoit tant, & qui auroit épargné à *Valentia* bien des ſueurs, ſi le tems ou la Superſtition qui devore tout, excepté les productions les plus inſipides, eût épargné ce Chef-d'œuvre. Les petites Académiques, je ne ſçais comment, ont éprouvé un ſort moins cruel: car ſi le *Catalus* a péri, nous avons encore en entier le *Lucullus*, qui avec le fragment de Varron compoſe tout ce qui nous reſte des deux Académiques. Et voilà pourquoi *Manuce*, *Brutus* & d'autres Editeurs très-habiles n'ont placé ce dernier fragment, qui eſt de la 2de. Edition, qu'après le Lucullus, qui apartient proprement à la première. La ſeule difficulté qui reſte, c'eſt que Nonius, en citant le 4e. Livre *ad Varronem*,

nem, allegue des paroles & même des paſſages entiers, qui ſe trouvent encore aujourd'hui dans le Lucullus: ce qui a fait croire à quelques Critiques, & même à des Traducteurs célèbres, que ce Dialogue, tel que nous l'avons, n'eſt en effet que le 4e. Livre de l'ouvrage plus étendu; comme ſi une Edition poſtérieure, quoique refondue & augmentée, ne contenoit pas ſouvent une partie des mêmes choſes & des mêmes expreſſions que la première. Ajoutez à cela que le même Grammairien rapporte, comme du 4e. Livre, des façons de parler que vous chercheriez envain dans le Lucullus: preuve évidente & ſans replique de la diverſité des Editions.

A ce petit détail ſur l'Hiſtoire de ces fragmens, il faut joindre ici le contenu de l'un & de l'autre, en commençant par le plus court, & que nous avons après tant d'autres placé le premier. Ciceron & Atticus rendent viſite à Varron arrivé à ſa Campagne de Cumes dès la veille. D'abord on tombe ſur la Philoſophie, & ſur ce qu'on s'étonne que Varron, qui a tant écrit & ſur tant de matières, n'ait point touché à celle-ci, quoiqu'elle le méritât bien; il s'excuſe du mieux qu'il peut par la raiſon que les vrais Sçavans, qui avoient entre les mains les Originaux Grecs, ne feroient pas grand cas de ſes copies, & que les igno-

ignorans, peu curieux de pareils ſujets, ne lui en ſçauroient aucun gré. Ciceron réfute cette raiſon; prétend que tout le contraire arriveroit, & prend de-là occaſion de juſtifier ſon propre attachement à la Philoſophie, & en particulier le deſſein qu'il a formé de traiter en Latin de toute celle des Grecs. Sur quoi Varron lui ayant reproché d'avoir abandonné l'ancienne Académie pour épouſer la nouvelle, il replique qu'Antiochus, leur Maître commun, a fait la même choſe, quoiqu'en ſens contraire; qu'il a autant de droit que lui de changer d'opinion, ſur-tout par connoiſſance de cauſe, & après des reflexions plus mûres. Là-deſſus il prie Varron de leur expoſer les ſentimens de l'ancienne Académie: ce qu'il fait en peu de mots & avec une gravité très-convenable à ſon âge & à ſon génie; & par la liaiſon des matières, il ajoute à ſon expoſé les correctifs de Zenon le Stoïcien, tant ſur la Phyſique, que ſur la Dialectique & ſur la Morale. Tout cela lui attire, de la part des Interlocuteurs, de juſtes applaudiſſemens. Ciceron, qui les lui addreſſe, ne lui diſſimule point ſa penſée ſur ces Correctifs, qu'il prétend n'être que dans les termes. D'où il paſſe à l'éloge d'Arceſilas, le grand Antagoniſte de Zenon & le fondateur de la nouvelle Académie, & le juſtifie d'opiniâtreté & de vaine gloire

gloire dans tous ſes débats Anti-Stoïciens. De l'éloge d'Arceſilas, il vient à celui de Carneade, ſon Héros & ſon modèle: mais dès qu'il commence à l'élever juſqu'aux nuës, auſſi-tôt finit le fragment d'une manière aſſez bruſque, comme on voit, au regret éternel de tous ceux qui aiment l'Antique, ou Ciceron, ou Carneade, ou ſimplement les portraits ou les ſentimens des grands Hommes, tracez par une main de maître. Il ſemble que le cizeau de l'Inquiſition Grégorienne y ait paſſé, pour mettre en piéces tout le reſte, ſans épargner même le Catulus, où apparemment l'ébauche étoit reſtée. Une aſſez longue Note à la fin de ce fragment, dans le Latin, juſtifie notre conjecture.

Dans le *Lucullus*, Ciceron débute par un éloge d'un caractère différent: c'eſt celui de cet illuſtre Romain, qui, à toutes les qualitez d'un grand Capitaine, avoit joint l'amour des Sçavans, des belles-Lettres & de la Philoſophie, matière des plus intéreſſantes pour notre Orateur, & qui lui fournit l'occaſion de ſe repéter, mais avec des graces toûjours nouvelles, ſur un penchant qui lui étoit commun avec tant d'autres du premier rang & du premier mérite, Grecs & Romains. Il répond enſuite aux objections qu'on lui avoit faites là-deſſus; & par rapport à la nouvelle Académie qu'on lui

lui reprochoit, & qui ſapoit, diſoit-on, tout principe de connoiſſance & de certitude; ſans déſavouer proprement le fait, il s'éleve contre le ton déciſif en fait de dogmes, & ſe propoſe d'en montrer la témérité par la rélation d'une Conférence qui ſe paſſa chez Hortenſius, à la Campagne, où ſe retrouverent avec lui Catulus & Lucullus, & où la matière fut amplement débattue. Elle avoit déja été entamée le jour auparavant chez Catulus entre les mêmes Interlocuteurs. Il eſt vrai que Catulus & Hortenſius, qui avoient aſſez parlé dans le premier Entretien, que nous n'avons plus, n'ont pas grand' choſe à dire dans celui-ci: c'eſt Lucullus avec Ciceron qui en ſont les vrais tenans. On y exige du premier, qu'il réponde, comme il l'a promis, aux raiſons des Académiciens, étalées par Ciceron dans la diſpute d'hier: à quoi il ſe détermine avec d'autant moins de répugnance, qu'il ne cherche, dit-il, d'autre victoire que celle de la vérité, & qu'il ſe contentera de leur redire de mémoire le précis des défenſes d'Antiochus, dans ces fameuſes Conférences que lui, Lucullus, fit tenir ſur ce ſujet à Alexandrie, entre quelques Philoſophes de diverſes Sectes & ce même Antiochus, ſi bien connu de nos Romains. Comme il avoit été lui-même Diſciple de Philon, & Académicien

micien zèlé pendant longues années ; tant de vive voix que par écrit, & qu'ensuite abandonnant le doute, il s'étoit rangé sous le drapeau de l'évidence ; il étoit naturel de s'en rapporter à un homme qui avoit si bien médité le pour & le contre, & qui étoit mort, pour ainsi dire, les armes à la main pour la défense du Vrai. Lucullus rapporte donc à ses amis les principaux argumens de ce Philosophe contre les Sceptiques, & répond d'après lui à leurs objections : premièrement contre les Pyrrhoniens en général, qui nioient toute vérité, & ensuite contre les Disciples de Philon, dont Ciceron se disoit du nombre, qui reconnoissant plusieurs choses vrayes, non seulement en elles-mêmes, mais aussi dans les idées que nous en pouvions avoir, nioient cependant que nous eussions par devers nous une évidence parfaite, une entiere certitude sur aucune. C'est cet étrange paradoxe, pour le dire ici en passant, qui régne dans tous les Traitez Philosophiques de Ciceron, & qui, faute d'avoir été bien compris, bien développé, a jetté ses Interprêtes dans l'embarras. On peut les consulter sur les premiers Chap. du premier Livre *de la Nature des Dieux* ; où il semble en effet que notre Auteur souffle le froid & le chaud, puisqu'après avoir reconnu

le Vrai, il le confond tellement avec ſon contraire, qu'il ne peut plus s'aſſurer de rien, & ſe retranche dans le probable: procéde qui paroiſſoit, même au Sr. *Collins*, lorſqu'il travailloit à la traduction * de ces Livres, une contradiction dans les termes. Dans ſon Epilogue, Lucullus s'addreſſe particulierement à Ciceron, & par un de ces argumens *ad hominem*, ſouvent plus perſuaſifs que les démonſtrations les plus claires, il tâche de le détourner de ces idées Cimmériennes, qu'il croit incompatibles avec le ſerment ſolemnel qu'il fit devant tout le Peuple à l'iſſuë de ſon Conſulat, lorſqu'il proteſta d'une manière ſi grave, qu'il *avoit penétré & déconcerté une Conjuration des plus noires*: ce qui en effet ſemble jurer contre la maxime favorite, que *Rien ne peut être compris.*

Ciceron, étonné de cette apoſtrophe, qui attiroit ſur lui les yeux de toute la compagnie, & auſſi émû, dit-il, qu'il l'étoit ordinairement dans les plus grandes Cauſes, ſe fortifie, pour repliquer à Luculle, du ſuffrage de Catulus; & comme on attaquoit en quelque ſorte ſa ſince-

* *Elle n'a point paru que je ſçache, mais on l'a vûë entre ſes mains; & ce qu'on en rapporte n'eſt point un ouï-dire.*

ſincerité, il proteſte de nouveau de ſa bonne-foi, juſqu'au point même d'en faire ſerment, s'il le faloit, ou que le ſujet fût d'une nature à l'exiger. Après quoi, il examine pied à pied tout ce qui le regarde dans les raiſons d'Antiochus, tant ſur le témoignage des Sens, que ſur la Phyſique & la Dialectique, où il trouve tout environné d'épines, d'illuſions, ou de ténèbres; & ſur ce qu'on lui avoit objecté le renverſement de la vie humaine, ſi tout étoit incertain, il ſe ſauve dans les lueurs du Probable, dont il prétend que nous ſommes forcez, avec les plus Sages, de nous contenter en mille occaſions: ce qui lui donne lieu de rapporter quelques morceaux de Clitomachus, qui ne ſont pas d'un petit prix, & quelques vivacitez de Carneade, qu'on chercheroit vainement ailleurs. Enfin, donnant l'eſſor à ſon éloquence, qui juſques-là n'avoit été que de converſation, il ſe débonde pour mettre aux priſes tous les Philoſophes, diſputant ſur tout, ne convenant ſur rien, pas même ſur les premiers principes de la Morale, & juſtifiant ainſi, à ce qu'il croit, ſon dogme favori, le doute, le probable, la ſuſpenſion, l'incertitude univerſelle. Il auroit parlé encore long-tems, ſi le Batelier d'un côté, & un doux Zéphir de l'autre, ne s'étoient levez tout

à propos, pour le faire ſouvenir qu'il devoit s'embarquer dès le ſoir même pour ſa Pompeïane. A ce diſcours Lucullus ne ſe rend point; mais Catulus applaudit; & Hortenſius, qui s'étoit declaré pour l'évidence le jour auparavant, & qui venoit même d'écouter Lucullus avec une eſpece d'extaſe, mollit en quelque ſorte, & donne à entendre, quoiqu'en riant, *qu'il faut aller bride en main.* C'eſt ainſi que notre Orateur, en terminant ſon Dialogue, ſçait rélever ſon triomphe Académique de la palinodie même de ſon Emule, *&c.*

ARTICLE VIII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

DE LONDRES.

IL y a environ trois mois que Mr. le Doctr. *Leland* publia la ſeconde Partie de ſa Réponſe au *Philoſophe honnête Homme*, *&c.* ſous le titre, THE DIVINE AUTHORITY OF THE OLD AND NEW TESTAMENT ASSERTED. C'eſt-à-dire: „ Traité où l'on établit l'Autorité divine du Vieux & du Nouveau Teſtament, & „ où l'on défend d'une manière particuliere Moïſe & les Prophetes, Jeſus Chriſt & les Apôtres, contre les injuſtes attaques & les faux „ raiſonnemens d'un Livre intitulé, le *Philoſophe* „ *honnête-Homme &c* ". Vol. II. *in* 8°. chez *R. Hett.*

Mr.

Mr. *Morgan*, Doctr. en Médecine, qui eſt l'Auteur du *Philoſophe bonnête-Homme* (car on n'en doute plus à préſent) n'a pas tardé à repliquer à ce nouvel Ouvrage du Dr. *Leland*, qui paroît l'avoir entierement démonté; car il ne garde plus de meſures; les termes les plus injurieux & les plus groſſiers ne ſont point épargnez; Moïſe eſt traité ſans façon d'Impoſteur, &c. Et voilà à quoi Mrs. les Déïſtes ſont reduits quand on les pouſſe juſqu'aux derniers retranchemens. Son Livre a pour titre, *Superſtition and Tyranny inconſiſtent with Theocracy*, &c. C'eſt-à-dire: „ La Superſtition & la Tyrannie „ incompatibles avec la Théocratie. Tome III. „ du *Philoſophe-Honnête homme*, occaſionné par „ le II. Volume de la Réponſe du Dr. *Leland*, „ & par la Diſſertation de Mr. *Lowman* ſur le „ Gouvernement Civil des Hébreux. Par *Philalethes* ". Se vend chez l'Auteur, & chez T. Cox, à l'enſeigne de l'Agneau, à la Bourſe.

Mr. *Martine*, Doctr. en Médecine, dont nous annonçames dernièrement un Ouvrage Latin *de ſimilibus Animalibus & Animalium Calore*, vient de nous donner *Eſſays Medical* and *Philoſophical*, &c. C'eſt-à-dire: „ Eſſais de Médecine & de „ Philoſophie ſur les ſujets ſuivans; 1. Les Pé„ riodes & les Criſes des Maladies: 2. L'Opé„ ration ſpecifique des Médecines Cathartiques; „ 3. La conſtruction & la graduation des Ther„ momètres; 4. La comparaiſon des différens Ther„ momètres; 5. La chaleur & la froideur des „ Corps; 6. Les divers degrez de chaleur dans „ les Corps; 7. Le moyen de ſupputer les dif„ férens degrez de chaleur; 8. La chaleur de „ l'Air; 9. Les différens degrez de chaleur du „ Soleil, de la Terre, des Planetes & des Co-

„ metes comparez entre eux; 10. Les degrez „ de chaleur dans les Animaux; 11. La cha- „ leur prætternaturelle des Animaux; 12. La „ chaleur des Eaux, des Huiles & des Sels selon „ leur fluidité & leur consistence; 13. La „ chaleur des Metaux & des Mineraux fondus „ ou rougis; 14. La chaleur des Liqueurs „ bouillantes, & des Corps fondus quand ils „ bouillent". Grand 8°. chez *A. Millard* vis-à-vis de l'Eglise de St. *Clement* dans le *Strand*.

Un Anonyme a publié *A Brief Historical Account of the Primitive Invocation, or Prayer for a Blessing upon the Eucharistick Elements*, &c. C'est-à-dire: „ Histoire abregée de la Pratique „ de la Primitive Eglise, touchant la Bénédic- „ tion ou la Consecration des Symboles Eucha- „ ristiques par la Priere: Où l'on confirme & „ l'on étend certaines choses que le sçavant „ Doctr. *Waterland* a avancées dans son Traité „ qui a pour titre, *Nouvel Examen de la Dispu- „ te qui s'est élevée au sujet du Sacrement de la „ Ste. Cene*, &c. en forme de Lettre, addressée à „ Mylord Archevêque de Cantorbery. On y a „ joint une Refutation complette des Argumens „ de *Beze* contre la Doctrine de la Primitive „ Eglise sur l'Eucharistie, où l'on fait voir qu'il „ n'y a dans ces Argumens ni solidité ni véri- „ té". Chez T. *Cooper*, dans *Pater noster Row*.

D. *Payne*, à la *tête d'Horace*, a imprimé & debite *The History of Adam and Eve*, &c. C'est-à-dire: „ Histoire d'Adam & d'Eve: Ou Dis- „ sertation Historique & Critique sur l'Etat pri- „ mitif & sur la Chute de l'homme, tirée des plus „ célèbres Auteurs qui ont écrit sur cette ma- „ tière dans quelque Langue que ce soit; & „ dediée aux Archevêques & aux Evêques du „ Royau-

„ Royaume ". Par Mr. *Johnson* Miniſtre de l'Egliſe Anglicane. Ouvrage enrichi de cinq Tailles douces, gravées ſur les Originaux du fameux *van Haeken*, *in fol.*

Mr. *Turnbull* vient de publier *The Chriſtian Philoſophy, or the Chriſtian Doctrine concerning God, Providence &c.* C'eſt-à-dire: „ La Phi„ loſophie Chrétienne: ou Traité où l'on prou„ ve que ce que le Chriſtianiſme enſeigne tou„ chant Dieu, la Providence, la Vertu & une „ Vie à venir, eſt conforme à la véritable Phi„ loſophie, & accompagné d'une évidence très„ Philoſophique ". Chez les *Knapton*, *Rivington* & autres. Ce Traité eſt une ſuite de l'Ouvrage que nous annonçames il y a quelque tems ſous le titre de *Principes de la Philoſophie Morale* &c.

Voici un autre Ouvrage qui a beaucoup de rapport à celui-là, mais qui eſt écrit dans une autre vûë: *Future Rewards and Punishments believed by the Ancients, &c.* C'eſt-à-dire: „ Les „ Peines & les Recompenſes à venir crûës par „ les Anciens, & en particulier par les Philoſo„ phes: Où l'on examine certaines objections „ de Mr. *Warburton* dans ſon Livre intitulé, „ *La Miſſion divine de Moïſe*, &c. On y a joint „ une Exhortation aux *Free-thinkers* ". Chez *Steen*, dans *le Temple*. A propos de Mr. *Warburton*, nous ſommes bien-aiſe d'apprendre au Public, que le ſecond Volume de ſon Ouvrage, qui eſt attendu ſi impatiemment, paroîtra au premier jour. L'Algebre de feu Mr *Saunderſon*, Profeſſeur de Mathématiques à Cambridge, eſt imprimée; on la publiera dès que Mr. *Holmes*, Membre du College d'*Emanuël*, aura fini la Vie de l'Auteur.

TABLE DES MATIERES

Contenues dans ce Volume.

A.

ABULFEDA, Géographe Perſe. 200
Académie de Muſique; ſon établiſſement. 21.
Acis & Galatbée, Opera Anglois. 55.
Acteon & Diane, Intermede. 118.
Addiſon (Mr.) critiqué. 9. Tourne l'Opera Italien en ridicule. 33. 51. 52. Auteur d'un Opera Anglois. 35. 49.
Age (*L'*) *d'or renouvellé*, Maſcarade. 98.
Albion & Albanius, Opera. 267.
Alexandre; effet de la Muſique ſur ce Prince. 10.
Alfarabe, excellent Philoſophe Arabe. 196.
Algebre; inventée par les Arabes. 197.
Almanzor & Almahide, ou la Conquête de Grenade par les Eſpagnols, Piéce Dramatique. 259.
Alternate verſe; ce que les Anglois entendent par-là. 84.
Amboine, Tragédie. 252.
Aminte, Paſtorale. 280.
Amour (*L'*) *dans un Couvent de filles*, Comédie. 260.
Amour (*L'*) *delivré de l'Ignorance & de la Folie*, Maſcarade. 97.

Amour (*L'*) eſt eſſentiel à l'Opera. 70. Comment il doit être traité. 71.
Amour (*L'*) *rétabli*, Maſcarade. 97
Amour (*L'*) *tirannique*, Maſcarade. 259.
Amour (*L'*) *victorieux*, Tragi-Comédie. 276.
Amours (*Les*) *de Mars & de Venus*, Comédie. 277.
Amours (*Les*) *du Soleil*, Maſcarade. 124. 125.
Amphytrion, Comédie. 271.
Amyand (Mr. *Claude*) ſa relation d'un cas ſingulier. 301.
Anciens (Les) aimoient la Muſique ſur leur Théâtre. 30.
Andromaque, premier Opera exécuté à Veniſe. 19.
Ἄνεμος Κολτία. 189.
Anglois (Les) ont conſervé les Machines dans leurs Operas. 26.
Anniverſaire (*L'*) *de Pan, ou la Fête des Bergers*, Maſcarade. 104.
Appels au futur Concile. 365. Conditions requiſes pour être légitimes. 370. Celui de Luther juſtifié. 373.
Appels comme d'abus. 375.
Arabe; beautez de cette langue. 195. Eſtimable pour les Ouvrages qui y ont été écrits. 196. Pour les decouvertes dans les Arts & les Sciences. 197. Son utilité pour l'intelligence de la Bible. 198. Et des Ecrits des Rabins. 199. Pour refuter le Mahométiſme, & pour la Littérature en général. *ibid.*
Arabes (Les) poſſedent des Ouvrages des anciens Auteurs & des Peres de l'Egliſe que les Européens ne connoiſſent pas. 199.
Arbuthnot (Mr.) 62.
Ariadne, Opera. 255.

Ariſtote étudie l'Hébreu. 189.
Armenien; utilité de cette langue. 207.
Arne (Mr.) ſon jugement ſur un Opera de Mr. Addiſon. 37. 49. 50.
Arſinoé; défauts & ſuccès de cet Opera. 46.
Arts & Sciences doivent beaucoup aux Arabes. 197. Et aux Perſes. 200.
Aſpin (Mr. *Guillaume*) ſon Alkibla. 211.
Aſtrologue (*Le feint*) Comédie. 251.
Aſtronomie cultivée par les Perſes. 201.
Atterbury (Mr. le Dr. F.) ſes refléxions ſur le caractère de *Japis* dans Virgile. 213. 377.
Atwell (Mr. *Joſeph*) ſes expériences touchant la Morſure des Vipères. 295. 308.
Avenant (*Charles d'*) 258.
Avenant (Le Chevalier *Guillaume d'*) 109. 112. 113. 114. 116. 120. Etablit un nouveau Spectacle en Angleterre. 120. Piéces dont il eſt Auteur. 244. 252. Sa mort. 252.
Avenpace, célèbre Poëte & Philoſophe Arabe. 196.
Augures (Maſcarade *des*) 102.
Auguſte (L'Empereur) valetudinaire. 382.
Avicenne, fameux Médecin Arabe. 196.

B.

BACON (*François*) ſa naiſſance. 130. Ses Etudes. 131. Ses Voyages. 132. Après la mort de ſon pere il embraſſe le Droit Civil, & eſt nommé Avocat extraordinaire de la Reine *Eliſabeth*. 133. Il entre dans les affaires d'Etat. 134. Obtient la ſurvivance de Garde des Regîtres de la Chambre étoilée. 135. Obſtacles à ſon avancement. 136. Son mécontentement contre *Cecil*. 139. Son ingratitude envers

vers le Comte d'*Eſſex. ibid.* Fait l'Apologie de la Reine & du Miniſtère; ce qui le rend odieux à la Nation. 140. Publie ſa propre juſtification. 141. Gagne l'eſtime de *Jaques* I. 142. Fait Solliciteur général. 143. Ses grands revenus. *ibid.* Sa foibleſſe pour ſes Favoris. 146. Donne de bons avis au jeune *Villiers. ibid.* Sa conduite dans l'affaire du Comte de *Somerſet.* 148. Se fait Intendant du Duc de *Buckingham* pour avoir ſa faveur. 154. Brigue la charge de Chancelier. 155. Fort accredité dans le Parlement. 156. Nommé Garde des Sceaux. 157. Sa timidité dans l'affaire du Mariage du Prince *Charles. ibid.* Devient Grand-Chancelier & Pair du Royaume. 158. Publie ſon *Novum Scientiarum Organum. ibid.* Ce qui a le plus terni ſa reputation. 162. Sacrifié par le Roi à la fureté de *Buckingham.* 165. Accuſé de s'être laiſſé corrompre. 166. Fait remettre au Parlement ſa Confeſſion générale. 168. Rigueur de ſa ſentence. 169. Sa prodigalité & ſon indulgence pour ſes domeſtiques cauſerent ſa perte. 170. Sollicite & obtient la revocation de ſa ſentence. *ibid.* Introduit de nouveau dans le Parlement ſous *Charles* I. 171. Se retire & publie ſon *Hiſtoire de Henri* VII. & ſes *Eſſais de Morale. ibid.* Mediocrité de ſa fortune dans les dernieres années de ſa vie. 172. Sa mort. 173. Son mariage. 174. Paſſage remarquable de ſon Teſtament. *ibid.* Singularité de ſon tempérament. 175.

Bande (*La*) *joyeuſe, ou le Diable extravagant*, Intermede. 118.

Baron (Robert) 117.

Bayley (Mr. *Edouard*) ſa relation d'un Tremblement de terre. 303.

Beaumont (François) 96. 261.
Beauté (Mascarade *de la*) 92.
Belchier (Dawbridge-Court) 100.
Belchier (Mr. *Jean*) sa relation sur les Os des Animaux devenus rouges par les alimens. 288.
Bergere (*La*) *fidelle*, Pastorale. 108.
Berger (*Le*) *extravagant*, Comédie pastorale. 284.
Betterton (Thomas) fameux Comédien. 126. 270. 275.
Bienvenue (*La*) *de l'Amour*, Divertissement. 112.
Bocage (*Le*) *ou le Paradis de l'Amour*, Drame. 282.
Boerhave (Mr. *Herman*) ses expériences sur le Mercure. 302. 306.
Bonduca, Tragédie. 277.
Boyce (Mr.) 61.
Britannia triumphans, Mascarade. 113.
Brutus d'Albe, Opera. 263. Autre du même nom. 271.
Buckingham (Duc *de*) autorise les monopoles. 162.
Burleigh (Le Lord) sollicite de l'emploi pour *Bacon*. 135.
Burton (Mr. *Guillaume*) sa Lettre sur la Morsure des Viperes. 290.

C.

CALISTO, *ou la Nymphe vertueuse*, Mascarade. 257.
Camille, Opera Anglois. 50.
Carew (Thomas) 109.
Catalogue des Operas Anglois &c. 75-128. Dessein de ce Catalogue. 79. Ordre qui y est observé.

ſervé. 80. Sa continuation. 244-287. Son utilité. 286.
Catilina, Tragédie. 95.
Cavaliere (Emilio) cenſé d'avoir inventé l'Opera. 18.
Célibat nuiſible à l'Etat. 345.
Cerès; origine de ce nom. 187.
Cerveau (Le) ſympathiſe avec l'eſtomac. 230.
Chaldaïque; utilité de cette langue. 194.
Chant (Le) a préjudicié à l'eſtime pour la Muſique. 8. Celui de l'Opera défendu. 30.
Chapman (George) 96.
Charles II; Chartre qu'il accorda à la Colonie de *Penſylvanie*. 312.
Château enchanté; Voyez *Tempête* &c.
Chevalier (*Le*) *Martin Mar-all*, *ou la Feinte Innocence*, Comédie. 260.
Chiffres Arabes; leurs inconveniens. 81.
Chronologie cultivée par les Perſes. 200.
Ciceron; Projet d'une Edition complette de ſes *Philoſophiques*. 392.
Ciel (Maſcarade *du*) 116.
Circé, Opera. 258.
Clarke (Jeremie). 282.
Cléomene, *ou le Héros Spartiate*, Tragédie. 274.
Cléopatre, Tragédie. 95.
Cloportes; leur uſage contre la lèpre. 383.
Cloridies (*Les*) *ou Ceremonies* &c. Maſcarade. 105.
Cœlum Britannicum, Maſcarade. 109.
Cœur (*Le*) *de l'Homme ſon plus grand ennemi*; Voyez *Traître* &c.
Cokain (Le Chevalier *Aſton*) 115.
Coke (Le Chevalier *Edouard*) ennemi de *Bacon*. 143. Deſſervi auprès du Roi par celui-ci. 155.
Coleman (Le Dr. *Charles*) 120.

Communautez religieuſes; leur établiſſement, multiplication &c. 351. Abus qui ont accompagné ces fondations. 354. Peuvent devenir pernicieuſes à l'Etat. 362.
Comus; excellente Maſcarade Angloiſe. 37. 58.
Concordat; Diſſertation ſur ſes avantages & déſavantages &c. 376.
Conquête de Grenade par les Eſpagnols; Voyez *Almanzor* &c.
Contention for Honour and Riches, Maſcarade. 110.
Cook (Henri) 120.
Copte; utilité de cette langue. 206.
Cox (Robert) 118.
Crown (Jean) 257.
Cruauté des Eſpagnols au Perou, Piéce dramatique. 254. 287.
Cupidon & la Mort, Divertiſſement. 125.

D.

DALE (Mr. *Samuel*) ſa Lettre ſur quelques Animaux de l'Amerique. 306.
Dalton (Mr.) 59.
Daniel (Samuel) 95. 103.
Danſeurs de corde ſoufferts ſous *Cromwell*. 119.
Daphné, Opera de *Rinuccini*. 19.
Darius, Intermede. 82.
Day (Jean) 91.
Déeſſes (*Les douze*) Maſcarade. 103.
Déluge de Noé, ou la Deſtruction du Monde, Opera. 263.
Deorum dona, Maſcarade. 117.
Deſaguliers (Mr.) ſes expériences ſur la diverſité apparente de la grandeur de la Lune. 307.
Diable extravagant; Voyez *Bande* &c.

Diane & Endymion, Opera. 280.
Dispute d'Ajax & d'Ulysse pour les armes d'Achille, Piéce dramatique. 125.
Divertissemens de Diane, Comédie. 88.
Double (La) decouverte; Voyez *Religieux* &c.
Droit public Ecclésiastique François. 343.
Dryden (Jean) ce qu'il dit du *Siége de Rhodes* du Chevalier d'*Avenant*. 247. Piéces de sa façon. 248. 249. 251. 252. 259. 260. 261. 264. 265. 267. 271. 274. 276. 282. Sa mort. 283.
Duc de Guise, Tragédie. 265.
Duffet (Thomas) 257. 258. 262.
Duke and no Duke, Farce. 267.
Durand (Mr.) nouvelle Edition des *Philosophiques* de *Ciceron* qu'il prépare. 392.
Durfey (Thomas) 270. 280.

E.

ECclésiastiques (Les) flattent indignement la vanité de *Jaques I.* 161.
Eccleston (Edouard) 263.
Egyptiennes (Les) metamorphosées, Mascarade. 102.
Ἐλελεῦ Ἰὲ Ἰὲ; origine de cette exclamation. 188.
Elisabeth (La Reine) son estime pour *Bacon*. 131. 133. 136.
Ellicott (Mr. *Jean*) son instrument pour mesurer la dilatation des métaux. 288.
Empereur (L') des Indes, Comédie héroïque. 248.
Epingle incrustée de pierre, trouvée dans le *Cæcum*. 302.
Epoques d'Ulug-Beig. 200.

Equi-

Equivoque plaisante d'un Acteur à la Reine *Anne*. 47.
Esprits animaux ; leur nature. 229.
Essais de Morale de *Bacon*. 171.
Essex (Comte *d'*) son caractère. 136. Desservi auprès de la Reine. 137. Mortifications qu'elle lui fit. 138. Sa générosité pour *Bacon*. 139. Sa mort tragique. 140.
Esther, le plus ancien Oratorio Anglois. 62.
Etat (*L'*) *d'Innocence*, *& la Chute de l'Homme*, Opera. 261.
Etat Religieux & ses privileges. 344.
Etherege (Le Chevalier *George*) 44.
Ethiopique ; utilité de cette langue. 205.
Eucharistiques (Symboles) histoire de leur bénédiction ou consecration dans la primitive Eglise. 418.
Euphorbe ; d'où cette plante a pris son nom. 382.
Euridice, premier Opera joué à *Paris*. 20.

F.

FEINTE *Innocence* ; Voyez *Chevalier* &c.
Festin (*Le*) *d'Alexandre*, Cantate Angloise. 37. 58.
Fête de la Lumiere, Mascarade. 113.
Fête des Bergers ; Voyez *Anniversaire* &c.
Flecknoe (Richard) 266.
Flemyng (Mr. *Milcolumb*) son Poëme sur les Maladies hypochondriaques & hysteriques. 222.
Fletcher (Jean) 108. 271.
Fleurs (Mascarade *des*) 97. Autre du même nom. 105.
Ford (Jean) 124.

François (Les) ont conservé les Machines dans leurs Operas. 26.
Fulwell (Ulpien) 84.

G.

GALAND (*Le*) *dupe de la Maîtresse entretenue*, Comédie. 265.
Galien; ses Oeuvres complettes à *Fetz*. 200.
Gascoigne (George) 81. 83. 84.
Gay (Mr. *Jean*) Auteur d'un des premiers Operas Anglois. 35. 55. 56.
Géographie cultivée par les Perses. 200. 202.
Géometrie (La) est fort redevable aux Perses. 201.
Gisbert (Le Pere) ce qu'il dit de l'Onction dans les Sermons. 177.
Gloire (*La*) *du Printems*, Mascarade. 114.
Grabut, habile Musicien. 256. 267. 269.
Grecs; leur goût & leur estime pour la Musique. 7.
Grey (Mr. *Etienne*) ses expériences sur l'Electricité. 309. Sa mort. *ibid. note.*
Gueux (Opera *du*) 56.

H.

HAMBOURG; bigarrure de ses Operas. 53.
Handel (Mr.) 57. 58. 62.
Harmonie Dorienne, Lydienne & Phrygienne. 9. 10.
Haynes (Mr. *Samuel*) son Recueil de Mémoires d'Etat. 212.
Hébreu; ancienneté de cette langue. 186. Son

utilité pour l'explication de plusieurs points de l'Antiquité. 187. Et pour l'intelligence des Loix des anciens Sages de la Grece. 189. Sa beauté. 190.
Hébreux; leur Musique. 6.
Hercule, Mascarade. 279.
Héros (Mascarade *de*) 101.
Héros Spartiate; Voyez *Cléomene* &c.
Heywood (Jean) 78.
Hiboux (Mascarade *de*) 104.
Hippocrate; ses Oeuvres complettes à *Fetz*. 200.
Histoire de Diocletien; Voyez *Prophetesse*.
Histoire de Henri VII. par *Bacon*. 171.
Histoire du Chevalier François Drake, Piéce dramatique. 254
Histoire du Droit Public Ecclésiastique François. 343-376.
Hoadley (Mr. *Benjamin*) ses Dissertations sur les organes de la respiration. 215.
Hodgson (Mr. *Jaques*) son Catalogue & sa Table touchant les immersions & émersions des Satellites de Jupiter. 290.
Holmes (Mr.) 420.
Hopper (Simon & Charles) 113.
Howard (Le Chevalier *Robert*) 248.
Howell (Jaques) 284.
Hudson (George) 120.
Huile d'Olives, remede souverain contre la morsure des Vipères. 291. 300.
Humphreys (Mr. *Samuel*) 60.
Hymenæi &c. Mascarade. 92.

I.

JACOB (*Gilles*) critiqué. 81. 93. 99. 100. 105. 106.
Iapis; refléxions ſur ſon caractère. 213. 377.
Jaques I. Foibleſſe de ce Prince. 146. Ses menagemens pour le Comte de *Somerſet* le chargent d'un ſoupçon odieux. 147. 153. Sa vanité & ſa pedanterie. 160. 161. Moyens qu'il employa pour trouver de l'argent. 162. Haine que ce procedé lui attira. 163. Convoque le Parlement. 164. Revoque les Monopoles, & ſacrifie *Bacon*. 165. Lui défend de ſe juſtifier. 166. Harangue le Parlement en faveur de *Buckingham*. 168.
Jean Pot-à-Biere, Intermede. 100.
Jephté; ſolution d'une grande difficulté au ſujet du vœu qu'il fit. 192.
Jeuneſſe (La) Intermede. 77.
Jeux & Myſtères des François. 68.
Inarime; divers ſentimens ſur ce mot de Virgile. 187.
Indulgences; Diſſertation ſur cette matière. 376.
Inquiſition; injuſtice & cruauté de ce Tribunal. 374.
Inſtauratio magna, Ouvrage de *Bacon*. 134.
Interludes. 28.
Intermedes en vogue en Angleterre. 42. 76. 85.
Inteſtins; leurs bleſſures ne ſont point incurables. 302.
Job; ſon Livre plein d'Arabiſmes. 199.
Jocaſte, Tragédie. 81.
Johnſon (Ben) 88. 89. 90. 92. 93. 94. 95. 97. 98. 99. 101. 102. 103. 104. 107. 111.

Johnſon (Mr.) ſon Hiſtoire d'Adam & d'Eve. 418.
Jones (Inigo) célèbre Architecte & Machiniſte. 93. 96. 106. 107. 108. 109. 113. 116.
Joye (*La*) *de l'Europe* &c. Intermede. 279.
Joye (*La*) *des ſujets* &c. Maſcarade. 127.
Iſles (*Les*) *fortunées*, Maſcarade. 104.
Italiens (Les) ont banni les Machines de leur Opera. 26.
Ives (Simon) 108.
Jupiter; origine de ce nom. 187. Catalogue des immerſions & émerſions de ſes Satellites. 290.

K.

KINWELMERSHE (*François*) 81.

L.

LANGBAINE (Gérard) 101.
Lardner (Mr.) ſes raiſons qu'on a de croire l'hiſtoire de l'Evangile. 214.
Laws (Henri) 109. 112. 120.
Laws (Guillaume) 108. 112.
Leçon (*La*) *du Vieillard*, Intermede. 77.
Leland (Mr. le Dr.) ſa réponſe au *Philoſophe Honnête-Homme*. 416.
Lenfant (Mr.) ce qu'il dit de l'Onction dans dans les Sermons. 177.
Leveridge (Mr.) 42.
Liberté de penſer; Diſcours ſur cette matière. 211.
Like will to like &c. Intermede. 84.
Littérature Orientale; Eſſai ſur ſon utilité. 186.
Lockman (Mr. *Jean*) Auteur de la *Roſalinde*. 2.

Logan (Mr. *Jaques*) ſes obſervations ſur la diverſité apparente de la grandeur du Soleil & de la Lune. 309.
Lothaire, Opera Anglois. 60.
Lulli perfectionne la Muſique de l'Opera François. 22.
Luther; juſtification de ſon Appel au Concile. 373.
Lyre; ſon effet ſur Alexandre le Grand. 10.

M.

MAchines; ſi leur uſage eſt néceſſaire ou non dans l'Opera. 26. Machine admirable d'un Opera Italien. 27.
Maladies hypochondriaques & hyſteriques; Diſſertation & Poëme là-deſſus. 222. Leur nature. 232.
Mallet (Mr.) ſa nouvelle *Vie de Bacon*. 128.
Mariage (*Le*) *à la mode*, Comédie. 252.
Mariage (*Le*) *de l'Ocean & de la Grande-Bretagne*, Maſcarade. 266.
Marie-Magdelaine, Intermede. 82.
Martin (Mr. *George*) ſon Traité ſur les Animaux. 212.
Martine (Mr.) ſes Eſſais de Médecine & de Philoſophie ſur pluſieurs ſujets. 417.
Maſcarade ſéculaire. 282.
Maſcarades en Angleterre long-tems avant l'Opera. 41. 76. La plus ancienne dont on ait connoiſſance. 76. A quelles Piéces on donnoit ce nom. 86.
Mathematiques (Les) doivent beaucoup aux Arabes. 197.

Mazarin (Cardinal) introduit l'Opera en France. 20.
Médecine (La) fort redevable aux Arabes. 197.
Mémoires de la S. R. de Londres. 287--310.
Mercure vengé des Alchymiſtes, Comédie. 98.
Métaux; inſtrument pour meſurer leur dilatation. 288.
Miſerocoſmus, Maſcarade. 113.
Middleton (Thomas) 100. 101.
Milton; Auteur de la Maſcarade *de Comus*. 110. 111.
Miroir ou Tableau d'un bon Gouvernement, Tragi- Comédie. 83.
Miſſy (Mr. *de*) ſes refléxions ſur l'Onction dans les Sermons. 176--185.
Moines (Les) ſont inutiles à la Societé. 348.
Monde (*Le*) *dans la Lune*, Opera comique. 280.
Monde (*Le*) *perdu au Jeu de Paume*, ou *le Monde balotté*, Maſcarade. 101.
Monopoles autoriſez par le Duc de *Buckingham*. 162. Haine qui en rejaillit ſur le Roi. 163. Revoquez. 165.
Montaigu (Gaultier) 118.
Morgan (Mr.) Auteur du *Philoſophe Honnête-Homme*; ſa nouvelle défenſe. 417.
Mortimer (Mr. C.) relation de ſes expériences touchant la morſure des Vipéres, & le remede qui la guérit. 291.
Motteux (Pierre *le*) 277. 279. 281. 282.
Muſa, Médecin d'Auguſte; refléxions ſur ſon caractère. 213. 377. Abregé de ſa vie. 381.
Muſicien; régles qu'il doit obſerver dans la Compoſition d'un Opera. 28. Voyez *Poëte*.
Muſique; ſon origine. 4. Ses progrès. 6. Proſcrite

crite à *Sparte*. 8. 9. Et en partie par *Platon*. 9. Son pouvoir. 13. Ses différentes especes. 15. Quelle est la plus essentielle à l'Opera. 28.

Mystères; Voyez *Jeux*.

N.

NABBES (*Thomas*) 113. 114.
Nassir-Eddin cultive & favorise les Sciences en Perse. 201.
Nerfs; leur conformation. 226.
Neron; sa passion pour la Musique. 12.
Neuropathia, Poëme Latin. 221. Echantillons de ce Poëme. 236. 239. 241. 242.
Newton; son Système du Vuide attaqué par un Anonyme. 210.
Niveleurs (*Les*) *niveiez*, ou *Conspiration des Indépendans contre la Monarchie*, Intermede. 117.
Nôces (*Les*) *de Pelée & de Thétis*, Mascarade. 284.
Noirceur (Mascarade *de la*) 91.
Nouveauté (*La*), rhapsodie dramatique. 279.
Nouvelle (*La*) *Mode*, Intermede. 83.
Nouvelle (*La*) *vallée de Tempé*, Mascarade. 106.
Nouvelles du nouveau Monde découvert dans la Lune, Mascarade. 102.
Nouvelles Litteraires. 210. 416.
Novum Scientiarum Organum, Ouvrage de *Bacon*. 158.

Nymphe vertueuse; Voyez *Calisto*.

O.

OBERON, Mascarade. 95.

Oedipe, Tragédie. 264.
Oldmixon (Jean) 280. 282.
Onction dans les Sermons; refléxions là-deſſus. 176--185.
Opera; ſon origine. 17. Le premier qui fut repréſenté à *Veniſe*. 18. A *Florence*. 19. A *Paris*. 20. Etabliſſement d'un Opera François. 21. Opera Sacré ou Spirituel. 22. 62. Ce qui conſtitue un bon Opera. 23. Son ſort en *Angleterre*. 32. Epoque de ſon introduction. 43. 45.
Oratorio; ce que c'eſt. 22. 62. Le plus ancien qu'on ait en Angleterre. 62. 65. Comment il s'exécute. 63. Ce qui en a fourni le nom & l'idée. 66. Leur origine. 68.
Ordonnateur du Spectacle de l'Opera; régles qu'il doit obſerver. 26. Voyez *Poëte*.
Orphée, Opera Anglois. 60.
Os; ſi le ſang paſſe par leur partie la plus ſolide & la plus compacte. 289.

P.

PAPES; manière de proceder en cas qu'il y en ait plus d'un. 375.
Pappus d'Alexandrie; ſes Oeuvres complettes à *Fetz*. 199.
Paradis de l'Amour; Voyez *Bocage* &c.
Paradis (*Le*) *des Bergers*, Paſtorale. 118.
Parlement (Le) ordonne des recherches contre les Monopoles. 164. Ses procedures contre *Bacon*. 167.
Parlement (*Le*) *des Abeilles*, Maſcarade. 91.
Paſſion (*La*) *ſecrete*, *ou la Reine fille*, Tragi-Comédie. 264.

Peck (Mr.) ſes Mémoires ſur la Vie de *Cromwell*. 210. Sur celle de *Milton*. *ibid.*
Peines & Recompenſes d'une autre Vie crues par les anciens Philoſophes. 419.
Penſylvanie; Chartres & Loix concernant ſon établiſſement. 310. Forme de ſon Gouvernement. 331.
Pentateuque Samaritain; ſon ancienneté. 203.
Pepuſh (Le Dr.) Directeur d'une Académie de Muſique à Londres. 61. 63.
Perrin (L'Abbé) Directeur de l'Académie de Muſique à Paris. 21.
Perſan; utilité de cette Langue. 200.
Pharnace, Opera Anglois. 60.
Phillis of Scyros, Paſtorale. 285.
Philotas, Tragédie. 95.
Pigeon; fantaiſie marquée d'un oiſeau de cette eſpece pour un Air d'Opera. 14.
Plaiſir (*Le*) *reconcilié avec la Vertu*, Maſcarade. 101.
Plaiſirs (*Les*) *au château de Kenelworth*, Maſcarade. 84.
Platon ne rejette pas abſolument la Muſique. 9.
Poëme ſur les Maladies hypochondriaques & hyſteriques. 222. Eſprit & goût de ce Poëme. 237.
Poëte (Le) doit s'entendre avec le Muſicien & l'Ordonnateur du Spectacle dans la compoſition d'un Opera. 25. 31.
Poëtereau (*Le*), Satire comique. 88.
Pope (Mr.) Ouvrages auxquels il a contribué. 56. 62. ſon Recueil des meilleures Poëſies Latines d'Auteurs Italiens. 212.
Powell (George) 278.
Préludes. 28.

Princeſſe (*La*) *d'Iſlande*, Opera. 287.
Prophéteſſe (*La*) *ou Hiſtoire de Diocletien*, Opera. 271.
Pſyché, Opera Anglois. 257.
Pſyché debauchée, Opera burleſque. 262.
Purcell (Henri) 272. 273. 283.

Q.

QUATRE (*Les*) *Saiſons*, Intermede. 281.
Quinault contribue à perfectionner l'Opera François. 22.

R.

RECITATIF des François & des Italiens. 30.
Reine (*La*) *des Fées*, Opera. 275.
Reine (*La*) *des Indes*, Tragédie. 248.
Reine (*La*) *fille*; Voyez *Paſſion* &c.
Reines (Maſcarade *des*) 93.
Religieux (*Le*) *Eſpagnol*, *ou la double Decouverte*, Tragi-Comédie. 265.
Religieux; fardeau inutile de la terre. 348.
Renard (*Le*); Voyez *Vulpone*.
Rich (Mr.) 56.
Richard (Louis) 116.
Rinuccini (Ottavio) Inventeur de l'Opera. 17.
Amoureux de Marie de Medicis. 19.
Roi (*Le*) *Arthur*, Opera dramatique. 272.
Rolli (Mr. *Paul*) 59.
Romains; leur goût pour la Muſique. 12.
Roſalinde, Piéce dramatique. 69-74.
Roſemonde, Opera de Mr. *Addiſon*. 37. 49.

S.

S.

SALMACIDA *spolia*, Mascarade. 115.
Samaritain; utilité de cette langue pour l'intelligence de l'Ecriture. 203.
Sapientia veterum; Ouvrage de *Bacon*. 144.
Saunderson (Mr.) son Traité de l'Algebre. 420.
Schisme; ce que c'est. 365.
Sciences; Ouvrage de *Bacon* sur leurs progrès. 142.
Settle (Elkanah) 280.
Shadwell (Thomas) 257.
Shakespear; époque de sa mort. 99.
Shirley (Jaques) 108. 110. 116. 125. 126.
Siége de Rhodes, Piéce dramatique. 244.
Simplicité; Voyez *Union*.
Smith (Mr.) 2. Son jugement sur la *Rosemonde* de Mr. *Addison*. 37. 49. 50.
Somerset (Comte *de*) empoisonne le Chevalier *Thomas Overbury*. 147. Singularité de sa conduite. 152. Lettre hautaine qu'il écrit au Roi. 153.
Sot (*Le*) *parvenu*, Comédie. 270.
Stukeley (Mr.) sa Dissertation sur un ancien monument des Druides. 214.
Sulpitius (Jean) censé d'avoir inventé l'Opera. 18.
Swift (Mr.) a part à l'Opera *du Gueux*. 56.
Sykes (Mr. le Dr. *Arthur Asbley*) son Traité sur la Religion. 214.
Syriaque; utilité de cette langue pour l'intelligence du N. Testament. 202.
Système (Le) du Monde en forme de Dialogue. 212.

T.

TABLEAU; Voyez *Miroir*.
Talmud; utilité de l'étudier. 193.
Targums; usage qu'on en peut faire. 194.
Tate (Nahum) 266.
Tempête (*La*), Comédie. 249.
Tempête (*La*) *pour rire*, *ou le Château enchanté*, Opera burlesque. 257.
Temple (*Le*) *de l'Amour*, Mascarade. 114.
Temporis Partus maximus; Ouvrage de *Bacon* qui s'est perdu. 134.
Théâtre à louer, Piéce dramatique. 252.
Théâtres (Les) supprimez sous Cromwell. 119.
Thyrsis, Pastorale. 280.
Time vindicated to himself &c. Mascarade. 103.
Timothée excellent Musicien banni de Sparte. 8. 10.
Tite-Live; ses Oeuvres complettes à Fetz. 199.
Townsend (Aurelien) 107.
Traître (*Le*) *à lui-même*, *ou le Cœur de l'Homme son plus grand Ennemi*, Intermede moral. 261.
Tribunaux monastiques, exemple de leur cruauté. 361.
Trewald (Mr. *Martin*) sa Lettre sur le moyen de perfectionner la Cloche des Plongeurs. 306.
Triomphe d'Albion, Mascarade. 106.
Triomphe d'Augusta, Opera. 271.
Triomphe de la Beauté, Mascarade. 116. Autre du même nom. 258.
Triomphe de l'Amour à Callipolis, Mascarade. 104.

Triomphe de la Paix, Mascarade. 108.
Triomphe de Neptune au sujet du retour d'Albion, Mascarade. 107.
Triomphes (Les) de l'Amour & de l'Antiquité, Mascarade. 106.
Triomphes (Les) du Prince d'Amour, Mascarade. 112.
Troilus & Creſſide, ou la Vérité trop tard reconnue, Tragédie. 264.
Turnbull (Mr.) ſa Philoſophie Chrétienne. 419.

V.

VERBRUGGEN (*Jean*) 278.
Vérité trop tard reconnue; Voyez *Troilus*.
Villiers, devient favori de *Jaques* I. 146. Demande des avis à *Bacon. ibid.* Rapidité de ſa fortune. 154. Voyez au reſte *Buckingham*.
Vipères; expériences ſur leur morſure & le remede qui la guérit. 291.
Viſion (La) de Délices, Mascarade. 99.
Ulug-Beig; utilité de ſes Epoques. 200.
Union (Loi de l') ou de la *Simplicité*; ce qu'elle exige dans l'Opera. 23.
Voltaire (Mr. *de*) ce qu'il dit du *Novum Organum* de *Bacon* 158. Son ſentiment ſur les *Eſſais de Morale* du même. 172.
Vulpone, ou le Renard, Comédie. 90.

W.

WAGER (Louis) 82.
Waſſe (Mr.) ſa relation d'un tremblement de terre. 303.
Waterland (Mr. le Dr.) ſon diſcours ſur la nature

ture des Sacrifices. 213. Son Sermon contre les Méthodiſtes. *ibid.*
Weidler (Mr. *Jean-Fréderic*) ſa relation d'une éclipſe de la Lune. 302.
Weldon (Le Chevalier *Antoine*) 151.

Y.

YELVERTON (Le Chevalier *Henri*), ſa fermeté. 142.

Fin de la Table des Matières.

On trouve chez PIERRE DE HONDT, *Libraire à la Haye, un bel Assortiment de Livres Anglois, entr'autres.*

ANderson, Royal Genealogy, or the Genealogical Tables of Emperors, Kings and Princes, from Adam to these Times, in two parts. Lond. 1736. fol.

——— le même Grand papier.

Armstrong, a Synopsis of the History and Cure of Venereal Diseases, Lond. 1737. 8.

Bunyan the Works of that eminent servant of Christ, being Discourses upon various Divine subjects, revised by the Rev. Mr. Samuel Wilson, Lond. 1737. 2 vol. fol.

The Baronettage of England, being an Historical and Genealogical Account of Baronet, from their first Institution in the Reign of King James I. Lond. 1720. 2 vol. 8.

Bradley Dictionarium Botanicum, or a Botanical Dictionary for the use of the curious in Husbandry and Gardening, Lond. 1728. 2 vol. 8.

British Librarian exhibiting a compendious Review or abstract of our most

ſcarce uſeful, and valuable Books in all Sciences as well in manuſcript as in print, Lond. 1737. 8.

Blair, our Saviours Divine Sermon on the Mount, contained in the Vth., VIth. and VIIth. Chapters of St. Matthew Goſpel; Explained, and the Practice of it recommended in divers Sermons and Diſcourſes, with a recommendatory Preface by the Rev. Dr. Waterland, Lond. 1740. 4 vol. 8.

Cole, Hiſtorical and Political Memoirs, containing Lettres written by Sovereign Princes, State-Miniſters, Admirals, and General-Officers, &c. from almoſt all the Courts in Europe, beginning with 1697. tho the end of 1708. Lond 1735. fol.

——— le même grand papier.

Chawfurd, the Lives and Characters of the Officers of the Crown and State in Scotland, Lond. 1736. fol.

Collier, an Eccleſiaſtical Hiſtory of Great Britain chiefly of England, Lond. 1714. 2 vol. fol.

Crowden, a Complete Concordance to the Holy ſcriptures of the Old and New Teſtament, in two parts, Lond. 1738. 4.

Collins, the Life and glorious Actions of Edward, Prince of Walles, eldeſt Son of King Edward the Third, alſo the Hiſto-

History of his Royal Brother John, of Gaunt, &c. Lond. 1740. 8.

Evelyn Numismata, a Discourse of Medals ancient and modern, together with some Account of Heads and Effigies of illustrious and famous persons in Sculps and Taille-douce, Lond. 1697. fol.

Enquiry into the Life and Writings of Homer, Lond. 1736. 8. fig.

Erskine, a Collection of Sermons on several subjects, with a Preface by the ..... Rev. Bradbury, Lond. 1738. 8.

Faith and Practice, represented in fifty-four Sermons on the principal Heads of the Christian Religion by Watts, Neal, Guyse, Price, Jennings, Hubbard, Lond. 1739. 2 vol. 8.

Gentleman, the History of Popery, Lond. 1735. 2 vol. 4.

Gratian, the Compleat Gentleman, or a Description of the several Qualifications both natural and enquired that are necessary to form a great Man, Lond. 1730. 8.

History of the Ottoman Empire, illustrated with useful Notes of Mr. Sandys, Mr. Addison, &c. adorn'd with copper plates. Lond. 1740. fol.

Holder a Treatise of the natural Grounds and Principles of Harmony, Lond. 1731. 8.

John-

Johnſon, the Hiſtory of Adam and Eve, or an Hiſtorical and Critical Account of the Origination and Fall of Man, Lond. 1740. fol. fig.

King, British Merchant or Commerce preſerv'd, Lond. 1721. 3 vol. 8.

Lediard, the Naval Hiſtory of England in all its Branches, from the Norman Conqueſt in the year 1066. to the concluſion of 1734, Lond. 1735.

Lambarde, Dictionarium Angliæ Topographicum & Hiſtoricum, an Alphabetical Deſcription of the chief Places in England and Wales, Lond. 1730. 4.

Maitland, the Hiſtory of London from its foundation by the Romans to the preſent Time, Lond. 1739. fol.

Montroſe, the Hiſtory of the Troubles of Great Britain, Lond. 1738. fol.

Maſcow, the Hiſtory of the ancient Germans, including that of the Cimbri, Suevi, Allemanni, Franks, Saxons, Goths, Vandals and other, ancient Northern Nations &c. Lond. 1738. 2 vol. 4.

The Muſical Miſcellany, being a Collection of choice Songs, and Lirick Poëms, Lond. 1731. 6 vol. 8.

Millar, the Hiſtory of the propagation of Chriſtianity, and the overtrow of Paganiſm, Lond. 1731. 2 vol. 8.

Martinii de Similibus Animalibus & Animalium Calore, Lond. 1740. 8.

Mal-

Mallet, the Life of Francis Bacon Lord Cancellor of England, Lond. 1740. 8.

Martine Eſſays Medical and Philoſophical, Lond. 1740. 8.

T. Pyle, a Paraphraſe with ſhort and uſeful Notes on the books of the Old Teſtament after the manner of Dr. Clarke on the Evangeliſts, Lond. 1738. 4 vol. 8.

Patoun, a complete Treatiſe of practical Navigation, demonſtrated from it's firſt Principles; together with all the neceſſary Tables, Lond. 1739. 8.

The Quaker and Methodiſt compared, in an abſtract of George Fox's Journal, with a Copy of his laſt Willand Teſtament and of the Rev. Mr. George Whitefield's Journals, Lond. 1740. 8.

Strype, the Lives and Acts of Matthew Parker, the firſt Archbishop of Canterbury in the Reign of Queen Elizabeth, Lond. 1711. fol.

Taylor alias Domville, the Hiſtory and Antiquities of Harwich and Dovercourt, Topographical, Dynaſtical and Political, illuſtrated with many copper Plates and Obſervations, by Samuel Dale, Lond. 1730. 4.

Thomſon, the Seaſons, Lond 1730. 4. fig.

——— the Works, Lond. 1738. 2 vol. 8.

Wood, Athenæ Oxonienſes, an exact Hiſto-

History of alle the Writers and Bishops, who have had their Education in the moſt ancient and famous Univerſity of Oxford, Lond. 1721. 2 vol. fol.

Wright, ſome Obſervations made in Travelling through France, Italy, &c. in the Years 1720, 1721, and 1722., Lond. 1730. 2 vol. 4. fig.

The Works of John Sheffield Earl of Mulgrave, Marquis of Normandy and Duke of Buckingham, Lond. 1740. 2 vol. 8.